

Ouvrage publié sous la direction de  
Fernand DUMONT, Jean-Paul MONTMINY  
et Jean HAMELIN

(1981)

IDÉOLOGIES  
AU Canada FRANÇAIS  
1940-1976

**Tome 1er**  
**La presse — La littérature**

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, ouvrière  
bénévole, Chomedey, Ville Laval, Québec  
[Page web](http://www.aei.ca). Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Réjeanne Toussaint, bénévole,  
Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

à partir de :

Ouvrage publié sous la direction de Fernand DUMONT, Jean-Paul  
MONTMINY et Jean HAMELIN

**IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS, 1940-1976.**  
**Tome 1er. La presse — La littérature.**

Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1981, 360 pp. Collec-  
tion : Histoire et sociologie de la culture, no 12.

[Autorisation formelle accordée le 7 décembre 2009, par le direc-  
teur général des Presses de l'Université Laval, M. Denis DION, de dif-  
fuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel :

[denis.dion@pul.ulaval.ca](mailto:denis.dion@pul.ulaval.ca)

PUL :

<http://www.pulaval.com/>

Police de caractères utilisée : Comic Sans, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Micro-  
soft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 8 juin 2011 à Chicoutimi,  
Ville de Saguenay, Québec.



## REMERCIEMENTS



Nous sommes infiniment reconnaissants à la direction des **Presses de l'Université Laval**, notamment à M. **Denis DION**, directeur général, pour la confiance qu'on nous accorde en nous autorisant la diffusion de ce livre ainsi que de tous les livres de cette magnifique collection dirigée par Fernand DUMONT : HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DE LA CULTURE.



Courriel : [denis.dion@pul.ulaval.ca](mailto:denis.dion@pul.ulaval.ca)

PUL : <http://www.pulaval.com/>

Jean-Marie Tremblay,  
Sociologue,  
Fondateur, Les Classiques des sciences sociales.  
8 juin 2011.

## Histoire et sociologie de la culture

Sous la direction de  
Fernand DUMONT et Pierre SAVARD

OUVRAGES EN PRÉPARATION  
dans Les Classiques des sciences sociales.

- 1) Sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, ***Idéologies au Canada français 1850-1900***. Québec: PUL, 1971, 327 pp. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 1.
- 2) Pierre Thibeault, ***Savoir et pouvoir. Philosophie thomiste et politique clérical au XIXe siècle***. PUL, 1972. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 2.
- 3) ***Les religions populaires. Colloque international 1970***. Textes présentés par Benoît Lacroix et Pietro Boglioni. Québec: PUL, 1972. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 3.
- 4) ***Le merveilleux. Deuxième colloque sur les religions populaires 1971***. Textes présentés par Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Michel Stein. Québec: PUL, 1974. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 4.
- 5) Sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montminy, ***Idéologies au Canada français 1900-1929***. Québec: PUL, 1974, 392 pp. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 5.
- 7) André-J. Bélanger, ***L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936***. Québec: PUL, 1974, 392 pp. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 7.
- 8) Richard Jones, *L'idéologie de l'Action catholique de 1917 à 1930*. Québec: PUL, 1974, 359 pp. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 8.
- 10) Jean-Paul Hautecoeur, ***L'Acadie du discours***. Québec: PUL, 1975. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 10. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

11) Sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, ***Idéologies au Canada français 1930-1939***. Québec: PUL, 1978, 361 pp. Collection Histoire et sociologie de la culture, no 11.

12.1) Sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, ***Idéologies au Canada français 1940-1976. Tome 1er: La Presse et la Littérature***. Québec: PUL, 1981, 360 pp. Coll.: Histoire et sociologie de la culture, no 12.

12.2) Sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, ***Idéologies au Canada français 1940-1976. Tome 2: Les Mouvements sociaux — Les Syndicats***. Québec: PUL, 1981, 390 pp. Coll.: Histoire et sociologie de la culture, no 12.

12.3) Sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, ***Idéologies au Canada français 1940-1976. Tome 3: Les partis politiques — L'Église***. Québec: PUL, 1981, 360 pp. Coll.: Histoire et sociologie de la culture, no 12.

## « HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DE LA CULTURE »

### [Retour à la table des matières](#)

Pendant longtemps au Canada français, soit au moins depuis François-Xavier Garneau, l'histoire à occupé le devant de la scène sinon toute la scène des sciences humaines. L'histoire politique surtout à connu et connaît encore - renouvelée par les techniques de la sociologie électorale - une riche carrière. L'histoire économique et sociale vient d'être véritablement lancée chez-nous et la vogue qu'elle connaît chez les jeunes chercheurs de même que quelques ouvrages parus témoignent d'un succès promis à durer. Quant à l'histoire culturelle, il n'est point besoin d'insister sur son intérêt pour un peuple qui s'est tant défini en fonction de la culture et en un temps où, partout dans le monde, on parle de « révolution culturelle ». Ces divers courants de la recherche historique supposent évidemment des dialogues, plus serrés et plus complexes que naguère, entre l'histoire et les autres sciences humaines. Cela est particulièrement évident pour l'histoire culturelle (ou pour ce qu'on appelle aussi l'« histoire des mentalités »). Du moment où on récuse les cloisonnements rigides entre l'histoire religieuse et l'histoire littéraire, entre l'histoire des idées et l'histoire des attitudes devant la vie, le travail historique fait appel d'une manière infiniment plus directe à la sociologie et aux disciplines voisines.

Par ailleurs, les chercheurs ne croient plus guère à cette illusoire division du travail où le passé et le présent semblaient constituer les domaines respectifs de l'histoire et de la sociologie. L'histoire s'enracine carrément dans l'interprétation des problèmes d'aujourd'hui de même que la sociologie se fait rétrospective, sans que pour autant on veuille céder au syncrétisme des méthodes ou des perspectives.

Cela justifie, il nous semble, cette nouvelle collection consacrée à l'histoire et à la sociologie de la culture. Publiée sous l'égide de l'Institut supérieur des sciences humaines de l'Université Laval, la collection ne se bornera pourtant pas à réunir des travaux effectués au sein de cet organisme. Elle accordera tout naturellement la primauté aux préoccupations interdisciplinaires.

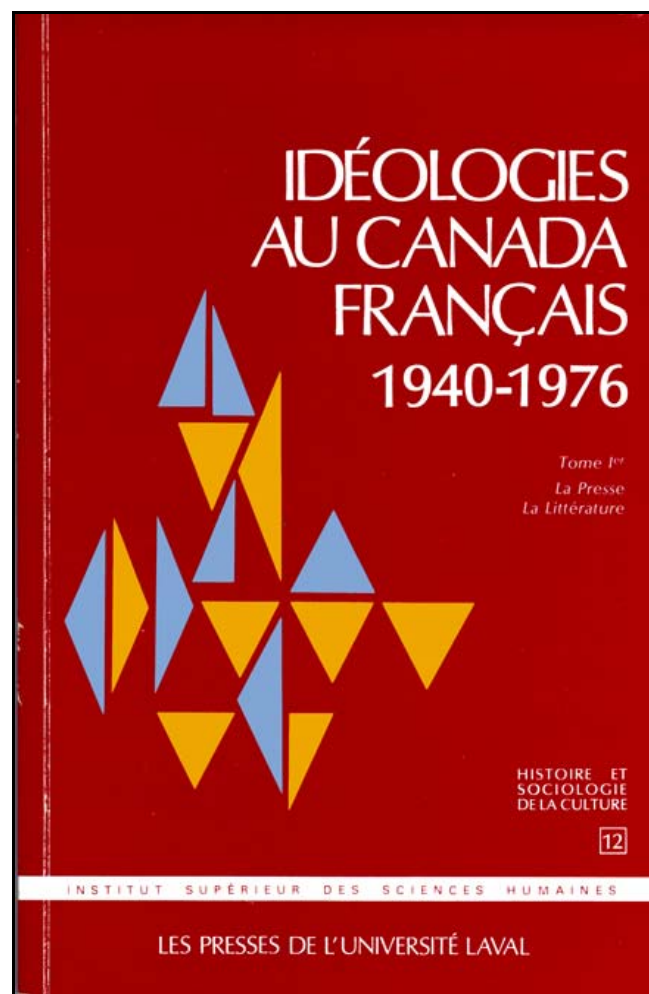
Fernand DUMONT et Pierre SAVARD



Ouvrage publié sous la direction de  
Fernand DUMONT, Jean-Paul MONTMINY  
et Jean HAMELIN

# IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS, 1940-1976

Tome 1er. La presse — La littérature.



Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1981, 360 pp. Collec-  
tion : Histoire et sociologie de la culture, no 12.

[1]

# Table des matières

[Collaborateurs](#)

[Index onomastique](#)

[Avant-propos](#)

## Introduction

1. Fernand DUMONT, "[Une révolution culturelle ?](#)" [pp. 5-31.]
2. Jean, HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, "[La mutation de la société québécoise, 1939-1976.](#)" Temps, ruptures, continuités. [pp. 33-70.]

## La presse et la littérature

3. Maurice ARGUIN, "[Aliénation et conscience dans le roman québécois, 1944-1965](#)". [pp. 73-100.]
4. Mireille FERLAND, "[Les éditoriaux du Devoir et le thème de l'autonomie](#)". [pp. 101-160.]
5. Yvan Roy, "[Le Soleil, 1940](#)". [pp. 161-178.]
6. Gérald DORÉ, "[L'idéologie de Combat, 1946-1948.](#)" [pp. 179-212.]
7. Réginald PITRE et Mireille FERLAND, "[L'Action catholique, 1950-1951](#)". [pp. 213-230.]
8. Gaston TURCOTTE, "[L'idéologie du Québec rural au milieu du siècle ou le Foyer rural, 1946-1955.](#)" [pp. 231-261.]
9. James H. LAMBERT, "[Vie française, 1955-1960. La solidarité, moyen de survie dans une société menaçante.](#)" [pp. 263-285.]
10. Serge GAGNON, "[Aujourd'hui Québec, février-décembre 1965.](#)" [pp. 287-313.]
11. Pierrette BOUCHARD-SAINT-AMANT, "[L'idéologie de la revue Parti-Pris : le nationalisme socialiste](#)". [pp. 315-353.]

[355]

**IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.**

**Tome 1er. La presse — La littérature.**

**COLLABORATEURS**

[Retour à la table des matières](#)

Maurice ARGUIN, Office des professions, Gouvernement du Québec.

Pierrette BOUCHARD-SAINT-AMANT, Département de science politique, université Laval.

Gérald DORÉ, École de service social, université Laval.

Fernand DUMONT, Département de sociologie, université Laval.

Mireille FERLAND, Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.

Serge GAGNON, Département d'histoire, Université du Québec à Trois-Rivières.

Jean HAMELIN, Département d'histoire, université Laval.

James H. LAMBERT, Département d'histoire, université Laval.

Jean-Paul MONTMINY, Département de sociologie, université Laval.

Réginald PITRE.

Yvan Roy, enseignant, Québec.

Gaston TURCOTTE, Direction de la recherche, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

[357]

**IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.**

**Tome 1er. La presse — La littérature.**

**INDEX ONOMASTIQUE**

[Retour à la table des matières](#)

- ABBOTT, John J.C., 195, 209.  
 Aberhart, William, 176.  
 Allard, Jacques, 95.  
 Althusser, Louis, 62, 320.  
 Angers, François-Albert, 232.  
 Aquin, Hubert, 90, 96.  
 Araujo, Alain, 296.  
 Arguin, Maurice, 97.  
 Arteau, Odilon, 214.  
 Asselin, Olivar, 252.  
 Athlone (comte d'), 164.
- BAILEY, Max, 189.  
 Barbeau, Victor, 16.  
 Baresta, Luc, 295.  
 Barnard, Joseph, 161.  
 Beaucage, Azélaus, 189, 201.  
 Beauchamp, Marie-Claude, 294.  
 Beaudin, Dominique, 232.  
 Beaulieu, Gaston, 297.  
 Béliveau, Jean, 304.  
 Bellemare, Maurice, 289.  
 Bennett, R. B., 172.  
 Berlioz, Joanny, 181.  
 Bernard, Michel, 94.  
 Bernier, Gérald, 11, 12.  
 Berque, Jacques, 320, 321.  
 Blais, Marie-Claire, 92, 96.
- Blanchet, Jean, 279.  
 Bosco, Monique, 79.  
 Bouchard, T.-D., 42.  
 Bouchard-Saint-Amant, Pierrette, 350.  
 Boucher, Julia, 180.
- Bouchette, Errol, 16.  
 Bourassa, Henri, 24, 124, 157.  
 Bourassa, Robert, 64.  
 Bourque, Gilles, 346.  
 Bourque, Henriette, 232.  
 Brien, Roger, 214.  
 Brodeur, Léo-A., 297.  
 Brunet, Michel, 20, 274, 321, 324.  
 Buhay, Michael, 189, 191, 203.
- CAMUS, Albert, 86.  
 Caouette, Réal, 289.  
 Cardinal, Joseph-Narcisse, 197.  
 Caron, Gui, 180, 183, 184, 188, 192, 197, 205.  
 Cesbron, Pierre, 296.  
 Chaloult, René, 209, 211.  
 Chamberland, Paul, 335, 343.  
 Chaput, Marcel, 58.  
 Charbonneau, Joseph (Mgr), 210.  
 Chauchard, Paul, 295.

- Chénier, Jean-Olivier, 197.  
Chevalier, Willie, 161, 174.  
Churchill, Winston L.S., 141.  
Cloutier, Normand, 95.  
Coiteux, Henri, 289, 290.  
Collon, Jean, 180.  
Comte, Auguste, 6.  
Costisella, Joseph, 292.  
Cotnam, Jacques, 89, 94.  
Coucke, Paul, 232.  
Creuset, Michel, 299.  
Cuisinier, Danièle, 180, 183, 205.
- DAIGNEAULT, André, 298, 299, 306, 308.  
Dandurand, Gilles, 296, 297, 298, 309.  
David, Jean, 232.  
Delisle, André, 298, 302.  
Delorimier, François-Marie, 197.  
Dermine, Pierre, 299.  
Desrosiers, Léo-Paul, 300.  
Dewey, John, 276, 301.  
Diefenbaker, John, 53.  
Dion, Léon, 296.  
Domenach, Jean-Marie, 258.  
Doré, Gérald, 212.  
Drapeau, Jean, 130.  
Drew, M., 172, 186, 205, 206.  
Drolet, A., 280.  
Dumas, Evelyne, 35.  
Dumont, Fernand, 30, 89.  
Dumont, Georges, 274.  
Duplessis, Maurice, 20 ss, 41 ss, 106 ss, 173, 185-211 (passim).  
Dutrisac, Claire, 232.
- ÉLIE, Robert, 82.  
Engels, Friedrich, 346.  
Entremont, Louis A. d', 278.  
Éthier-Blais, Jean, 94.
- FALARDEAU, Jean-Charles, 17, 83, 84.  
Fecteau, Gaston, 189.  
Ferland, Mireille, 160, 230.
- Ferretti, Andrée, 61.  
Ferrus, E.J., 273.  
Filion, Gérard, 44, 232, 233.  
Folliet, Joseph, 214.  
Fournier, Marcel, 179, 183.  
Franco, Francisco, 207.  
Fréchette, Pierre, 60.  
Frégault, Guy, 20, 324.  
Frenette, Marcel, 304.  
Freud, Sigmund, 301.
- GAGNON, Charles, 62, 317.  
Gagnon, Henri, 183, 188, 189, 208.  
Gagnon, Serge, 313.  
Garneau, Saint-Denys, 20.  
Gaudet-Smet, Françoise, 232.  
Gaulle, Charles de, 141, 142, 174.  
Gélinas, Pierre, 180-210 (passim).  
Genest, Jean (père), 277.  
Gérin-Lajoie, Paul, 151, 275.  
Gérin, Léon, 16.  
Gerlier, Pierre (cardinal), 210.  
Gingras, Jules-Bernard, 301.  
Girouard, Laurent, 95.  
Godbout, Adéland, 42, 163-191 (passim).  
Godbout, Jacques, 91, 96, 298.  
Godin, Gérald, 96.  
Goebbels, Joseph Paul, 174.  
Goering, Hermann, 174.  
Goldmann, Lucien, 320.  
Gordon, Donald, 194.  
Gorz, André, 320, 343.  
Gosselin, Paul-Émile (Mgr), 264, 270, 271, 273, 277, 279.  
Gouin, Paul, 106, 274.  
Gouzenko (I' Affaire), 199.  
Grandpré, Pierre de, 73.  
Grégoire, Gilles, 58.  
Groulx, Lionel, 9, 19, 20, 24, 232, 252, 290.  
Guisan, Marie-Louise, 295.
- HAMEL, Marcel, 232.  
Hamelin, Jean, 6, 11, 27, 67.

- Hanson, M., 172.  
 Harvey, Jean-Charles, 310.  
 Hepburn, Mitchell, 172, 176.  
 Hess, Rudolf, 174.  
 Himmler, Heinrich, 174.  
 Hindelang, Charles, 197.  
 Hintzen, Peter, 294.  
 Hitler, Adolf, 169, 174, 176, 207.  
  
 Hugo, Victor, 167.  
 Houde, Camillien, 164, 173.  
  
 JODOIN, Claude, 41.  
 Junker, Anne-Marie, 305.  
 Jutras, René, 58.  
  
 KATTAN, Naïm, 92.  
 Katz, M., 305.  
 King, William Lyon Mackenzie, 103,  
 123, 185-211 (passim).  
 Kothen, Robert, 305, 307.  
  
 LABERGE, Louis, 56.  
 Lacourcière, Henri, 232.  
 Lambert, James H., 282.  
 Lanctot, Gustave, 281.  
 Langevin, André, 24, 82.  
 Lapalme, Georges-Émile, 44.  
 Laplante, Germaine, 275, 276, 278.  
 Laplante, Rodolphe, 270.  
 Lapointe, Ernest, 163.  
 Lapointe, J.-Alphonse, 232.  
 Lapointe, Renaude, 310.  
 Laprise, Gérard, 289.  
 L'Archevêque-Duguay, Jeanne, 232.  
 Lasnier, Gilles, 232.  
 Latouche, Daniel, 55.  
 Laurendeau, André, 20.  
 Laurier, Wilfrid, 103, 123.  
 Lazure, Wilfrid, 188, 196, 197, 198.  
 Lebel, Gilles, 53.  
 Lebel, L., 232.  
 Leclerc, Félix, 24.  
 Lemelin, Roger, 75, 80.  
 Lemire, Maurice, 73.  
  
 Lénine, 309, 320, 321, 336.  
 Lenoir, Sylvain, 303, 306.  
 Leprince-Ringuet, Louis, 305.  
 Lesage, Jean, 20, 51, 281.  
  
 Létourneau, Firmin, 232.  
 Lévesque, René, 61.  
 Lizotte, Fernand, 289.  
 Longpré, Anselme (abbé), 290.  
 Longpré, Daniel, 180-210 (passim).  
 Lukacs, Gyorgy, 320.  
  
 MADIRAND, Jean 311.  
 Maheu, Pierre, 321, 336, 338, 339.  
 Major, Jean-Louis, 94.  
 Malherbe, François, 21.  
 Mallet, Serge, 320.  
 Malouin, Armand (Mgr), 290.  
 Malouin, Reine, 264, 268, 271, 276,  
 279, 280.  
 Manion, Robert, 172.  
 Marchand, Jean, 40, 200.  
 Marconi, Guglielmo, 305.  
 Marcotte, Gilles, 82.  
 Marcoux, Guy, 289.  
 Marcuse, Herbert, 62, 320.  
 Marie-Victorin (frère), 16.  
 Martin, Paul, 198.  
 Martineau, Omer, 77.  
 Marx, Karl, 303, 320, 321, 346.  
 Mauriac, François, 296.  
 Mauss, Marcel, 254.  
 McCarthy, Joseph Raymond, 124.  
 McNaughton, Andrew G.L., 206.  
 Meekings, Mary 293.  
 Melançon, Jacques, 278.  
 Memmi, Albert, 80, 81, 320.  
 Michaud, Jean-Thomas, 273.  
 Minville, Esdras, 17, 272, 276.  
 Montminy, Jean-Paul, 6, 11, 27, 67.  
 Montpetit, Édouard, 16.  
 Murdoch, James Y., 185.  
 Mussolini, Benito, 207.  
  
 NEVERS, Edmond de, 16.

- Nicol, Jacob, 176.
- OUELLET, Cyrias, 16.
- PAPINEAU, Louis-Joseph, 197.
- Paquet, L.-A. (Mgr), 251.
- Parent, Madeleine, 40, 180, 183, 189, 201.
- Parkman, Francis, 244.
- Parrot, C.-E., 161.
- Pattullo, Thomas Dufferin, 176.
- Paul VI (pape), 288, 302, 303, 313.
- Pearson, Lester B., 123.
- Perrier, Hector, 165.
- Pétain, Philippe, 207.
- Picard, Gérard, 40.
- Piché, Jean, 180.
- Pie IX (pape), 288.
- Pilon, Michel, 300.
- Pinard, Maurice, 50.
- Piotte, Jean-Marc, 320 ss.
- Pitre, Réginald, 230.
- Poirier, Jos, 180.
- Porter, John, 48.
- Potvin, André, 329.
- Préseau, Ernest (abbé), 231.
- Prévost, Yves, 289.
- Provost, Roger, 41.
- Prudhomme, Joseph, 113.
- RANCIÈRE, Jacques, 348.
- Reid, Malcolm, 93.
- Renaud, Jacques, 93.
- Rioux, Albert, 277, 280.
- Rioux, Marcel, 76.
- Rivard, Antoine, 266.
- Rivard, Jean, 238.
- Rose, Fred, 189, 199.
- Rouleau, Jacques, 182.
- Rowley, Kent, 40, 183 ss.
- Roy, André, 214.
- Roy, Gabrielle, 24.
- Roy, Henri, 288.
- Roy, Louis-Philippe, 207 ss.
- Roy, Oscar, 180, 190, 201.
- Roy, Raoul, 180, 181, 182, 315.
- Roy, Yvan, 178.
- SAINT-AMANT, Pierrette BOU-CHARD-, 350.
- Saint-Arnaud, C. (père), 232, 247.
- St-Laurent, Louis S., 126.
- Saint-Onge, Claude, 47.
- Sainte-Marie-Éleuthère (sœur), 85.
- Sartre, Jean-Paul, 320.
- Sauvé, Paul, 51.
- Savard, Pierre, 312.
- Séguin, Maurice, 20.
- Simard, Jean, 88.
- Sirois, Antoine, 75.
- Spencer, Herbert, 301.
- Staline, Joseph V.D., 174.
- Stirrup, W., 180.
- Sutherland, Ronald, 92.
- TARDIVEL, Jules-Paul, 311.
- Teilhard de Chardin, Pierre, 302.
- Thériault, Yves, 96.
- Torre (comte Della), 210.
- Trudeau, Pierre Elliott, 19, 23, 60.
- Truman, Harry S., 206, 207, 209.
- Turcotte, Gaston, 261.
- Tweedsmuir, John B. (lord), 102, 106, 164.
- VACHON, Georges-André, 75.
- Vadeboncœur, Pierre, 50, 309.
- Vallières, Pierre, 62, 317.
- Van Schendel, Michel, 84.
- Vauquelin (pseudonyme), voir Chevalier, Willie.
- Veillot, Louis, 311.
- Vignault, Gilles, 24.
- Villeneuve, Rodrigue (cardinal), 166, 167, 177.
- Vincent, Stéphen, 232.

[vii]

**IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.**

**Tome 1er. La presse — La littérature.**

**Avant-propos**

[Retour à la table des matières](#)

Nous présentons aujourd'hui le quatrième et dernier volume de nos travaux sur les Idéologies au Canada français. Commencée en 1971, la collection qui se voulait une contribution à « l'histoire des mentalités » au Québec s'est efforcée, au fur et à mesure de ses parutions, de tenir compte des observations, le plus souvent bienveillantes, il faut le dire, de nos lecteurs.

C'est pourquoi nous sommes fiers d'offrir ce quatrième volume qui à notre avis marque un réel progrès sur les travaux précédents. Le champ à couvrir étant fort vaste et grandement divers, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité. Bien des raisons pourraient être invoquées qui expliqueraient sans doute des lacunes inévitables<sup>1</sup>. Ce n'est pas ici le lieu de s'y arrêter plus longuement.

Au terme du premier volume des Idéologies au Canada français, (de 1850 à 1900), nous écrivions que l'« apparition » des idéologies tant conservatrices que bien timidement radicales devait marquer le Québec traditionnel pendant un siècle. Les travaux du deuxième volume (de 1900 à 1919) ont confirmé que ce retard évident des mentalités n'avait pas permis à la collectivité québécoise de s'adapter à l'urbanisation naissante.

Au moment de la crise - le troisième volume (de 1930 à 1939) le montre - aucune brisure sérieuse n'est enregistrée avec le passé. Tout au plus, les Québécois prennent-ils vraiment [viii] conscience qu'une situation tout à fait nouvelle vient de poin-

---

<sup>1</sup> C'est en particulier le cas de la section « Littérature » pour laquelle les désistements ont été très nombreux.



dre avec la venue de l'industrialisation, des machines aratoires sur les fermes, etc. Pour le reste, écrivions-nous, « qu'ils soient conservateurs ou radicaux, tous (les idéologues) ont un petit air de famille ».

Le changement réel, indiscutable, dans l'histoire des mentalités au Canada français, il naît avec les années 1940. Les trois tomes de ce dernier volume montrent que, quels que soient les secteurs de la société auxquels les collaborateurs ont appliqué leur analyse, un pluralisme clair et net est présent. Que l'on pense aux idéologies syndicales, à celles des journaux, des « classes sociales » et même du catholicisme romain québécois, l'unanimité jadis notée au delà des divergences stratégiques n'existe plus. Car, il ne s'agit vraiment plus d'abord et avant tout de stratégies diverses mais bien plutôt de visions du monde différentes sinon divergentes.

## LES ÉDITEURS

[3]

**IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.**

**Tome 1er. La presse — La littérature.**

# INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

[5]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

## Introduction

---

# 1. "Une révolution culturelle ?"

par Fernand Dumont

[pp. 5-31.]

[Retour à la table des matières](#)

Au seuil de ce dernier volume sur l'histoire des Idéologies au Canada français, j'éprouve le malaise classique : comment l'historien ou le sociologue peut-il interpréter son propre présent ? D'autant plus qu'il s'agit d'idéologies, de tentatives pour une société de se penser elle-même. De quel droit survoler ces idéologies dont on est, quoi que l'on veuille, partie prenante ? Comment prendre appui ailleurs que dans quelque modèle d'intelligibilité qui serait de nulle part ?

Pourtant, le présent n'est-il pas une situation idéale pour comprendre le passé ? On s'y reconnaît un peu plus avancé, un peu plus haut que les hommes d'avant nous. Le privilège d'être vivant en confère un autre, celui d'expliquer les morts. Dans le devenir récent de la société, de la culture, de la pensée québécoises, ce vieux postulat a été singulièrement renforcé. En effet, la Révolution tranquille s'est voulue avant tout une rupture idéologique. Que l'on persiste à la dater des années 60 est, à soi seul, un indice fort significatif. De toutes les manières, nos idéologies ont affirmé ou insinué que, depuis vingt ans, nous sommes entrés dans un nouvel âge, absolument différent de tous ceux qui l'ont précédé : effondrement d'un espace idéologique ancien (*l'ancien* étant le plus souvent pris d'un seul bloc); commencement d'un avenir. À partir de cette conscience historique confusément élaborée au cours de la Révolution tranquille, on a bricolé une espèce de philosophie de l'histoire pour usage québécois : embrassant d'un coup le passé et le présent, on a réparti une période de

la « conservation », une période du « rattrapage », une période (à venir) du « développement ». [6] Version domestique des trois âges d'Auguste Comte ? Ne serait-ce pas plutôt, et nous y reviendrons, l'idéologie-mère des idéologies québécoises contemporaines ainsi portées au plus bas niveau des phantasmes et au plus haut palier des rationalisations ?

Les idéologies des vingt dernières années sont toutes inspirées par ce postulat d'une brisure définitivement acquise. La société québécoise vivrait enfin au présent. Afin d'expliquer ce sentiment-là, il faudra des recherches à peine entamées : pour psychanalyser les idéologies, pour comprendre leurs avènements et leurs contradictions dans la vie quotidienne <sup>2</sup>.

Un présent qui n'est que présent, comment le saisir ? Sinon en s'enlisant dans les idéologies qu'il produit, quitte à emprunter d'autres idéologies à d'autres sociétés pour un débat qui est pourtant en nous ? Échafaudages d'idéologies encore. À moins que la Révolution tranquille s'éloigne déjà de nous... En 1980, il semble que la Révolution tranquille soit terminée. À partir de quand ? On ne saurait le dire à si faible portée. Autour de 1968-1970 peut-être. En tout cas, les idéologies recensées dans le présent ouvrage s'essoufflent. Les artisans de ces idéologies s'en étonnent, tentent d'en poursuivre la course. Ce n'est pas la « fin des idéologies » promise naguère par certains ; cependant, il se pourrait que nous soyons à nouveau entre deux mondes. Une distance se produit ; la crise actuelle des idéologies de la Révolution tranquille invite à en faire l'histoire, à les interpréter.

On entrevoit quelle allure va prendre mon propos. Je ne résumerai pas l'énorme documentation réunie dans ce quatrième volume. Je ne tenterai pas non plus de dégager les constantes de la période étudiée ; l'excellent chapitre de mes collègues Hamelin et Montminy, publié ci-après, m'en découragerait. Profitant des incertitudes d'aujourd'hui, je m'attaquerai à des questions un peu démesurées : comment le Québec des quarante dernières années s'est-il offert au travail idéologique ? quels ont été les thèmes essentiels de ce travail ? quelle *intelligentzia* en a été l'artisane ?

---

<sup>2</sup> Je note deux indications prometteuses de cette recherche : les travaux de Nicole Gagnon à partir d'« histoires de vie » ; la copieuse monographie, encore inédite malheureusement, de Colette, Moreux sur Douceville qui est, à ma connaissance, la plus riche d'enseignements sur les manières fort diverses dont a été vécue et « rationalisée » la Révolution tranquille par les Québécois. [Ce livre est disponible en texte intégral dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

[7]

## I. - UNE SOCIÉTÉ À PENSER

Toutes les sociétés sont *pensées*, c'est-à-dire mises en retrait par des représentations. Celles-ci ne sont pas des reflets. Elles sont des compensations, des alibis, des dépassements, des anticipations. Elles obéissent à des impératifs de l'économie et des pouvoirs ; elles possèdent néanmoins leurs ressources et leurs mécanismes propres d'élaboration. Il faut admettre cette dualité (à repérer dans chaque cas, cela va sans dire) si l'on veut s'expliquer comment, enlisés eux aussi dans la production de la société par elle-même, l'historien et le sociologue entretiennent l'espoir de comprendre. Comment y arriveraient-ils sans que les idéologies, qui précèdent leur pensée et l'inspirent, ne détiennent quelque originalité parmi l'ensemble des phénomènes sociaux ?

Cette prégnance de l'idéologie (je ne dis pas son indépendance) est particulièrement frappante lorsque l'on considère le Québec des années 1850-1950. À tel point que la Révolution culturelle des dernières décennies a cru y trouver une caution. négative, un système à récuser pour s'affirmer dans sa différence. Certes, cet effort récent de négation a durci, afin de se mieux définir, l'espace idéologique ancien. Cette polémique n'a pu croître et proliférer sans que l'ensemble de la collectivité ne change ; mais elle ne s'explique pas sans qu'on tienne compte du fait que notre société d'aujourd'hui, autrement qu'autrefois sans doute, a continué d'accorder aux idéologies et aux idéologues une fonction prédominante.

Depuis le milieu du XIXe siècle s'est instauré un univers idéologique dont on a essayé de dire, dans les volumes antérieurs de cet ouvrage, les caractéristiques et l'emprise. Dans cet univers, une société a puisé sa justification, jusqu'aux références de ses conflits et de ses déchirements. Elle y a trouvé son *sens*. Comment ce sens-là s'est-il perdu ? Selon les premières apparences, il est facile d'en juger. Tout le monde dénonce aujourd'hui les vieilleries idéologiques ; les sciences humaines ajoutent à ce commun constat l'abondance de leurs commentaires. Le problème premier n'est pas là. Répétons-le : pourquoi ce sens ancien est-il devenu périmé, [8] pourquoi les idéologies se sont-elles mises en quête d'un autre sens ? Cet autre sens, pour lui être contemporain, n'est pas aux yeux de l'analyste des idéologies plus ou moins valable que l'ancien. Avant d'examiner s'il est plus adéquat, constatons d'abord qu'il est *autre*.

Les idéologies changent, entrent en crise, quand sont distendus leurs rapports avec d'autres pratiques sociales, en particulier celles des classes dominantes qui

promeuvent leurs idéaux en définition officielle de la société. Les idéologies ne sont pas pour autant simple imposition des pouvoirs. Les idéologies d'hier, fanées à nos yeux, ont surgi dans des circonstances qui leur furent favorables. Il a fallu que la société en soit complice par sa structure, et non pas seulement par le jeu des opinions. Ensuite sont apparues des systématisations plus serrées. Plus loin encore, le système s'est transformé en alibi, répondant toujours à des exigences de la collectivité, mais se renforçant surtout de son propre effort pour surmonter ses contradictions. Finalement, est venue la dislocation... Ce schéma se retrouve partout dans l'histoire des arts, de la science, de la religion, des idéologies. Schéma utile, vu pourtant d'un peu trop haut, et qu'il faut reporter à des cas concrets. Que s'est-il passé dans le cas québécois ?

De ce que furent les processus de changement dans la vie quotidienne, nous savons peu de choses. Formulons d'élémentaires hypothèses de travail.

Au cours des années 30 s'est déroulé ce que j'ai appelé, dans le précédent volume de cette série, « la première révolution tranquille ». Crise économique en ce temps-là, crise aussi des idéologies traditionnelles. La garantie du nationalisme, du christianisme fut réaffirmée : non pas seulement selon les accommodements qu'exigerait une conjoncture d'exception, mais par un rajeunissement, par un recours à des ressources jamais aperçues jusqu'alors. Les idées des *Jeunes-Canada*, du *Programme de restauration sociale*, de *la Relève* (pour ne retenir que ces exemples parmi d'autres) n'étaient pas de simples survivances. Elles revivifiaient le vieux fonds sous la poussée d'un défi historique et par l'ouverture [9] à des courants de pensée extérieurs au Québec. Le transvasement de l'ancien dans le nouveau se reconnaît dans la littérature de cette époque. *Époque de transition ?* L'expression a trop servi pour que l'on s'en contente. La présence de *l'ancien* ne s'est pas dissipée au profit du *nouveau*. Celui-ci laissait voir un courant de très longue durée.

Les pensées qui ont fait surface au cours des années 30 représentaient non pas une liquidation des idéologies anciennes, mais plutôt le recommencement de leur déchiffrage. La guerre a accéléré ce processus, y a fait entrer des ingrédients inédits.

C'était la deuxième guerre mondiale, à quelque vingt ans de distance. La première n'avait pas manqué d'avoir des échos dans la société québécoise, de susciter des remous dans la vie quotidienne aussi bien que dans les idéologies. Les émeutes de 1917, la bataille de la conscription, l'ébranlement des empires ont fait renaître de vieux ressentiments et posé de nouvelles questions au nationalisme. On se souviendra que *l'Action française* (québécoise), que l'action publique de Groulx ont commencé par un constat d'après-guerre : l'enquête sur *Notre avenir politique* (1922) se justifiait, selon ses auteurs, par une menace de dislocation de l'Empire britannique ; il fallait en prévoir les conséquences pour la Confédération canadienne... Néanmoins, dans l'ensemble de la population, la première guerre mondiale n'a été perçue ici qu'à distance. Du moins à en croire Euchariste Moisan, le personnage principal de *Trente*

*Arpents*. Albert, l'Étranger, vient de broser un tableau des forces en présence dans ce gigantesque conflit. Euchariste songe : « La France ! Parmi tous les autres noms de pays, celui-là avait détonné un peu. Ce n'était pour lui qu'un nom, mais qui n'avait pas aux lèvres le même goût que les autres. Il n'était que se rappeler les vieux et leur façon, même les plus rudes et les plus hargneux, leur façon adoucie quand ils prononçaient ce nom soyeux, comme un nom de femme jadis aimée. Et, d'autre part, il y avait l'impossibilité surtout de concevoir ce qui se passait ailleurs, si loin d'ici, chez les hommes inconnus qu'agitaient des passions, des violences que jamais lui, Euchariste Moisan, n'avait [10] éprouvées. Comment ces gens-là pouvaient-ils songer à se battre alors que la moisson n'était pas encore faite <sup>3</sup> ? »

La deuxième guerre mondiale n'a pas aboli cet éloignement de la conscience. À première vue, elle a provoqué les mêmes réactions : refus instinctif dans le peuple québécois de participer à une guerre du lointain, rejet de la conscription, nouveau sursaut du nationalisme politique. Les circonstances et leurs répercussions dans l'opinion et les idéologies furent pourtant d'une autre teneur. Les journaux, la radio apportaient chaque jour, même dans les maisons du peuple, les échos de la grande bataille. Plus ouverts à l'espace international par les discussions politiques, religieuses, littéraires des années 30, les jeunes intellectuels n'ont pas répété les idéologies qui avaient cours pendant le conflit de 1914. Il suffit de feuilleter *Relations*, *l'Action nationale* des années de guerre pour constater que le vaste monde pénétrait, avec une instance jusqu'alors inconnue, dans notre univers domestique.

Les lendemains de la guerre ont accéléré ce déplacement. Une certaine prospérité transformait l'existence des milieux populaires. Les souvenirs de la campagne s'estompaient avec l'élévation du niveau de vie et surtout l'expansion - dont on ne retient d'ordinaire pas assez l'importance - de la radio. La vieille idéologie libérale, qui n'avait jamais cessé de faire concurrence au nationalisme, retrouva une nouvelle vigueur ; son emprise croîtra par la suite, au même rythme que la bourgeoisie qui y retrouvait ou y inscrivait ses idéaux, ses ambitions, ses garanties <sup>4</sup>. La jeunesse des collèges et des universités s'inquiétait des grands problèmes de l'après-guerre, se passionnait pour les Nations unies, l'Unesco, les associations internationales d'étudiants. Des leaders politiques d'aujourd'hui, indépendantistes ou fédéralistes, des praticiens de la recherche scientifique, des écrivains ont trouvé là leur départ. *L'Action catholique*, *Cité libre*, tant d'autres mouvements idéologiques, sont nés de l'après-guerre, de même que la littérature contemporaine du Québec.

---

<sup>3</sup> RINGUET, *Trente Arpents*, Collection Le Nénuphar, Fides, 1972, p. 151.

<sup>4</sup> Dans le chapitre que j'ai donné au précédent volume de cette série sur l'histoire des idéologies québécoises, et qui traitait des années 30, j'ai trop laissé dans l'ombre la pérennité de cette idéologie libérale. Je me propose de corriger ailleurs cette faute de perspective.

Comment le dire autrement qu'en tâtonnant autour d'intuitions incertaines ? Certes, la société québécoise d'autrefois n'a jamais [11] formé ce système étanche que certains idéologues d'aujourd'hui reconstituent en y mettant beaucoup d'artifices ; il n'en reste pas moins qu'un grand nombre de Québécois de jadis et de naguère n'ont pas vraiment eu les moyens de prendre distance envers leur milieu. À cet égard, la dernière guerre et les années qui suivirent ont marqué un tournant. Par la transformation des genres de vie, par les médias de masse, par la critique du système d'éducation et de l'emprise de l'Église, un glissement s'est produit. La notion de « rattrapage » a ici un sens. Non pas pour embrasser d'un coup ce qui s'est effectivement passé, mais pour qualifier l'origine d'un nouvel espace idéologique. *Rattraper*, c'était se porter à l'échelle du monde, mettre le passé en procès, rêver à un avenir encore incertain.

Ce remaniement du champ idéologique a engendré, on le sait, des transformations importantes de la collectivité québécoise. L'État a étendu ses ramifications dans la société. Des services publics comme l'éducation et la santé ont été bouleversés de fond en comble. Les mouvements sociaux, en particulier le syndicalisme, ont considérablement augmenté leurs clientèles et leur influence. De ces changements et de bien d'autres, Hamelin et Montminy tracent plus loin un ample tableau qu'il n'est pas utile de reprendre ici. Posons plutôt la question : tout cela a-t-il vraiment, comme on le répète encore de tous côtés, modifié en profondeur la structure de notre société ? En tout cas, le Québec est toujours dans un état de dépendance économique ; le capital étranger a même amplifié son empire sur lui. Les grands leviers politiques de décision économique et fiscale n'ont pas cessé d'appartenir à Ottawa. S'appuyant sur une analyse des dépenses de l'État québécois en longue période, *Gérald Bernier* écrit : « Bien que les dépenses totales soient passées de 722,9 millions de dollars (courants) à 3 148,3 millions entre 1960 et 1970, la distribution par catégories fonctionnelles demeure presque inchangée durant cette même période. Cet accroissement considérable des dépenses publiques n'a pas servi à redéfinir les priorités ni à modifier les axes d'intervention de l'État. La grande bourgeoisie canadienne-anglaise et celle, plus *internationale*, liée aux multinationales, contrôlent [12] toujours le Québec à distance. La direction gouvernementale et administrative est assumée par la petite bourgeoisie locale qui se garde bien de contrevenir aux intérêts de ses maîtres <sup>5</sup>. »

S'il est vrai que la Révolution tranquille n'a pas provoqué un recul des grands pouvoirs économiques qui pèsent sur notre société depuis longtemps, s'il est probable que le rôle de l'État s'est amplifié sans modifier foncièrement la nature de cette

---

<sup>5</sup> *Gérald BERNIER*, « Le cas québécois et les théories du développement politique et de la dépendance », dans *Edmond ORBAN*, édit. : *la Modernisation politique du Québec*, *Boréal Express*, 1976, p. 53. Bernier renvoie à l'important article de *Daniel LATOUCHE*, « la vraie nature de la Révolution tranquille », *Revue canadienne de sciences politiques*, VII, 3, septembre 1974, 525-536.



dépendance, que faut-il conclure quant à la qualité de cette « révolution », sinon qu'elle fut et demeure avant tout *culturelle, idéologique* ? Entendons-nous bien : ce disant, je ne méconnaissais pas l'incidence de l'économie sur les sphères de la politique ou de l'idéologie. J'affirme, au contraire, que, les impératifs économiques restant les mêmes pour l'essentiel, il n'y avait plus comme mutation possible qu'une révolution culturelle. Après tout, les grandes transformations de structures, dans les domaines de la santé et de l'éducation par exemple, ont surtout concerné les genres de vie ; les mouvements sociaux ont eu des répercussions de la même espèce. S'appuyant là-dessus, on a fait une grande dépense d'idéologies ; loin de se restreindre, comme on l'a proclamé, le champ de l'idéologie, le seul qui fût vraiment libre depuis toujours, s'est extraordinairement élargi.

Par le fait même, la répartition des classes sociales s'est modifiée. Sans doute, la « petite bourgeoisie locale », comme dit Bernier en pensant à la bourgeoisie indigène des affaires, assume toujours son rôle d'antan. Cependant l'extension des services de l'État et des mouvements sociaux a accru le nombre et le statut social des experts, des techniciens, des « animateurs ». La réforme de l'éducation a eu une conséquence semblable. Les médias de masse (radio, télévision, journaux ... ) ont entraîné dans le même sens. Une classe sociale s'est ainsi affirmée, qui, au nom du savoir... ou de la poésie, a été à la fois le produit et la fabricatrice d'une Révolution qui fut avant tout l'édification d'un autre belvédère pour penser cette société-ci.

[13]

## II. - UNE SOCIÉTÉ PENSÉE

Un nouvel espace idéologique s'est donc constitué au long de ces quarante ans. Pour en dessiner la configuration, il n'est pas possible et il n'est pas suffisant de résumer la copieuse documentation réunie dans le présent ouvrage. Il faut essayer de dégager des courants principaux, des schémas organisateurs, des impasses aussi.

1. Pour qualifier un premier grand courant, on pourrait parler d'une volonté de *décolonisation spirituelle*. Il a donné lieu à plusieurs thématiques, parfois antinomiques, soutenues par des mouvements et des individus en conflit les uns avec les autres, mais qui se rassemblent dans de mêmes attitudes foncières. On y discerne d'abord une opposition aux idéologies du passé ; puis s'y manifeste le refus de toute idéologie. Penser sans idéologie, ce fut l'ambition des pères de la Révolution tranquille ; ce demeure, en un autre langage, l'ambition de leurs enfants les plus jeunes. Révolution culturelle, la mutation du Québec contemporain se voulait retour à un concret supposément oblitéré par le règne séculaire des systèmes.

Cela a procédé de cette transformation des genres de vie dont on perçoit le cheminement plus ou moins discret avec les années 60 et, par après, l'éclatante manifestation. La religion d'antan, et non seulement pour les incroyants, a servi de cible principale. La famille a suivi, comme il se devait, selon une dérive symbolique inévitable. Et puis la condition féminine, la sexualité...

Au mitan de la Révolution tranquille, pour s'expliquer ce changement, sans doute aussi pour s'en rassurer, on parlait de *pluralisme*. Mot fort en vogue il y a quinze ans, il a beaucoup vieilli depuis. On le répétait partout pour reconnaître et conjurer la diversification des appartenances. En l'utilisant, on croyait sauvegarder à la fois la liberté des personnes et une certaine communauté plus foncière conçue le plus souvent sous une figure politique. Un mouvement de renverse s'est produit depuis quelques années. La diversité a pris cent visages, s'est donné des milliers de moyens officiels d'expression. À entendre les idéologies dominantes, [14] une société adulte met des groupes en conflit et leur l'agressivité les uns envers les autres est le plus sûr garant de leur identité. Des groupes ? L'expression est abusive. Il s'agit plutôt de similitudes de conditions rassemblées par des associations ; le même individu est susceptible d'appartenir à plusieurs d'entre elles, au risque de n'y trouver son unité que grâce au foyer intérieur de ses propres embarras d'existence. Ces conflits de rôles, ces conflits affectifs nourrissent une obsession pour les déclarations des droits individuels et les multiples commissions qui en assurent inlassablement le rappel... et l'administration bureaucratique.

La volonté de libération des idéologies de jadis a pris une autre voie, d'abord parallèle en apparence à la précédente, mais qui a fini par la rejoindre au point de s'y quasiment identifier. Comment combattre des idéologies traditionnelles, comment abolir à la limite toute idéologie, sinon par l'éducation ? Dès les années 40, cette vieille ambition de l'Occident, cette ancienne pensée affirmée par les mouvements et les hommes d'opposition depuis plus d'un siècle au Québec, a refait surface. Ce n'est pas un hasard si les premières mesures, les plus spectaculaires des années 60, ont concerné la réforme de l'éducation. Rapport Parent, extraordinaire expansion de la formation des adultes et de l'éducation permanente : le mouvement a paru d'abord se confiner au monde des écoles. On est rapidement allé plus avant. L'idéologie de l'apprentissage s'est étendue à tous les aspects de l'existence au point où, pour un nombre de plus en plus grand de Québécois, on ne saurait retrouver sa spontanéité sans maîtres et sans leçons : sans initiation à la méditation transcendante, sans psychothérapie, sans qu'un spécialiste vous invite à répéter un cri primal autrefois trop timide... Par des aboutissements qui ressemblent fort à ceux que nous avons observés pour les droits de l'homme, l'idéologie de l'éducation converge vers une vaste industrie de l'apprentissage, dont le système scolaire, figé en ses excroissances bureaucratiques, n'est qu'un exemple plus patent que les autres.

Une troisième filière de l'idéologie de la libération a pris grande importance au cours des quarante dernières années : celle de la *participation*. Elle n'est pas si récente qu'on l'imagine parfois. [15] Aux lendemains de la dernière guerre, on parlait beaucoup des « groupes intermédiaires » dans les revues et les congrès, de leur contribution nécessaire à la vie politique. Le mouvement coopératif, les syndicats, *Cité libre*, les sessions annuelles de l'Institut canadien des Affaires publiques, des émissions de Radio-Canada, tant d'autres lieux et moyens d'influence poussaient vers une représentation de la démocratie faisant appel, en marge ou à l'encontre des partis, à la présence quotidienne des citoyens dans la politique. Le Parti libéral qui prit le pouvoir en 1960 a largement entériné ces courants d'opinion. Mais il en fut en cette matière comme pour le « pluralisme » : par la suite, l'idéologie s'élargit au delà de la notion classique (et, il faut le dire, jusqu'alors bourgeoise) du citoyen pour remettre en question la vie quotidienne et son expression dans les organisations. Ce qui supposait que les conflits sociaux s'expriment, que soit élaborée une pédagogie en vue de cette expression, que celle-ci devienne organisation à son tour. *L'animation sociale* en est née, la profession d'animateur aussi...

Voilà un trop bref raccourci du destin du thème de la décolonisation idéologique depuis quarante ans. Il laisse percevoir une même logique de transformation qui, d'un *système idéologique* d'autrefois, aboutit à un *système pédagogique* d'aujourd'hui. Le magistère de jadis est disparu ; un autre l'a remplacé, aussi soucieux dans la défense de son statut, de son savoir, de son autorité que son prédécesseur. Les commissions, les offices, l'industrie de l'apprentissage, l'animateur tiennent lieu d'Église et de clergé. Sans doute parce que, dans ses assises, depuis quarante ans, la société québécoise a moins changé qu'on le dit... pour ce qui est, du moins, des conditions de production des idéologies.

2. Le deuxième courant majeur de l'élaboration des idéologies au cours de la période qui nous occupe semble s'être formé autour de la présence de plus en plus cruciale de la science au Québec et des représentations sociales qu'elle a suscitées, alimentées, justifiées.

Les sciences de la nature n'avaient jamais été absentes de notre société ; elles avaient même donné lieu à de vifs débats avant-guerre, [16] où était affirmée la nécessité de leur place dans l'éducation, dans la culture, dans l'économie. Selon des variantes diverses, on reprenait les propos du frère Marie-Victorin : « Un peuple sans élite scientifique - il faut sans doute dire la même chose de l'élite littéraire ou artistique - est, dans le monde présent, condamné, quelles que soient les barrières qu'il élèvera autour de ses frontières. Et le peuple qui possède ces élites vivra, quels que soient l'exiguïté de ses frontières et le nombre et la puissance de ses enne-

mis <sup>6</sup>. » Ces plaidoyers insistants témoignaient de la difficulté d'insérer la science dans la texture des idéologies alors dominantes. Des travaux importants de recherche ont été poursuivis ; les institutions scientifiques demeuraient rarissimes, généralement mal pourvues. L'enseignement scientifique universitaire restait subordonné largement à la formation des praticiens des professions traditionnelles (la médecine, entre autres). Monsieur Cyrias Ouellet parle d'une « phase de fermentation » qui aurait commencé vers 1920 : « la division du travail », si nécessaire à un effort scientifique efficace, y est à peine possible, non plus que l'isolement relatif que procurent les cadres bien constitués... L'affinité naturelle de la vie scientifique pour d'autres activités libératrices fait que nos hommes de science sont entraînés dans des mouvements d'émancipation qui remuent alors, sans beaucoup de succès immédiat, notre petit monde intellectuel <sup>7</sup>. »

La situation des sciences sociales ne fut pas sans analogie avec celle que l'on vient de décrire. Au cours du siècle qui a précédé la deuxième guerre mondiale, l'histoire a connu une grande fortune, liée sans doute aux difficultés d'être de notre peuple. L'économie politique, avec Bouchette, Montpetit et d'autres, n'a pas cessé d'être cultivée. La sociologie n'a pas été absente non plus grâce à Nevers, Gérin, Barbeau, en particulier. Mais, pour ces deux dernières disciplines, une partie notable de l'activité de leurs représentants a été consacrée à des apologies, à des polémiques pour se faire place dans la société québécoise. Quant aux lieux de recherche, ils appellent le même constat que pour les sciences de la nature, au point où on pourrait repérer mot pour mot les propos déjà cités de M. Ouellet.

[17]

Les années 40 entraînent un virage, et dans presque tous les domaines des sciences de la nature et des sciences humaines. Ces dernières, qui nous intéressent ici plus directement, donnent lieu à des fondations dont la multiplication est significative <sup>8</sup>. À leur origine, la plupart de ces institutions ne rompent pas nettement avec la pensée plus traditionnelle. Ainsi la psychologie expérimentale fait bon ménage avec la philosophie scolastique, la sociologie avec la doctrine sociale de l'Église ; la spécificité de la science n'en est pas moins affirmée, comme en font foi les multiples discussions de frontières et de méthodes qui abondent dans l'enseignement et les publications de cette époque. Quant aux travaux, aux enquêtes, l'on y décèle la marque d'un

<sup>6</sup> Allocution présidentielle au congrès de l'A.C.F.A.S. de 1938. Cité par Francine DES-CARRIES-BÉLANGER, Marcel FOURNIER, Louis MAHEU, « Le frère Marie-Victorin et les petites sciences », *Recherches sociographiques*, XX, 1, 1979, 20.

<sup>7</sup> Cyrias OUELLET, *la Vie des sciences au Canada français*, publication du ministère des Affaires culturelles, 1964, p. 26.

<sup>8</sup> Jean-Charles FALARDEAU en a enregistré la chronologie dans son élégante esquisse sur l'Essor des sciences sociales au Canada français, ministère des Affaires culturelles, 1964, p. 42, en note.

esprit nouveau. Rappelons au moins deux oeuvres collectives où se révèle cet esprit et qui, toutes les deux, ont eu une influence considérable sur la jeune génération d'alors et sur les idéologies ambiantes : la série des *Études sur notre milieu* publiée sous la direction d'Esdras Minville à partir de 1942 ; les *Essais sur le Québec contemporain* préparés sous la responsabilité de Jean-Charles Falardeau en 1952. Incontestablement, les années 1940 à 1950 ont donné lieu à un nouveau départ où la place de la science est confirmée dans sa contribution aux idéologies.

Avec les années 60, cette emprise est renforcée de plusieurs manières. La rupture est consommée avec les garanties longtemps fournies par des disciplines rassurantes comme la scolastique ou la doctrine sociale de l'Église. Les effectifs universitaires s'accroissent. Les discussions sur l'orientation nouvelle de l'État, de l'Église, des mouvements sociaux, de la culture font appel aux critères fournis par la science. La réforme de l'éducation, plus tard des services de santé et d'assistance, la constitution d'un appareil d'État considérable exigent un personnel technique et l'idéologie de la compétence. Il en est de même pour les médias (journaux, radio, télévision ...). La science, qui peu de temps auparavant se faisait péniblement entendre dans la culture, dans l'idéologie, s'insinue en leurs fondements.

Comment en eût-il été autrement ? Dans une situation de pluralisme, plus tard d'anomie, la société québécoise ne pouvait que [18] susciter l'ambition de puiser des règles de fonctionnement dans une « objectivité » dont la science secrète les imageries. Imageries parentes de celles que propageaient la réforme scolaire, la propagation des « lumières » par l'animation. Entre le Centre d'éducation populaire, les cours par correspondance sur la coopération, qui furent très tôt des initiatives de la faculté des Sciences sociales de Laval, et les unités d'enseignement sur l'animation fondées bien plus tard dans telle autre université, entre la participation des intellectuels à la grève de l'amiante (1949) et l'engagement des universitaires d'aujourd'hui, certes il ne faut pas méconnaître des accents idéologiques fort différents. Toutefois, le phénomène est le même, du moins pour ce qui intéresse la production des idéologies depuis quarante ans. L'autorité, jadis réclamée avec peine par les scientifiques dans la culture, a paru enfin acquise.

Elle est maintenant menacée. La science est contestée par la résurgence d'idéologies d'une tout autre inspiration : celles de la spontanéité, de l'irrationnel, de la croyance. Les jeunes générations, ici comme ailleurs, sont particulièrement sensibles à cette contestation. Beaucoup de mouvements sociaux s'insurgent aussi contre le paternalisme du règne de la science. Celle-ci, par sa croissance et par sa volonté d'être présente aux mouvements sociaux, à la classe ouvrière, où elle a cherché une raison d'être qu'elle doutait de trouver en elle-même, s'est prêtée à une dissolution dans des idéologies auxquelles elle fournit aliments mais qu'elle maîtrise de moins en moins. L'expert, dont le statut a paru de mieux en mieux assuré à partir de 1960, est aujourd'hui ouvertement ou sourdement contesté. On lui reproche d'avoir contribué

à édifier de vastes machineries sociales qui contredisent, dans presque tous les domaines, la réalité ou la nostalgie de la vie communautaire <sup>9</sup>. On lui reproche d'entretenir une immense technocratie des administrations, du personnel politique, des universités, de l'opinion. On fait enfin grief à l'expert et à la science de provoquer une hyperspécialisation qui dénonce, en fait, leur prétention à proposer des vues d'ensemble sur le destin des personnes et de la collectivité.

[19]

La fonction de la science dans l'élaboration des idéologies s'est rapidement imposée au cours de la Révolution tranquille ; elle s'effrite actuellement avec une célérité non moins grande.

3. S'il est vrai, comme on l'a répété tant de fois depuis les années 40 et avec plus ou moins d'exactitude, que les idéologies triomphantes d'antan reposaient sur le nationalisme, le clergé, les politiciens, ne fallait-il pas, pour s'en libérer, rejoindre le « pays réel » ? Quand elles commencent, les idéologies ambitionnent toujours de retrouver le tuf des collectivités. Le *peuple*, censé être moins sensible aux idéologies, sert alors de caution. Sur ce point, il n'en fut pas autrement ici qu'ailleurs, et aussi bien chez les idéologues de *Cité libre* que chez les marxistes d'aujourd'hui. Je ne manquerai pas de rappeler une déclaration curieuse de M. Pierre Trudeau. Elle nous reporte aux origines de *Cité libre* et aussi à cette grève de l'amiante qui fut l'un des mythes fondateurs des idéologues de la Révolution tranquille. *Mythe*, je dis bien, car il a servi de référence (ou d'alibi, comme on voudra) à ce qui devait se proclamer dans des livres ou des revues plutôt que dans des usines. La grève de l'amiante, écrivait M. Trudeau, a été « un épisode-clé d'émancipation sociale, qui a pu se dérouler sous l'impulsion de forces purement issues du monde industriel, sans déviation confessionnelle ni nationaliste <sup>10</sup> ». Un événement qui a portée historique sans interférence des idéologies, par la seule vertu des forces de production, est-il plus grande merveille ? Quel jeune marxiste d'aujourd'hui refuserait de contresigner pareil constat ou semblable prétention ?

Mais le nationalisme n'est pas non plus étranger à cette préoccupation : ne veut-il pas, lui aussi, retrouver assise dans un peuple ?

Le nationalisme traditionnel n'a pas cessé d'exercer son influence au cours des années 40 à 60 ; il continue, avec Groulx et de plus jeunes disciples, à être actif. De nouveaux accents se dessinent cependant ; on s'en convaincra aisément en lisant

---

<sup>9</sup> À cet égard, on retiendra, à titre d'exemple, les mouvements populaires de contestation dans l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent, suite au demi-échec du plan du B.A.E.Q.

<sup>10</sup> *La Grève de l'amiante*, sous la direction de Pierre ELLIOTT TRUDEAU, Montréal, Éditions Cité libre, 1956, p. 401.

*l'Action nationale* ou *Relations* de cette époque. La thématique des années 30 [20] se maintient, mais de nouveaux éléments se font jour. Les « questions sociales », l'éducation et le syndicalisme en particulier, deviennent plus pressantes. Le cas d'André Laurendeau est exemplaire ; sans jamais renier l'inspiration de Groulx, il s'ouvre à des problèmes qui l'amèneront très vite à s'interroger sur les antinomies du national et du social <sup>11</sup>. Fort significatif est aussi l'avènement d'une nouvelle génération d'historiens (Maurice Séguin, Guy Frégault, Michel Brunet, au premier rang). Héritiers critiques de Groulx, ils vont orienter autrement leurs travaux et, par là, la conscience historique québécoise. Chez eux, le nationalisme d'antan s'exaspère ; il devient un diagnostic implacable sur la brisure sociologique que fut la Conquête anglaise. À leur sentiment, il s'agit moins de continuer une pensée nationale affadie (« patriotarde », disent certains), que de débrider, par une chirurgie impatiente, un empêchement qui remonte à deux siècles en arrière, de mettre au jour un mal de structure. Je serais tenté de comparer ce qu'ils ont fait pour l'histoire à ce que les romanciers et les poètes ont effectué plus tôt, de considérer leurs oeuvres en regard de *Trente Arpents*, de *Menaud*, des poèmes de Saint-Denys Garneau ; ils ont suscité un éclatement de l'idéologie traditionnelle de l'intérieur, non pas en la dissipant, mais en portant à l'extrême ses présupposés. Aussi leurs querelles avec ceux qui faisaient le procès du nationalisme de l'extérieur (la Faculté des sciences sociales de Laval, *Cité libre*) nous paraissent moins tranchées que naguère. D'ailleurs, le Parti libéral de M. Lesage n'a-t-il pas pris le pouvoir contre Duplessis en utilisant un slogan de la plus nette provenance nationaliste ?

*Parti pris* ne répète pas Groulx, pas plus que ne l'ont fait le R.I.N. ou le Mouvement Souveraineté-Association. Le nationalisme des années 60, s'il n'est pas tout à fait étranger à celui d'antan, s'alimente surtout à des désirs nouveaux. La croissance de l'État québécois depuis 1960 y aura contribué sans conteste, mais aussi cette idéologie de la *décolonisation spirituelle* dont je parlais plus avant. En effet, le néo-nationalisme anticipe, pour la plupart de ses tenants, l'émancipation d'entraves qui ne sont pas d'abord constitutionnelles. Il se veut à la fois refus des anciennes idéologies [21] pour usage domestique, redécouverte d'une identité jamais dite encore et décolonisation économique, politique, mentale.

---

<sup>11</sup> En 1947-1948, l'Action nationale a mené une enquête sur l'« humanisme ouvrier » à laquelle ont collaboré Gérard Dion, Claude Ryan, Camille Laurin et bien d'autres. En fait, l'intitulé de cette enquête est trompeur. Il s'agit de la Contradiction du « national » et du « social », comme on le constate à la lecture des articles. Laurendeau en dit la préoccupation dans un éditorial au moment où il reprend la direction de la revue : « Voilà que s'installe chez nous dans plusieurs secteurs une sorte de divorce entre ce que le langage courant appelle le social et le national. Ces mots sont ambigus. Et pourtant ils signifient dans la pratique des forces qui devraient être soeurs mais qui tendent à s'opposer. Notre tâche sera de les accorder ou plus exactement d'en opérer la synthèse. » (« En guise de préface », *l'Action nationale*, XXXII, 1, septembre 1948, 7-8.)

La querelle du *joual*, si aigüe il y a peu, en fut une bonne illustration. D'un stigmate, le « mauvais parler québécois », on a tenté de renverser la valence : pourquoi, disait-on, ne pas nous reconnaître enfin dans cette langue que nous parlons tous les jours ? Personne ne niera que notre littérature en a tiré un ensemencement fécond, comme du temps où Malherbe allait prendre leçon auprès des « crocheteurs du marché au foin ». Par ailleurs, en entérinant cette singularité enfin retrouvée dans son épaisseur, ne risquait-on pas, rétorquaient d'autres, de couper les voies d'accès à un monde francophone plus étendu ? Débat récent mais qui n'est pas sans ressemblance avec des polémiques des temps passés.

Le nationalisme des années 60 a cherché à concilier poétique et politique. Jamais, dans notre histoire, on n'aura poussé aussi loin l'une et l'autre de ces deux voies d'expression de nous-mêmes. Mais, en s'approfondissant, chacune pour leur part, ces deux intentions ne menacent-elles pas de se disjoindre ?

### III. - UNE SOCIÉTÉ PENSÉE PAR QUI ?

Dans la première partie de cette étude, nous nous sommes demandé en quoi notre société, de par ses transformations à partir des années 40, invitait au travail idéologique ; dans une deuxième section, nous avons esquissé les courants principaux de cette production. On ne verra pas dans cette double tentative quelque méthodologie de l'emboîtement où, la place étant faite par la structure sociale, l'idéologie viendrait ensuite la remplir. De part et d'autre se laissent voir des dépendances mais aussi des « débordements » (pour reprendre le mot de Chatelet). Aussi, partis des structures sociales, il faut y revenir à la fin, cette fois pour nous demander quels furent les artisans de ces *dépendances* et de ces *débordements*.

Les idéologies, on le sait, ne sont pas entreprises de tout le monde. Elles relèvent de pouvoirs d'expression qui, à leur tour, [22] sont liés à des pouvoirs moins loquaces. Pour l'instant, dévoiler avec toute la précision désirable ces pouvoirs au sein de la complexité du Québec contemporain serait une ambition impossible à tenir, à moins de céder à un certain dogmatisme qui n'est pas absent de nos idéologies présentes. En attendant des recherches plus attentives, proposons deux parcours.

Le premier n'est pas coutumier, il est cependant capital. Au cours des changements rapides et heurtés qu'a connus notre collectivité depuis quarante ans, les idéologies ne se sont pas enchaînées dans une espèce d'évolution où chaque génération aurait pris le relais de la précédente. Dans les révolutions culturelles de ce genre, les générations se succèdent rapidement, au point où sont déboutés les critères



démographiques conventionnels ; l'opposition des générations est alors affaire moins de physiologie que de culture. À l'encontre, ce raccourcissement de la distance chronologique laisse voir, en deçà des oppositions d'idées, la persistance des mêmes problèmes. Attardons-nous là-dessus ; quitte à en venir ensuite à un deuxième cheminement, conventionnel et obligé celui-là, qui nous reportera aux classes sociales. La transition ne sera d'ailleurs pas difficile à trouver puisque les générations dont je parlerai sont des générations d'idéologues et que le pouvoir des idéologues est en liaison directe avec le jeu des classes.

Dans l'immédiat après-guerre, les mouvements d'Action catholique, *Cité libre* sont des repères commodes. C'est là sans doute que s'est le mieux profilée l'idéologie du « rattrapage ». Nette est la continuité avec les idéologies des années 30, avec des thèmes de la *Relève* et même de *l'Action nationale* d'avant la guerre. Le renouvellement religieux, en particulier, demeure une préoccupation importante. Les influences de la pensée française se font plus abondantes, mais elles parviennent le plus souvent ici selon les mêmes canaux qu'auparavant. La traditionnelle insistance sur les tâches politiques n'est pas étrangère aux motivations des Jeunes-Canada... Pour tous ces thèmes, les accents sont cependant plus marqués. Quand on évoque la religion, on anticipe une fin de l'unanimité d'antan. Lorsque la politique est en cause, on insiste davantage sur la *démocratie*. Pour résoudre les problèmes sociaux, [23] on invite à la compétence technique ; ce n'est pas par hasard que *Relations*, *Cité libre* ont voisiné avec le premier véritable essor des sciences sociales en ce pays... Inspiré à la fois par les idéaux rafraîchis de la vieille idéologie libérale et par les jeunes ambitions technocratiques, le « Manifeste pour une politique fonctionnelle » de M. Trudeau et de ses amis devait faire le point pour une fraction dominante de cette génération et étendre son influence jusqu'aujourd'hui.

Continuant de peindre à grands traits, il me semble que ceux qui eurent vingt ans à l'orée des années 60 ont formé une deuxième génération d'idéologues. À première vue, la rupture est plus nette que pour la génération précédente. La question religieuse s'estompe ou elle provoque une liquidation apparemment sans repentance. Le roman, le théâtre, la poésie usent d'un langage nouveau : celui d'une révolution dans les moeurs dont la génération d'avant-guerre n'osait parler qu'avec pudeur et précautions. On songe à *Parti pris*, point de repère aussi précaire, il est vrai, que *Cité libre* : une fureur du refus, une révolte généralisée, non plus seulement contre l'héritage de Duplessis ou les manquements à la démocratie, mais contre la manière de vivre au Québec. Les emprunts aux idéologies étrangères sont aussi plus visibles : on parle de décolonisation par analogie avec les pays du Tiers-Monde, on invoque le marxisme, on donne à la question nationale une portée infiniment plus radicale qu'auparavant.

Pourtant, la filiation de cette génération avec la précédente est visible, et à beaucoup d'indices. Cette génération de la révolte, ce fut aussi celle de la compéten-

ce, de la technique dont *Cité libre* avait dit grand bien pour démythifier les traditions. Les changements rapides dans l'État, les services publics, les mouvements sociaux, l'éducation ont absorbé une grande partie des révoltes et des révoltés. Ceux-ci pèsent aujourd'hui, à l'orée de la quarantaine, les alternatives de la *libération* et de la *récupération*, utilisant ainsi le langage typique de leur génération pour faire face à une nouvelle conjoncture où peut-être ce langage n'aura bientôt plus cours <sup>12</sup>.

[24]

Comment situer la jeune génération d'aujourd'hui, celle de l'après-révolution tranquille ? Comment dater son entrée dans l'histoire des idéologies ?

Sous bien des aspects, cette génération reprend, elle aussi, des idéologies d'avant. S'y rencontrent aussi bien des enfants de *Cité libre* que des enfants de *Parti pris*, des idéologues de la « compétence » comme des idéologues de la « révolution ». Les influences étrangères, parfois exprimées selon de récentes références, ne cessent pas de jouer. À première vue, on saisit mal en quoi se marquerait une étape originale. Sans doute est-ce là effet d'une trop grande proximité et aussi, cela va sans dire, difficulté des hommes de notre âge à discerner les intentions des plus jeunes.

Ce que ces jeunes contestent a déjà été abondamment contesté : la religion, la politique, les classes sociales, la nation... Les générations antérieures, celles de *Cité libre* et *Parti pris*, avaient à leur portée de quoi se faire les dents. Dans un Québec anomique, du moins pour les idéologues de la bourgeoisie, à quoi donc s'opposer aujourd'hui pour se poser ? Il est toujours loisible de suivre les modes de France ou de Californie, d'en faire inscription de nouveautés dans le paysage d'ici ; comment penser à partir du Québec ?

La poésie, le roman, la chanson, le théâtre, le cinéma des années 60 ont libéré la symbolique collective. Il est un peu fatal que cette symbolique apparaisse pour les plus jeunes comme un acquis, une sorte de bloc fermé de significations où on ne saurait entrer qu'en ajoutant des modulations en mineur. Comment se dire quand, en apparence, tout a été dit après Félix Leclerc ou Gilles Vigneault, Gabrielle Roy ou André Langevin ?

Il est possible que la cassure soit quand même radicale, dans un décrochage envers ce qui, au Québec et en Occident, avait constitué une continuité souterraine en deçà des changements de surface. Malgré des querelles fracassantes, des conflits apparemment sans retour, des générations se sont longtemps succédé en s'opposant dans une même référence à l'histoire, selon un même débat de conscience historique.

---

<sup>12</sup> Le livre de Daniel LATOUCHE, *Une société de l'ambiguïté* (Montréal, Express, 1979), est là-dessus un lucide témoignage.

Bourassa et Groulx s'insurgeaient contre [25] l'impérialisme ou les suites de la Conquête, *Cité libre* contre Duplessis et les autorités traditionnelles, *Parti pris* contre *Cité libre* au nom des destins de la nation ou des classes sociales. On se trouvait toujours dans des débats où l'histoire ne faisait pas question comme objet de lecture, d'écriture, d'engagement. Voici que l'on soupçonne chez beaucoup de jeunes, et qui n'écrivent pas toujours, une visée d'un autre ordre où l'histoire comme lieu de la pensée, de la création, de l'engagement paraît s'évanouir. Est-ce l'effet des médias de masse ? Cette génération est la première, en tout cas, qui a été exposée dès l'enfance à une culture nouvelle. Est-ce la conséquence de la destruction d'un certain système d'enseignement, de la disparition d'une culture scolaire autrefois distribuée sous la forme d'un système du savoir, d'un *programme*, et qui fondait avant tout sa pédagogie selon l'histoire (histoire générale, histoire du Canada, histoire de la littérature, histoire de la philosophie) ?... La jeune génération ne vit-elle pas aussi l'achèvement d'une idéologie plus englobante, fondée sur le destin national, et qui, quelles qu'en fussent les variantes dans *Cité libre* ou *Parti pris*, a dérivé peu à peu vers le débat constitutionnel au point de s'y dissoudre parfois ? Comment nos cadets arriveront-ils à repenser ce qui a été laissé en chemin dans ce cheminement ?...

Cette rapide esquisse sur la suite des générations engage à un examen plus direct de la situation des idéologues dans la société québécoise au cours de la période ici étudiée.

J'observe, pour faire transition, que d'une génération à l'autre s'accroît la distance que croit prendre l'idéologue envers la collectivité. Certes, la critique de cette dernière se poursuit, mais elle se fait de plus en plus globalisante, comme si l'idéologue prenait son objet de plus haut. Cela se vérifie, il me semble, non seulement dans les publications que j'ai retenues pour repères mais dans à peu près tous les mouvements sociaux : certains syndicats, par exemple, ont radicalisé leurs positions au point de proposer des vues d'ensemble sur le destin du Québec qui en font, dans l'univers idéologique s'entend, des sortes de contre-sociétés. Dans les années 40 et bien après, les contestations se frayaient chemin plus au ras du sol. Faut-il en conclure que, au fil des ans, l'idéologue [26] tend à se situer ailleurs qu'ici, dans un lieu où il paraît dominer nos panoramas ? Alors que la Révolution tranquille, comme je l'ai soutenu, fut d'abord une révolution culturelle, que la production idéologique y fut donc plus abondante que jamais dans l'histoire de ce pays, les idéologues auraient dissimulé les conditions sociales de leur production... Si portés qu'ils sont à dénoncer les rapports de classes, ils oublieraient de s'y placer eux-mêmes ? Certes, quelques-uns avouent appartenir à la « petite bourgeoisie », mais l'étiquette est trop abstraite, trop conventionnelle, trop empruntée pour nous apprendre quelque chose de concret sur la condition sociale de l'intelligentsia québécoise d'aujourd'hui.

La question est neuve. Je ne prétendrai pas l'épuiser ici. Elle déborde d'ailleurs la période contemporaine ; il faudrait pouvoir la prolonger dans un examen d'une

histoire plus ancienne. Si on a beaucoup étudié le contenu des idéologies du passé, nous savons peu de chose du statut social de leurs auteurs, de leur enracinement dans la complexité des classes sociales. Quand on se reporte au Québec d'hier et de jadis, on a l'impression que le gros des idéologues trouvait appui dans un nombre relativement limité d'occupations : journalistes, politiciens, fonctionnaires (on passait souvent de l'une à l'autre de ces occupations), prêtres, professeurs... Le journal, le parlement, l'administration, l'Église, l'école...

Au cours des dernières décennies, l'Église est entrée en déclin au moment où de nouveaux appuis s'offraient aux idéologues : Radio-Canada, l'Office national du film, les universités, plus tard les cégeps, le fonctionnarisme, les mouvements sociaux... En même temps, les mœurs ont connu des remaniements spectaculaires. Pour élaborer de nouvelles normes de la vie collective ou personnelle, les experts ont proliféré : clientèle pour les idéologies, emplacement pour des idéologues. En somme, une société était à reconstruire sur d'autres modèles. Des raisons d'être de ces modèles jusqu'aux mécanismes de leur mise en oeuvre, de la technocratie à la critique radicale qui est son contrepoin obligé, que de travailleurs de la pensée, de l'opinion, des valeurs, il aura fallu ! Aussi, après 1960 particulièrement, les effectifs de l'intelligentsia, [27] productrice et consommatrice d'idéologies, ont prodigieusement grossi. Au point où, si on hésite à en faire une sorte de classe sociale originale en pays du Québec, on est néanmoins conduit à s'interroger en ces termes-là.

Dans le chapitre qui suit, Hamelin et Montminy parlent d'une croissance, depuis quelques décennies, de ce qu'ils appellent la « classe moyenne supérieure » (professions libérales, industriels, cadres supérieurs, administrateurs ...). « Classes moyennes supérieures » ? Ne leur chicanons pas l'expression; elle en vaut d'autres. Les auteurs ajoutent que c'est « surtout là que se recrutent les leaders et les partisans du changement ». Risquons-nous à poursuivre sur cette lancée.

On lira la liste dressée par Hamelin et Montminy : sauf pour les industriels, les statuts sociaux en cause reposent plutôt sur des pouvoirs que nous appellerons « politiques » ; et, même pour les « industriels » de cette « classe moyenne supérieure », les liens avec les autres catégories de la même classe et avec l'État, notamment depuis 1960, sont d'une importance capitale. Par ailleurs, alors que la grande bourgeoisie n'a guère besoin pour assurer son pouvoir d'entretenir avec les milieux populaires des relations étroites, il en va autrement pour la « classe moyenne supérieure ». Celle-ci prône la modernisation et le changement; elle est la première à en tirer profit pour ses intérêts et pour son statut. Faute de commander les grands pouvoirs économiques, elle est abondamment représentée dans les enceintes des partis, dans les parlements, dans les médias, dans l'administration publique, dans les collèges et universités, même dans les syndicats. Au peuple, elle tente de faire adopter ses idées et ses mœurs, s'assurant ainsi d'un pouvoir idéologique et politique qui n'est d'ailleurs pas sans incidences économiques.

Il est néanmoins manifeste que, au sein de cette classe, les représentations du « changement » ne sont pas homogènes. Les rapports avec le pouvoir politique et avec le peuple n'y sont pas conçus non plus de la même façon. Ils se traduisent même en dilemmes : utiliser les ressources de la politique ou les contester [28] pour en créer de nouvelles ? en appeler au peuple pour se faire des clientèles (on parlait naguère de patronage) ou se vouer à l'éducation du *peuple* ? Les pratiques, les allégeances, les idéologies de cette classe hésitent et se fixent, selon les personnes, les groupes, les partis, autour de ces interrogations. Impossible de trancher à partir de listes d'occupations ou d'échelles de revenus. Mieux vaut reconnaître, pour cette classe comme pour les autres, un déchirement interne qui constitue sa condition avec autant de force que sa place dans les *rapports de production*.

Parler de « fractions de classes », selon le langage fréquemment utilisé, ne nous avancerait guère en l'occurrence. Une classe ne se divise pas en « morceaux » parce que tous les individus qui y sont liés ne pensent pas la même chose ou s'opposent parfois en de violentes querelles de factions. Ou alors, pourquoi ne pas parler d'autant de classes qu'il y a de « fractions » ? La question doit être posée autrement. À partir d'une même situation de classe dans la société globale, diverses possibilités de pratiques et d'idéologies se présentent ; c'est là que se dessinent les conflits à l'intérieur d'une même classe. Or ces possibilités, dans le cas de la « classe moyenne supérieure », tiennent depuis fort longtemps à la structure sociale du Québec. Elles n'ont guère changé pour l'essentiel depuis 1960, même si la faculté de les exploiter s'est singulièrement accrue.

Ces possibilités, leur unité, leurs divergences, les idéologies les disent. Fondièremment, cette bourgeoisie se veut « éclairée » ; dans cette classe, on ne voit pas là-dessus de divergences un peu cruciales. L'éducation, par exemple, a prêté à des discussions parfois passionnées au cours des dernières années ; des présidents de la C. E. Q. aux premiers ministres, en passant par les porte-parole des Chambres de commerce, des partis, des journaux, des Églises, des animateurs de toute espèce, personne n'a remis en question son importance primordiale. « Éclairée », la bourgeoisie se veut éducatrice du peuple. À partir de ce postulat communément partagé, s'ouvrent des voies différentes.

Quelle éducation, quelle « lumière », et pour quoi faire ?

[29]

Regardant pour ainsi dire par en haut, des membres de cette classe, soit pour accéder à un statut supérieur, soit pour légitimer leur propre place, mettront l'accent sur l'économie, sur la compétence, sur la promotion individuelle. Ils seront plutôt capitalistes et internationalistes (au moins fédéralistes). Leurs intérêts de classe seront ainsi parfaitement exprimés.

Regardant par en bas, vers le peuple, toujours pour assurer leur statut et le légitimer, mais par une autre voie tout aussi efficace que la première, des membres de cette même classe prendront parti pour la culture, l'égalité, la promotion collective. Ils seront plutôt nationalistes et socialistes (encore que, de la social-démocratie au marxisme, le « peuple » permet des représentations diverses de son existence). De cette façon aussi, les intérêts de classe acquièrent confirmation et justification.

Ces deux voies, cohérentes de part et d'autre, cohérentes aussi quant à la situation de la classe qui s'y divise, les partis politiques, les mouvements sociaux, les médias, les intellectuels les épousent et y entretiennent de spectaculaires débats idéologiques. Comment le peuple s'y retrouve-t-il ? Nous ne le savons guère ; des analyses électorales fournissent des indications mais l'étude des cultures populaires est à peine entamée. Cette étude est particulièrement difficile puisque l'intelligentzia qui s'y intéresse est partagée, comme la « classe moyenne supérieure » à laquelle elle appartient, entre le dévoilement de ce qui est vécu et pensé par le « peuple » et le désir de parler à sa place.

L'intelligentzia ne serait-elle donc que la voix redondante de la « classe moyenne supérieure » ? Oui et non. Il en est d'elle comme des autres participants de cette classe : elle prolonge et met en question des intérêts, des options, des conflits qui viennent de plus loin qu'elle-même. Elle révèle et dissimule tout cela dans ses chicanes internes. Le professeur fera le procès du technocrate, quitte à construire grâce à son syndicat d'étanches murailles du corporatisme. Le technocrate se moquera de l'animateur, de l'« évangeliste », plaçant au plus haut sa propre compétence, sa *rationalité*... On cherchera appui sur quelque minorité, puisqu'il [30] n'est pas de statut assuré pour l'intelligentzia sans qu'elle se fasse le porte-parole d'un monde plus vaste qu'elle : le « peuple », les « travailleurs », la « nation », les « Amérindiens », les « femmes »... Les propos de l'intelligentzia visent à la généralité, mais méthodes et théories n'y suffisent point : l'invocation du peuple donne supposément à l'intellectuel la garantie que ce qu'il pense ouvertement, des communautés le ressentent implicitement.

Une révolution culturelle où une intelligentzia a essayé de *mettre en scène* une révolution sociale : tel est le bilan que, pour résumer, je suis tenté d'inscrire. Ce qui laisse ample matière aux idéologies des années prochaines...

Fernand DUMONT.

[33]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

## Introduction

---

# 2. "La mutation de la société québécoise, 1939-1976. Temps, ruptures, continuités"

par Jean Hamelin  
et Jean-Paul Montminy

*[pp. 33-70.]*

[Retour à la table des matières](#)

Les idéologies, parce qu'elles s'enracinent dans le vécu des gens, ne se comprennent bien que situées dans leur contexte socio-culturel, plus précisément dans le système de classes qui les engendre autant qu'elles l'engendrent. Un inventaire des idéologies s'appelle naturellement un inventaire des classes sociales. Et l'inverse est aussi vrai. Il eût donc été souhaitable de mener de front les deux enquêtes, mais encore eût-il fallu en avoir le temps et les moyens.

À défaut d'une étude exhaustive sur les classes sociales, il nous apparaît nécessaire de coiffer cet inventaire des idéologies d'une brève esquisse historique qui, classant les événements et les faits dans un ordre chronologique, dégage des temps, des ruptures et des continuités, bref recrée la vie des producteurs des idéologies. L'entreprise s'impose d'autant plus que nous traitons d'une période durant laquelle l'Histoire, pressant le pas, jonche sa trace d'une moraine d'événements que la mémoire des contemporains ne parvient pas à broyer en un sable fin dont on fait les

consciences historiques. Sans cesse agressés par les événements, les hommes d'aujourd'hui ont besoin plus que jamais de représentations évocatrices de leur passé récent qui sont les indispensables médiations d'un dialogue entre gens d'hier et gens d'aujourd'hui.

Ni les sociologues ni les historiens n'ont encore trouvé de modèle satisfaisant pour rendre compte du passé québécois récent. Les modèles élaborés laissent échapper un résidu : la spécificité de [34] la mutation de la société québécoise. Il n'entre pas dans nos intentions d'en proposer un. Optant pour la compréhension plutôt que pour l'explication, nous évoquons cette mutation sur le mode narratif, sans doute celui qui est le plus propre à interpeller à la fois les chercheurs en sciences humaines et le lecteur intéressé à l'évolution du Québec depuis les années 1940.

## *I. - les origines de la révolution tranquille, 1939-1956*

### **La conjoncture économique**

Les années 1939 à 1956 constituent une période d'expansion économique accélérée qui modifie les structures socio-économiques du Québec. Le mouvement conjoncturel traditionnel est faussé par les mesures anticycliques du gouvernement fédéral qui utilise les techniques keynésiennes, et surtout par des facteurs exogènes qui maintiennent artificiellement une haute conjoncture : la guerre mondiale (1939-1945), la reconstruction de l'Europe (1946-1949), la guerre froide et la guerre de Corée (juin 1949-juillet 1953). À l'échelle canadienne, le produit national brut (P.N.B.) s'accroît de 12,4 pour 100 en dollars constants, au rythme moyen de 5,16 pour 100 par année. Par tête d'habitant, le même P.N.B. progresse de 61 pour 100. Avant 1946, nous ne connaissons pas encore le P. N. B. québécois pour mesurer les progrès du Québec. On sait cependant que le P.N.B. québécois augmente d'environ 45 pour 100 en dollars constants de 1946 à 1956. Des indicateurs liés aux facteurs de production peuvent nous aider à mesurer certains aspects de la croissance entre 1939 et 1956 : la population augmente de 40 pour 100 ; la production manufacturière, de 168 pour 100 en dollars constants.

L'expansion est accélérée, mais elle n'est pas linéaire. La tendance à la hausse marque trois phases. Les années 1939 à 1945 correspondent à une croissance très forte consécutive au deuxième conflit mondial. Elles sont caractérisées par un effort de guerre total mobilisant toutes les ressources de l'économie québécoise [35] qui, depuis 1929, fonctionnait au ralenti dans de nombreux secteurs. Durant la guerre, le progrès est inégal entre secteurs et, parmi les secteurs, entre activités. Ainsi,



dans le secteur manufacturier, des branches augmentent leur production, mais non leur capacité de production : par exemple, le tabac, le caoutchouc, le cuir, le bois ; d'autres activités manufacturières traditionnelles croissent rapidement : de 1939 à 1945, l'alimentation augmente de 44 pour 100 en dollars constants, le textile de 61 pour 100, le vêtement de 63 pour 100, les produits du pétrole de 30 pour 100 ; mais les activités manufacturières les plus touchées sont celles des produits des métaux non ferreux (environ 200 pour 100), des minéraux non métalliques (95 pour 100), du fer (236 pour 100), du matériel de transport (511 pour cent), des appareils électriques (177 pour 100), des produits chimiques et pétrochimiques (200 pour 100). La guerre occasionne l'apparition ou l'expansion d'activités manufacturières à haute technologie et à forte intensité de capital qui viennent renforcer et diversifier la structure économique du Québec. Evelyn Dumas a calculé qu'en 1943 le plus gros employeur était le secteur de l'acier et des produits du fer avec 108 086 ouvriers, suivi du textile avec 76 002 employés, et des industries chimiques avec 46 553.

Les années 1946 à 1949 constituent une phase d'ajustements, de reconversion de l'économie de guerre en économie de paix. Ce serait beaucoup dire que d'affirmer que ce passage a été planifié par les hommes politiques. Conservant en mémoire les pénibles rajustements qui avaient suivi la première guerre mondiale, ils s'en sont tout au moins préoccupés avant même que la guerre se termine, comme en témoigne le *Livre Blanc sur l'emploi et le revenu* publié au printemps 1945 par le gouvernement canadien. Ce livre traduit de nouvelles attitudes face aux responsabilités de l'État en matière socio-économique. Le gouvernement libéral, encore traumatisé par la dépression des années 1930, déclare que le maintien de l'emploi à un niveau élevé est une priorité politique et annonce des mesures concrètes pour faciliter la reconversion de l'économie : crédits à la Banque d'expansion industrielle et aux pays importateurs, création de la Société centrale d'hypothèques et de logement [36] pour relancer la construction domiciliaire. Il faut toutefois noter que la transition sans heurts importants est assurée par un ensemble de facteurs conjoncturels. Au premier chef, les dépenses de consommation intérieure. Durant la guerre, les Québécois, comme tous les Canadiens, ont été rationnés et ont dû pratiquer l'épargne forcée. Ils ont des épargnes qu'ils peuvent maintenant utiliser pour améliorer leur niveau de vie. Leur pouvoir d'achat est renforcé par les mesures du gouvernement fédéral Pour maintenir un flux de dépenses en biens de consommation : assurance-chômage (1940), allocations familiales (1944), indemnités aux anciens combattants, réduction des impôts, etc. La demande des marchés européens alors en pleine reconstruction vient renforcer les stimulations du marché domestique. Il s'ensuit des pressions inflationnistes très fortes que le gouvernement ne réussit pas à juguler : de 1946 à 1951, le taux d'inflation est de l'ordre de 8,7 par an.

En 1949, l'économie québécoise marque des signes d'essoufflement. Se basant sur un ralentissement de la vente des biens de consommation durables et sur la petite taille du marché domestique québécois, les observateurs évoquent la possibilité

d'une dépression. Mais l'évolution de la situation internationale déjoue ces pronostics pessimistes. La signature, le 4 avril 1949, du traité de l'Atlantique Nord, en déclenchant la guerre froide, accentue la course aux armements et le stockage du matériel stratégique. La guerre de Corée renforce la tendance. Ces événements favorisent le Québec qui produit plusieurs matériaux stratégiques que nécessitent les programmes de défense du monde occidental, notamment le minerai de fer, le bois, le papier, les métaux non ferreux. L'exploitation des richesses naturelles exige de gros investissements - ce sont les années où l'on commence l'exploitation du fer dans le Nouveau-Québec. Le bois et les mines sont des pôles de croissance dont les effets multiplicateurs ont des retombées sur l'ensemble de l'économie, notamment sur la construction domiciliaire, la construction d'usines et l'achat d'équipement.

La rapidité avec laquelle le Québec profite des ouvertures du marché extérieur de 1940 à 1956 tient à plusieurs facteurs. L'absence [37] de concurrence joue pour beaucoup, mais bien davantage l'immigration massive de capitaux et de procédés techniques américains, d'ouvriers spécialisés et de cadres de toutes nationalités.

### **Un mythe : la prospérité générale**

C'est bien à tort qu'on a généralisé la prospérité des années d'après-guerre. Chaque catégorie de la population y participe, mais inégalement. Les agriculteurs qui depuis la guerre avaient profité de l'augmentation générale des prix sont aux prises, depuis les années 1950, avec une « crise des ciseaux » : les coûts de revient augmentent plus vite que les prix de vente des produits agricoles. Chez les travailleurs, la situation est variable. Les ouvriers rémunérés au salaire minimum font les frais de la hausse des profits des entreprises et des gains salariaux obtenus par les syndiqués : non seulement leur salaire se situe en deçà du minimum vital, mais leurs gains salariaux ne compensent point l'inflation. Les enseignants, les petits fonctionnaires, les travailleurs des services hospitaliers supportent les traditionnels excédents budgétaires du gouvernement du Québec. Chez les syndiqués, une hiérarchie existe selon les industries et les régions. Les entreprises « des secteurs mous » (textile, cuir, tabac, alimentaire) versent des salaires de famine. Dans le cas du textile, les travailleurs des filés et tissus de coton bénéficient, de 1936 à 1953, d'une augmentation salariale de 422,3 pour 100, mais un salaire hebdomadaire moyen de 40\$ en 1953 ne peut combler les besoins essentiels d'une famille de cinq personnes, qu'on évalue alors à 52\$. Par contre, les travailleurs de la construction et de la grande industrie entrent dans l'univers des aspirations dès la guerre, si l'on retient l'hypothèse du plein emploi.

Sous la pression de l'opinion publique, les gouvernements s'efforcent timidement de corriger ces inégalités. S'inspirant de la Déclaration des droits de l'homme à

l'Onu, qui proclame « le droit qu'a toute personne d'avoir la sécurité sociale », et des pratiques anglo-saxonnes (rapport Beveridge), le gouvernement canadien met en place de nouveaux programmes de sécurité sociale : [38] assurance-chômage (1941) et allocations familiales (1944). Pour sa part, le gouvernement du Québec accroît ses interventions directes à diverses catégories de citoyens : mères nécessiteuses, infirmes, accidentés du travail, indigents, invalides, etc. Les prestations sociales comblent les besoins les plus criants, mais ne règlent pas tous les problèmes. C'est la nécessité de boucler le budget familial qui amène de nombreuses femmes sur le marché du travail. Depuis la guerre, la proportion des femmes dans la main-d'oeuvre active québécoise n'a cessé de croître : de 19,8 en 1931, le taux de main-d'oeuvre féminine passe à 21,9 en 1941, 23,2 en 1951 et 27,1 en 1961.

### L'urbanisation

La croissance et les orientations nouvelles de l'économie québécoise contribuent à relancer le mouvement d'urbanisation. Quoiqu'en disent les discours officiels, le Québécois moyen n'est plus et ne peut plus être un agriculteur ni un rural. Le tableau II le montre à l'évidence.

Les secteurs secondaire et tertiaire ne cessent de faire des gains au détriment des effectifs de la main-d'oeuvre agricole. Évalués à 225 083 en 1941, ceux-ci baissent à 195 410 en 1951 et à 166 000 en 1956. Les agriculteurs se fixent à la ville où ils deviennent manoeuvres, charpentiers, ouvriers d'usine et petits commerçants.

Le mouvement d'urbanisation que la dépression des années 1930 avait stoppé - le pourcentage des citadins avait plafonné à 62 pour 100 entre 1931 et 1941 - reprend subitement durant la guerre, puis s'accélère dans les années 1950. Montréal et Québec, qui jusque dans les années 1930 n'avaient été que des fédérations de gros villages où se perpétuaient encore des traditions rurales, deviennent de plus en plus des creusets où se forment de nouvelles valeurs et de nouvelles solidarités.

Us villes ne font pas que changer : elles commencent à sécréter à la grandeur de l'écoumène québécois un tissu urbain. L'amélioration des moyens de transport, l'électrification des campagnes, la [39] révolution dans les communications (radio, télévision, presse de fin de semaine, magazines, téléphone, etc.) ne font pas qu'intensifier les échanges entre villes et campagnes : ces nouveautés confèrent plutôt à la ville une position et une voix dominantes. Les échanges se font à sens unique. La ville devient une force culturelle de plus en plus envahissante et irrésistible.

### Émergence d'un partenaire social

La mutation du genre de vie et les inégalités des revenus exercent de fortes pressions sur l'Église qui, par son idéologie et ses responsabilités dans le bien-être social et l'éducation, s'apparente encore à une institution d'ancien régime. Depuis le début du XXe siècle, celle-ci avait mis en place un impressionnant réseau d'institutions (Association catholique de la jeunesse canadienne, 1903; l'Action sociale catholique, 1907; les syndicats catholiques, 1908; École sociale populaire, 1911; Semaines sociales, 1920; les mouvements d'Action catholique spécialisée, 1931) dont le rôle était de maintenir un ordre social chrétien. L'accélération de l'urbanisation la prend de court : elle ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour continuer d'assumer toutes ses responsabilités traditionnelles en matière d'éducation et d'enseignement. Aussi, le gouvernement met en place un réseau d'écoles de métiers, assume de plus en plus les frais d'immobilisation dans le système hospitalier, multiplie les interventions directes auprès des défavorisés. L'écart entre l'idéologie officielle de l'Église qui définit le Québec comme une société catholique, française et rurale et ses pratiques pastorales en milieux urbains suscite des tensions entre le haut clergé et le bas clergé, entre les clercs et les laïques, les séculiers et les religieux. Dans cette société en voie d'urbanisation, l'Église perd son rôle de leadership : son idéologie de conservation ne peut plus guider une société en voie de mutation. En 1950, la lettre collective de l'épiscopat qui reconnaît la ville comme un milieu sanctificateur arrive bien tard, et elle ne correspond pas à un changement profond des attitudes chez la plupart des membres du clergé, si ce n'est chez certains militants de l'Action catholique et les membres de la Commission d'études sacerdotales.

[40]

Si, dans les domaines du politique et du social, l'influence de l'Église diminue, le syndicalisme, reconnu durant la guerre comme un partenaire social majeur, marque des points. Trois centrales regroupent les ouvriers : la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.), la Fédération provinciale du travail du Québec (F.P.T.Q.) rattachée au Congrès des métiers et du travail du Canada (C.M.T.C.), et le Congrès canadien du travail (C.C.T.) qui regroupe, en décembre 1952, ses affiliés québécois dans la Fédération des unions industrielles du Québec (F.U.I.Q.). Face à l'implantation des multinationales (en 1956, 54 corporations contrôlent 44 pour 100 de l'économie canadienne) et fort de la croissance de ses membres, le syndicalisme se restructure et révisé son idéologie. Mais il conserve ses distances (sauf le C.C.T. qui appuie la *Co-operative Commonwealth Federation* en 1943), face aux partis politiques, et il endosse, à partir de 1948, la lutte que les gouvernements mènent au communisme. Ainsi, la F.P.T.Q. expulse en 1952 ses éléments communistes (Kent ROWLEY, Madeleine Parent, etc.), comme l'avait fait, en décembre 1950, la F.U.I.Q.

Le cas de la C.T.C.C. est révélateur de l'évolution du mouvement syndical. En 1942, cette centrale engage son premier organisateur syndical, Jean Marchand. Au

congrès de Granby en 1943, elle remet en cause la confessionnalité : elle enlève à l'aumônier son droit de veto sur les grèves et elle accepte dans ses rangs des travailleurs non catholiques qui n'auront pas encore, cependant, le droit de vote. Elle rajeunit ses cadres en septembre 1946. La nouvelle équipe Picard-Marchand, tout en continuant de s'inspirer de l'idée de complémentarité des classes et des principes moraux de *Quadragesimo Anno*, se fixe des objectifs socio-économiques : la planification de la production et une répartition plus équitable des biens et des services. La C.T.C.C. compte atteindre ses objectifs par la copropriété, la cogestion et la participation aux bénéficiaires. En 1948, elle met sur pied un programme pour améliorer l'efficacité de ses services et elle établit un fonds de grève; en 1949, elle donne à ses dirigeants le droit de percevoir une taxe spéciale en cas de crise et elle crée un comité d'action [41] civique. Le dynamisme accru de la C.T.C.C. se reflète dans l'accroissement de ses membres : elle en recrute 25 000 de 1945 à 1949. Il s'exprime aussi dans le nombre et l'ampleur des conflits qu'elle soutient (la grève de l'amiante en 1949 implique 5 000 travailleurs et dure quatre mois et demi), et dans la percée qu'elle fait dans les grosses entreprises montréalaises au cours des années 1950.

En 1954, l'abandon de la confessionnalité, à tout le moins au niveau des pratiques syndicales, témoigne du chemin parcouru. Cependant, l'idéologie de la C.T.C.C. n'est pas représentative de tout le mouvement syndical. La F.P.T.Q., alors dirigée par Roger Provost et Claude Jodoin, s'inspire davantage du syndicalisme d'affaires nord-américain. Elle favorise la bonne entente avec le capital et avec l'État. Elle entretient de bonnes relations avec le gouvernement antisyndical que dirige Maurice Duplessis. Pour sa part, la F.U.I.Q. prône un nationalisme pancanadien et la social-démocratie. C'est la fraction du mouvement syndical la plus avant-gardiste. Le « Manifeste au peuple du Québec », soumis au congrès de 1955, à Joliette, fait une large place aux droits de l'homme et aux libertés civiles, à l'étatisation des ressources naturelles et des services publics. En 1955-1956, des leaders de la F.U.I.Q. fondent la Ligue d'action socialiste.

Bien que déchiré par des rivalités intersyndicales au sein desquelles les facteurs religieux et ethniques sont importants, le mouvement syndical a assez de cohésion et de vitalité pour faire la lutte au gouvernement Duplessis dont le conservatisme social plaît aux élites traditionnelles et aux ruraux. Trois événements dominent cette lutte : (1°) la mise sur pied d'une Conférence intersyndicale pour s'opposer au code du travail (hiver 1948) qui limite le droit de grève et la liberté syndicale; (2°) les campagnes contre les bills 19 et 20 (22 août 1953 au 13 février 1954) qui limitent le droit d'organisation syndicale; (3°) l'opposition au bill Guindon (janvier 1954) qui enlève l'accréditation syndicale aux syndicats du secteur public et parapublic qui feront une grève. L'attitude anti-syndicale du gouvernement Duplessis a pour conséquence d'inciter les leaders syndicaux à s'appuyer sur le gouvernement canadien [42] qui, en période de guerre, avait eu la sagesse de reconnaître le principe de la liberté syndicale et de favoriser le régime des conventions collectives. Sur le plan

des idéologies, elle eut aussi pour résultat d'amener ces mêmes leaders à délaisser les thèmes nationalistes, à adhérer aux principes de la démocratie libérale et à l'idéologie de rattrapage.

### Les enjeux politiques

Au niveau politique, lieu par excellence de l'affrontement, du compromis et de la concertation, le gouvernement du Québec rencontre deux problèmes majeurs : la centralisation du gouvernement canadien et les problèmes sociaux nés de l'industrialisation et de l'urbanisation.

De 1939 à 1944, le gouvernement libéral d'Adélard Godbout est dominé par le gouvernement canadien qui, comme le stipule la Constitution, peut en temps de guerre s'arroger tous les pouvoirs pour maintenir la paix et le bon ordre. À la grandeur du pays, les gouvernements provinciaux sont investis par le pouvoir central. Il est bien difficile, encore aujourd'hui, de départager les mesures que l'effort de guerre rendait inévitables de celles qui ont été passées pour satisfaire le vieil instinct centralisateur du pouvoir central qui trouvait alors, dans le *Rapport Rowell-Sirois* (1940), matière à assouvir son appétit. En 1942, le gouvernement Godbout accepte les célèbres accords fiscaux au terme desquels le gouvernement provincial renonce provisoirement, en échange d'une subvention annuelle, à prélever un impôt sur le revenu des particuliers et des corporations. On estime que, du 1er septembre 1941 au 1er septembre 1947, Ottawa préleva deux milliards de dollars dans le Québec et n'en remit que 100 millions au gouvernement québécois.

La molesse apparente du cabinet Godbout dans les relations fédérales-provinciales contraste avec son dynamisme dans les affaires sociales. Premier cabinet provincial à s'appuyer sur les villes, héritier de la tradition rouge, composé de quelques fortes personnalités, dont le « diable de Saint-Hyacinthe », T.-D. Bouchard, [43] le cabinet Godbout entreprend une oeuvre de modernisation qui, à distance, a le caractère d'une révolution tranquille. Il n'est pour s'en convaincre que d'énumérer ses principales réalisations : suffrage féminin (1940), Conseil supérieur du travail (1940), Conseil d'orientation économique (1943), fréquentation scolaire obligatoire (1943), Commission d'assurance-maladie (1943), Commission des relations-ouvrières (1944), Hydro-Québec (1944).

Le cabinet Godbout a l'appui des syndicats, des citoyens, mais il a contre lui une bonne partie du clergé, de même que le mouvement nationaliste qui mobilise ses forces dans un parti politique, le Bloc populaire. Ce dernier reprend à son compte le Programme de restauration sociale de l'Action libérale nationale des années 1930. Le Bloc populaire dispose avec *le Devoir*, *l'Action nationale*, *l'Actualité économique*,

d'une impressionnante force de frappe auprès des élites. Il lui manque, cependant, l'appui des grands quotidiens.

Aux élections de 1944, les nationalistes contribuent à la défaite du gouvernement Godbout : entre le Parti libéral et le Bloc populaire, se faufile l'Union nationale de Maurice Duplessis qui, avec moins de suffrages, obtient le plus grand nombre de sièges. Le monde rural, avantagé par une carte électorale tracée au milieu du XIXe siècle et qui lui accorde, compte tenu de sa population, un nombre excessif de sièges, constitue les assises de l'Union nationale. Une carte électorale vieillotte maintenue par des politiciens en mal de pouvoir, constituera longtemps un frein à l'expression des aspirations des citoyens et sera l'instrument par excellence qu'utiliseront les élites traditionnelles pour se maintenir au pouvoir. À l'inverse du gouvernement précédent, Maurice Duplessis met en place un régime politique autoritaire, conservateur, anti-syndical et nationaliste. Deux choses le préoccupent : la croissance économique et le respect des pouvoirs dévolus par la Constitution à chaque niveau de gouvernement. En cela, il est l'héritier d'une longue tradition politique québécoise qui, habitée par la crainte de l'assimilation des Canadiens français, a mis l'accent sur la croissance économique et la survivance nationale plutôt que sur le développement économique et le changement social.

[44]

Bien qu'elle coûte cher aux Québécois - le refus de signer les accords fédéraux entre 1947 et 1953 leur coûta environ 378 millions de dollars - la politique autonomiste de Maurice Duplessis sauvegarde l'avenir. Ainsi, la décision qu'il prend en 1954 de créer un impôt sur le revenu des particuliers équivalant à environ 10 pour 100 de l'impôt fédéral prépare l'émergence d'un État québécois. Dans l'immédiat, cependant, le refus des subsides du gouvernement canadien et la hantise des déficits budgétaires se traduisent par l'absence de programmes de développement économique et de sécurité sociale.

À l'heure du conservatisme social <sup>13</sup>, les forces de changement sourdent non du politique, mais du social, La contestation du leadership des élites traditionnelles est le fait de nouveaux groupes sociaux : les intellectuels des facultés de sciences sociales, les administrateurs fraîchement sortis des écoles commerciales et des universités désireux de se tailler une place dans la fonction publique et l'entreprise privée, les enseignants laïcs qui contestent l'emprise des clercs sur le système scolaire, les chefs de *l'Action catholique* que la stratégie du « voir, juger, agir » enracine dans les milieux populaires, les leaders ouvriers sensibilisés aux aspirations des masses

---

<sup>13</sup> On a cependant exagéré le conservatisme social de Duplessis. Selon Daniel La Touche, de 1945 à 1960, les affectations budgétaires révèlent une tendance croissante du gouvernement à investir dans l'éducation et le bien-être social, si bien que les technocrates de la Révolution tranquille n'auraient fait que continuer sur cette lancée.

urbaines. Ces forces de changement disposent d'une revue, *Cité libre*, dont le premier numéro paraît en janvier 1950; d'un journal, le *Devoir*, qui avec l'arrivée de Gérard Filion s'ouvre davantage aux problèmes socio-économiques; d'une tribune publique, l'Institut canadien des affaires publiques, qui utilise à fond un nouveau médium, la télévision; d'un parti, la Fédération libérale du Québec que Georges-Émile Lapalme présente comme la synthèse des forces de renouveau. Cette contestation avait été annoncée en 1948 par le *Refus global*, une vive dénonciation par les artistes et les poètes de l'idéologie de conservation.

## II. - La révolution tranquille, 1957-1966

En réponse au Rapport Rowell-Sirois qui avait fait l'apologie du fédéralisme centralisateur, Maurice Duplessis avait créé, le 12 février 1953, [45] la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, dont le mandat implicite était de proclamer bien haut la légitimité des prétentions du gouvernement de la province de Québec à une large autonomie, tant financière que politique, au sein de la Confédération canadienne. La commission tint 97 séances publiques et reçut 253 mémoires. Par la force des choses, le besoin de donner un éclairage socio-économique aux problèmes constitutionnels l'amena à disséquer l'ensemble de la société québécoise. De fait, la Commission devint une tribune où la population, par ses corps intermédiaires, exprima ses doléances, et les experts en sciences sociales, leurs vues sur la société moderne. Les commissaires remirent leur rapport en 1956<sup>14</sup>. Leurs recommandations s'inspiraient d'une constatation évidente : « Aujourd'hui, tout le monde admet qu'il n'est plus possible d'éviter le recours à l'État, parce que les organismes privés ne peuvent suffire à la tâche. La mentalité traditionnelle de méfiance tend à disparaître. » Effrayé par l'ampleur des réformes à opérer, Maurice Duplessis enfouit le rapport dans les voûtes de la Législature. Mais il est trop tard.

Le phénomène appelé Révolution tranquille n'est donc pas une génération spontanée. Préparé par une nouvelle représentation de la société, rendu nécessaire par les transformations socio-économiques, il s'étale sur une conjoncture décennale caractérisée par deux phases : l'une de ralentissement de l'activité économique (1956-1961), et l'autre d'expansion (1962-1966). À ces deux phases correspondent trois moments politiques : la contestation d'un régime politique, le changement de régime et la modernisation des structures politiques.

---

<sup>14</sup> Sur le plan constitutionnel, la commission soutint la contrepartie du *Rapport Rowell-Sirois*. Elle proclama l'autonomie fiscale des provinces et leur souveraineté dans leurs champs de juridiction et alla jusqu'à reconnaître le gouvernement du Québec comme le gouvernement national des Canadiens français.



## Phase I : 1956-1961

### Des temps difficiles

À l'automne de 1956, la prospérité d'après-guerre marque un temps d'arrêt. Le Québec est aux prises avec une situation nouvelle qui s'est progressivement formée dans les années 1950. Sur [46] les marchés extérieurs, la concurrence est désormais plus vive : les économies européennes fonctionnent à plein et des pays du Tiers-Monde accélèrent l'exploitation de leurs richesses naturelles. Il y a surabondance. Dans le Québec même, les grands travaux d'aménagement des richesses naturelles tirent à leur fin, libérant un fort contingent de main-d'oeuvre non qualifiée. De plus, les investissements des années 1949-1951 se traduisent par un suréquipement : la capacité de produire excède de beaucoup les besoins du marché domestique en biens de consommation durables. La politique budgétaire timorée du gouvernement québécois renforce les pressions déflationnistes : de 1939 à 1952, ses dépenses, y compris celles des municipalités, sont passées de 13,9 pour 100 du P.N.B. à 8,9 pour 100. À trop compter sur ses ressources naturelles, le Québec avait négligé d'améliorer par la recherche scientifique et les transferts technologiques les procédés de fabrication de l'industrie manufacturière, de recycler sa main-d'oeuvre pour la rendre plus polyvalente, d'explorer les besoins de son propre marché pour susciter et orienter les investissements, de compenser par de nouvelles activités les pertes d'emploi engendrées par l'automatisation. Le Québec découvre alors que sa capacité concurrentielle s'est détériorée même sur son propre marché.

De 1957 à 1961, les marchés sont donc difficiles. L'activité économique est au ralenti, affectant l'emploi et le revenu dans le secteur primaire et les industries connexes. Les indicateurs traduisent les difficultés de ces années. La croissance économique annuelle n'est que de 3,9 pour 100. Les investissements progressent au rythme de 2 pour 100 par année, comparativement à 14 pour 100 durant les années précédentes. Le chômage qui oscillait autour de 6 pour 100 vers 1956 atteint 9,2 pour 100 en 1961. Dans certaines régions, il prend l'ampleur d'un fléau : de 1955 à 1964, les taux moyens annuels de chômage sont de 15,7 en Gaspésie, de 13,7 au Saguenay—Lac-Saint-Jean, de 12,7 sur la Côte-Nord. Les années 1957/1958 et 1960/1961 furent les plus dures, ramenant à la mémoire les pénibles années de la décennie 1930. L'impact de cette mauvaise conjoncture fut amorti par un vigoureux programme gouvernemental de construction domiciliaire et [47] par les effets stabilisateurs des prestations sociales et des réductions d'impôts. Peut-être faut-il y voir l'origine de l'éphémère reprise de 1958.

Néanmoins, des tendances apparues vers 1950 s'accroissent. La « crise des ci-seaux » en agriculture, qui ne peut être enravée que par un accroissement de la superficie des fermes, la modernisation de leur équipement et une spécialisation accrue, refoule les ruraux vers les villes. Le tertiaire continue ses gains impressionnants au détriment du primaire. À la périphérie des villes, les centres commerciaux polarisent le commerce régional entraînant la fermeture dans les paroisses rurales des magasins généraux et des boutiques d'artisans. L'emprise américaine sur l'économie québécoise se resserre chaque année. Claude Saint-Onge estime à 4 320 milliards de dollars les investissements américains au Québec en 1961, comparative-ment à 2 395 milliards en 1953. Les Américains contrôlaient 100 pour 100 du pétrole et de la houille, 85 pour 100 des métaux non ferreux, 80 pour 100 du matériel de transport, 77 pour 100 des produits chimiques, 59 pour 100 du fer et de l'acier. Les Québécois francophones ne produisent que 15 pour 100 de la valeur ajoutée dans le secteur secondaire et n'ont de l'influence que dans l'industrie du bois qu'ils contrôlent à 84 pour 100, du cuir (49 pour 100) et du meuble (39 pour 100). En bref, ces derniers posséderaient, toujours selon Saint-Onge, entre 10 et 15 pour 100 des moyens de production. Ces chiffres aident à comprendre la place qu'occupent les Québécois francophones dans la société québécoise : le bas de l'échelle. En 1961, précise le rapport Laurendeau-Dunton, le Québécois francophone a un revenu moyen inférieur d'environ 35 pour 100 à celui du Québécois anglophone. Les anglophones (7 pour 100 de la main-d'oeuvre) occupent 80 pour 100 des postes les mieux rémunérés dans l'entreprise manufacturière. Le travailleur québécois produit deux fois plus dans une entreprise étrangère que dans une entreprise francophone. Bien d'autres observations de ce rapport incitent à percevoir le Québec comme une économie dépendante. Les signes les plus révélateurs sont les importations de capitaux et de produits ouvrés, de même que les exportations de matières brutes.

[48]

### La lutte pour le pouvoir

Durant les difficiles années 1956 à 1961, les inégalités de revenus s'accroissent. Les petits agriculteurs, les chômeurs, les travailleurs non syndiqués ou qui n'ont point le droit de grève subissent une augmentation régulière des prix qui rogne leur pouvoir d'achat. Par contre, les syndiqués, brandissant les statistiques compilées par des économistes, réussissent bien souvent à accroître leur niveau de vie. À partir de 1955/1956, un grand nombre de travailleurs accèdent à l'univers des aspirations.

Deux événements viennent renforcer le mouvement syndical. C'est d'abord la fusion de la F.U.I.Q. et de la F.P.T.Q. dans la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.), le 15 février 1957. Cette fusion découle de la fusion aux États-Unis, en

décembre 1955, de la F.A.T. et de la C.O.I., puis en avril 1956 des deux grandes centrales canadiennes correspondantes : le C.M.T.C. et le C.C.T. qui se regroupent dans le Congrès du travail du Canada (C.T.C.). La F.T.Q. est plus à droite que la défunte F.U.I.Q. mais plus à gauche que la F.P.T.Q. Dès 1957, elle milite en faveur de la démocratisation de l'enseignement, de la gratuité scolaire, d'une rente plus élevée sur les richesses naturelles et de l'amélioration des lois ouvrières. À la même époque, la Corporation des enseignants du Québec (C.E.Q.), pour qui l'entrée massive d'enseignants laïcs constitue une nouvelle jeunesse, sort de sa torpeur.

La configuration des classes sociales demeure inchangée. En prenant les occupations comme indice, on peut sommairement établir deux échelles sociales correspondant aux groupes culturels du Québec. Le système francophone, cependant, est tronqué du fait qu'il ne possède pas une grande bourgeoisie dont l'emprise sur l'État fédéral, et partant sur la monnaie et les banques, serait forte. Selon John Porter, à peine 51 francophones appartiennent à cette classe. Le système francophone se limite à une classe moyenne supérieure (professions libérales, industriels, cadres supérieurs, administrateurs), une classe moyenne inférieure (semi-professionnels, commerçants, petits entrepreneurs, gros propriétaires [49] terriens), une classe ouvrière et une classe paysanne. Les classes moyennes croissent en nombre, mais la classe moyenne supérieure croît à un rythme plus rapide, grâce au développement des bureaucraties. C'est dans les classes moyennes urbaines, surtout la supérieure, que se recrutent les leaders et les partisans du changement. Ceux-ci misent sur un État québécois fort pour résoudre les problèmes engendrés par une croissance anarchique de l'économie et de l'urbanisation, et du même coup concrétisent leurs aspirations à des postes de commande.

De nouvelles élites s'opposent aux élites traditionnelles, à ces notables qu'une organisation sociale archaïque, le favoritisme politique et les privilèges maintiennent dans leur statut. C'est en ralliant à leur cause les éléments les plus à l'aise des autres classes (ouvriers spécialisés et cultivateurs spécialisés) que les élites nouvelles espèrent triompher de leurs adversaires.

Les forces de mouvement ont en commun l'idéologie de la rationalité. Elles puisent leurs valeurs non pas dans la tradition mais dans la raison, leurs normes d'action dans des opinions librement exprimées, et la fin de leur action dans la croyance au progrès. Le 8 septembre 1956, elles se regroupent dans un mouvement politique, le « Rassemblement », dont le comité exécutif comprend deux universitaires, trois syndicalistes, un membre de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), trois journalistes, un avocat, deux agronomes. L'antiduplessisme cimenter cette coalition disparate, dont le fer de lance électoral sera le Parti libéral du Québec (P.L.Q.)

Entre les deux camps s'engage une lutte idéologique de tous les instants. Maurice Duplessis, leader de l'Union nationale, contrôle la Chambre d'Assemblée, mais le Rassemblement a sur lui l'avantage de mieux utiliser les médias de masse : les jour-

naux, la radio, la presse, les maisons d'édition, et de rejoindre, par-delà les élites, les masses populaires. Jamais dans le Québec n'aura-t-on tant parlé que durant les fiévreuses années 1958-1960. Pourtant le fossé entre les deux camps est moins large qu'on veut bien le dire. À leur insu, plus d'un lien les réunit. De part et d'autre, on croit [50] aux vertus du christianisme, du fédéralisme et du capitalisme. La scission vient du fait que l'idéologie de conservation met ces valeurs au service de l'ordre, et l'idéologie de rattrapage, au service d'une plus grande liberté et égalité. Il demeure donc beaucoup de conservatisme chez les soi-disant progressistes, sans doute parce qu'il s'agit moins de luttes de classes que de luttes entre groupes à statut, ou entre éléments d'une même classe. « *Cité Libre*, écrira en 1963 Pierre Vadeboncoeur, a liquidé les rênes du passé, critiqué l'irréalisme, dénoncé l'anarchie d'une société qui, malgré ses principes, n'avait à peu près plus d'idées, ni de politique, ni de morale, mais ce qu'elle n'a jamais su faire, c'est de lancer des hypothèses nouvelles. »

Il s'ensuit une étrange confusion au niveau des clientèles électorales. Maurice Pinard a montré que l'Union nationale de Maurice Duplessis, née en 1935/1936 comme un mouvement de protestation contre la domination politique de l'establishment libéral (1897-1936) et conduite par un tribun habile à manier dans un langage de tous les jours des thèmes populistes, continue de projeter l'image d'un parti de protestation auquel adhèrent les « gagne-petit ». Encore en 1962, 51 pour 100 des agriculteurs, 49 pour 100 des ouvriers non spécialisés, 47 pour 100 des ouvriers semi-spécialisés, 55 pour 100 des petits commerçants adhèrent à l'Union nationale. « Clairement, écrit Maurice Pinard, l'Union nationale est devenue l'instrument à travers lequel les ouvriers essayent de canaliser leurs intérêts de classe, malgré l'idéologie conservatrice du parti. » À l'inverse, les idéologies de rattrapage rallient les classes moyennes : toujours en 1962, 64 pour 100 des ouvriers spécialisés salariés, 61 pour 100 des ouvriers à leur compte, 69 pour 100 des vendeurs salariés, 70 pour 100 des « professionnels » et propriétaires à leur compte, appuient le Parti libéral du Québec <sup>15</sup>.

Cette confusion dans le peuple entre l'image et l'idéologie explique le vote de classe en apparence négatif (les ouvriers appuient l'ordre). Conjuguée aux fantaisies de la carte électorale et au plus grand nombre de votants parmi les couches populaires, elle rend compte aussi de la faible majorité avec laquelle le Parti libéral [51] remporte les élections du 22 juin 1960 : les libéraux ne prennent que 51 des 94 sièges ; 61 des candidats élus ont des majorités inférieures à 10 pour 100 des votes, et 34, à 5 pour 100. Pour que les libéraux, un parti de classes moyennes recrutant ses assises dans les villes, prennent le pouvoir, il a fallu que l'Union nationale joue de malchance : Maurice Duplessis était mort le 1er septembre 1959 et son dauphin, Paul

---

<sup>15</sup> Maurice PINARD, « Classes sociales et comportement électoral », dans Vincent LEMIEUX, édit., *Quatre élections provinciales au Québec*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1969, p. 149.

Sauvé, le 2 janvier 1960. Même divisée par une crise de leadership, ébranlée par divers scandales, l'Union nationale n'a perdu le pouvoir que de justesse, signe évident de son enracinement dans la population.

### Le Québec à l'heure du XXe siècle

Dirigée par Jean Lesage, un avocat de quarante-huit ans, ancien ministre à Ottawa élu chef du Parti libéral du Québec en 1958, dont la prestance, l'éloquence et le pragmatisme rappellent les grands tribuns du XIXe siècle, « l'équipe du tonnerre » entreprend la modernisation du Québec. On la sent pressée d'agir. S'appuyant sur un noyau de technocrates recrutés à la hâte, elle prend une série de mesures spectaculaires : mise sur pied des commissions Salvais (moralité dans les dépenses publiques) et Parent (éducation), de la Société générale de financement, du Conseil d'expansion économique et de quatre nouveaux ministères, élaboration d'une batterie de mesures sociales (assurance-hospitalisation, régime de bourses d'études, subventions statutaires aux universités, révision de l'échelle salariale des fonctionnaires, etc.).

Très vite se dégagent les grandes lignes d'un ordre nouveau : une centralisation bureaucratique articulée à un État perçu non plus comme une chambre de compensation politique, mais comme l'instrument dont disposent les élites québécoises pour construire la société. La stratégie est évidente : d'une part, bâtir un appareil étatique complexe qui récupérera des juridictions et des moyens laissés à d'autres pouvoirs : à l'Église qui contrôle l'éducation, la santé et le bien-être, au gouvernement fédéral qui n'a cessé d'étendre ses juridictions et d'envahir les champs de taxation, à la bourgeoisie anglophone qui détient tous les pouvoirs économiques ; [52] d'autre part, adopter un train de mesures sociales qui assurera une meilleure distribution des biens et des services.

Sous la gouverne des libéraux, le Québec se met à l'heure du XXe siècle. Il innove peu, mais puise dans le modèle des sociétés occidentales et dans la pensée néolibérale les grandes lignes de sa réforme. Essentiellement, ce qu'on appelle la Révolution tranquille aura été une opération de déblocage, un immense effort d'adaptation à un nouveau genre de vie, une redistribution du pouvoir entre les élites et la concrétisation d'un projet de société dont les origines remontent à la crise des années 1930. C'est peu au regard de ce qui se passe dans d'autres sociétés, c'est beaucoup par rapport au passé québécois. En quelques années, le Québec devient une démocratie libérale dirigée par un gouvernement qui régularise la vie économique, répartit plus équitablement les biens et les services, soutient l'entreprise privée et privilégie les classes moyennes.

L'opération de rattrapage ne se fait pas sans heurts. En plus de se dérouler dans une conjoncture difficile, elle dérange bien du monde. Les ruraux et les petites gens ont peine à s'identifier à ces hommes politiques qui parlent un jargon emprunté à la sociologie et à l'économique, qui prônent des normes et des procédures sapant les relations interpersonnelles et qui, de surcroît, semblent négliger la voirie rurale au profit des autoroutes. Les notables : curés, maires, présidents de commissions scolaires, organisateurs politiques, délogés de leurs fonctions d'agents sociaux et politiques, sentent leur statut menacé. Le Québec rural résiste.

Le scrutin brusqué du 14 novembre 1962, officiellement un référendum sur la nationalisation de l'électricité, est de fait une campagne pour enraceriner le Parti libéral dans la population et rallier à l'entour de la symbolique du « Maître chez nous » tous les mécontents que mobilisent deux mouvements : le mouvement créditiste et le mouvement nationaliste. Le premier s'alimente à même les couches sociales (les défavorisés des villes et des villages, les petits agriculteurs et les petits fonctionnaires) qui subissent l'inflation et le chômage et font les frais de la modernité. C'est la [53] voix des régions et des individus défavorisés. Aux scrutins provinciaux, la clientèle créditiste vote plutôt Union nationale.

Le second mouvement avait pris un nouvel essor avec l'arrivée au pouvoir à Ottawa, en 1957, de John Diefenbaker et d'une équipe conservatrice à l'intérieur de laquelle l'élément francophone était sous-représenté et peu influent. Diefenbaker avait fait la preuve qu'un parti canadien peut prendre le pouvoir sans la participation des francophones. Il s'ensuit un problème d'identité et d'insécurité que des intellectuels, au fait de la colonisation de l'Afrique et du réveil du Tiers-Monde, posent en termes de métropole-périphérie, colonisateur-colonisé : une problématique étrangère à la pensée libérale.

Aux élections de 1962, la stratégie des libéraux est donc la suivante : présenter comme nationale une politique de classes moyennes.

## Phase II : 1962-1966

### Une reprise bien fragile

La victoire libérale du 14 novembre 1962 n'est pas un balayage : le Parti libéral obtient 56,7 pour 100 des suffrages et 63 sièges, tandis que l'Union nationale remporte 31 sièges et 42,2 pour 100 des voix. Les résultats électoraux révèlent donc un clivage entre les nantis et les pauvres, tant au niveau des individus que des régions : les ruraux ont voté Union nationale et les quartiers cossus des villes, libéral. Les

libéraux avaient commis une erreur : ne pas avoir modifié la carte électorale qui privilégiait toujours les ruraux.

Quoi qu'il en fût, les libéraux ont tout de même consolidé leur emprise sur le pouvoir au moment où les indicateurs économiques annoncent une vigoureuse reprise économique. Celle-ci s'épanouira en cinq années de prospérité sans à-coup. Gilles Lebel a mesuré ce « grand bond en avant » : « six pour cent de progression annuelle réelle de la production, taux d'augmentation annuel de 3,3 de l'emploi, le plus élevé au Canada, et un rythme de [54] progression de 7,6 pour cent dans les investissements <sup>16</sup> ». Les facteurs qui favorisent l'expansion sont multiples. D'autre part, la dévaluation du dollar canadien en 1962 et la vigoureuse croissance de l'économie américaine stimulent les exportations. D'autre part, des surcharges temporaires à l'importation (1962), la nécessité de remplacer les biens de consommation durables acquis avant 1957, la demande en logement du groupe d'âge de 20-30 ans qui augmente à un rythme annuel de 4 pour 100, la hausse du pouvoir d'achat de nombreux travailleurs affermissent la demande du marché domestique. À ces facteurs, il faut encore ajouter les fortes dépenses publiques dans l'aménagement des infrastructures routières et de l'Exposition universelle (1967).

Cette phase d'expansion réduit le chômage, mais ne l'enraye pas : le taux annuel tombe de 9,2 en 1961 à 4,7 en 1966. C'est quand même là une performance impressionnante, car ces années correspondent à une augmentation massive de la main-d'oeuvre, soit une moyenne de 74 000 travailleurs par année. Cette croissance rapide de la main-d'oeuvre est la résultante du fort taux de natalité de l'après-guerre et de la hausse du taux de participation des femmes, que favorisent le développement du tertiaire et la redéfinition du rôle de la femme dans la société. Aucune société industrialisée n'a, compte tenu de sa population totale, un aussi grand nombre de travailleurs à absorber sur le marché du travail. Ce phénomène crée un climat d'incertitude qui, conjugué à l'urbanisation rapide, à l'amélioration des techniques de planification familiale, pourrait bien rendre compte de l'effondrement du taux de natalité. Celui-ci avait commencé à fléchir vers 1958, puis à baisser annuellement d'environ un pour mille vers 1960. À partir de 1965, il dégringole de 2 pour mille. De 29,7 pour mille en 1957, il est à 26,8 en 1960 et à 19 en 1966.

---

<sup>16</sup> Gilles LEBEL, *Horizon 1980*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1970, 263 p. (Voir le chapitre V, section 3, pp. 110- 116.)

### Modernité et changement social

Mû par l'idéologie du changement et prenant appui sur la haute conjoncture, une majorité parlementaire renforcée, un large consensus sur les objectifs au sein des intellectuels, des syndicats, des fonctionnaires et des médias, le gouvernement libéral poursuit [55] son entreprise de modernisation. Sous la pression des corps intermédiaires, il oeuvre dans toutes les directions : refonte du code du travail, de la carte électorale, du système municipal; création de Soquem (Société québécoise d'exploitation minière), du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (1963), d'un régime de rentes, etc. Daniel Latouche a quantifié l'hyperactivité du gouvernement en matière d'éducation, de santé, de bien-être, de voirie : les dépenses publiques augmentent annuellement de 21 pour 100, les effectifs de la fonction publique de 53 pour 100. Dès 1963, la réforme de l'éducation est au centre des préoccupations du gouvernement. Suite au rapport Parent, dont la première tranche est déposée cette année-là, on assiste à la création d'un ministère de l'Éducation, ce qui suscite, à l'automne 1963, un vif affrontement idéologique dont les partisans du ministère sortent vainqueurs au printemps 1964.

La croissance de l'État et les grandes politiques étatiques sapent les fondements des gouvernements locaux régissant de petites communautés territoriales. Les élites traditionnelles perdent leur autonomie, sinon leur légitimité. L'Église en est particulièrement affectée : la bureaucratisation étatique marque la déchéance de son pouvoir politique. En une décennie, la société s'est déconfessionnalisée et décléricalisée. Des cadres de chrétienté se sont effrités : les paroisses ne sont plus des communautés homogènes, les militants des mouvements d'action catholique désertent pour servir d'autres causes, les syndicats et les coopératives rompent leurs attaches officielles avec l'Église. Par centaines, clercs et religieux retournent à l'état laïc. Plus qu'à une déconfessionnalisation et à une décléricalisation, on assiste au début de la déchristianisation du Québec.

Par contre, de nouvelles forces socio-politiques s'élèvent face à l'État omniprésent : corporations, conseils du patronat, associations professionnelles. Le syndicalisme devient un partenaire social majeur. La montée fulgurante de ses effectifs, consécutive à l'octroi de l'accréditation syndicale aux employés des services publics, en fait la principale force s'opposant à l'État-employeur. La C.S.N., grâce à des alliances politiques, à son néo-nationalisme [56] et à ses attitudes agressives, rafle le gros lot : ses effectifs passent de 94 114 en 1960 à 204 361 en 1966. La F.T.Q., handicapée par ses antécédents duplessistes et son affiliation à une centrale canadienne, ne retrouve un deuxième souffle qu'avec l'arrivée de Louis Laberge en 1965. La cote d'écoute de la C.S.N. est à la hausse et son influence est grande au moment de l'adoption du Code du travail (1964) et de la Loi de la fonction publique (1965).



Tout au long de ce processus de modernisation, des signes annonciateurs d'une mutation culturelle apparaissent. Certains surgissent sous la pression d'événements extérieurs, comme Vatican II (1962-1965), les mouvements de décolonisation et de libération de la femme, la révolution sexuelle, etc. D'autres surgissent du contexte québécois : l'entrée dans l'ère de la consommation, la découverte de la « québécoisité ». Les signes de cette mutation culturelle sont divers : la famille se déstructure, la pratique religieuse décline, l'autorité ne s'exerce plus à partir d'un statut social, mais de la rationalité de ses objectifs, l'idéal évangélique n'inspire plus tous les projets collectifs.

### Un échec

À partir de 1964, la Révolution tranquille est à bout de souffle. Des blocages se font jour. La capacité d'emprunt du gouvernement s'amenuise, face à une dette publique impressionnante et à la lassitude des payeurs de taxe. Les élites sont divisées sur les objectifs à poursuivre : les nationalistes de gauche, qui font de l'indépendance politique le levier d'une libération économique, aspirent à un État québécois indépendant et à une société socialiste, mais les artisans de la Révolution tranquille ont plutôt tendance à considérer la révolution achevée, comme en témoigne leur slogan électoral de 1966, « Pour un Québec plus prospère ». De larges secteurs de la population sont déroutés et ne se reconnaissent plus dans ce gouvernement technocratique qui n'a pas enregistré que des succès : le taux de chômage est encore élevé, les disparités régionales se sont accrues, les agriculteurs sont dans le marasme, la structure industrielle traditionnelle s'est peu modernisée, le système scolaire n'est [57] pas rodé, les rapports sociaux sont tendus, et il n'existe pas de projet collectif pour mobiliser les masses.

Au niveau politique, un phénomène inquiétant apparaît : l'État québécois ne peut plus absorber tous les éléments instruits des classes moyennes en quête de postes de cadre. Ceux-ci doivent consentir à devenir bilingues et à utiliser l'anglais comme langue quotidienne de travail pour percer dans l'entreprise privée et la fonction publique canadienne. Cette situation pose le problème de la langue à deux niveaux : celui de la francisation des entreprises installées au Québec et celui du bilinguisme de la fonction publique canadienne. Les aspirations des classes moyennes francophones débouchent donc sur une grave crise linguistique.

De fait, la crise linguistique provoque des remous au niveau de l'ensemble canadien. Elle est un signe non équivoque d'un grand nombre de Canadiens français, n'acceptant plus de n'être collectivement qu'une minorité ethnique privilégiée, aspirent à « l'égalité des cultures et des sociétés ». Mandatée en 1963 pour trouver réponse à ce problème, la Commission Laurendeau-Dunton, dès son rapport préliminaire de

1965, diagnostique la gravité, de la crise : « Le Canada traverse la période la plus critique de son-histoire depuis la Confédération. Nous croyons qu'il y a crise : c'est l'heure des décisions et des vrais changements ; il en résultera soit la rupture, soit un nouvel agencement des conditions d'existence... »

Au Québec, les mécontents sont donc nombreux en 1966. Outre les libéraux, trois partis les courtisent. L'Union nationale, qui, en 1965, a renouvelé ses structures, ses orientations et son leadership, se proclame la seule solution de rechange valable. De fait, elle endosse les principaux objectifs de la Révolution tranquille et mise sur son image populiste, sa tradition autonomiste et son enracinement dans les circonscriptions rurales pour rallier une majorité. Les nationalistes sont divisés en deux formations politiques. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.), fondé comme mouvement politique le 10 septembre 1960 et comme parti politique en mars 1963, est de centre-gauche. C'est le premier mouvement [58] nationaliste à avoir traduit en un programme d'action politique globale les aspirations à l'indépendance. Le R.I.N., dont la turbulence effraie, est traversé de courants idéologiques contradictoires. Il n'arrive pas à retenir en son sein tous les nationalistes. Sous l'emprise de Marcel Chaput, sa droite a fait défection en décembre 1962 et s'est regroupée dans l'éphémère Parti républicain du Québec qui n'existe déjà plus en 1966. Le R.I.N. avait connu une autre scission en 1964 : des nationalistes groulxistes, préoccupés surtout de la francisation du Québec, avaient jeté les bases du Regroupement national sous la direction de René Jutras et ils avaient conclu en 1966 une entente avec le Ralliement créditiste de Gilles Grégoire. D'où une troisième formation opposée aux libéraux : le Ralliement national.

Ces formations s'affrontent aux élections du 5 juin 1966. L'Union nationale en sort victorieuse avec 55 sièges, mais seulement 40 pour 100 des suffrages. Les libéraux qui n'ont que 51 sièges ont récolté 47,2 pour 100 des voix.

Une analyse de la campagne électorale de 1966 révélerait de profondes transformations dans les moeurs et les techniques électorales depuis dix ans. Désormais les partis ont un leader, une équipe et non plus un « père » ; les programmes politiques s'adressant à des classes ou à des groupes sociaux ont remplacé les promesses ponctuelles et faites à la volée ; la télévision a démythifié les hommes politiques et supprimé les assemblées populaires : les partis n'organisent que quelques gros meetings pour étaler leur vitalité et frapper l'imagination populaire. Cependant, des recettes anciennes gardent toujours leur vertu, tels le choix de vedettes locales comme candidats, la cabale, le pointage des électeurs, etc. Dans l'ensemble, l'électorat manifeste des exigences plus grandes que jadis.

### *III. - La révolution nationale, 1967-1976*

#### **Une société aux horizons bloqués**

Même si elle projette une image populiste, l'Union nationale a une idéologie et des cadres qui l'apparentent au Parti libéral. Elle [59] a eu la chance d'être élue en dépit de tous les sondages - grâce à une lutte féroce au niveau des circonscriptions et à l'appui des notables ruraux - mais elle a la malchance d'être accueillie, lors de son installation au pouvoir, par un ralentissement des activités économiques qui s'étire jusqu'en 1970. Le P.N.B. québécois, qui avait augmenté en dollars courants de 11,2 pour 100 en 1966, montre des signes d'essoufflement : il progresse de 8,5 pour 100 en 1967, 6,5 pour 100 en 1968, 9,1 pour 100 en 1969 et 7,1 pour 100 en 1970. Les économistes attribuent ce fléchissement à la hausse trop rapide des salaires et des coûts de production qui mettrait en péril les nouveaux investissements, à une diminution des dépenses publiques consécutives à un taux d'intérêt élevé, à l'épuisement graduel de plusieurs mines. Le fléchissement est encore aggravé par les politiques restrictives du gouvernement fédéral, adoptées en 1968 et 1969, et par la dévaluation du dollar en 1970 dont le but est de réduire les pressions inflationnistes. Ces freins artificiels touchent durement le Québec et les Maritimes, régions de croissance modérée où l'inflation ne se fait pas encore sentir. Il s'ensuit donc une stagnation relativement sévère, que les investissements publics dans les écoles et les hôpitaux empêchent de tourner à la catastrophe et dont les effets sociaux sont considérables. Le taux de chômage reprend sa course ascendante : 4,7 en 1966, 5,3 en 1967, 6,5 en 1968, 6,9 en 1969, 7,1 en 1970. L'augmentation de la main-d'œuvre croît plus vite que la création d'emplois. Ainsi, en 1969, le déficit est de 13 000 emplois. Les hommes sont plus touchés que les femmes qui occupent des emplois plus stables dans le tertiaire, ou se retirent du marché quand la situation se corse. Chez les hommes, c'est le groupe d'âge 14-24 ans qui est le plus touché. En 1962, il représentait 37 pour 100 des chômeurs et, en 1972, 45 pour 100. Chez les jeunes travailleurs, le taux de chômage est estimé, année moyenne, à 14. Ceux-ci ont l'impression de vivre dans une société aux horizons bloqués. Au niveau collectif, les Québécois connaissent à nouveau les angoisses de l'émigration et de l'assimilation. Le bilan migratoire est négatif, conséquence normale d'une reprise de l'émigration aux États-Unis et dans les autres provinces. De 1967 à 1976, 317 000 Québécois émigrent, dont 44 000 en 1969 et [60] 59 700 en 1970. Par contre, le Québec absorbe peu d'immigrants, à peine 15 pour 100 de ceux qui s'établissent au Canada, comparativement à plus de 50 pour 100 pour l'Ontario. Et 90 pour 100 de ceux qui choisissent le Québec optent pour la culture anglophone.

Dans les régions, les mesures gouvernementales pour réduire les disparités commencent à porter fruit. Pierre Fréchette a calculé que de 1966 à 1971 le revenu personnel per capita montre une diminution des disparités régionales par rapport à Montréal. Mais des régions sont encore mal en point, surtout le Saguenay—Lac-Saint-Jean, Trois-Rivières et les Cantons de l'Est. Les régions, sauf Québec et Montréal, dépendent trop d'un petit nombre d'industries (84 pour 100 de l'emploi au Saguenay—Lac-Saint-Jean dépendent de trois industries) et, bien souvent, d'entreprises déphasées. C'est le cas des industries du textile et du vêtement en Mauricie et dans les Cantons de l'Est. Le problème des régions est un problème de développement et d'aménagement, seule voie possible pour régler le chômage et les bas salaires. Mais cette solution est-elle possible ? L'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.) (1968) ne croit plus guère à la planification, car « l'économie québécoise est sur-déterminée par le gouvernement fédéral et les multinationales ». L'O.P.D.Q se fait donc pragmatique : il abandonne la planification à la française et s'en tient à des projets régionaux ou sectoriels.

### Réalignement des forces politiques

Voilà un terrain fertile pour les forces de contestation. Le pluralisme idéologique s'affirme dans un réalignement des forces politiques.

La bourgeoisie anglophone et la classe moyenne supérieure francophone demeurent fidèles au Parti libéral et se rallient à Pierre Elliott Trudeau, élu premier ministre du Canada en 1968. Celui-ci a mission de maintenir les forces de renouveau québécoises à l'intérieur du cadre fédératif canadien et du système néo-capitaliste. Il propose aux Canadiens un pays bilingue et multiculturel [61] et, de concert avec les gouvernements provinciaux, il s'engage dans une révision de la constitution axée sur son rapatriement, la modernisation des institutions désuètes et l'inclusion de droits linguistiques individuels - et non pas, comme le souhaiterait le Québec, sur les droits collectifs et la répartition en profondeur des pouvoirs entre les divers ordres de gouvernement. Ces discours seront à l'origine de l'échec de la Conférence de Victoria en 1971.

Déçus du rejet par le Parti libéral du Québec de la thèse souveraineté-association, lors de son congrès d'octobre 1967, et ébranlés par l'échec du R.I.N. aux élections de 1966, les partisans d'un Québec indépendant sentent le besoin de se regrouper sous la direction d'un chef dont l'expérience politique, le prestige, l'attachement aux institutions démocratiques accrédi-teront l'idée d'indépendance auprès de la population. Ils trouvent ce chef en la personne de René Lévesque, ex-ministre des Richesses naturelles dans le cabinet Lesage, qui, fort de l'appui de nombreux libéraux dissidents, fonde, à l'automne 1967, le Mouvement souveraineté-

association. Dès sa fondation, le M.S.A. constitue un pôle d'attraction pour les forces nationalistes. 1968 est une année de négociations. Le R.I.N. se rallie en août au M.S.A. qui se mue, lors de son congrès d'octobre, en Parti québécois (P.Q.). Douze jours plus tard, un R.I.N. démantelé - sa gauche conduite par Andrée Ferretti avait fait défection en mars et jeté les bases, avec des socialistes indépendants, du Front de libération populaire - se joint au P.Q. Celui-ci propose un système d'États associés : les deux nations qui composent l'actuel Canada auraient chacune leur État et s'associeraient dans une confédération décentralisée. Le P.Q. recrute sa clientèle parmi les enseignants, les étudiants, les professionnels, les cadres des mouvements sociaux et la fonction publique. Il est encore dominé par l'idéologie technocratique qui a animé la Révolution tranquille : son programme fait une large place au rôle moteur que jouera l'État dans l'organisation d'un Québec indépendant et érige la planification, l'efficacité et la décentralisation administrative au rang de valeurs privilégiées. Les « participationnistes », c'est-à-dire les intellectuels de gauche, les animateurs sociaux, les militants de divers mouvements sociaux, [62] n'arrivent point à imposer, au sein du P.Q., leur conception d'un nouvel ordre social bâti sur la justice, la participation, la cogestion et qui se traduirait dans une social-démocratie.

Le P.Q. recherche l'appui des forces de gauche pour autant qu'elles ne soient point « tapageuses ». Celles-ci s'appuient sur une philosophie sociale matérialiste. Elles se divisent en plusieurs factions qui s'inspirent toutes plus ou moins du marxisme russe ou chinois, ou encore de la traduction de ces courants par les philosophes ou sociologues tels Marcuse, Althusser, etc. Elles acceptent la théorie de la dépendance élaborée en Amérique latine ou encore un vague humanisme. Elles empruntent leurs stratégies aux différents mouvements de libération : comités de citoyens, manifestations de rues, etc. Les forces de gauche ont des revues et des journaux (*Parti pris*, *Socialisme québécois*), mais point de parti politique, si ce n'est des groupes organisés : le Parti socialiste du Québec, le Mouvement de libération populaire, etc. Elles en sont à la phase des alliances provisoires et mettent leurs énergies à faire de la propagande et à infiltrer divers mouvements sociaux, ayant l'appui de nombreux militants syndicaux.

Un groupuscule, le Front de libération du Québec (F.L.Q.), a emprunté la voie clandestine et révolutionnaire. Pour réveiller la conscience des Québécois, il s'en prend à l'establishment et aux symboles coloniaux. Son postulat de base serait que l'indépendance politique se fera par la révolution sociale. Il répudie les multinationales et « leurs valets, la petite bourgeoisie francophone ». Charles Gagnon et Pierre Vallières en sont les penseurs.

### Un climat politique tendu

De 1966 à 1970, les rapports sociaux se durcissent et les forces de contestation se radicalisent. La société globale est remise en question. Des bombes explosent à Montréal depuis 1963. Les fêtes de la Saint-Jean (24 juin) sont une occasion privilégiée d'affrontement entre groupes opposés. Les mouvements étudiants, à la suite des événements de mai (1968) en France, s'orientent vers la contestation permanente et la politisation. La force des étudiants [63] repose sur leur nombre qui ne cesse de croître à la suite de l'élévation du taux des naissances dans l'après-guerre et de celui de la scolarité durant les années 1960. Entre 1961 et 1974, le taux de fréquentation scolaire passe de 74,6 à 95 chez les 15 ans, de 51,3 à 88,5 chez les 16 ans et de 18,9 à 70,1 chez les 17 ans. De plus, la C. S. N. s'engage dans une orientation à caractère révolutionnaire, comme en témoignent les rapports moraux annuels du président : « Une société bâtie pour l'homme (1966) », « Le deuxième front (1967) », « Un camp de liberté (1970) ». La C.E.Q., devenue une centrale syndicale, marche dans la même foulée. Pour plus d'un militant syndical, le syndicalisme est plus qu'un instrument de défense des intérêts des travailleurs : il est le ferment qui transformera la société.

Ce durcissement des rapports sociaux crée un climat politique tendu. Il marque la fin d'un consensus sur les objectifs politiques qui avait porté les technocrates de la Révolution tranquille. Les médias qui deviennent à partir de 1978 de plus en plus critiques face au gouvernement, quand ils ne sont pas hostiles, reflètent cette situation conflictuelle. L'Union nationale au pouvoir est débordée. Sa stratégie, qui consiste à se maintenir à mi-chemin entre les extrêmes, la rend inapte à proposer un nouveau contrat social à une société où des solidarités conflictuelles (idéologies, syndicalisme) ont remplacé les solidarités du sang, de la religion et de la ruralité. Les opposants lui reprochent de ne pas être ou assez nationaliste ou assez socialiste, de ne pas intervenir soit pour défendre les droits des Québécois (aéroport Mirabel), soit pour défendre les petites gens (Affaire Murray Hill). À l'automne 1969, la crise linguistique, qui se traduit par les émeutes de Saint-Léonard, révèle l'incapacité de l'Union nationale de dégager un consensus. Le Bill 63 établissant une politique des langues au Québec est un échec : les nationalistes s'opposent à ce qu'on laisse aux parents le droit de choisir la langue d'enseignement pour leurs enfants : 50 000 personnes se massent en signe de protestation devant le Parlement.

L'Union nationale en perd sa crédibilité. Péquistes et libéraux semblent offrir des choix plus clairs : les premiers proposent un [64] État souverainiste, technocratique et interventionniste ; les seconds, un État providence et fédéraliste. Les positions extrêmes du P.Q. attirent les jeunes et les instruits, mais effrayent les hom-

mes d'affaires et la masse qui se tournent vers le Parti libéral. Son nouveau chef, Robert Bourassa, récolte 72 des 108 sièges aux élections de 1970.

### Le P.Q. au pouvoir

Robert Bourassa est né sous une bonne étoile : sa victoire électorale coïncide avec un redressement de l'économie nord-américaine. Amorcée aux États-Unis à la fin de 1970, cette conjoncture à la hausse revigore l'économie canadienne dès 1971, puis l'emporte dans un tourbillon de prospérité les années suivantes. Les indicateurs économiques du Québec accomplissent des bonds impressionnants et, comble de chance, les pressions inflationnistes, déjà intolérables en Ontario, se maintiennent à un niveau acceptable jusqu'en 1973. Le courant expansionniste atteint son sommet en 1973. Par la suite, la situation se détériore. L'inflation se fait galopante, le chômage reprend sa progression et la création des emplois ralentit. De fait, la récession de 1974-1975, que la hausse des prix du pétrole a amplifiée, est l'une des pires crises à frapper les pays industrialisés depuis 1929. Elle amorce à travers le monde de difficiles ajustements. Les grands travaux publics alors en chantier (barrages hydroélectriques de la Baie de James, aéroport de Mirabel, édifices des Jeux olympiques) ne font que masquer provisoirement l'ampleur des problèmes qui assaillent l'économie québécoise. Ce sont le déficit de la balance extérieure du Québec depuis 1973 et la fragilité de la reprise économique de 1976 qui révèlent l'amplitude du défi que les Québécois ont à relever. Obligés d'importer à haut prix du pétrole et de la machinerie pour moderniser les structures économiques, ils se doivent d'innover pour devenir concurrentiels sur le marché extérieur. C'est la seule issue pour sortir de la « stagflation ».

La confiance que l'on témoigne au régime Bourassa tient aux performances de l'économie québécoise. Dépourvu de charisme, [65] projetant l'image d'un homme effacé et indécis, le leader libéral ne suscite aucun courant d'identification. Ses assises populaires sont fragiles. Elles vont vite craquer sous les coups de boutoir de trois événements.

**Premier événement** : la diminution procentuelle des parlant français (langue maternelle) au Québec, de 1951 à 1971, consécutive à la baisse du taux de natalité des francophones, à l'augmentation de la migration nette et au jeu des forces économiques qui confèrent au groupe britannique une grande force d'attraction linguistique. En 1961, les transferts linguistiques nets se font à 82,1 pour 100 vers l'anglais et

à 17,9 pour 100 vers le français<sup>17</sup>. La prise de conscience de cette situation critique avait amené les francophones à revendiquer une « charte du français » qui ferait du Québec un pays bilingue. En vain, à l'automne 1969, l'Union nationale alors au pouvoir avait tenté, par le bill 63, de calmer les appréhensions des francophones : 50 000 personnes avaient manifesté devant le Parlement pour stigmatiser la mollesse du gouvernement. L'affaire n'est pas close, mais reléguée un moment à l'arrière-plan par un *deuxième événement* imprévu : la Crise d'octobre 1970 qu'a provoquée la prise en otage par des cellules du Front de libération du Québec (F.L.Q.) d'un ministre québécois et d'un consul anglais. C'est un événement ténébreux porteur de significations multiples, Sur le coup, la crise engendre la peur, mais aussi une prise de conscience d'une rupture avec le passé, d'un besoin d'identification, d'une urgence à rebâtir la société sur d'autres bases. *Troisième événement* : l'échec de la Conférence de Victoria à l'été 1971. Aboutissement de longues années de discussions, la Charte de Victoria était un ensemble de propositions du gouvernement fédéral visant à trouver une formule de rapatriement et une formule d'amendement de la Constitution. Son rejet par le gouvernement du Québec - sous la pression d'une opinion publique déchaînée - est un indice de l'ampleur des réformes qu'exigent les Québécois et peut-être aussi de l'impossibilité, à l'intérieur d'un cadre juridique fédératif, de donner satisfaction au nationalisme québécois qui aspire à une « reconnaissance formelle et concrète d'une nation québécoise ».

[66]

Les événements historiques sont des noeuds de problèmes, des révélateurs. Ils mettent du temps à déployer leurs effets. À court terme, le gouvernement Bourassa semble en mesure de récupérer ces événements à son profit. La population a besoin d'être rassurée : il emprisonne les leaders syndicaux lors des grèves du secteur public en 1972 ; la population veut du pain : il met en chantier le projet de la Baie de James et gonfle les effectifs de la fonction publique ; la population désire de nouveaux symboles : il lance, en décembre 1972, le slogan de la souveraineté culturelle qu'il traduit dans sa pratique par un accroissement des responsabilités du Québec en matière de communication et d'immigration. Cette stratégie à court terme lui vaut une retentissante victoire électorale en 1973.

C'est alors que les événements évoqués plus haut commencent à déployer leurs effets à long terme. Sur le plan culturel d'abord. La symbolique change au Québec et les pressions pour l'établissement d'une Charte du français se font chaque mois plus pressantes. Le bill 22, voté presque en catimini durant l'été 1974 pour éviter les contestations populaires, ne satisfait personne. Par la suite, la résistance victorieuse, durant l'été 1976, de la *Canadian Air-Traffic Controllers (C.A.T.C.A.)* et de la

---

<sup>17</sup> Madeleine ROCHON-LESAGE et Robert MAHEU, « Composition ethnique et linguistique de la population du Québec », *Annuaire du Québec*, 1974, pp. 206-212.



*Canadian Airline Pilots Association (C.A.L.P.A.)* à la politique du bilinguisme sera révélatrice. De plus en plus de Québécois s'identifient de moins en moins au Canada ou utilisent le Québec comme médiation de leur appartenance canadienne. Ils croient venu le moment de bâtir le pays symbolique qu'ils portent en eux. Les demi-souverainetés ne les satisfont plus. La souveraineté culturelle du gouvernement Bourassa n'enraye point la montée du P.Q. Sur le plan politique, les mêmes événements posent en termes d'indépendance les problèmes économiques et en termes de luttes de classe les problèmes sociaux. L'agitation du monde syndical est le reflet des tensions que créent dans la société les problématiques nouvelles. Celui-ci avait opéré un virage à gauche en 1966, pour prendre ses distances avec le gouvernement Bourassa qui avait refusé en 1970 de négocier avec le F.L.Q. Lors des grèves de 1972, en représailles aux injonctions et à l'emprisonnement de ses leaders, il passe à la résistance ouverte. La F.T.Q. appuie officiellement le P.Q.; la C.S.N. et [67] la C.E.Q., bien qu'ayant une attitude bienveillante à l'égard de ce dernier, gardent leur distance pour bien montrer que l'indépendance politique n'est qu'une étape vers l'indépendance économique et une plus grande justice sociale.

Sous l'action conjuguée de ces forces, le réalignement politique amorcé en 1970 s'épanouit en novembre 1976 dans la victoire électorale du P.Q. Cet événement historique ne se réduit pas à quelques facteurs. On ne peut qu'explicitement son avènement. En toile de fond : une nouvelle symbolique ; en filigrane : un taux de chômage en progression et une inflation galopante ; à l'oeuvre : des conflits sociaux aigus qui polarisent sur le fédéralisme et l'entreprise privée les milieux d'affaires, et sur un État québécois interventionniste des groupes sociaux instruits en émergence ; en attente : des militants socialistes en quête d'une nouvelle force politique ; en tête d'affiche : un P.Q. qui joue la carte de la moralité, de la démocratie et de l'efficacité.

Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY.

[68]

TABLEAU I  
Évolution démographique du Québec

	1941	1951	1961	1971
Population	3 331 882	4 055 681	5 259 211	6 027 765
% de la population de langue maternelle française	81,6	82,5	81,2	80,7
% de la population rurale	36,6	33	25	19,4
% de la population urbaine	63,3	66,9	74,2	80,6
Part du Québec dans le Canada	29	28,9	28,9	28,8
Part de la région de Montréal dans le Québec	43	47	50,3	
Taux de natalité	30,7	29,8	26,1	15,2

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce (M.I.C.).

TABLEAU II  
Répartition sectorielle de l'emploi (%)

	1941	1951	1961	1971
Primaire	32,4	23,8	11,4	7,5
Secondaire	26,2	28,8	33,5	32
Tertiaire	41	45,6	52,1	62,9

Source : M. I. C.



[69]

TABLEAU III  
Divers indicateurs économiques

	1946	1951	1956	1961	1966	1971	1975
1. P.I.B, au prix du marché en 000 000\$	3 161	5 448	8 078	10 619	16 313	23 662	39 567
2. Population active en 000	1 337	1 462	1 615	1 820	2 116	2 394	2 701
Personnes occupées en 000	1 282	1 420	1 535	1 652	2 016	2 197	2 462
Chômeurs en 000	54	42	80	168	100	197	239
Taux d'activité des femmes (%)	—	—	22,9	26,5	31,5	34,6	38
Taux de chômage (%)	4	2,9	5	9,3	4,7	8,2	8,8
3. Formation brute du capital fixe en 000 000\$	424	1 003	1 879	1 955	3 450	4 145	9 013

Source : M. I. C.

[70]

*Bibliographie indicative*

*Comptes économiques du Québec, Revenus et Dépenses, Estimations annuelles, 1961-1975*, Québec, ministère de l'industrie et du Commerce, 1977, 222 p.

DION, Léon, *Nationalisme et Politique au Québec*, Montréal, H.M.H., 1975, 177 p.  
[Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DOFNY, Jacques, et Paul BERNARD, *le Syndicalisme au Québec : structure et mouvement*, Équipe spécialisée en relations du travail sous l'égide du Conseil privé, Ottawa, Imprimeur de la reine, 1968, 177 p.

LEBEL, Gilles, Horizon 1980. *Une étude sur l'évolution de l'économie du Québec de 1946 à 1968 et sur ses perspectives d'avenir*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1970, 263 p.

LEMIEUX, Vincent, *Quatre Élections provinciales au Québec*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1969, 246 p.

PORTER, John, *The Vertical Mosaic : an analysis of social classes and power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, 626 p.

RAYNAULD, André, *Croissance et Structure économiques de la Province de Québec*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1961, 657 p.

-----, *la Prospérité des entreprises au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974.

SAINT-GERMAIN, Maurice, *Une économie à libérer. Le Québec analysé dans ses structures économiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973, 471 p.

[71]

**IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.**

**Tome 1er. La presse — La littérature.**

# **LA PRESSE ET LA LITTÉRATURE**

[Retour à la table des matières](#)

[73]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

## La presse et la littérature

---

### 3. "Aliénation et conscience dans le roman québécois (1944-1965)"

par Maurice Arguin

[pp. 73-100.]

[Retour à la table des matières](#)

Depuis la folie de Menaud jusqu'au *Prochain Épisode* dont les « pages s'écriront d'elles-mêmes à la mitraillette », le roman québécois traduit la prise de conscience progressive d'une aliénation séculaire. Jusque-là, le roman adhérait à l'idéologie de survivance, au point de s'identifier à elle, illustrant l'univers mythique du Canadien, pionnier ou agriculteur, français et catholique, promis à un monde meilleur.

Notre littérature, jusque vers 1935, « fut en service national, réduite à l'état d'instrument », constate Pierre de Grandpré. Plus précisément, en ce qui a trait au roman, Maurice Lemire, qui a identifié *les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, affirme qu'« à peu d'exceptions près, les romans, surtout à partir de 1860 jusqu'à 1939, sont plus ou moins voués à la cause nationale ».

Vers les années 1940, le choc du réel et une société en effervescence ébranlent les structures sociales et les idéologies. Les thèses du roman nationaliste sont avallées par vagues successives par le roman d'observation, d'interrogation et de contestation. C'est tout d'abord le choc de la ville et de l'industrialisation qui mar-

que le roman dit de moeurs urbaines, dans lequel transparait la domination socio-économique subie par le Canadien français. Puis, le roman psychologique analyse la conséquence majeure de cette domination, l'aliénation culturelle. Enfin, le roman de contestation qui éclate dans les années 1960 dénonce l'aliénation collective, remet [74] globalement en cause le mythe du Canadien français et appelle la naissance d'un homme nouveau, le Québécois.

### *I. - Le roman de moeurs urbaines et l'aliénation socio-économique*

Par la description réaliste de la société des années 1925-1950, le roman de moeurs urbaines<sup>18</sup> établit le double constat de l'aliénation socio-économique du Canadien français et de la domination exercée par l'autre, l'anglophone. Globalement, la collectivité canadienne-française est perçue comme une classe sociale défavorisée, à base ethnique. La prise de conscience de la dépossession et de la domination suscite de sévères critiques à l'endroit de l'idéologie de survivance, de l'élite et du système d'éducation, dénoncés comme responsables du maintien de cette stratification socio-économique, provoquée à l'origine par la Conquête. Les conséquences de l'aliénation, consécutive à la domination, se manifestent dans le comportement et les attitudes de deux types de personnages, le « rêveur » et l'« ambitieux ».

---

<sup>18</sup> Roger LEMELIN, *Au pied de la pente douce*, Montréal, l'Arbre, 1944, 332 (1) p.; Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Beauchemin, nouvelle édition, 1966, 345 p.; Roger LEMELIN, *les Plouffe*, Paris, Flammarion, coll. « La Rose des Vents », 1955, 313 (2) p.; RINGUET, *le Poids du jour*, Montréal, les Éditions Variétés, 3e édition, 1949, 410 (1) p.; Roger VIAU, *Au milieu, la montagne*, Montréal, Beauchemin, 1951, 329 p.; Roger LEMELIN, *Pierre le magnifique*, Québec, Institut littéraire de Québec, 1952, 277 p.; Gabrielle Roy, *Alexandre Chenevert*, Montréal, Beauchemin, 1964, 373 p.; Jean-Jules RICHARD, *le Feu dans l'amiante*, Canada, Chez l'auteur (sic), 1956, 287 p.; Gérard BESSETTE, *la Bagarre*, Montréal, le Cercle du livre de France, coll. « Nouvelle-France », n° 4, 1958, 231 p.; Pierre GÉLINAS, *les Vivants, les Morts et les autres*, Montréal, le Cercle du livre de France, 1959, 314 (3) p.; Jean FILIATRAULT, *L'argent est odeur de nuit*, Montréal, le Cercle du livre de France, C.L.F. Poche, n° 5, 1967, 161 (1) p.



### Une classe ethnique défavorisée

Il se dégage de la lecture des romans de mœurs urbaines une impression générale de dépossession. Les personnages sont « aux prises chaque jour avec le problème de la simple survivance <sup>19</sup> ». Les pères de famille, journaliers ou manoeuvres, souvent chômeurs, les jeunes filles ou mères, vendeuses, serveuses, ou femmes de ménage, n'existent que pour servir la ville et ressentent l'humiliation de leur condition. Les personnages habitent Saint-Sauveur, Saint-Henri, Hochelaga, Côte-Saint-Paul, quartiers défavorisés, comme celui qu'habitent les mineurs de Johnsonville. Leurs logis sont à l'image d'une vie réduite aux dimensions du strict nécessaire et de l'utilitaire.

Le personnage canadien-français est dépossédé, il n'habite pas pleinement la ville. Nulle part ailleurs le sentiment de dépossession exacerbé ne s'exprime aussi fortement que dans ce passage où Alphonse [75] s'acharne à valoriser le dépotoir où il a décidé de s'installer : « Et tu diras ce que tu voudras, jeta-t-il d'un ton défiant, mais c'est une vie comme une autre dans ce pays-là. Parce que c'est un autre pays ; c'est plus le même pays pantoute. Tu fais ta petite business tranquille, pas achalé par personne, pis, le samedi soir, si ça t'arrive de t'ennuyer du monde, de l'autre pays, eh ben, tu te rases, tu viens en ville et tu fais ton tour parmi la société. Tu leur fais une visite à ceux de l'autre pays <sup>20</sup>... »

L'autre pays, la ville habitable, appartient à l'étranger. Comme l'a démontré Antoine Sirois <sup>21</sup>, un nombre important de romans canadiens-français des années 1940-1965 font état de la division de la ville de Montréal, selon des frontières à la fois géographiques, économiques et ethniques. On peut résumer ainsi le tableau : à l'ouest, sur la montagne, les « millionnaires », les Anglais ; à l'est, en bas, les « chômeurs », les « Canadiens ». On retrouve le même phénomène à Johnsonville, où l'on distingue le « quartier populaire des ouvriers dont les maisonnettes côtoient l'abîme des carrières et l'enceinte bourgeoise où résident les représentants américains de la compagnie et le personnel parlant anglais <sup>22</sup> ». Ainsi, l'étranger est identifié comme celui qui habite vraiment la ville et possède la puissance économique.

À ce constat de la domination exercée par l'autre se joint celui, complémentaire, de l'existence d'une collectivité francophone homogène, distincte de l'autre. Ainsi, dans l'univers de Lemelin, où la division entre Basse-Ville et Haute-Ville n'a pourtant

<sup>19</sup> Roger VIAU, *Au milieu, la montagne*, p. 197.

<sup>20</sup> Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, p. 276.

<sup>21</sup> Antoine SIROIS, *Montréal dans le roman canadien*, Montréal, Paris, Bruxelles, Marcel Didier, 1968, XLVI-195 p.

<sup>22</sup> Jean-Jules RICHARD, *le Feu dans l'amiante*, p. 9.

aucune connotation ethnique, le narrateur souligne que le conservatisme des Mulots et des Soyeux tient au refus de l'autre. Tout changement est refusé, parce qu'effectué par les autres <sup>23</sup>. Les gens de Saint-Sauveur n'écoutent que la voix du curé, symbole de leur identité.

Dans *le Feu dans l'amiante*, le narrateur note que « le peuple semble uni <sup>24</sup> », tandis que Jules Lebeuf est conscient d'appartenir à l'un des deux principaux groupes ethniques <sup>25</sup> de Montréal. Pour Georges-André Vachon, les « parents Lacasse se perçoivent spontanément [76] comme membres d'une communauté sociale qui est française, rurale et catholique <sup>26</sup> ».

Si les personnages canadiens-français éprouvent un tel sentiment d'appartenance, les Anglais, personnages peu fréquents dans ces romans, les considèrent aussi comme un groupe distinct. Ainsi, selon le narrateur du *Poids du jour*, Mary Harrison manifeste « envers la population indigène la même curiosité protectrice que certaines créoles de la Caroline et de la Louisiane envers les noirs de leurs plantations <sup>27</sup> ». Dans ce roman, on évoque même la ségrégation entre francophones et anglophones, sur le plan de l'activité sociale. Dans *Au milieu, la montagne* <sup>28</sup>, Mr. Miller traite Jacqueline Malo de « cheap East-End » et ajoute : « Compare-toi pas à ma fille, vous êtes pas du monde pareil. » Quant à Roméo Johnson, dans *le Feu dans l'amiante*, il compare les mineurs de Johnsonville à des nègres et regrette de ne pouvoir leur donner le fouet.

Sentiment de dépossession et reconnaissance de la domination de l'autre, conscience d'une certaine identité chez les personnages canadiens-français et attitude dominatrice, voire colonialiste, des personnages anglophones, constituent autant de facteurs qui évoquent une relation d'ethnie dominée à ethnie dominante. De façon analogique, on pourrait évoquer la situation coloniale. À tout le moins peut-on conclure que la perception de la réalité qui se dégage du roman de moeurs urbaines correspond à la description qu'en faisait le sociologue Marcel Rioux, en 1962 : « Le Canada français se considère, est considéré et est en réalité une classe sociale à base ethnique à l'intérieur du Canada : cette classe sociale ethnique est nettement infériorisée par rapport au groupe anglais, et même du point de vue des immigrants <sup>29</sup>. »

<sup>23</sup> Roger LEMELIN, *Au pied de la pente douce*, pp. 331-332.

<sup>24</sup> Jean-Jules RICHARD, *le Feu dans l'amiante*, p. 9.

<sup>25</sup> Gérard BESSETTE, *la Bagarre*, p. 29.

<sup>26</sup> Georges-André VACHON, « L'Espace politique et social dans le roman québécois », *Recherches sociographiques*, n° 3, septembre-décembre 1966, 268.

<sup>27</sup> RINGUET, *le Poids du jour*, p. 232.

<sup>28</sup> Roger VIAU, *Au milieu, la montagne*, p. 74.

<sup>29</sup> Marcel Rioux, « *L'Étude de la culture canadienne-française : aspects micro-sociologiques* », dans *Situation de la recherche* (F. DUMONT et Y. MARTIN, direc-

### Un conflit de valeurs

Ce constat de dépossession socio-économique débouche sur un conflit culturel, l'argent, valeur de l'autre, ayant accédé au sommet de l'échelle des valeurs. À titre d'exemple, on peut citer Alexandre Chenevert, « caissier de banque, c'est-à-dire un homme dont le métier est de manipuler des sommes énormes qu'il ne possède [77] pas <sup>30</sup> », qui en vient à assimiler sécurité sociale et Providence, éternité et Banque d'économie, sa banque plaçant sur un même pied « religion et prospérité <sup>31</sup> ».

Ce nouveau dieu qui écrase les uns et nourrit l'ambition des autres bouleverse le code de valeurs défini par l'idéologie traditionnelle. Ce code, fondé sur la mission spirituelle du Canada français, qui rejette les valeurs matérielles, les romans le rappellent et le dénoncent. Ainsi, Omer Martineau, journaliste au *Devoir*, affirme avec force l'intention du Canada français de préserver ses « valeurs morales ». Le narrateur de commenter : « Martineau laissait aux Anglo-Saxons les intérêts grossiers, ce dont ces derniers s'accommodaient fort bien <sup>32</sup>. »

Si l'idéologie traditionnelle est mise en cause, l'élite bourgeoise, religieuse et politique est aussi prise à partie, à l'occasion des grèves dont font état *les Plouffe*, *les Vivants*, *les Morts et les autres* et *le Feu dans l'amiante*, dont le narrateur accuse l'Église et les politiciens d'écraser le peuple au profit de l'étranger, d'en faire une main-d'oeuvre docile et peu coûteuse : « Trois pouvoirs dominant la province de Québec : le potentiel politique, l'oligarchie religieuse et le capital étranger. L'un ne peut fonctionner sans l'autre <sup>33</sup>. » Tout comme l'élite, le système d'éducation, véhicule de l'idéologie traditionnelle, est dénoncé pour son manque de préoccupations sociales et économiques. Ces critiques s'expriment, en particulier, dans *Au pied de la pente douce*, *Au milieu, la montagne*, *le Feu dans l'amiante* et *la Bagarre* où Jules Lebeuf a abandonné les cours qu'il suivant à l'université : « Il ne voulait pas enseigner dans les collèges du Québec <sup>34</sup>... » Ainsi, le mythe longtemps entretenu de la survivance par l'adhésion aux seules valeurs spirituelles s'écroule sous les pressions de l'argent et de la société nouvelle.

---

teurs), Québec, Les Presses de l'université Laval, 1962, p. 270. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>30</sup> Georges-André VACHON, « L'Espace politique et social dans le roman québécois », p. 269.

<sup>31</sup> Gabrielle Roy, Alexandre Chenevert, p. 38.

<sup>32</sup> Pierre GÉLINAS, *les Vivants, les Morts et les autres*, p. III.

<sup>33</sup> Jean-Jules RICHARD, *le Feu dans l'amiante*, p. 117.

<sup>34</sup> Gérard BESSETTE, *la Bagarre*, p. 228.

### L'être dominé

La domination exercée par l'autre, que l'idéologie de survivance ne parvient plus à justifier ni à masquer, conditionne le comportement et les attitudes de nombreux personnages du roman de [78] moeurs urbaines. Deux types, en particulier, s'y profilent, le « rêveur » et l'« ambitieux » qui, s'ils semblent radicalement différents à première vue, n'en sont pas moins l'un et l'autre des êtres dominés.

Le type du rêveur est abondamment illustré : Tit-Blanc Colin et Jos Boucher (*Au pied de la pente douce*) ; Azarius Lacasse (*Bonheur d'occasion*) ; Théophile Plouffe (*les Plouffe*) ; Florian Malo (*Au milieu, la montagne*) ; Alexandre Chenevert (dans le roman du même nom) ; Wilfrid Lussier (*les Vivants, les Morts et les autres*) ; Georges Éthier (*L'Argent est odeur de nuit*). Âgés de quarante ans et plus, ces pères de familles nombreuses - exception faite d'Alexandre - sont dépourvus d'instruction et subissent les avatars du travailleur non spécialisé. Dépossédés, fatalistes, ils semblent inaptes à mener le combat pour la vie. Ils forment une impressionnante galerie de morts-vivants.

Ce qui caractérise d'abord le rêveur, c'est son inadaptation à la réalité. Ainsi, Jean Lévesque décrit Azarius Lacasse comme un « idéaliste, un incapable », un être « peu fait pour sa besogne et mal ajusté à la vie quotidienne <sup>35</sup> ». À Eugénie Chenevert, Alexandre apparaîtra soudain comme « un homme qui aurait pu être <sup>36</sup> ». Georges Éthier, réfléchissant sur sa condition, exprime le malaise qu'il éprouve à vivre dans son milieu : « Pourquoi tout était-il combat dans cette vie qu'il n'avait pas choisi de vivre, comme si sa naissance avait été un accident, comme s'il était apparu sur cette terre à un mauvais endroit, à une mauvaise époque <sup>37</sup> ? »

Incapables d'affronter le réel, les Boucher, Lacasse, Plouffe, Malo, Chenevert, Lussier et Éthier se réfugient dans un monde imaginaire. Par la magie du songe, associé au désir de posséder, le rêveur se fait autre. Wilfrid Lussier, dans sa berceuse, s'est créé une vie en marge de la vie : « Il avait accepté une convention, une sorte de jeu, si bien que la joie d'y rêver était devenue en quelque sorte plus enveloppante que ne l'eut (sic) été la réalité <sup>38</sup>. » Lacasse, Chenevert, Éthier rêvent de départs et de pays lointains. C'est essentiellement une conduite d'évitement que celle du rêveur.

[79]

<sup>35</sup> Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, p. 43.

<sup>36</sup> Gabrielle Roy, *Alexandre Chenevert*, p. 351.

<sup>37</sup> Jean FILIATRAULT, *L'argent est odeur de nuit*, p. 14.

<sup>38</sup> Pierre GÉLINAS, *les Vivants, les Morts et les autres*, p. 59.

Ce comportement apparaît, ainsi que l'a souligné Monique Bosco, comme « le symptôme d'une vie affective qui n'a pas atteint la maturité <sup>39</sup> ». L'inadaptation chronique des personnages s'assimile à la conduite de l'adolescent, d'un être inachevé, phénomène dont le critique retrouve les causes profondes dans la Conquête :

Quand les Canadiens français, à la suite de la conquête anglaise, ont dû renoncer à leurs projets et à la réalisation de leurs désirs, ils se sont plus ou moins réfugiés dans un monde imaginaire, le seul d'ailleurs qui compensait pour leur vie difficile... Le climat psychologique de l'époque les força à refouler les sentiments qui leur étaient pénibles hors du champ de leur conscience <sup>40</sup>.

Compte tenu du traumatisme psychologique provoqué par la Conquête, il nous semble néanmoins que ce sont plutôt ses conséquences qui expliquent le comportement du rêveur. Il est victime à la fois de la domination de celui qui habite la ville et détient la puissance économique et de la mystification collective que constitue l'idéologie traditionnelle.

Dépourvu de moyens et incapable d'occuper la place prise par l'autre, convaincu, par ailleurs, que cette place ne lui appartient pas, il se réfugie dans l'imaginaire qui a une fonction compensatrice. Aussi la carence d'être du rêveur n'est-elle pas la cause de la domination, mais bien sa conséquence. Le rêveur est d'abord un être dominé qui, ensuite, s'accepte comme tel et trouve dans l'imaginaire son seul refuge.

À cette génération de rêveurs en succède une autre, celle des ambitieux. Nés à la ville, âgés de dix-huit à trente ans environ, ils affichent un caractère volontaire. Ils sont révoltés contre leur milieu et leurs origines. Individualistes et durs, les Denis Boucher (*Au pied de la pente douce, les Plouffe*), Jean Lévesque (*Bonheur d'occasion*), Robert M. Garneau (*Le Poids du jour*) et Pierre Boisjoly (*Pierre le magnifique*) se proposent de vaincre la ville et la société. Contrairement aux rêveurs, ces personnages ont le goût de la lutte et se proposent d'accéder au sommet de l'échelle sociale. Vaincre, conquérir, dominer, telle est leur devise.

[80]

---

<sup>39</sup> Monique Bosco, « *L'isolement dans le roman canadien-français* » thèse de doctorat, Université de Montréal, 1953, p. 197.

<sup>40</sup> Loco cit.

À l'analyse, la soif de domination qu'éprouve chacun de ces personnages, se révèle une réaction d'être dominé. Ainsi, la domination brutale qu'exerce Jean Lévesque sur Florentine vient du fait qu'il a reconnu en elle tout son passé : « Elle était sa misère, sa solitude, son enfance triste, sa jeunesse solitaire ; elle était tout ce qu'il avait haï, ce qu'il reniait et aussi ce qui restait le plus profondément lié à lui-même, le fond de sa nature et l'aiguillon puissant de sa destinée <sup>41</sup>. » C'est aussi en réaction contre leurs origines et leur milieu que Denis Boucher et Pierre Boisjoly agissent : « Je suis un enfant pauvre, qu'on s'acharne à humilier depuis huit ans. Tout à coup, j'en ai eu assez et j'ai décidé de me battre et de me venger <sup>42</sup>. » De la même façon, la vengeance motive Robert M. Garneau. Lorsqu'il croit vouloir conquérir la ville, il se leurre, Au fond, il veut se venger de Louiseville, où il a connu l'humiliation du bâtard : « Il vaincrait les choses, les hommes, le temps. Mais ce qu'il désirait vaincre surtout, - il ne s'en rendait point compte - c'était non pas un monde, ni un pays, ni une capitale, mais bien une petite ville <sup>43</sup>. »

Si l'ambitieux réagit face à sa condition d'être dominé, il ne parvient pas à identifier les véritables causes de la domination qu'il subit. En accablant les siens, il se détruit lui-même et sa révolte demeure stérile. Tôt ou tard, il est réabsorbé par la collectivité. Denis Boucher, qui rêvait d'écrire, sera épicier dans son quartier. Pierre Boisjoly ira se blottir contre la porte du grand séminaire. Comportement d'adolescent ? Peut-être, mais il y a plus encore.

Selon Albert Memmi, la « révolte de l'adolescent colonisé, loin de se résoudre en mouvement, en progrès social, ne peut que s'enliser dans les marécages de la société colonisée <sup>44</sup> ». Tôt ou tard, poursuit-il, il se rabat sur les valeurs traditionnelles. Or, Lemelin souligne - nous avons déjà fait allusion à ce passage - que les gens de Saint-Sauveur sont hostiles au progrès qu'ils identifient à l'étranger. L'univers de Lemelin, comme la société colonisée, est pétrifié. Il n'y a pas que Denis Boucher qui rentre dans le rang. C'est le cas de tous les Mulots : « D'en bas arriva une rumeur de vie. Des épousailles se préparaient dans l'enthousiasme : l'église était neuve, et les jeunes Mulots se tranquillisaient après la [81] vingtaine, devenaient des ouvriers rangés, de bons pères de famille, d'excellents paroissiens <sup>45</sup>. » De la même façon, Albert Memmi décrit le cheminement de l'adolescent colonisé : « Le jeune homme se mariera, se transformera en père de famille dévoué, en frère solidaire, en oncle responsable, et jusqu'à ce qu'il prenne la place du père en fils respectueux. Tout est rentré

<sup>41</sup> Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, p. 183.

<sup>42</sup> Roger LEMELIN, *Pierre le magnifique*, p. 68.

<sup>43</sup> RINGUET, *le Poids du jour*, p. 157-158.

<sup>44</sup> Albert MEMMI, *Portrait du colonisé*, Hollande, Jean-Jacques Pauvert, nouvelle édition, 1966, p. 128.

<sup>45</sup> Roger LEMELIN, *Au pied de la pente douce*, p. 332.

dans l'ordre : la révolte et le conflit ont abouti à la victoire des parents et de la tradition <sup>46</sup>. »

La seule solution de rechange à la soumission, c'est l'assimilation au dominateur. Robert M. Garneau et Jean Lévesque subissent cette tentation de se faire autre. Garneau ne parvient pas à réaliser son rêve : il n'habitera jamais Westmount. Quant à Jean Lévesque, le seul ambitieux dont le destin demeure ouvert dans le roman, il avait écrit, dans une note expliquant son départ à Emmanuel, cette phrase laconique : « *Out for the big things* <sup>47</sup>. »

Le comportement de l'ambitieux, comme celui du rêveur, s'apparente à celui du colonisé. La collectivité à laquelle il appartient est perçue comme une société dominée, d'une part, par l'étranger qui détient les leviers économiques et, d'autre part, par l'idéologie traditionnelle. Les personnages ne sont pas conscients de cette situation. C'est le narrateur qui décrit le milieu et analyse les comportements. Si, dans le roman de mœurs urbaines, la conscience se situe à l'extérieur du personnage, dans le roman psychologique, le personnage prendra lui-même conscience de son aliénation et de ses causes.

## II. - *Le roman psychologique et l'aliénation culturelle*

Le roman psychologique <sup>48</sup>, qui s'impose dans les années 1950, fait le bilan d'une vie ou, plus précisément, celui des « empêchements à vivre ». Par le journal intime ou le monologue intérieur, le héros se livre à une introspection rigoureuse qui débouche sur le procès de la société et de ses valeurs, dans une atmosphère morbide qui sécrète l'angoisse, l'isolement, l'impuissance, le désespoir et la haine de soi. Littérature de l'absurde ? Peut-être, mais [82] qui se distingue du courant existentialiste

---

<sup>46</sup> Albert MEMMI, *Portrait du colonisé*, p. 128.

<sup>47</sup> Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, p. 261.

<sup>48</sup> Françoise LORANGER, *Mathieu*, Montréal, le Cercle du livre de France, 1949, 347 p.; Robert ÉLIE, *la Fin des songes*, Montréal, Beauchemin, 1950, 256 p.; Anne HÉBERT, *le Torrent*, Nouvelle édition suivie de deux contes inédits, Montréal, Éditions H.M.H., coll. « L'Arbre », n° 1, 1963, 248 p.; Jean FILIATRAULT, *Chaînes*, Montréal, le Cercle du livre de France, 1955, 241 p.; André LANGEVIN, *le Temps des hommes*, Montréal, le Cercle du livre de France, 1956, 233 p.; Jean-Marie POIRIER, *le Prix du souvenir*, Montréal, le Cercle du livre de France, 1957, 309 p., Adrienne CHOQUETTE, *Laure Clouet*, Québec, Institut littéraire de Québec, 1961, 135 (2) p.; Yves THÉRIAULT, *Cul-de-sac*, Institut littéraire de Québec, 1961, 223 p.; Gilles MARCOTTE, *le Poids de Dieu*, Paris, Flammarion, 1962, 218 p.

français en ce sens qu' « un Robert Élie, un André Langevin, disaient la désolation et l'absurdité de ne pas encore vivre, non d'avoir trop vécu <sup>49</sup> ».

Le personnage de l'introspection, comme le rêveur ou l'ambitieux, souffre d'une carence de vie. Ce que trahit, en effet, le héros du roman psychologique, c'est « l'inadaptation fondamentale à une société en porte-à-faux, le pourrissement des consciences, l'impuissance à vivre à l'intérieur de structures sclérosées <sup>50</sup> ». Et, au-delà des structures, ce sont les valeurs traditionnelles elles-mêmes, constituées en refuge, qui deviennent des empêchements à vivre. Marcel Larocque définit le malaise que ressentent les personnages lorsqu'il affirme que notre société est sans exigence : « (...) nous arrivons à la vieillesse sans avoir jamais été au bout de nos forces. On nous a bien appris à compter nos péchés, à mesurer nos chances de survivance, mais non pas à vivre en acceptant les risques de la liberté. L'esprit dort et tout le monde est content <sup>51</sup> ! » Cet idéal de survivance se fonde sur trois valeurs fondamentales, le passé, la religion et la famille.

### Le passé

La vie se conjugue au passé, voilà le drame. Le passé qui insufflait sa vie à Me-naud n'est plus qu'une imposture pour Laure Clouet qui, cherchant des « actes » dans la généalogie, n'y trouve que des « attitudes ». Tandis « qu'elle singeait le recueillement des dépositaires d'authentiques valeurs, la vie, la chaude vie lui faisait des signes qu'elle ne voulait pas voir <sup>52</sup> ».

Le mythe détruit, restent les stigmates de la fidélité. Dans cet univers où rien ne doit changer, il s'agit non pas de vivre, mais de survivre en se méfiant de la vie. Comme la collectivité, le personnage se retrouve hors du présent, hors du réel. Avalé par cette société réfugiée dans le passé, il se voit réduit à vivre par procuration. Laure Clouet est l'héritière, subordonnée à l'héritage, « désignée comme la « continuatrice », mais sans prénom et sans regard <sup>53</sup> ». De même, François Perreault (*le Torrent*), Serge Mathie Dugré (*Chaînes*), Mathieu Normand (*Mathieu*) vivent sous la dépendance [83] totale de la mère qui incarne la durée. Dans *Mathieu*, mais aussi dans *la Fin des songes*, *le Temps des hommes*, *le Prix du souvenir* et *le Poids de Dieu*,

<sup>49</sup> Pierre DE GRANDPRÉ, *Dix Ans de vie littéraire au Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1966, p. 19.

<sup>50</sup> Michel BERNARD, « le Roman canadien-français », dans *Québec 66*, 3e année, février 1966, p. 89.

<sup>51</sup> Robert ÉLIE, *la Fin des songes*, p. 203.

<sup>52</sup> Adrienne CHOQUETTE, *Laure Clouet*, p. 91.

<sup>53</sup> Idem, p. 127.



c'est encore cette volonté de durer qui s'impose au personnage, mais cette fois, par le refus de la vie présente, en vue d'une vie meilleure. Le culte du passé et la volonté de durer conduisent au refus de la réalité, à l'absence.

### La religion

Au même titre que le passé, la religion apparaît comme un empêchement à vivre. « Religion-trésor », dira Jean-Charles Falardeau, mais aussi « religion-rempart <sup>54</sup> ». Étroitement associée au nationalisme, elle subit une crise qui atteint toutes les dimensions de la vie. À cet égard, il est significatif que le roman désigné comme notre « premier roman authentiquement sacerdotal <sup>55</sup> » présente la religion d'ici comme celle de l'absence :

Aimer, prendre, conquérir, on ne nous a pas enseigné cela. Tout cela nous a été enlevé, soigneusement, méthodiquement... Nous sommes-nous assez battu les flancs pour nous persuader que nous aimions au delà du monde, alors que toutes nos puissances d'aimer s'atrophiaient nécessairement, sous l'oeil complaisant de nos maîtres. Le mal qui nous rongait, qui me rongait, n'avait qu'un nom, et c'était peut-être celui de l'enfer : Absence <sup>56</sup>.

Ce passage énumère les principaux griefs que nourrit le roman psychologique contre la religion : dépossession du monde, au nom d'un idéal, rigidité creuse des ordres et interdits, désincarnation, d'où l'atrophie même des valeurs spirituelles.

Si la religion rejette le monde, elle enseigne aussi que la chair, c'est le péché. Rien d'étonnant à ce que les personnages soient traumatisés par le sexe et qu'ils éprouvent du mépris pour leur propre corps. Marcel Larocque, émerveillé devant le corps de son enfant, s'écrie : « Je hais ceux qui ont profané mon désir, ces moralis-

---

<sup>54</sup> Jean-Charles FALARDEAU, « Les Canadiens français et leurs idéologies », dans *la Dualité canadienne, Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, sous la direction de Mason WADE et Jean-Charles FALARDEAU, Québec et Toronto, Presses universitaires Laval, University of Toronto Press, 1960, p. 29.

<sup>55</sup> Jean-Charles FALARDEAU, « Les Milieux sociaux dans le roman canadien-français contemporain », dans le même ouvrage, p. 33.

<sup>56</sup> Gilles MARCOTTE, *le Poids de Dieu*, pp. 207-208.

tes qui n'ont jamais connu l'innocente chair <sup>57</sup>... » Laure Clouet, se rappelant les remontrances de sa mère, « se prenait à haïr son corps trop sain au sang bondissant et rêvait obscurément de quelque mutilation <sup>58</sup> ».

[84]

Or, le refus de la chair est à la fois refus d'amour et de conquête. Pour Michel van Schendel, la tardive venue de l'amour dans notre roman est liée à la peur : « Il y eut, très exactement, la peur de l'amour. C'est-à-dire la peur d'espérer posséder ce qui - l'existence collective l'enseignait - ne pouvait être possédé <sup>59</sup>. » Faisant allusion au *Temps des hommes*, le critique remarque que le seul moment où la sensualité a libre cours entre Marthe et Pierre Dupas est celui où elle ose reconnaître son amour parce que l'homme est blessé et où Dupas, ébranlé, oublie un moment « sa véritable infirmité d'homme interdit à l'amour <sup>60</sup> ». Selon van Schendel, l'amour ne devient possible dans notre littérature qu'au moment où il est reconnu pour ce qu'il est : « (...) un attribut de la dépossession québécoise, une impossibilité historique <sup>61</sup> ».

Effectivement, dans le roman psychologique, la libération et l'amour ne sont possibles qu'une fois reconnus les empêchements à vivre. Lorsque la religion est perçue comme facteur d'aliénation, l'exorcisme s'opère et l'amour naît chez Mathieu et Régis Dubuc, tandis que Pierre Dupas, par exemple, découvre la voie de la pitié et de la charité.

### La famille

La famille constitue un autre facteur d'aliénation. Associée à l'idéologie traditionnelle par la « revanche des berceaux » et véhicule de l'enseignement clérical, elle apparaît, selon l'expression de Jean-Charles Falardeau, comme une « puissance tenace », qui n'en subira pas moins les avatars du passé et de la religion. La famille, dans le roman psychologique, c'est d'abord la mère, qui est moins un être humain que l'incarnation d'une idéologie. Vouée à la conservation, elle cherche à juguler l'autonomie de l'enfant ou de l'adolescent.

<sup>57</sup> Robert ÉLIE, *la Fin des songes*, p. 177.

<sup>58</sup> Adrienne CHOQUETTE, *Laure Clouet*, p. 130.

<sup>59</sup> Michel VAN SCHENDEL, « L'Amour », *Littérature et société canadiennes-françaises*, sous la direction de Fernand DUMONT et Jean-Charles FALARDEAU, Québec, Presses de l'université Laval, 1964, p. 156.

<sup>60</sup> Idem, p. 163.

<sup>61</sup> Loco cit.

Ainsi, dans *Chaînes*, devant les velléités de libération manifestées par Serge, Eugénie Mathieu-Dugré en vient à regretter de lui avoir donné la vie : « Il avait fallu qu'il grandisse, qu'il devienne un homme. En ce moment, elle détestait l'amour qui lui avait [85] donné son enfant... elle détestait jusqu'à l'amour qu'elle avait pour cet enfant <sup>62</sup>. » Serge, devant cette domination tyrannique, s'écrie : « Si tu m'as donné la vie, pourquoi me l'enlever à chaque instant <sup>63</sup> ? »

Nulle part dans ces romans ne trouve-t-on trace de l'amour filial. La relation mère-enfant repose sur la haine ou l'indifférence. Le type de la bonne mère canadienne-française, incarné par Rose-Anna Lacasse ou Joséphine Plouffe, a cédé la place à un type de mère dénaturée. Désormais, ainsi que l'a démontré Soeur Sainte-Marie-Éleuthère, « la mère apparaît comme terrible et dévorante » : « La pensée qui se dégage de l'affabulation romanesque est la suivante : nous avons été préservés, mais aussi maintenus en serre chaude dans un état infantile. Nos institutions après avoir été salvatrices seraient devenues oppressives. L'attitude qui se traduit dans ces romans exprime une volonté de libération à l'égard du passé et de la tradition <sup>64</sup>. » Cette serre chaude, c'est la crevasse au fond de laquelle gît Victor Debreux, c'est le torrent qui ensevelit François Perreault.

La famille, la religion et le passé, constitués en valeurs-refuges, n'apparaissent plus comme des moyens de survivance, mais comme des instruments de domination. Chacun des personnages pourrait faire siennes ces paroles de François Perreault : « J'étais un enfant dépossédé du monde. Par le décret d'une volonté antérieure à la mienne, je devais renoncer à toute possession en cette vie <sup>65</sup>. » Et si, malgré tout, le personnage se sent appelé par la vie, il n'arrive pas à faire à temps le pas décisif : Louise Comtois « est toujours en retard d'une seconde sur la vie <sup>66</sup> » ; le cœur de Régis Dubuc se trouve « en retard de dix-huit ans sur son homme <sup>67</sup> » ; toute la vie de Victor Debreux aura été « une suite de départs manqués, de retards et d'atermoiements <sup>68</sup> ».

Toutefois, au fur et à mesure que le personnage apprécie l'étendue de son aliénation, sa révolte grandit qui non seulement lui commande de rejeter les valeurs imposées, mais encore de briser ses chaînes et de vivre enfin ou de mourir.

[86]

<sup>62</sup> Jean FILIATRAULT, *Chaînes*, p. 69.

<sup>63</sup> Loco cit.

<sup>64</sup> Soeur SAINTE-MARIE-ÉLEUTHÈRE, *la Mère dans le roman canadien-français*, Presses de l'université Laval, coll. « Vie des lettres canadiennes », n° 1, 1964, p. 196.

<sup>65</sup> Anne HÉBERT, *le Torrent*, p. 9.

<sup>66</sup> Robert ÉLIE, *la Fin des songes*, p. 161.

<sup>67</sup> Jean-Marie POIRIER, *le Prix du souvenir*, p. 158.

<sup>68</sup> Yves THÉRIAULT, *Cul-de-sac*, p. 139.

### Le révolté

Le héros du roman psychologique, conscient de la dichotomie entre l'idéologie et l'agir, entre les valeurs et la réalité, est en état de crise. Son introspection se transforme en agir, celui du révolté dont le mouvement « (...) s'appuie, en même temps, sur le refus catégorique d'une intrusion jugée intolérable et sur la certitude confuse d'un bon droit, plus exactement l'impression, chez le révolté qu'il est « en droit de <sup>69</sup>... ».

L'intrusion intolérable, c'est celle des valeurs traditionnelles qui briment l'individu ; le droit revendiqué, c'est celui de vivre sa liberté. Il ne s'agit pas seulement de rejeter les interdits, mais l'état même d'être dominé, mouvement qui engage tout l'être. À la limite, dit Camus, le révolté accepte la déchéance dernière, la mort, s'il doit être privé de sa liberté.

La loi du tout ou rien conduit le héros à la vraie vie ou au meurtre ou au suicide. Comme Laure Clouet a découvert que « chaque être est pour chaque être un prétexte à vivre ou à mourir <sup>70</sup> », Claude Savoie a reconnu que le même mot, « Vocation, avait un sens de vie et un sens de mort, inextricablement mêlés <sup>71</sup> ». C'est l'alternative de la vie et de la mort qui se présente aux héros.

### L'échec

Dans *le Torrent*, *la Fin des songes*, *Cul-de-sac* et *Chaînes*, le héros dit non à l'intrusion mais est incapable d'assumer sa liberté. Il n'arrive pas à trouver en lui une source de vie que la domination n'aurait pas tarie. Le meurtre de la mère, symbole de domination, fournit l'exemple le plus terrible de la révolte, tentative désespérée de libération. François reconnaîtra qu'il a voulu s'affranchir trop tard. La mère, morte, maintient sur lui son emprise. Le suicide confirme l'échec : « C'est la démission devant l'existence, et François, en s'approchant jusqu'à s'identifier à lui, du visage de sa mère qui tourne au fond du gouffre, veut renier sa propre naissance <sup>72</sup>. » Victime

---

<sup>69</sup> Albert CAMUS, *l'Homme révolté*, Paris, Gallimard, N.R.F., coll. « Idées », n° 36, 1951, p. 25. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>70</sup> Adrienne CHOQUETTE, *Laure Clouet*, pp. 125-126.

<sup>71</sup> Gilles MARCOTTE, *le Poids de Dieu*, p. 159.

<sup>72</sup> Pierre PAGÉ, *Anne Hébert*, Montréal et Paris, Fides, coll. « Écrivains canadiens d'aujourd'hui », vol. 3, 1965, p. 41.

lui aussi de son aliénation, Marcel Larocque a choisi en sa belle-soeur Louise l'instrument de sa propre destruction et, à la suite de son expérience amoureuse ratée, il se jette [87] sous un tramway. Victor Debreux, s'il a connu l'amour en Fabienne, ne parvient plus à affronter la vie lorsque Fabienne meurt. Il a été incapable d'assimiler les nouvelles valeurs qu'elle incarnait. Quant à Serge Mathieu-Dugré, adolescent, il demeure sous l'emprise de la mère. S'ils ont pris conscience de leur aliénation, ces personnages se sont révélés inaptes à prendre en main leur propre destinée.

### L'espoir

Il en est d'autres, toutefois, pour qui l'espoir demeure. Laure Clouet, Céline, Claude Savoie et Pierre Dupas, après un long et pénible cheminement, s'engagent dans la voie de la charité. Rien n'est définitivement acquis, mais chacun, dans un geste symbolique, assume les risques de la liberté.

Pierre Dupas et Claude Savoie, condamnés au sacerdoce dès leur enfance, se révoltent contre l'enseignement clérical qui dissocie le matériel du spirituel et qui leur a inculqué l'idée qu'ils n'étaient pas de ce monde. Pierre Dupas, jadis forcé de choisir entre Dieu et un enfant moribond, avait renié Dieu. Dix ans plus tard, face à Laurier, il choisit d'aller à Dieu par la souffrance des hommes. Il assume pleinement la vocation qui lui avait été imposée lorsqu'il reconnaît qu'il faut d'abord être un homme avant que d'être prêtre.

Claude Savoie suit un cheminement analogue. Lorsqu'il préside aux fiançailles de Serge, destiné à la prêtrise, il reconnaît à ce dernier la liberté que lui-même s'était vu refuser. Claude pose ainsi un acte qui abolit tout son passé. Après la mort de Marie, survenue au cours de la cérémonie, le prêtre se réfugie dans un monastère où il réapprend la vie, se refusant désormais à l'enfermer dans des catégories abstraites : « L'ici, le maintenant, sont les seules catégories où je consens à me considérer. Je nais aujourd'hui, et je naîtrai demain. À quoi ? Je l'ignore et ne m'inquiète pas encore de l'apprendre <sup>73</sup>. »

Comme Claude Savoie et Pierre Dupas, Céline et Laure Clouet, après avoir traversé une crise, choisiront d'être solidaires des autres [88] hommes et d'assumer leur destin. Céline, après avoir connu la tentation du suicide, après avoir provoqué la mort de madame Moreuil, prend conscience que sa mère Jeanne, objet de sa haine, est aussi l'illustration de la souffrance humaine. Dans la cause de sa révolte, elle trouve le sens de sa nouvelle vie. Quant à *Laure Clouet*, le seul fait d'ouvrir sa porte au couple Brière constitue un acte de rébellion contre le passé. Par cette ouverture symbolique sur le monde, elle échappe à une mort lente, se dépouillant de son rôle de conti-

<sup>73</sup> Gilles MARCOTTE, *le Poids de Dieu*, p. 199.

nuatrice et délaissant ses tombeaux vides pour vivre enfin. Chacun de ces personnages, par le choix qu'il effectue, remet en cause les valeurs imposées et assume sa liberté.

### L'amour

Au-delà de l'espoir, deux personnages parviennent à aimer et à conquérir. Mathieu Normand et Régis Dubuc, à qui l'on a inculqué le mépris de la chair, devront d'abord, pour se libérer, reconquérir leur unité. La révolte de Mathieu transpire dans son cynisme exécrable. Brisant systématiquement tout lien avec les êtres, il décide de se suicider. C'est à ce moment qu'il prend conscience qu'il est maître de sa vie, comme de sa mort. La joie qu'il en éprouve lui donne la certitude que le bonheur existe, contrairement à ce qu'on lui a enseigné. La victoire de Mathieu tient dans le regard nouveau qu'il projette sur le monde et sur son propre corps. Il peut enfin rejoindre Danielle.

Tout comme Mathieu Normand, Régis Dubuc est obsédé par la chair mauvaise. Étudiant, il se flagelle. Adulte, il fait de Sylvie un ange, un être tout spirituel, Il ne retrouvera sa femme Madeleine que lorsqu'il aura reconnu sa peur de l'amour et qu'il aura accepté d'être l'homme qu'il s'était refusé à être : « Il s'est donné. Il est libre de se donner. Il a pris sa place chez les hommes <sup>74</sup>. »

Chacun des drames que nous venons d'évoquer trahit un mal commun, la domination exercée par l'idéologie traditionnelle sur les personnages. Ici encore, nous sommes en présence d'êtres inachevés au comportement d'adolescent : « Mathieu, comme Fabrice Navarin (*Mon fils pourtant heureux*, de Jean Simard), comme tant [89] d'autres personnages des romanciers de l'inquiétude, a du mal à devenir adulte dans « un pays scalpé de sa jeunesse », dans « un pays né dans l'orphelinat de la neige ». Chose étonnante, ces personnages vivent, à l'âge de 28 ans comme Mathieu, ou de 40 ans comme Fabrice Navarin, une véritable crise d'adolescence <sup>75</sup>. »

La révolte, dans le roman psychologique, dit néanmoins l'émergence de nouvelles valeurs et débouche sur la libération de plusieurs personnages chez qui la vie l'emporte sur l'idéal de survivance. Dans les années 1960, le roman de contestation préfigure une autre libération, non plus celle de quelques individus, mais celle d'une collectivité.

<sup>74</sup> Jean-Marie POIRIER, *le Prix du souvenir*, p. 309.

<sup>75</sup> André GAULIN, « *Le Thème de l'échec dans l'univers romanesque d'André Langevin*, thèse présentée à l'École des gradués de l'université Laval pour obtenir le diplôme d'études supérieures en français, mai 1971, p. 8.

### *III. - Le roman de contestation et l'aliénation collective*

Dans le roman psychologique, le héros tente d'affirmer son identité individuelle, par opposition à un schéma de référence collectif. Dans le roman de contestation <sup>76</sup>, la perspective se trouve totalement modifiée. Rejetant la représentation traditionnelle du Canadien français, défini comme minoritaire, dénonçant la situation du Canadien français d'aujourd'hui, prolétaire et colonisé, le narrateur-héros pose la question de l'identité collective.

Cette interrogation qui marque le roman des années 1960 n'est toutefois pas un phénomène nouveau, pas plus qu'il n'est exclusivement littéraire. Déjà, il y a vingt ans, le sociologue Fernand Dumont la désignait comme « la question essentielle qui nous définit en notre existence présente ». « Nous souffrons, disait-il, d'avoir perdu la faculté de dire, aux autres et à nous-mêmes ce que nous sommes <sup>77</sup>. »

Le roman des années 1964 et 1965, en particulier, exprime ce malaise dans sa tentative de définition de l'homme nouveau, du Québécois. Il s'agit, comme l'a judicieusement remarqué Jacques Cotnam, de s'expliquer : « "s'expliquer", non pas tant pour être compris des autres comme pour se mieux comprendre soi-même ; prendre conscience de sa propre aliénation, puis de celle des siens, la dire et l'assumer, n'est-ce pas là franchir les plus importantes [90] étapes du chemin conduisant à la libération souhaitée, c'est-à-dire au « Prochain épisode », à l'Événement que plusieurs appellent <sup>78</sup> ? » À travers cette explication, le roman évoque la rupture qui doit présider à la naissance de cet homme nouveau ; il stigmatise l'aliénation culturelle et la représentation traditionnelle du Canadien français comme être minoritari-

---

<sup>76</sup> Yves THÉRIAULT, *Ashini*, Montréal et Paris, Fides, coll. du « Nénuphar », 1960, 164 p.; Laurent GIROUARD, *la Ville inhumaine*, Montréal, Éditions Parti pris, 1964, 187 (1) p.; Claude JASMIN, *Éthel et le terroriste*, Montréal, Librairie Déom, coll. « Nouvelle prose », n° 1, 1964, 145 p.; Jacques RENAUD, *le Cassé*, Montréal, Éditions Parti pris, coll. « Paroles », 3e édition, 1968, 125 p.; Hubert AQUIN, *Prochain Épisode*, Montréal, le Cercle du livre de France, 1965, 174 p.; Marie-Claire BLAIS, *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, Montréal, Les Éditions du Jour, coll. « Les Romanciers du Jour », n° 1966, 128 p.; Jacques GODBOUT, *le Couteau sur la table*, Paris, Éditions du Seuil, 1965, 157 (1) p.; Claude JASMIN, *Pleure pas, Germaine*, Montréal, Éditions Parti pris, coll. « Paroles », n° 5, 1965, 167 (2) p.

<sup>77</sup> Fernand DUMONT, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *Cité libre*, janvier 1958, n°19, 28.

<sup>78</sup> Jacques COTNAM, « Le Roman québécois à l'heure de la Révolution tranquille », *le Roman canadien-français*, Montréal, Fides, coll. « Archives des lettres canadiennes », tome III, 1971, 2e édition, p. 277.

re ; il esquisse le portrait du prolétaire colonisé qu'est devenu le Canadien français et du révolutionnaire qui, explicitement identifié à la collectivité, préfigure un changement radical. La structure et la langue mêmes du roman traduisent les carences de la vie collective et l'identité confuse de l'être collectif.

### Du Canadien français au Québécois

L'avènement du Québécois est subordonné à la mort du Canadien français. Dans *la Ville inhumaine*, *le Couteau sur la table* et *Prochain Épisode*, la mort de l'être dominé, attaché à son passé et à ses valeurs, apparaît comme la condition essentielle d'une nouvelle naissance. Cette douloureuse entreprise de liquidation constitue la clé de voûte du roman d'Hubert Aquin dont l'intrigue peut être ainsi schématisée : un révolutionnaire doit supprimer un ennemi, son double, qui possède une triple identité.

Cette « noire trinité » recoupe trois composantes de la problématique canadienne-française : von Ryndt, le dominateur, représentant la puissance économique étrangère ; H. de Heutz, celui qui incarne les valeurs du passé, l'homme du statu quo ; enfin, François-Marc de Saugy, « en proie à une crise suraigüe (sic) de dépossession <sup>79</sup> ». Celui que poursuit le révolutionnaire, von Ryndt, le dominateur, ne peut être rejoint :

(...) ce qui est finalement rattrapé (sic), c'est le personnage des superstructures, la culture bourgeoise traditionnelle qui conjugue l'histoire au passé. Or, plus le héros approche du personnage du professeur, plus il a de mal à le haïr. Ce n'est pas dans une banque qu'il pénètre, mais dans un château où il a très envie de s'installer et de vivre. Il reconnaît en de Heust (sic) ses valeurs, auxquelles lui-même demeure attaché <sup>80</sup>.

Ce dilemme, le narrateur s'avère incapable de le résoudre : la solution n'appartient pas à la littérature, mais à l'histoire et le narrateur [91] appelle la révolution qui engendrera le chaos d'où émergera l'homme nouveau. C'est le chaos encore qui est évoqué dans *le Couteau sur la table*.

<sup>79</sup> Hubert AQUIN, *Prochain Épisode*, p. 87.

<sup>80</sup> Michel BERNARD, « Document. Prochain Épisode ou l'autocritique d'une impuissance », *Parti pris*, vol. 4, nos 3-4, novembre-décembre 1966, 84.



Le mythe du quetzal, oiseau sacré qui préside à la reconstruction périodique de l'univers, sous-tend l'intrigue du roman de Jacques Godbout dont le narrateur est lui aussi tenté d'habiter le château ancien, celui de Patricia, qui représente le Canada anglais et, par extension, l'Amérique. Dans *le Couteau sur la table*, toutefois, le narrateur agit. Après l'éclatement de la première bombe du Front de libération du Québec, il choisit. Le couteau sacrificiel va consommer la rupture : « Pour détruire la volière, choisir <sup>81</sup>. »

C'est aussi à une tentative de liquidation du vieil homme que se livre Émile Drolet dans *la Ville inhumaine*. Pour écarter la « Grande mort », celle d'un peuple, il faut se débarrasser de celui qui l'incarne :

J'avais quelqu'un à tuer pour vivre demain...  
 J'avais quelqu'un à oublier. Je tâche d'enterrer tous les mythes, toutes les folies, tout l'absurde de mes frères, d'envelopper dans le linceul (sic) de mon pays et son histoire et son insignifiance.  
 J'avais quelqu'un à tuer. Je l'achève péniblement <sup>82</sup>.

Bien que dans chacun de ces trois romans s'impose la nécessité d'une rupture définitive, le narrateur ne parvient toutefois pas à esquisser le portrait du Québécois. Refusant l'utopie, il se borne à reconnaître et à accepter la condition préalable à un devenir collectif possible.

### L'aliénation culturelle

La difficulté majeure à l'élaboration de la définition nouvelle réside dans le vide culturel dans lequel évolue le narrateur. La culture est, en effet, le fondement de l'identité. Or, Émile Drolet s'écrie : « Une culture nourrit son homme... On en vit. Transfusion. Notre culture à nous pompe notre sang... Une cloche où l'on fait le vide <sup>83</sup>. »

[92]

Le narrateur du *Couteau sur la table* constate, plus crûment encore : « Au fond : dans ce bordel on sert de l'eau bénite et on couche avec le vainqueur. Moi, je vous le

<sup>81</sup> Jacques GODBOUT, *le Couteau sur la table*, p. 157.

<sup>82</sup> Laurent GIROUARD, *la Ville inhumaine*, pp. 166-167.

<sup>83</sup> *Idem*, p. 42.

dis : nous vivons dans de la merde <sup>84</sup>. » Quant au narrateur de *Prochain Épisode*, il affirme : « Je ne veux plus vivre ici, les deux pieds sur la terre maudite, ni m'accommoder de notre cachot national comme si de rien n'était <sup>85</sup>. »

Cette carence culturelle, Marie-Claire Blais la remet en jeu, selon l'expression de Gilles Marcotte. Parodie de l'idéologie traditionnelle, *Une saison dans la vie d'Emmanuel* tire son « effet de réel » d'une « référence à un texte majeur de notre culture, celui du roman de la terre ou de l'idéologie terrienne <sup>86</sup> ». Le roman projette, sans continuité, des tranches de vie d'une famille terrienne, catholique et française, repliée sur elle-même et auto-suffisante. La vie de cette famille exemplaire est dérisoire et même Jean-Le Maigre, poète, ne parvient pas à la transformer par l'imagination. Il ne peut que la reproduire, prisonnier d'un schéma univoque hérité du passé, fruit d'une culture qui « laisse fâcheusement l'impression du sable mouvant ou du marais stagnant <sup>87</sup> ».

### L'être minoritaire

Héritage de la culture traditionnelle, la représentation du Canadien français comme minoritaire trouve un large écho dans le roman des années 1960. Naïm Kattan <sup>88</sup> et Ronald Sutherland <sup>89</sup> ont signalé, à cet égard, la prolifération de personnages juifs dans le roman des années 1960. Il y a aussi d'autres minoritaires qui envahissent notre littérature. La situation des Montagnais, dans *Ashini*, menacés de perdre « librement » leur identité, s'assimile à celle des Canadiens français.

Outre la description de la situation du minoritaire, le roman de contestation met en évidence le complexe du minoritaire, facteur d'impuissance. Ainsi, Émile Drolet, convaincu de l'absurdité de son existence française en Amérique, se refuse à tout engagement : « Si j'étais autre chose que Français nord-américain <sup>90</sup> »... De la même façon, le narrateur du *Couteau sur la table* s'estime hors-jeu : [93] « (...) si j'avais la peau noire, le nez sémite. Mais voilà de grandes cultures universellement reconnues.

<sup>84</sup> Jacques GODBOUT, *le Couteau sur la table*, p. 121.

<sup>85</sup> Hubert AQUIN, *Prochain Épisode*, p. 35.

<sup>86</sup> Gilles MARCOTTE, *le Roman à l'imparfait. Essais sur le roman québécois d'aujourd'hui*, Montréal, Éditions La Presse, coll. « Échanges », 1976, p. 126.

<sup>87</sup> Fernand DUMONT, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », p. 22.

<sup>88</sup> Naïm KATTAN, « Canada : une littérature d'interrogation », *Preuves*, n° 193, Paris, mars 1967, 79.

<sup>89</sup> Ronald SUTHERLAND, « The Body - Odour of Race », *Canadian literature*, n 37, été 1968, 60.

<sup>90</sup> Laurent GIROUARD, *la Ville inhumaine*, p. 152.

Je parle français en Amérique, c'est là la grande connerie, la *faute* <sup>91</sup> (...) » Dans *Éthel et le terroriste*, Paul définit ainsi le trio qu'il forme avec Éthel et Slide : « Des rats, les bêtes puantes de l'Amérique du nord : une juive, un noir et toi pauvre « canoqué » <sup>92</sup> » (...)

Cependant, les narrateurs, même obnubilés par leur condition d'êtres minoritaires par laquelle ils expliquent leur impuissance, prennent conscience que cette représentation de la réalité est stérile. Aussi, lorsque Patricia reprend cette idée que les Juifs et les Canadiens français se ressemblent, le narrateur exprime une lassitude séculaire : « Mais cette analyse mille fois recommencée, mille fois inutile, reprise d'une génération à l'autre, amenant chaque fois quelques adolescents à la révolte et puis au sommeil, bien entendu. Deux cents hivers semblables <sup>93</sup>... » S'enfermer dans cette définition d'être minoritaire, c'est s'engager dans un cul-de-sac. Pour briser le cercle vicieux, il fallait introduire dans la représentation de soi un autre élément, tiré de la situation existentielle, qui assure une emprise sur la réalité. C'est à ce niveau que se situe la contribution du roman « partipriste ».

### Le cassé et le révolutionnaire

Le Canadien français n'est pas que minoritaire. C'est un être domine, un prolétaire, un colonisé. Il est ce « cassé », le frère d'Emmanuel, de ces porteurs d'eau venus joindre les rangs des parias de la ville, que Paul rappelle à Éthel. Avec *le Cassé* de Jacques Renaud, un être infirme naît dans le roman. Il est défini de façon scolaire mais significative par Malcolm Reid : « (...) broken, smashed, dispirited, crippled, destroyed. Even fractured, as in fractured French <sup>94</sup> ».

Ti-Jean, Émile Drolet et Gilles Bédard (*Pleure pas, Germaine*) sont effectivement des êtres brisés, privés de toute dimension humaine, inconscients, à l'image des personnages d'*Une saison dans la vie d'Emmanuel*. *Le cassé*, incapable d'analyser les causes de [94] son mal, est le portrait vivant de l'aliénation qu'il dénonce, absolument.

Outre le « cassé », le révolutionnaire émerge comme un personnage de premier plan dans le roman de contestation. Une différence essentielle entre ces deux types tient à ce que Ti-Jean, lorsqu'il s'écrie « chus pas tout à moé <sup>95</sup> », ignore la signifi-

<sup>91</sup> Jacques GODBOUT, *le Couteau sur la table*, p. 71.

<sup>92</sup> Claude JASMIN, *Éthel et le terroriste*, p. 18.

<sup>93</sup> Jacques GODBOUT, *le Couteau sur la table*, p. 93.

<sup>94</sup> Malcom REID, *The Shouting Signpainters*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972, p. 68.

<sup>95</sup> Jacques RENAUD, *le Cassé*, p. 78.

cation même des mots qu'il prononce, tandis que le narrateur de *Prochain Épisode* est pleinement conscient de son aliénation lorsqu'il dit : « Je suis hors de moi <sup>96</sup>. » Ti-Jean et les autres cassés sont des victimes exemplaires, tandis que le révolutionnaire, dans *Prochain Épisode*, *le Couteau sur la table*, *Éthel et le terroriste*, comme *Ashini*, exprime une exigence fondamentale de changement parce qu'il se reconnaît comme un être dominé.

Le révolutionnaire reconnaît aussi que sa condition n'a pas qu'une dimension individuelle, mais qu'elle est le lot de la collectivité. Pour lui, le destin individuel est indissociable du destin collectif. Cette fusion apparaît comme un procédé systématique dans *Prochain Épisode*, que l'on peut illustrer par le passage suivant : « J'agonise sans style, comme mes frères anciens de Saint-Eustache. Je suis un peuple défait qui marche en désordre dans les rues qui passent en-dessous de notre couche <sup>97</sup>... » Vie individuelle et vie collective, amour et Révolution, maison et Nation, constituent deux aspects d'une seule et même réalité chez ce personnage en proie à une « névrose ethnique ». De même, pour le narrateur du *Couteau sur la table*, comme pour *Ashini*, Paul le terroriste, Émile Drolet même, il n'est point de devenir individuel possible sans devenir collectif.

### Conscience collective et conscience esthétique

Cette manifestation d'une conscience collective s'accompagne d'un éveil de la conscience esthétique. De nombreux critiques, dont Jacques Cotnam, Jean-Louis Major, Jean Éthier-Blais et Michel Bernard, ont effectué ce rapprochement entre l'évolution récente de notre roman et une prise de conscience plus grande de la [95] réalité sociale. Jacques Allard soutient, pour sa part, que le roman des années 1960 « est celui de notre conscience sur le point d'être réconciliée dans le destin collectif <sup>98</sup> ».

Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve, dans *Prochain Épisode*, *Une saison dans la vie d'Emmanuel* et *la Vie inhumaine*, par exemple, la genèse d'une oeuvre à l'intérieur du roman, si la création artistique même y apparaît conditionnée par la mémoire de l'histoire collective : « Événement nu, mon livre m'écrit et n'est accessible à la compréhension qu'à condition de n'être pas détaché de la trame historique dans laquelle il s'insère tant bien que mal. Voilà soudain que je rêve que mon épopée déréalisante s'inscrive au calendrier national d'un peuple sans histoire ! Quelle dérision, quelle

<sup>96</sup> Hubert AQUIN, *Prochain Épisode*, p. 136.

<sup>97</sup> Idem, p. 139.

<sup>98</sup> Jacques ALLARD, « Le Roman québécois des années 1960 à 1968 », *Europe*, 47<sup>e</sup> année, n° 478-479, février-mars 1969, 50.

pitié. C'est vrai que nous n'avons pas d'histoire <sup>99</sup>. » En note liminaire au *Couteau sur la table*, l'auteur même intervient pour préciser que son oeuvre « ne prétend pas être (autre) chose qu'une approximation littéraire d'un phénomène de réappropriation du monde et d'une culture <sup>100</sup> ».

Cette mémoire, le roman de contestation la fait éclater en allant, parfois, jusqu'à invalider le projet même d'écrire, comme le rappelle Normand Cloutier <sup>101</sup>, souvent, en démythifiant le Canadien français. Ainsi, l'introduction du « joul » dans le roman apparaît comme un acte de contestation, non seulement à l'endroit de la langue littéraire et de la littérature, mais encore de la réalité sociale même. Il remet globalement en cause la culture canadienne-française dont il se veut le reflet. Sur le plan de l'art romanesque, l'abandon total ou partiel de la langue littéraire réduit au minimum la médiation de l'écrivain et marque la subordination évidente de la littérature à la réalité brute.

Sur le plan formel encore, Émile Drolet définit ainsi son oeuvre : « Un roman qui n'en est pas un <sup>102</sup>. » Mais s'agit-il bien de l'oeuvre du narrateur, Émile Drolet, ou de celle de l'auteur, Laurent Girouard ? Bien malin qui pourrait le dire. De toute façon, l'échec du créateur constitue paradoxalement la réussite de *la Ville inhumaine* qui tend à démontrer que la pensée canadienne-française est si dégradée qu'elle ne supporte même plus la création. Le « joul » [96] et l'incohérence de *la Ville inhumaine* ne sont, en somme, que le symptôme de l'aliénation culturelle qu'ils dénoncent.

Si, dans le roman « joul », la littérature semble ployer sous le poids du réel, la conscience esthétique des Aquin, Godbout, Thériault et Blais emprunte une autre voie. Comme dans le récit de Gérald Godin, intitulé *Télesse* <sup>103</sup>, on peut voir dans leurs oeuvres des palimpsestes, une superposition de la fable et de la réalité sociale. Certains y verront un anti-roman, d'autres un nouveau roman. Au delà des mots, le fait est qu'une forme nouvelle traduit une réalité nouvelle.

\*  
\* \*

---

<sup>99</sup> Hubert AQUIN, *Prochain Épisode*, p. 94.

<sup>100</sup> Jacques GODBOUT, *le Couteau sur la table*, p. (9).

<sup>101</sup> Normand CLOUTIER, « La Contestation dans le nouveau-roman canadien français (sic) », *Culture vivante*, n° 2, 1966, 10.

<sup>102</sup> Laurent GIROUARD, *la Ville inhumaine*, p. 133.

<sup>103</sup> Gérald GODIN, « Télesse », *Écrits du Canada-français*, n° XVIII, Montréal, 1964, Librairie Beauchemin, 1971-208.

De 1944 à 1965, le roman québécois effectue une sorte de voyage au bout de la nuit au cours duquel s'approfondit la conscience de l'aliénation collective. Du simple constat de la présence envahissante de l'autre et de la domination socio-économique qu'il exerce, en passant par l'intériorisation d'une crise de valeurs qui remet en cause l'idéologie traditionnelle, alibi collectif visant à nier la domination, le roman en vient à expliquer la situation du Canadien français en termes de colonialisme.

Ce périple romanesque, qui marque l'éveil d'une conscience historique, se déroule en trois étapes successives caractérisées, sur le plan de la création littéraire, par l'émergence de personnages qui sont, en quelque sorte, des révélateurs. Ainsi, dans le roman des moeurs urbaines, plus que la description de la réalité économique, c'est l'existence même du rêveur et de l'ambitieux qui révèle l'aliénation.

Dans le roman psychologique, le narrateur-héros accède lui-même à la conscience. Par l'introspection à laquelle il se livre, il en vient à reconnaître que sa carence de vie individuelle est liée à la carence de vie collective, consécutive à la domination. Le personnage, ayant identifié les causes profondes de l'aliénation, qui échappent au rêveur et à l'ambitieux, est en mesure d'effectuer un choix. Il devient ce révolté qui n'accepte pas que l'idéologie traditionnelle s'interpose entre lui et la vie.

[97]

Dans le roman de contestation, ce refus acquiert une dimension collective. Aussi bien le cassé que le révolutionnaire disent qu'il n'est point de solution individuelle au drame collectif. Le cri du désespoir du casse comme l'appel à la révolution traduisent la conscience d'une urgence historique. Cette conscience s'irradie, au delà des personnages, à travers l'intrigue, la structure et le langage même de l'oeuvre. Le roman se fait conscience.

Maurice ARGUIN.

[101]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

## La presse et la littérature

---

### 4. "Les éditoriaux du *Devoir* et le thème de l'autonomie."

par Mireille Ferland

[pp. 101-160.]

#### [Retour à la table des matières](#)

Dans ce travail, nous proposons une lecture des éditoriaux du *Devoir* des années 1944-1945, 1954-1955, et 1964-1965, guidée, dans un premier temps, par une classification de thèmes analytiques suggérés aux collaborateurs de la recherche sur les idéologies au Canada français, soit : politique nationale, politique provinciale, politique municipale, économie, travail, immigration, famille, éducation, religion.

À la lecture des éditoriaux, cependant, un autre thème s'est rapidement imposé : il unifiait même, d'une certaine façon, les thèmes de la première classification. Il s'agit du thème de l'autonomie. Comme cet argument était omniprésent, comme il est encore largement évoqué dans les débats d'intérêt public, qu'il est mobilisateur et dynamique, malgré son entendement multiple et ses implications variées, il nous a paru intéressant de suivre l'utilisation de ce terme dans un journal politique comme *le Devoir*.

Nous présenterons donc ce thème sous les rubriques suivantes : l'indépendance canadienne (niveau national); l'autonomie provinciale (niveau provincial); pouvoirs municipal et scolaire ; l'État, l'économie et le travail. Par là, nous tenterons de dégager une certaine logique du discours autonomiste du *Devoir*.

## I. - *Le Devoir* 1944-1945

### L'indépendance canadienne

Le thème de l'indépendance canadienne, fréquemment évoqué dans les éditoriaux du *Devoir* de l'époque, se présente principalement [102] comme une dénonciation de l'engagement du Canada dans la guerre, de la conscription militaire; il dénonce l'allégeance du gouvernement King à l'impérialiste britannique, et l'attachement traditionnel des Canadiens anglais à l'égard de leur mère patrie.

Ce contexte de guerre fait resurgir les conflits socio-ethniques et économiques au Canada. Le *Devoir*, voix de l'unité et de l'identité canadiennes, s'élève contre les dirigeants responsables du déséquilibre national et du clivage accentué dans le pays entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. La conscription est présentée comme « ... la cristallisation emblématique de cette politique qui veut que chaque fois que l'Angleterre est entraînée dans une guerre grave, le Canada y entre aussi automatiquement, non parce qu'il y va de l'intérêt du Canada à y participer, mais de l'intérêt de l'Empire à ce que le Canada y participe (2.5.45) \* ».

Les éditorialistes estiment que cette politique « vassale » trahit le principe de la souveraineté du Canada ainsi que le droit du pays à l'autonomie et à la neutralité en tant que Dominion indépendant. Ils font ressortir avec insistance que le Canada n'était pas tenu de s'engager dans la guerre aux côtés de la Grande-Bretagne, n'étant pas concerné par le traité anglo-polonais qui entraîna la guerre. Comme l'Irlande, il aurait pu proclamer sa neutralité. S'il s'est abstenu de le faire, c'est que le gouvernement King, appuyé par les intérêts et les sentiments des Canadiens anglais, a préféré se solidariser avec l'Empire, sacrifiant ainsi les intérêts du Canada et de l'ensemble des Canadiens vivant en terre d'Amérique. C'est en référence à cette opinion que *le Devoir* affiche quotidiennement en tête de ses colonnes ce propos de lord Tweedsmuir, vice-roi du Canada : « Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth (12.10.37). »

[103]

---

\* Le premier chiffre renvoie au quantième, le deuxième au mois, et le troisième à l'année du numéro en cause; v.g. 2.5.45 signifie le 2 mai 1945.



Le plaidoyer des éditorialistes en faveur de l'indépendance canadienne s'élabore de la façon suivante : la politique extérieure du gouvernement King trahit la souveraineté du Canada en s'inscrivant dans le sillon impérialiste : « Que M. King appuie sa politique extérieure sur la survivance de l'Angleterre parce que celle-ci est censée sauvegarder la liberté individuelle ou qu'il réédite à son compte le mot de Laurier : « Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre », on n'y voit guère de différence de point de vue pratique. Loyalisme britannique et liberté du monde sont étroitement unis dans l'esprit de M. King. Comment peut-on soutenir dans ce cas que M. Mackenzie King n'est pas impérialiste (29.8.44) ? » Cet impérialisme ne favorise que les intérêts de la Grande-Bretagne, comme le veut le vieil adage : « L'Angleterre n'a ni amitiés ni inimitiés éternelles, l'Angleterre n'a que d'éternels intérêts » : « La situation de la Grande-Bretagne, et cela est encore plus vrai aujourd'hui que ce ne l'était hier, est telle qu'il faut absolument pour faire figure à côté des deux formidables associés avec lesquels elle paraît vouloir partager la direction de l'univers, compter sur l'appui, sur l'active collaboration des pays qu'on appelle britanniques (18.4.45). » Aussi toute perspective de fédération impériale est rejetée, au nom des intérêts propres du Canada : « L'alternative à la fédération impériale, de quelque nom qu'on l'appelle, c'est, en matière de politique extérieure, l'indépendance. L'indépendance, non point théorique et verbale : l'indépendance réelle, l'indépendance de fait, ... l'indépendance qui fera que le Canada, comme tous les peuples majeurs, ordonnera sa politique extérieure selon ses intérêts propres, selon les dictées de la géographie (25.1.44). »

La prise en considération des intérêts propres du Canada serait de favoriser l'unité nationale en atténuant les écarts socio-économiques à l'intérieur de la population canadienne par l'affirmation et le respect d'un idéal politique commun à tous, l'indépendance :

Le Canada est divisé entre une minorité puissante et riche qui estime que l'existence et l'avenir de notre pays doivent être fonction obligée de la grandeur [104] d'Albion tandis que le reste de la population n'a d'intérêt et de patrie que dans le seul Canada.

Son intérêt peut coïncider avec celui de l'Angleterre mais non pas en être une résultante nécessaire.

On comprend d'ailleurs assez bien que des Anglo-Canadiens peuvent assimiler le sort du Canada à celui de l'Angleterre. Comme ils détiennent les principales avenues de la richesse et de la domination politique et économique du Canada, et qu'ils le doivent largement à l'influence britannique dans nos affaires, ils tiennent naturellement à maintenir les liens d'assujétion avec ce

qu'ils appellent la mère-patrie. Il est aussi fort naturel, en qualité d'Anglo-Saxons dont la race domine le monde, qu'ils entretiennent un sentiment de fierté fort compréhensible qui rappelle l'orgueil du *civis romanus*, et qu'ils y apportent parfois une sorte de perrichonisme colonial en vertu de quoi ils sont disposés à sacrifier entièrement eux-mêmes et leur pays d'occasion, le Canada, à la grandeur d'Albion.

Mais la situation diffère pour les autres groupes de Canadiens qui forment tout de même la majorité et dont le seul intérêt reste au Canada, pour qui la seule orientation logique possible est l'indépendance absolue de leur pays, destiné par les impératifs géographiques et économiques à demeurer forcément une terre d'Amérique. La seule base d'entente possible entre Canadiens de toutes les origines est l'intérêt du Canada, et seulement du Canada, comme son destin logique est l'indépendance (2.5.45).

Favoriser l'unité nationale par le respect de l'indépendance réelle du pays devient ainsi l'expression d'une majorité, celle des Canadiens français et des Néo-Canadiens, qui s'oppose à la participation à la guerre et qui conteste les intérêts d'une minorité gouvernante. « Dans le cas des Canadiens français, l'opposition à la participation se fondait sur l'intérêt du Canada que l'on voulait faire passer avant celui de la Grande-Bretagne ou de l'Empire. Dans le cas de certains Néo-Canadiens, on pouvait ajouter à ce désir de servir l'intérêt bien compris du Canada la légitime préoccupation d'éviter une guerre contre le pays d'origine (30.4.45). » Dans les éditoriaux du *Devoir*, le thème de l'indépendance canadienne pose donc le problème des divisions politiques et économiques du pays, et indique la voie de l'unité nationale. La stratégie s'inscrit entre ces deux positions.

*Indépendance et choix politiques.* Les éditorialistes considèrent que la réalisation de cet objectif qu'est l'indépendance ne saurait [105] être confiée aux vieux partis : « C'est la grande leçon de la conscription que d'avoir projeté une lumière crue sur les conséquences néfastes de notre adhésion aux deux grands partis. Il a fallu que conservateurs et libéraux nous imposassent tour à tour la conscription contre notre gré pour nous convaincre que nous ne devons compter que sur nous-mêmes pour la défense de nos intérêts, que nous ne pourrions rien attendre de nos députés s'ils étaient les serviteurs des autres et non les nôtres (30.1.45). » D'autre part, le contexte de guerre favorise, surtout dans les provinces anglophones, le fractionnement et le réaligement des forces politiques en fonction de préoccupations sociales : « Il n'existe pas encore chez les Anglo-Canadiens de mouvements d'opinions autonomistes assez puissants pour provoquer la création de groupements

politiques nouveaux. Ce sont les mouvements de gauche qui entament, en entreprenant la lutte contre le capitalisme, les rangs des deux grands partis (4.1.44). » Selon les éditorialistes, cette tendance ne peut toutefois pas rencontrer les aspirations essentielles du Canada français : « Les partis de réforme ne peuvent espérer un grand succès dans le Québec parce que le réalignment des forces politiques chez nous s'effectue sur le plan national. ...Ce n'est pas que les Canadiens français se désintéressent des questions sociales, mais que pour eux les réformes se confondent avec la lutte contre la domination économique étrangère (4.1.44). »

C'est pourquoi les éditorialistes mettent en relief la nécessité de se dégager, sur le plan provincial, d'une conception traditionnelle de la politique axée sur le bipartisme; ils croient à l'influence d'un parti québécois autonome qui se ferait l'interprète, auprès du gouvernement central, des aspirations et des intérêts propres au Canada français : « Et dans la province de Québec, est-ce que nous en arriverons à la lutte entre un puissant parti autonomiste ou nationaliste qui s'opposerait à un ou deux groupes collaborationnistes qui constitueraient les ailes québécoises des grands partis du Canada anglais (4.1.44) ? » *Le Devoir* voit dans cette conjoncture politique marquée par la multiplication des partis, un facteur de promotion pour la collectivité canadienne-française : « ... cette tendance à la multiplication des partis devrait se perpétuer pendant [106] toute la période incertaine de l'après-guerre. Ce devrait être un motif de réjouissance pour les Canadiens français qui aspirent à exercer sur le gouvernement de leur pays une influence qui corresponde à leur nombre, à leur travail et à la valeur de leur culture (11.1.45). »

Cependant, en l'absence d'un parti autonomiste québécois, *le Devoir* invite ses lecteurs à soutenir le Bloc populaire, lors de l'élection provinciale du 8 août 1944 et de l'élection fédérale du 11 juin 1945, pour la raison suivante : « Cette double préoccupation nationale et sociale se retrouve dans le programme du Bloc populaire comme dans celui de l'ancienne Action libérale nationale de M. Paul Gouin (4.1.44). » Ce parti est présenté comme étant véritablement canadien, c'est-à-dire anti-impérialiste : « Au fond, le chef du Bloc.... fait-il autre chose que réclamer l'application intégrale des principes posés par lord Tweedsmuir (4.1.44) ? » « ... il a soutenu que le Canada se mêle de ses affaires au lieu de chercher, pour le compte de l'Angleterre et de l'Empire, à établir tel ordre plutôt que tel autre dans le monde : il a soutenu que le Canada doit s'occuper de la famille canadienne au Canada (7.8.44). » *Le Devoir* se rallie au Bloc populaire en raison surtout des options indépendantistes, mises de l'avant par ce Parti ; il souligne que, sous cet aspect, la candidature de M. Duplessis n'est pas sans soulever quelque inquiétude « Il n'a jamais voulu - c'est le grand reproche qu'on lui fait - se prononcer nettement sur la question de la participation à la présente guerre et c'est à la toute dernière minute seulement, alors que le sentiment général de la province ne faisait plus aucun doute, qu'à l'occasion du plébiscite, il s'est prononcé pour le non (7.8.44). »

Ainsi une certaine stratégie électorale s'élabore à partir d'une définition de la situation canadienne, traduisant une détermination de faire du Canada une nation indépendante, respectueuse des principes de la Confédération, et soucieuse d'égalité entre les composantes nationales.

C'est dans cette optique politique que *le Devoir* publie de nombreux éditoriaux sur la diplomatie ou l'appartenance canadienne [107] comme, par exemple, la nécessité pour le Canada de se donner un vice-roi canadien, un ambassadeur canadien en Grande-Bretagne, de se doter d'une loi précise sur la nationalité canadienne, ou d'un drapeau. Dans la discussion de ces questions, les éditorialistes émettent un souhait d'unification ethnique et sociale, peu partagé à leur avis, par les promoteurs du projet fédéral et la population anglo-canadienne, en général.

### L'autonomie provinciale

Nous avons vu que le thème de l'indépendance canadienne fait référence à la faiblesse du nationalisme canadien. Le thème de l'autonomie provinciale, pour sa part, se réfère au pouvoir centralisateur du gouvernement fédéral et implique, de ce fait, le danger d'une domination. En raison de la guerre, les provinces ont accepté de céder au pouvoir central les droits constitutionnels provinciaux. Les éditorialistes craignent, non sans raison, les répercussions de ce geste : « Les problèmes posés par la guerre et par la démobilisation inciteront les fédéralistes à centraliser davantage les pouvoirs législatifs et exécutifs à Ottawa. Qui ne voit le danger de pareille tendance accentuée par les nécessités découlant de notre participation ? ... La centralisation des pouvoirs ! Vieux rêve des fédéralistes, qui remonte plus loin que la Confédération, qui trouve sa source à l'Acte d'Union voire au rapport de lord Durham et aux premiers temps du régime anglais... Quiconque ignore cette menace précise vit dans l'illusion de la bonne entente accomplie à la suite de l'abandon des droits des provinces (3.1.44). »

À la conférence fédérale-provinciale de 1945, les propositions fiscales du gouvernement central confirment les craintes d'une centralisation accrue : le Trésor fédéral s'attribuerait les revenus provinciaux provenant des droits successoraux, de l'impôt sur le revenu des particuliers et des taxes de corporations; en échange, il garantirait une rente annuelle fixe par tête de population. *Le Devoir* s'élève contre ces offres qui, selon lui, tendent à réaliser l'union législative sous le prétexte d'endiguer le désarroi économique d'après-guerre : « Le pouvoir législatif suppose le droit d'imposition. Autrement, la liberté administrative des provinces devient illusoire. [108] C'est tout le fondement de l'autonomie, particulièrement impérieuse dans Québec où elle permet aux Canadiens français de diriger leur vie économique, sociale et culturelle dans le respect de leurs traditions et de leurs croyances (16.8.45). »

C'est dans ce contexte que les éditorialistes du *Devoir* se font les défenseurs de l'autonomie provinciale qu'ils définissent comme la clef de voûte de la Confédération : « L'individualité provinciale est... à la base de la Confédération. Toutes les provinces aussi bien que le gouvernement fédéral ont souscrit à ce grand principe. Pour que le mariage confédératif reste harmonieux, chacune des parties du contrat doit rester dans sa sphère (23.8.45). » Ce principe de l'autonomie, justifié d'autre part comme garantie de survivance ethnique, ne peut s'exercer que dans un régime canadien décentralisé : « L'autonomie provinciale est nécessaire, non seulement pour assurer l'avenir de notre groupe ethnique, mais encore pour maintenir le régime qui convient le mieux à un pays aussi vaste et varié que le nôtre, c'est-à-dire un régime de décentralisation législative et administrative. Telle est la doctrine que nous avons toujours exposée et soutenue (26.6.44). »

Il semble, dans les propos des éditorialistes, que cette défense de l'autonomie provinciale soit d'autant plus importante que leur apparaît décevante la cause de l'indépendance nationale canadienne. Tout semble s'effacer devant la résolution de préserver l'exercice de ce droit, même le reproche fait à M. Duplessis de ne faire que de la politique provinciale sans se préoccuper des intérêts nationaux. Au lendemain de la victoire de ce dernier en 1944, *le Devoir* déclare : « M. Duplessis a fait de l'autonomie de la province son principal cheval de bataille. C'est l'un des points sur lesquels il faudra l'appuyer à fond (9.8.44). »

Ainsi, les accords fiscaux, proposés puis imposés aux provinces, permettent au Cabinet fédéral de conserver ses prérogatives du temps de guerre et de légiférer dans des domaines traditionnellement de juridiction provinciale : propriété, travail, mesures sociales. C'est le plus souvent dans l'amertume que sont commentées ces législations dans le *Devoir*. Les critiques prennent alors la formulation [109] suivante : d'une part, les éditorialistes dénoncent le manque d'adéquation des politiques fédérales par rapport aux besoins spécifiques des Canadiens français; d'autre part, ils exposent la nécessité d'une représentativité accrue des Canadiens français au niveau national, plus précisément la nécessité d'une stratégie offensive : « À tous les projets fédéraux, il faudra que la province puisse opposer des contre-projets. La lutte pour l'autonomie provinciale ne doit pas être purement défensive. Il faut que ses défenseurs naturels soient assez bien préparés pour passer à leur tour à l'offensive contre les centralisateurs (5.2.45). » *Le Devoir* explicite sa pensée autonome à l'occasion de trois grands débats sur les lois sociales, le Labrador, la Fonction publique.

*Les lois sociales.* - Les principales lois sociales fédérales concernent les travaux publics, la construction de logements, les allocations familiales, l'assurance-santé et les pensions de vieillesse. Tous les programmes sociaux reçoivent les mêmes commentaires, à peu de chose près, de la part des éditorialistes du *Devoir* : d'une part

ils reprochent à Ottawa de procéder sans droit, par-dessus la tête des provinces, dans l'élaboration des politiques du pays ; et ils regrettent que de telles lois n'aient pas été instaurées par la province elle-même au temps du pouvoir libéral : « En acceptant cette loi par laquelle le gouvernement fédéral envahit au mépris de la constitution la juridiction provinciale en matière sociale, au lieu de réclamer une législation concurrente à un moment où ils étaient à la fois à Ottawa et à Québec, les libéraux ont honteusement sacrifié l'autonomie provinciale (21.5.45). » D'autre part, tout en reconnaissant la valeur de telles lois comme facteur de régulation économique, les éditorialistes considèrent que les modalités de ces lois limitent l'effet supposé recherché et que, dans la plupart des cas, elles constituent un élément d'infériorisation pour les Canadiens français : « Ottawa entreprend de légiférer en matière d'allocations familiales, et le gouvernement King, dans la crainte d'indisposer une majorité non catholique et de langue anglaise, au surplus méfiante à l'endroit des familles nombreuses du Canada français, ne fait les choses qu'à moitié : le taux des allocations qu'il veut accorder diminuerait en proportion du nombre [110] des enfants et dès le cinquième. C'est à la fois injustifiable et inacceptable (28.7.44). » « ... la proportion décroissante des allocations au fur et à mesure de l'augmentation du nombre des enfants dans une famille est tout à fait défavorable à la famille nombreuse (28.7.44) ».

Un autre exemple : la loi sur l'habitation. *Le Devoir* estime que la somme affectée à ce programme est insuffisante en raison de la détérioration des logis imputable au rationnement des matériaux au début de la guerre. En 1945, les éditorialistes soulignent que les initiateurs de cette loi manifestent une malveillance certaine à l'égard de la ville de Montréal. « La Wartime Housing Limited, l'agence fédérale du logement, a érigé quelque 17 705 maisons unifamiliales à travers le Canada, et la ville de Montréal n'en a pas un pour cent... Dans les autres centres canadiens surpeuplés à la suite des industries de guerre, le gouvernement fédéral a pourvu au besoin par la construction d'habitations temporaires, tandis que, pour résoudre le même problème dans la région métropolitaine le fédéral a manifesté une cynique indifférence. Cent cinquante-quatre maisons nouvelles pour une ville surpeuplée et sans logements suffisants : on voit où loge la mauvaise volonté (16.11.45). » Dans ce contexte de législations fédérales en matière sociale, *le Devoir* appuie l'action politique de M. Duplessis revendiquant l'administration provinciale de ces lois sociales ; il considère qu'une administration décentralisée pourrait constituer un contrepoids acceptable au pouvoir législatif accru du fédéral.

*Le Labrador*. - Dans ce même contexte, *le Devoir* considère aussi qu'il importe de trouver une puissante force de négociation dans la défense de l'autonomie provinciale. Le programme fédéral de reconstruction et de mise en valeur des ressources

naturelles amène les éditorialistes à se pencher sur la question du Labrador, et à l'intégrer dans une stratégie autonomiste.

À la fin de la guerre, Terre-Neuve serait disposée à céder ce territoire pour se doter d'un outillage économique et social dont elle a besoin. Il est supposé que Londres autoriserait cette cession en reconnaissance de l'effort de guerre. C'est ainsi que la réclamation [111] du Labrador pourrait se poser au nom de l'autonomie provinciale menacée :

Les représentants du Québec à la conférence auraient deux excellents motifs de presser nos réclamations sur le Labrador. C'est une réclamation importante et bien fondée en soi. Nos titres à la possession de ce territoire se fondent sur l'histoire et la géographie, et le jugement du Conseil Privé qui nous en a dépouillés au bénéfice de Terre-Neuve reste éminemment discutable. ... le gouvernement fédéral peut facilement se porter acquéreur du territoire à un prix qui n'augmenterait pas sensiblement le déficit de nos lourds budgets de guerre. Il y a aussi des motifs de tactique. Quand Ottawa convoque une conférence fédérale-provinciale, c'est ordinairement parce qu'il veut demander aux provinces de renoncer à quelques-uns de leurs pouvoirs, à quelques-unes de leurs sources de revenu. C'est dire que les provinces se trouvent sur la défensive, ce qui constitue toujours une situation désavantageuse quand il faut négocier. En défendant énergiquement l'autonomie provinciale, nos représentants se trouvent à donner vaguement l'impression qu'ils poursuivent une politique négative. Les concessions qu'ils peuvent consentir pour faciliter un accord sont toujours unilatérales.

C'est en soumettant des réclamations précises au gouvernement fédéral qu'ils peuvent rétablir l'équilibre et créer une situation où il faudra en venir à des concessions réciproques.

Lorsqu'il faut lutter, sur quelque terrain que ce soit, il vaut toujours mieux se porter à l'offensive. La Province de Québec, qui aura à défendre son autonomie gravement menacée, ne doit pas négliger de faire valoir avec toute la vigueur dont elle est capable sa réclamation sur le Labrador (16.2.45). »

*La Fonction publique.* - Comme le soulignent fréquemment les éditorialistes du *Devoir*, le pouvoir de faire respecter la constitution ou le pouvoir de négocier avec le

gouvernement central suppose une représentation équitable du groupe canadien-français dans le fonctionnarisme fédéral. La déficience de cette représentativité est mise en relief : « Que l'on consulte le *Guide parlementaire* ou toute autre publication officielle et l'on aura vite fait de constater qu'il n'y a pas un seul nom de langue française parmi les titulaires de ces vingt départements. Vingt sous-ministres fédéraux et pas un seul qui soit des nôtres. Jamais depuis la Confédération nous n'étions descendus aussi bas (27.12.45). » « Il importe que les parlementaires et l'opinion québécoise se rendent compte que la question de notre représentation dans le fonctionnarisme est en train d'assumer la même importance que la question des subsides [112] ou celle du gouvernement responsable. À quoi cela nous aurait-il servi de lutter pendant un siècle pour obtenir une participation au pouvoir législatif et exécutif si nous devons être exclus du pouvoir administratif (27.12.45) ? »

Cet appel à une prise de conscience de la sous-représentation canadienne-française au niveau fédéral s'accompagne d'une demande de réforme du fonctionnarisme provincial, dans le but de défendre avec plus de force l'autonomie provinciale contre les empiétements fédéraux. Les éditorialistes estiment que cet objectif nécessite une valorisation des tâches et des statuts au sein de la Fonction publique québécoise : « Les citoyens québécois, les corps publics, ne doivent pas envisager cette question du fonctionnarisme comme une revendication sociale, mais comme une réforme de notre système politique qui ne saurait fonctionner efficacement si les exécutants ne sont pas à la hauteur de leur tâche. Le gouvernement actuel a entrepris une formidable lutte pour la défense de l'autonomie provinciale. Pour le soutenir avec quelque chance de succès, M. Duplessis et ses ministres auront besoin de fonctionnaires qui soient des collaborateurs compétents et dévoués. (...) La province de Québec ne pourra lutter à armes égales contre l'offensive centralisatrice du gouvernement fédéral si les ministres ne peuvent s'appuyer sur un personnel administratif qui soit l'égal du personnel fédéral. Il est bien difficile que le fonctionnaire provincial, mal rémunéré, inquiet du lendemain, traité trop souvent comme quantité négligeable, puisse être de taille à rencontrer le fonctionnaire fédéral, bien payé, fort de sa permanence, écouté de ses chefs et qui peut donc se permettre de faire une véritable politique administrative (12.2.45). »

À travers ces exemples, nous pouvons remarquer que le thème de l'autonomie provinciale soutenu dans *le Devoir* s'oppose au projet centralisateur du gouvernement central. Il constitue aussi une incitation au développement et à la progression de la collectivité canadienne-française, sur le plan national.

Toutefois, nous relevons dans les éditoriaux du *Devoir* que le principe de l'autonomie ne s'applique pas uniquement à la défense [113] de l'autonomie provinciale face à la centralisation fédérale. Il implique aussi une certaine conception du rôle de l'État, et une certaine hiérarchisation des intervenants sociaux. Sur le plan canadien, le principe de l'autonomie se réfère à l'unité du groupe canadien-français et à



l'autorité de l'État provincial. Ce même principe, à l'intérieur de la province, signifie plutôt une répartition des pouvoirs, qui laisse à l'État un rôle d'arbitre et de suppléant ; ce rôle constitue une limite à l'autorité gouvernementale comme il implique la reconnaissance d'autres pouvoirs relativement indépendants. Nous tenterons de faire ressortir ces caractéristiques à travers les thèmes suivants : pouvoir municipal, pouvoir économique, et forces de travail.

### Les pouvoirs municipaux et scolaires

Dans les éditoriaux du *Devoir*, le principe de l'autonomie municipale est tout d'abord présenté comme la forme la plus immédiate de l'expression politique : « Comment veut-on que des gens qui sont dépouillés de toute autorité dans leur domaine particulier aient quelque intérêt véritable aux affaires de la province et à celles du pays (4.5.44) ? » Il est ensuite réaffirmé dans la réclamation d'une réforme de la fiscalité municipale. Depuis 1940, l'administration montréalaise se trouve, en raison d'un chaos financier, sous la tutelle de la Commission municipale de Québec. Au cours des années étudiées, les éditorialistes souhaitent que la ville récupère son autonomie et qu'elle exerce ce pouvoir à partir d'une fiscalité plus équitable. Ils considèrent que le régime jusque-là en vigueur pénalise les propriétaires en les surchargeant de taxes, et limite ainsi le développement de cette classe, jugée utile et essentielle au bien public et à la paix sociale : « Cela est devenu une sorte de vérité à la Joseph Prudhomme de proclamer l'importance de la petite propriété comme facteur d'ordre social, de progrès économique équilibré et pour assurer la paix sociale dans les classes. Mais il est non moins vrai qu'aucune classe n'a été aussi méthodiquement exploitée et avec une aussi durable persistance. Nos gouvernants louaient d'autant plus la petite propriété et la taxaient d'autant mieux. Les nombreuses obligations de toute nature qui sont attachées à la propriété [114] immobilière sont telles que, du simple point de vue finances, un citoyen ne s'y peut intéresser qu'à condition de payer un loyer beaucoup plus haut que la moyenne habituelle (17.10.45). »

Les éditorialistes proposent que la taxe municipale soit établie sur la base des services rendus par la municipalité au contribuable; ainsi l'accès à la propriété serait facilité et le sens des responsabilités des citoyens, renforcé : « Comment veut-on qu'une ville composée de 95% de locataires, qui peuvent s'en aller quand il leur plaît, ait quelque intérêt aux affaires de la ville, à la maintenir dans une limite normale de dépenses administratives ? Et quand un citoyen se désintéresse des affaires de sa ville, comment veut-on qu'il s'intéresse beaucoup plus à celles de sa province et de son pays (10.2.44) ? » Cette proposition d'un mode de taxation axé sur les services rendus conteste certaines pratiques exercées par le gouvernement provincial, comme par exemple de bénéficier d'exemptions de taxes, ou encore de percevoir des taxes sur un bien sans contribuer aux dépenses connexes : « L'envahissement des pouvoirs

publics dans l'immeuble augmente encore le fardeau des individus propriétaires, puisque les propriétés publiques sont exemptes de taxes, ce qui reverse cette part sur les seuls imposés (17.10.45). » « ... on s'explique assez mal que le gouvernement provincial accapare le produit total des taxes sur les automobilistes de Montréal alors qu'il ne contribue pas un sou aux dépenses de voirie municipale de notre ville (10.2.44) ». La même argumentation est évoquée dans le cas de la taxe scolaire que *le Devoir* estime devoir être partagée par tous les contribuables : « On ne voit pas bien pourquoi seuls les propriétaires immobiliers doivent assumer le soin d'instruire la population, de lui construire des écoles, de payer des instituteurs, etc., et qu'il y ait entre l'immeuble et l'instruction une si étroite parenté (17.10.45). »

Les éditorialistes s'objectent à la pratique courante des administrateurs municipaux d'attirer l'implantation d'industries en offrant des privilèges estimés indus, comme par exemple l'exemption de la taxe scolaire : « Les capitalistes intéressés n'avaient même pas à faire des démarches, car c'était à qui les exempterait de plus de taxes, leur donnerait plus de terrains et de travaux publics gratuits. [115] Depuis dix ans, le gouvernement provincial songe à corriger le mal et il a fait préparer des études suivies sur la question. On paraît se rallier à l'idée générale que la taxe scolaire doit être uniformément répartie, notamment dans l'industrie, ce qui augmenterait les revenus de façon substantielle, établirait une base de concurrence normalisée et découragerait les enchères nuisibles des municipalités, lesquelles se font souvent au détriment du contribuable moyen, victime de cette jungle municipale (12.7.45). » Ces propositions vont dans le sens de la consolidation d'un pouvoir, et ne doivent pas remettre en cause le principe de l'autonomie municipale. Cette position ressort à l'occasion, entre autres, de la suggestion faite par la Ville de Montréal au gouvernement provincial de prendre en charge le coût de l'enseignement primaire de la ville. Les raisons pour lesquelles les éditorialistes s'opposent à cette éventualité sont les suivantes : « Il y a là une trop magnifique source de patronage pour que les partisans ne songent point à en tirer le plus de profit possible. Que l'on songe aussi qu'une direction qui viendrait tout droit de la capitale provinciale n'offrirait peut-être pas, quels que puissent être les inconvénients du régime actuel, les mêmes garanties d'efficacité que celui-ci. On peut... se rappeler que, si la commission scolaire actuelle, qui a charge d'écoles officiellement catholiques, est de sa nature confessionnelle, le cabinet provincial, lui, est essentiellement un corps mixte. Catholiques et non-catholiques y siègent côte à côte, le voisinage, qui n'offre pas d'inconvénient théorique s'il s'agit de l'administration des mines, par exemple, pourrait n'être pas aussi indifférent en matière scolaire (28.10.44). »

Ainsi, dans l'optique du *Devoir*, la suppléance de l'État en matière scolaire semble inappropriée. Par contre, cette suppléance est acceptée au niveau de l'urbanisme, et elle est justifiée par l'incompétence des édiles municipaux en la matière. L'État doit pallier au désordre économique et social suscité par l'urbanisation. Lors de la présentation du projet d'établir une Commission provinciale d'urbanisme, intégrée

dans la structure du ministère des Affaires municipales, les éditorialistes apportent ces commentaires favorables au projet : « D'aucuns y verront une nouvelle menace à l'autonomie [116] des municipalités. Il convient d'apporter en ce domaine certaines distinctions qui s'imposent. ... Ce fut peut-être l'une des plus graves méprises des gouvernements que d'avoir resserré indûment les liens de tutelle sur les affaires municipales, sous prétexte d'incurie administrative ; et, pour corriger un mal, d'avoir ainsi saboté tout un système. Mais encore faut-il que l'autonomie ne soit pas un paravent commode à l'incompétence. Or, en fait d'urbanisme, force est de constater que les édiles n'en ont cure de façon générale. Aussi l'autorité supérieure semble bien justifiée de créer un organisme pour suppléer à la présente carence. Car l'absence d'urbanisme entendu au sens large a été chez nous la source des plus graves ennuis d'ordre social et économique. ... l'urbanisme..., c'est le sens de l'ordre élémentaire (4.5.44). »

### L'État, l'économie, le travail

Il se dégage de l'analyse économique faite par les éditorialistes du *Devoir* une double orientation : d'une part, l'économique doit soutenir le politique, et d'autre part, le politique ne doit pas intervenir comme agent économique.

Les éditorialistes soulignent fréquemment qu'on ne saurait concevoir une autonomie politique sans une certaine indépendance économique; la cause de l'autonomie provinciale risque donc de se perdre si elle ne peut s'inscrire dans une économie canadienne-française dynamique : « Les canadiens français ont exigé l'autonomie provinciale pour la protection de leurs droits religieux et culturels, et la dette de la province est en grande partie entre les mains de représentants du groupe minoritaire anglo-canadien, contre les empiétements duquel l'autonomie provinciale doit nous protéger (13.1.44). »

Ainsi, le développement d'un pouvoir financier est essentiel à la consolidation de la cause politique. C'est pourquoi, les éditorialistes se réjouissent des progrès que connaissent les compagnies d'assurance-vie canadiennes-françaises : entre 1937 et 1942, les primes perçues ont augmenté de 96 pour 100. Cependant, comme ces primes ne représentent que 2,8 pour 100 des primes totales [117] perçues au Québec, *le Devoir* invite les lecteurs à encourager ces compagnies dont les capitaux peuvent être utiles au développement des entreprises coopératives et industrielles, ou encore être placés dans les emprunts de la Province de Québec et assurer ainsi une plus grande liberté d'action au gouvernement provincial, quel qu'il soit : « ... les compagnies d'assurances constituent le principal sinon l'unique marché pour les nouveaux emprunts publics. ... un gouvernement mal vu dans les milieux d'assurances pourra éprouver des difficultés sérieuses à trouver des fonds, non seulement les principales

sources seront fermées, mais tout le monde financier s'abstiendra. ... sur les 51 compagnies d'assurance-vie qui faisaient affaire dans notre province en 1942, 18 ont été organisées ou ont commencé leurs opérations chez nous entre 1890 et 1910 : deux seulement sur ce nombre étaient canadiennes-françaises. Comment expliquer que nos gens aient laissé les autres recueillir nos capitaux d'assurance avec les profits, l'influence et l'emprise que cela comportait ? Le cas de l'assurance-vie indique bien que notre assujettissement économique est intimement lié à une sorte d'asservissement politique et joue tour à tour le rôle d'effet et de cause de l'infériorité de nos chefs politiques dans l'accomplissement de leur tâche. Ici comme dans d'autres domaines, surtout dans l'exploitation de nos ressources naturelles, on constate que notre émancipation économique devra aller de pair avec le redressement politique qui s'impose chez nous. Il faut travailler sur les deux plans ; on ne pourra consolider aucun des deux si l'autre nous échappe (13.1.44). »

Cependant, il ressort des propos des éditorialistes que la défense de la cause provinciale ne doit pas être confondue avec l'étatisme. Ce type d'intervention suscite de nombreuses réserves liées aux déceptions du temps de la crise économique et à la prodigalité retrouvée des gouvernants dans l'effort de guerre : « Le même gouvernement, qui n'avait pas quelques millions pour enrayer le chômage, a poussé la prodigalité jusqu'à faire à des nations alliées plus riches des cadeaux de l'ordre de plusieurs milliards. Le fait que l'industrie n'a pu réussir pendant cette période à maintenir l'emploi a donné un élan formidable à l'intervention étatique. [118] D'autre part, le capitalisme, très inquiet des tendances nouvelles, lutte désespérément pour conserver son emprise qu'il avait imprudemment laissé dériver (7.7.44). »

Cette méfiance à l'égard des interventions économiques de l'État se manifeste particulièrement dans les positions des éditorialistes relatives à la réorganisation de l'après-guerre. Par exemple, *le Devoir* marque sa préférence pour la colonisation comme palliatif au chômage, estimant cette mesure plus productive à long terme que de vastes programmes de travaux publics, à caractère social : « Sans doute, on songe à de grands travaux publics, qui absorberont temporairement une partie des démobilisés. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on ne tarde pas à conclure qu'aucun de ces travaux ne sera plus fécond, ni d'effet plus durable que l'ouverture de terres nouvelles. Mettre en valeur des terres nouvelles, ouvrir au surplus de notre population l'accès relativement aisé à des terrains utilement colonisables, c'est par la même occasion, régler bon nombre de problèmes urbains, en dégagant les villes d'un surcroît de population pour lequel elles n'ont pas d'emploi normal (19.3.45). »

Toutefois, en ce qui a trait aux modalités de fonctionnement relatives au développement de la colonisation, les éditorialistes font ressortir la nécessité d'agents économiques autonomes, indépendants des partis politiques. En 1944, le gouvernement Godbout présente un projet de crédit à la colonisation, sous l'administration des Caisses Desjardins : *le Devoir* se prononce alors contre ce projet au nom de l'au-

tonomie des Caisses populaires : « Il nous paraît qu'en cette affaire, le sort de la colonisation et des colons, l'avenir et l'autonomie des Caisses populaires doivent transcender... les intérêts électoraux des partis politiques (3.3.44). »

Le Devoir préférerait que le système de crédit prévu pour les colons soit plutôt sous la direction des sociétés diocésaines de colonisation créées en 1934. Ainsi serait protégé le mouvement coopératif contre d'éventuelles ingérences politiques : « Les caisses... s'exposent à un danger, celui de l'ingérence de l'État provincial - en attendant que ce soit celle de l'État fédéral - dans leurs [119] affaires. L'esprit coopératif, quand il est véritable, authentique, s'accommode mal d'une ingérence de l'État (5.2.44). »

Le mouvement coopératif est présenté comme un intermédiaire économique nécessaire entre l'État et le monde industriel ou commercial ; une protection contre les trusts et monopoles, un moyen de défense élaboré pour neutraliser l'infériorité économique des Canadiens français. Lors d'une campagne du monde des affaires contre les coopératives accusées de faire des profits tout en bénéficiant d'exemptions de taxes, les éditorialistes expriment leur opinion sur ce mode de production et de consommation : « En réalité, il ne faut pas oublier que la coopérative a été avant tout, dans l'ordre pratique un réflexe de défense et que dans la norme des choses, il ne se forme guère de vastes groupements pour le seul agrément de la chose. Chez une minorité comme la nôtre, et qui se trouve dans un état grave d'infériorité économique, la coopérative a été et reste la plus forte et efficace sauvegarde. Elle est la réaction idéale de défense contre les trusts et les monopoles. Sa situation reste inattaquable tant qu'elle demeure dans les limites naturelles des principes coopératifs. Car, il est juste de le redire, du moment que la coopérative n'est plus l'association de producteurs et de consommateurs, mais se lance dans la concurrence commerciale ou industrielle auprès de la communauté, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas assujettie aux mêmes charges publiques communes que ses concurrents (26.1.45). »

Bref, *le Devoir* se montre favorable à une suppléance de l'État quand l'industrie ne peut maintenir le plein emploi, mais manifeste des réticences à ce que l'État entraîne dans ses programmes le mouvement coopératif, défini comme une défense contre les pouvoirs. Par contre, *le Devoir* recourt à l'État-arbitre dans les cas de conflits d'intérêts entre patrons et ouvriers, dans le monde industriel. Il est d'avis que l'État devrait instituer un régime d'arbitrage obligatoire afin d'assurer le maximum de justice et de vitalité dans le fonctionnement économique. Cette mesure est présentée comme un moyen de régulariser les rapports de force et les exigences des différents agents concernés : « Ceux qui fournissent les capitaux, ceux qui apportent leurs connaissances techniques, ceux qui donnent [120] leur travail d'ouvriers proprement dits ou d'employés de bureau seront toujours enclins à croire que leur part de bénéfice est inférieure à leur mérite. ... Ce que nous souhaitons... c'est

qu'on substitue à l'esprit et aux méthodes de guerre l'esprit de paix et les méthodes de l'arbitrage qui aurait des dents..., dont les sentences pourraient être effectivement appliquées. ... Dans l'ordre national (par opposition à l'ordre international), il existe une puissance supérieure à tous les groupes et qui peut donc s'imposer à tous (11.1.44). »

Tout en exposant la nécessité - d'ailleurs corroborée par les recommandations de la Commission Prévost - de la liberté syndicale, de réglementation sévère du contrat collectif, d'un tribunal de travail, d'une Commission des relations ouvrières, toutes mesures aptes à prévenir les grèves, *le Devoir* considère cependant que le recours à la législation devrait être modéré par le respect et la pratique des principes chrétiens, tant au niveau des syndicats qu'à celui des associations professionnelles ou industrielles. En cela, le journal se fait le propagateur de la doctrine sociale de l'Église. Les associations professionnelles sont présentées dans les éditoriaux comme des miniatures du « social en voie de restauration », devant tempérer les antagonismes susceptibles de surgir sur les lieux de travail, et devant promouvoir une éducation à la fois technique, sociale et religieuse. En quelque sorte un contrepoids aux pouvoirs économique et politique, par le développement de la formation professionnelle : « S'instruire des choses de son métier, cela fait partie du devoir d'état, du devoir envers soi-même, envers sa famille, envers son prochain ; par l'association professionnelle, l'instruction se fait collective. ... L'association professionnelle, dans le cadre de notre religion et dans le milieu physique qui nous est propre, apparaît un organisme essentiel, qui facilite à chacun l'acquiescement de ses devoirs et de ses obligations, lui facilite par le fait même la tâche de son salut (1.8.45). »

Un éditorial du 5 octobre 1944, écrit à la suite de la session annuelle des Semaines d'Ottawa, fait bien ressortir les liens étroits unissant les formes du travail et le religieux : « Les séances de la semaine dernière portaient sur ce vaste thème : la restauration sociale. [121] La société, minée et ébranlée par des idéologies fallacieuses et des pratiques ruineuses, a besoin d'être reconstruite sur un « solage » solide. La doctrine de l'Église, appuyée par des siècles d'expérience, fournit des matériaux éprouvés et inébranlables en vue de cette reconstruction. On travaillera en premier lieu à la rénovation spirituelle par la justice et la charité. C'est la clef de voûte de la maison à réédifier. On assurera ensuite la sécurité du foyer par des salaires convenables. L'organisation professionnelle sera le grand levier de la restauration agricole. Quant au relèvement de la classe ouvrière, on l'établira sur le pivot d'une collaboration étroite entre employés et patrons par le moyen de corps professionnels ou groupements coopératifs. Au lieu de se heurter, le patronat et le salariat travailleront à s'entendre. Mais on aura constamment besoin de catholiques agissants - l'action catholique - pour s'employer à la rechristianisation des individus, des familles et de la société. Ainsi, les semainiers et leurs disciples mènent, eux aussi, leur guerre sous le signe d'un V : pour assurer la victoire de l'ordre social chrétien en vue d'un Canada meilleur et plus heureux (5.10.44). »

À la suite de notre analyse du *Devoir* des années 1944-1945, nous pouvons dire que le journal défend un ordre national canadien basé sur le respect de l'autonomie provinciale, et un ordre socio-économique provincial inspiré du libéralisme économique et de la doctrine sociale de l'Église. Sur le plan politique, le principe de l'autonomie provinciale fait contrepoids aux mesures centralisatrices du gouvernement fédéral. Sur le plan économique, le mouvement socio-religieux est présenté comme devant temporiser l'émergence toujours possible d'affrontements dans le monde industriel capitaliste. Le développement des forces économiques canadiennes-françaises devrait faciliter l'instauration d'un ordre politique meilleur. Le rôle de l'État est de défendre la cause de l'autonomie provinciale à l'intérieur d'un fédéralisme respectueux de la Constitution et de l'indépendance canadienne, tout en assurant une suppléance en cas de graves carences administratives ou économiques.

[122]

## *II. - Le devoir 1954-1955*

Dans les éditoriaux du *Devoir* des années 1954-1955, les thèmes de l'indépendance canadienne et de l'autonomie provinciale apparaissent tout aussi fréquemment que dans la période précédente ; ils sont toutefois présentés en fonction de circonstances différentes et amènent quelques modifications dans les orientations.

À la campagne contre l'impérialisme britannique succède celle contre l'impérialisme américain. Devant la vague d'américanisation, le nationalisme canadien est à nouveau soumis à une évaluation. Quant à l'autonomie provinciale, elle se réfère toujours à la centralisation exercée par le gouvernement central, mais c'est en termes de fiscalité qu'est élaborée sa défense : d'une part, on s'oppose au régime fédéral des octrois et, d'autre part, on fait de l'autonomie fiscale, c'est-à-dire de l'instauration d'un impôt provincial sur le revenu personnel, un pas vers la reconquête de l'autonomie provinciale.

Cette période est une période de vraie remise en question sur tous les plans. Les exposés de situations mettent en relief l'infériorité généralisée de la « minorité » francophone sur le plan national, et sa prolétarianisation sur le plan provincial ; ils marquent la nécessité de compenser ces phénomènes collectifs par la mise en place d'un capitalisme canadien-français, et le recours à un État provincial fort.

### L'indépendance canadienne

En cette période de guerre froide entre Moscou et l'Occident et de belligérance américaine dans le Sud-Est asiatique, les éditorialistes rejettent toute participation militaire du Canada aux conflits ; ils défendent une politique extérieure basée sur la neutralité : « Notre rôle international n'est pas d'aider les grandes puissances à régenter l'univers; mais d'aider les nations enfoncées dans la misère à sortir de leur détresse et à les prémunir ainsi contre la tentation communiste (1.6.54). » Cette neutralité inclut des missions de pacification ou de médiation. C'est ainsi que la participation du [123] Canada aux commissions de l'armistice en Indochine rencontre la pleine approbation des éditorialistes, de même l'aide financière au plan Colombo, plan mis sur pied en 1950 et destiné aux cinq pays asiatiques du Commonwealth.

Cependant, les éditorialistes considèrent que l'indépendance et la neutralité du Canada sont constamment menacées par une tradition colonialiste qui consiste à définir la politique extérieure du pays selon les intérêts d'une métropole. Lorsque Formose devient le centre d'une crise mondiale en 1955, ils relèvent la marque de cette tradition dans les propos du ministre des Affaires extérieures, manifestement semblables à ceux tenus par Laurier et McKenzie King lors des guerres impériales : « Nous avons passé notre jeunesse à entendre parler d'une guerre dans laquelle le Canada-était entré « parce que l'Angleterre était en guerre » ; puis à en craindre une autre où nous entrerions « parce que l'Angleterre serait en guerre ». L'on nous a dit ensuite que ces deux guerres nous avaient conquis l'indépendance : une indépendance relative sans doute, mais néanmoins réelle. Nous y avons cru assez pour nous donner un ministre des Affaires extérieures. Ce ministre, M. Lester B. Pearson, est allé déclarer à Toronto lundi : « Si les États-Unis sont en guerre, le Canada est en guerre » ; l'idée de la neutralité est impensable (17.3.55). » « La métropole change, mais nous restons colonie... une colonie sans démocratie véritable puisque nous n'éliminons pas celui qui fait notre politique (16.3.55). »

Dans les éditoriaux du *Devoir*, la critique de l'impérialisme américain est beaucoup plus accentuée que la critique habituellement réservée à la Russie communiste. Selon *le Devoir*, la puissance des États-Unis est supérieure à celle de la Russie; en conséquence, elle devrait être mise au service de la coexistence pacifique, et non entre les mains des « fatalistes et des croisés », qui négligent de considérer les avantages stratégiques des puissances occidentales.

Dans cette perspective, les éditorialistes critiquent vivement le mccarthisme et la croisade anticommuniste des États-Unis, depuis [124] le début de la guerre de Corée : « Cette peur malade du communisme conduit les Américains à des actes incompatibles avec la démocratie qu'ils prêchent (9.9.54), » Une telle croisade leur



apparaît un prétexte pour dissimiler des visées impérialistes. Les États-Unis n'ont-ils pas des bases aériennes en Alaska, au Groenland, en Islande, aux Bermudes, à Cuba, à Hawaii ? « Au siècle dernier, on bâtissait des empires sous le signe de la civilisation. Ces dernières années, c'est l'anticommunisme qui sert d'écran de fumée. Il suffit de s'afficher résolument contre les communistes en politique intérieure et contre l'U.R.S.S. en politique internationale pour justifier les pires injustices et les plus basses pirateries. ... C'est au nom de l'anticommunisme que le sénateur McCarthy prépare sa candidature à la présidence des États-Unis ; c'est au nom de l'anticommunisme que les États-Unis sont en train de créer le plus formidable empire économique et militaire de tous les temps. ... Il ne faut pas être dupes des motifs qui font agir nos puissants voisins. Comme les Romains, comme les Espagnols, comme les Français et comme les Anglais, ils sont mus par des intérêts mesquins et souvent sordides. Ils ne sont pas pires que les peuples impérialistes du passé, mais ils ne sont guère mieux (24.3.54). »

*Indépendance et bilinguisme.* - L'impérialisme américain est commenté à travers cette autre dimension : l'influence grandissante de l'américanisme au Canada et la menace que cette influence représente pour l'existence nationale. Dans ce contexte, on rappelle le propos de Bourassa : « La fin inévitable de la poussée impérialiste anglaise au Canada serait l'annexion du Canada aux États-Unis (30.5.55). » Les éditorialistes font ressortir que l'emprise américaine au pays est plus forte que ne l'a jamais été l'emprise britannique, tant sur le plan militaire que sur le plan économique, syndical ou culturel : « En fait, le Canada, en se détachant de la Grande-Bretagne, se transforme en une annexe des États-Unis. Notre politique étrangère s'élabore à Ottawa mais les décisions importantes se prennent à Washington. Les grosses affaires se brassent à Wall Street, New York décide de nos modes et Hollywood nous impose ses stars. Bref, nous sommes une poussière [125] d'étoile entraînée dans la queue de la comète américaine (30.3.55). »

Comme par le passé, *le Devoir* prend position pour l'émancipation politique du Canada et pour la préservation de l'existence nationale. Il propose, dans cette perspective, la valorisation du fait français comme moyen de contrer l'américanisation du pays. Le fait français est présenté comme un facteur de différenciation, garantissant la distinction entre l'identité canadienne-anglaise et l'identité américaine : « Il importe... de mettre dans la tête de nos compatriotes que le fait français est un actif pour la nation canadienne, que la culture des Canadiens français leur appartient autant qu'à nous. S'ils sont vraiment Canadiens, ils devraient reconnaître que le fait français constitue une importante pièce de résistance à l'américanisme. Le Canada restera indépendant dans la mesure où il préservera son originalité. Le jour où les Canadiens n'auront rien de différent de leurs voisins du Sud, ils seront prêts pour l'annexion politique (13.1.54). »

Les éditorialistes font remarquer que les revendications touchant l'indépendance canadienne irritent les Anglo-Canadiens, alors que celles relatives au bilinguisme, tout en étant spécifiquement canadiennes-françaises, suscitent apparemment moins d'hostilité. Aussi, se montrent-ils favorables à l'évolution de la question du bilinguisme, qui leur apparaît susceptible de soulever moins d'affrontements, sur le plan national, que les discussions sur les attaches britanniques ou américaines des Anglo-Canadiens. « Pour un temps au moins, les questions de bilinguisme ne devraient-elles pas prendre le pas sur les autres ? L'indépendance du Canada peut s'achever sans nous. Le bilinguisme de l'État fédéral ne sera consacré et parfaitement respecté dans la pratique que si nous savons l'exiger avec fermeté et persévérance (4.7.55). »

### L'autonomie provinciale

Le fait français et la question du bilinguisme, tout en étant présentés comme des garanties de l'identité canadienne face au géant américain, indiquent néanmoins les points névralgiques d'une minorité [126] qui, se considérant différente et infériorisée sur le plan canadien, cherche à s'affirmer comme majorité sur le plan provincial et à faire du Québec un État national pour les minorités françaises du Canada : « Qu'il s'agisse des Finances, du Commerce ou de l'Agriculture fédérale, qu'il s'agisse du CNR ou de l'Office National du Film, en plein Ottawa, et parfois en plein Québec, dans les services fédéraux, nous savons que nous n'exerçons à peu près jamais d'influence décisive. Une majorité s'exprime à Ottawa, qui est anglo-canadienne. Une majorité s'exprime à Québec qui est canadienne-française. Il y a, dans la réalité politique et sociale, une sorte d'identification entre Ottawa et la vie anglo-canadienne d'une part, entre Québec et la vie canadienne-française d'autre part (24.11.54). » Le fait français signifie autant la réalité proprement québécoise que la situation des minorités francophones éparpillées dans le pays, et justifie des propos de séparatisme culturel : « Le séparatisme politique est pratiquement inexistant dans Québec, car les Canadiens français de vieille province ne se résigneraient pas facilement à se laisser amputer du million de compatriotes qui luttent héroïquement en dehors du Québec, pour leur survivance. Mais... il existe dans Québec un séparatisme culturel..., qui prétend faire du Québec, le point d'appui d'une culture canadienne de langue française... Ce séparatisme est sain et tonifiant. Il procède d'une vue réaliste des choses. C'est en s'appuyant sur Québec que les Canadiens français sont capables de fortifier leur civilisation. Sans Québec, ils seraient une des vingt ou trente minorités qui forment la mosaïque canadienne mais ils cesseraient d'être une des deux races constitutives du pays (22.5.54). »

Quant à la question du bilinguisme, elle fait ressortir que « le Québec n'est pas une province comme les autres » (slogan reprenant à l'envers la formule de M. Louis St-Laurent), car il respecte les droits de ses minorités et la pratique du bilinguisme.

Les éditorialistes en concluent que pour faire du Québec une province comme les autres, il faudrait « étendre à toutes les minorités françaises les droits dont jouit la minorité anglaise du Québec (21.9.54) », reconnaître l'égalité des deux langues et des deux cultures, faire en sorte que la différence québécoise ne soit pas [127] synonyme d'isolement ou d'infériorité : « Ce n'est pas le Québec qui s'isole, c'est tout le Canada qui fait de Québec, par son obstination à empêcher la culture française de sortir de la réserve québécoise, l'État national des Canadiens français (21.9.54). » Le fait français et la question du bilinguisme recouvrent donc le problème de l'infériorité ethno-politique des Canadiens français. Comme solution à ce problème, *le Devoir* propose le renforcement de l'État provincial : « Les tâches préliminaires à la renaissance du Canada français, et donc à sa possibilité de coopérer pleinement à la vie canadienne, sont doubles : elles consistent à sauver l'instrument politique - l'État provincial - et à ajuster aux besoins d'aujourd'hui - par la formation d'un nouveau groupement politique (24.11.54). »

Durant ces années, la consolidation de l'État provincial - ou la défense de l'autonomie provinciale - signifie la reconquête de l'autonomie fiscale. La centralisation fédérale, exercée à travers le régime des octrois, est contestée par les éditorialistes; ceux-ci remettent en question les assises de ce régime, à savoir « l'extrême inégalité » entre les revenus des différentes provinces canadiennes. Ils présentent à l'appui certains mémoires adressés à la Commission Tremblay (commission sur les problèmes constitutionnels), dont celui de la Chambre de Commerce du Québec, qui conclut ainsi sur la question des « provinces pauvres » en revenus fiscaux : « Si l'on excepte les Maritimes, dont la situation mériterait une étude plus fouillée, toutes les provinces sont en mesure de tirer de leur population ou de l'exploitation de leurs ressources naturelles des revenus suffisants pour faire face à leurs responsabilités, et cela même sans l'octroi de subventions de la part du Fédéral (17.6.54). »

L'autonomie fiscale, telle que la conçoit *le Devoir*, doit tendre à privilégier l'autonomie des administrations subalternes. À ce propos, les modalités fiscales proposées dans le mémoire de la Corporation des ingénieurs trouvent un écho favorable dans *le Devoir* : « La Corporation suggère d'opérer un glissement des revenus de taxation qui soit orienté de façon à favoriser les administrations subalternes. On voit ce que cela signifie : le gouvernement central, [128] au lieu de servir des octrois aux provinces, leur remet certaines sources de taxation ; les provinces à leur tour cèdent aux municipalités et aux commissions scolaires (ainsi qu'aux universités) des revenus nouveaux qui correspondent à leurs besoins. De la sorte, chacun peut rencontrer ses dépenses sans aller quêter à l'étage au-dessus. C'est un principe sain, qui permet de rééquilibrer les budgets compromis, et sauve du même coup l'indépendance de chacun (2.2.54). »

Dans la défense de l'autonomie fiscale, *le Devoir* se réfère à cette dimension majeure de la démocratie : la responsabilité de rendre compte au peuple - et non à un

autre gouvernement - des sommes dépensées. C'est dans cette perspective qu'est appuyée la politique de M. Duplessis relative à l'instauration d'un impôt provincial sur le revenu personnel, déductible de l'impôt fédéral : « L'institution d'un impôt sur le revenu personnel est une étape importante dans la reconquête de l'autonomie de la province. On peut différer d'avis sur ses modes d'application, non sur le principe (27.3.54). » « Dans une saine démocratie, les gouvernants sont responsables au peuple : responsables de leurs actes et responsables des derniers qu'ils dépensent. Le régime des subsides fédéraux aux provinces, pour peu qu'il se généralise, et s'amplifie, réduira partiellement les gouvernements provinciaux à l'état d'administrations-croupions. Quand un corps public n'est pas responsable devant les contribuables des sommes qu'il dépense, nous ne sommes pas en présence d'un gouvernement démocratique (16-11-54). »

L'impôt provincial sur le revenu n'est institué que pour des fins provinciales ; il vise surtout à contrer la centralisation fédérale qui s'exerce par le biais des octrois dans des sphères de juridiction provinciale comme, par exemple, l'éducation (octrois aux universités), ou la vie culturelle et sociale (la création du Conseil culturel canadien). *Le Devoir* estime souhaitable le lien fédéral, même s'il « n'est pas le lien propre des Canadiens français (21.4.55) » ; plus précisément il accepte ce fédéralisme dans la mesure où il n'est pas lié à des visées centralisatrices. À titre d'exemple, le projet de construction de la route transcanadienne, et des octrois conséquents [129] accordés aux provinces par le gouvernement central, rencontre l'approbation des éditorialistes, qui considèrent - contrairement à M. Duplessis - ce projet et ses modalités avantageux pour le développement de la province, respectueux de l'autonomie provinciale, et conformes aux compétences fédérales, en particulier celle de favoriser les communications interprovinciales.

Enfin, le fédéralisme est réaffirmé d'une autre façon, comme en témoigne cet éditorial où la lutte pour la reconquête de l'autonomie fiscale est présentée comme la lutte pour le maintien du lien fédéral entre les provinces : « Québec est en train de grignoter le monopole établi par Ottawa sous l'empire des accords fiscaux. Petit à petit, la province regagne pour elle et pour les autres provinces le privilège d'exercer son droit de taxation pour des fins provinciales. Le bien-fondé de ce droit ne fait pas le moindre doute, mais il était devenu illusoire depuis 1942. On se rendra compte un jour ou l'autre que l'irrédentisme québécois aura sauvé une fois de plus le caractère fédératif du pays (19.1.55). »

### Les pouvoirs municipaux et scolaires

Comme dans la période précédente, *le Devoir* défend le principe de l'autonomie municipale et dénonce l'injustice fiscale ou l'incurie administrative qui risquent d'en-traver son exercice.

Le projet d'instaurer un impôt provincial sur le revenu fait resurgir dans les éditoriaux la question de la discrimination fiscale au Québec, et des commutations de taxes permises par le régime politique en place. *Le Devoir* expose et désapprouve la pratique généralisée sur la Côte-Nord et au Saguenay, de « villes fermées », régies entièrement par les grosses compagnies qui exploitent les richesses naturelles : « Les habitants des villes fermées sont dans une large mesure défranchisés. Ils n'ont pas le droit comme leurs concitoyens des autres régions d'élire leurs représentants municipaux et scolaires. Ils n'ont presque rien à dire dans l'administration de leurs affaires. Pour recueillir quelques miettes de la table des concessionnaires qui exploitent nos richesses naturelles, les nôtres [130] doivent trop souvent accepter un régime de défranchisation et de servage (11.8.55). » *Le Devoir* dénonce le non-exercice du pouvoir municipal dans ces villes, et les privilèges fiscaux dont jouissent ces compagnies : « ... il s'agit de savoir si une compagnie qui exploite les forêts de la province ou des pouvoirs d'eau, s'est bien acquittée de tous ses devoirs quand elle a bien payé et bien traité ses employés. La réponse est non. Gros ou petits, chacun a le strict devoir, dans la proportion de ses moyens, de contribuer au maintien des institutions publiques. L'exemption en faveur des gros est la pire des injustices qu'un régime politique puisse tolérer (13.3.54). »

Une autre dimension de l'injustice municipale, soulevée par les éditorialistes, est l'irresponsabilité des administrateurs, surtout dans la région de Montréal, face aux problèmes de l'habitation à prix modiques, des taudis, de l'urbanisme, du transport, de la dégradation des mœurs, en d'autres termes, face au problème de la pauvreté et du sous-développement de la ville. *Le Devoir* accueille avec enthousiasme la venue du maire Drapeau et d'une nouvelle équipe à l'hôtel de ville. Au lendemain de la victoire de la Ligue d'action civique, *le Devoir* présente cette conception de la ville : « La ville n'est pas une institution financière, mais une société politique. Les besoins de la population doivent avoir priorité sur les préoccupations des grands intérêts (27.10.54). »

En ce qui concerne le développement des municipalités dans la région métropolitaine, en particulier sur la rive sud, et le risque de fusion qui pèse sur elles, *le Devoir* propose ce moyen terme pour la sauvegarde de leur autonomie, la gestion par une autorité supérieure de certains services communs : « Certaines villes, avec raison d'ailleurs, tiennent à leur autonomie et s'opposent vivement à la fusion pure et sim-

ple et au partage des dettes et des responsabilités. Or le meilleur moyen de sauver l'autonomie des municipalités, c'est précisément de confier à une autorité supérieure l'administration des services qui peuvent avantageusement être mis en commun. Autrement la fusion pure et simple deviendra inévitable (30.11.55). »

[131]

D'autre part, *le Devoir* s'élève contre l'anglicisation prononcée qui accompagne le développement urbain : « ... une chose frappante entre toutes, les projets d'habitation portent presque tous des noms anglais, même dans les milieux exclusivement français et où les entrepreneurs sont de langue française (9.11.55). » Pour endiguer ce phénomène, il recommande le contrôle d'une administration supérieure.

Quant aux commissions scolaires, elles font l'objet de lourdes critiques. Les problèmes sont présentés sous l'angle de la qualité de l'enseignement donné dans les écoles, et sous l'angle de la qualité de l'administration. Les éditorialistes se plaignent que les commissions d'écoles soient « devenues des acheteurs de charbon et des constructeurs d'écoles, autrement dit de simples administrateurs de biens immobiliers (17.12.55) ». Ils font état de l'endettement des commissions scolaires qui entraîne des fermetures d'écoles ou encore l'embauche d'instituteurs et d'institutrices non diplômés : « Nous sommes en train d'élever une génération d'ignorants (26.11.55). »

Les éditorialistes du *Devoir* considèrent qu'il faudrait réviser le système de représentation dans les commissions scolaires et confier effectivement l'école à la responsabilité des parents et non des seuls propriétaires : « Pourquoi ne pas amender le code scolaire en stipulant que trois commissaires doivent être élus par les propriétaires de biens fonds et deux par les pères de famille (26.11.55) ? » Il faudrait aussi, selon eux, que les octrois du gouvernement soient versés comptant aux commissions scolaires, et non versés à termes : « À la longue le Gouvernement y gagnerait, puisqu'en définitive il est forcé de prendre à sa charge les dettes scolaires accumulées (26.11.55). » Enfin, les éditorialistes estiment que le temps est venu de « charger une commission d'examiner sous tous ses aspects le problème scolaire de la Province de Québec (26.11.55) » : « Il y a deux solutions au problème scolaire. Ou bien nous faisons disparaître les commissions scolaires et nous instituons l'école d'État et les instituteurs fonctionnaires. Ou bien nous conservons la structure actuelle mais en la revigorant, en y injectant du sang nouveau (17.12.55). » Ils réitèrent cependant [132] leur foi dans le système en vigueur : « Il ne reste pas tellement de pays au monde où l'école est entre les mains de ceux qui élèvent des enfants. Nous avons cette chance dans Québec; à nous d'y voir (26.11-55). »

### L'État, l'économie, le travail

Autant, dans la période précédente, *le Devoir* situait le rôle de l'État au niveau d'une intervention supplétive - à caractère très limité - dans les domaines économique et social, autant, dans cette période de 1954-1955, il en appelle à une intervention gouvernementale importante, capable d'imposer une plus juste redistribution des richesses et des bénéfices. De nombreux éditoriaux exposent la prolétarianisation des Canadiens français. L'exploitation des richesses naturelles, tels les gisements de fer de l'Ungava ou les ressources hydrauliques, n'apportent que des emplois subalternes aux Canadiens français. *Le Devoir* dénonce le laisser-faire politique qui a permis la venue de capitaux étrangers (américains) dans la province sans garantir l'usage sur place des produits exploités ; il reproche au gouvernement Duplessis, surtout en ce qui concerne les richesses naturelles, de sacrifier le développement industriel du Québec à l'entreprise privée étrangère et de maintenir les travailleurs québécois dans un état de subordination ou d'exploitation économique : « ... les Canadiens français ne sont pas gâtés par les entreprises qui exploitent le minerai de fer de l'Ungava. Le gouvernement Duplessis ne paraît pas avoir pris de mesures pour assurer à l'élément majoritaire du Québec une participation équitable à la mise en valeur des richesses naturelles qui lui appartiennent (3.8.54). »

Devant cette situation, *le Devoir* souhaite une intervention plus ou moins réglementaire de l'État en matière de développement industriel : « Notre gouvernement provincial ne pourrait-il cependant pas demander à tous les bénéficiaires de riches concessions de minerai de fer de s'entendre entre eux pour doter notre province de l'industrie sidérurgique qui lui manque (29.12.55). »

Une autre solution également proposée pour relever le niveau économique de la collectivité est la création d'un capitalisme national [133] (ou provincial) qui permettrait aux Canadiens français une mobilité dans la hiérarchie commerciale et industrielle, et une direction réelle des entreprises : « L'industrie canadienne-française en est une d'arrière-garde. Elle est pratiquement absente de l'exploitation des richesses naturelles, .... à peine existante dans l'industrie des pâtes et papiers, ..., dans les mines, .... quelques usines hydro-électriques d'importance secondaire lui appartiennent. Dans l'industrie manufacturière, les Canadiens français sont absents de l'avionnerie, de la construction du matériel roulant de chemin de fer, de l'automobile, de l'industrie chimique, de la fabrication des appareils électriques. Que l'on soit pour ou contre le capitalisme, il faut admettre que, dans la situation où nous vivons, il n'y a qu'une solution nationalement valable, c'est la création d'un capitalisme canadien-français. Autrement, la province de Québec continuera à recevoir de l'extérieur son impulsion économique. Le capital qui a servi à industrialiser le Québec

est venu partiellement de l'extérieur. Avec le capital étranger, ce sont les cadres et les techniques qui nous sont venus de l'extérieur (12.5.54). »

Toutefois, *le Devoir* fait largement ressortir que ces solutions proposées au niveau économique ne sauraient s'appliquer sans une réforme en profondeur de l'éducation, sans une adaptation du système d'enseignement aux nouveaux besoins économiques : « Les circonstances exigent des Canadiens français un rapide effort d'adaptation. Leur vie a radicalement changé. Ils doivent s'ajuster à de nouvelles manières de vivre et de penser. L'éducation seule peut les y aider (16.6.55). » Les éditorialistes considèrent que le renouvellement de l'éducation doit commencer « par le haut », c'est-à-dire, l'université, car là peuvent être élaborées des solutions pour le renouvellement des niveaux élémentaire et secondaire : « ... s'il s'agit de renouveler l'enseignement, il faut le saisir en son point central, ou si l'on préfère en son âme ; et l'âme de l'enseignement, dans notre civilisation, c'est l'université (10.6.55) ». Dans de nombreux éditoriaux sont présentées les difficultés que connaissent les universités québécoises : manque de ressources financières pour la recherche, pour le paiement des [134] professeurs, précarité des libertés académiques, entre autres, « ... le grand reproche qu'on devra adresser au régime Duplessis, ce sera de n'avoir pas permis aux universités québécoises d'entreprendre leur propre renouvellement (16.6.55) ».

Selon *le Devoir*, ce renouvellement nécessite de nombreux changements. D'une part, il faut qu'un changement de mentalité s'opère chez les collégiens et les bacheliers, pour que ces derniers se dirigent vers des carrières scientifiques et commerciales, vers des fonctions de chefs d'entreprise, et cessent de privilégier l'exercice de professions libérales, certes prestigieuses, mais trop peu productives dans la perspective d'une société qui doit reprendre le contrôle de son économie : « Car, dans le monde moderne, c'est la vie économique, ce sont les barrages, les usines, les magasins, les hôtels, les entreprises de transport, qui donnent à un peuple sa véritable taille (4.6.55). » « ... dans la conjoncture actuelle, s'il fallait absolument faire un choix, je dirais que le Québec a cent fois plus besoin de géologues que d'avocats. Pourquoi ? Parce que le sort de la province ne se joue pas devant les tribunaux, mais dans la brousse. Il importe peu que nous ayons les plaideurs les plus brillants, si l'exploitation des richesses naturelles nous échappe, nous ne sommes rien dans notre propre maison (1.6.55). »

D'autre part, ce renouvellement exige des gouvernants une volonté ferme de protéger, sur le marché du travail, les Canadiens français formés dans les universités : « Ce n'est pas tout de former ingénieurs, chimistes, géologues, physiciens ; encore faut-il leur trouver de l'emploi. Bien que les Canadiens français ne comptent pas un nombre suffisant d'hommes de science et d'experts en technologie industrielle par rapport à leur importance numérique, ceux qui possèdent diplômes et certificats n'arrivent pas toujours à trouver de l'emploi. L'explication en est simple :



les grandes affaires ne sont pas entre leurs mains. Le gouvernement de la province de Québec, gardien du bien commun, a la stricte responsabilité de favoriser l'avancement des hommes de science canadiens-français. D'abord par une politique exigeante à l'endroit des entreprises qui exploitent les richesses naturelles de la province (4.6.55). »

[135]

Enfin, ce renouvellement par le haut implique une réforme des structures d'accueil permettant l'accès à l'université. Devant l'insuffisance matérielle des collèges classiques face à la montée démographique des jeunes, *le Devoir* propose le développement du secteur secondaire public : « Verrons-nous d'ici quelques années les commissions scolaires des principales villes de la province conduire leurs élèves jusqu'à l'immatriculation ? À partir de quoi, ces jeunes gens et jeunes filles pourront s'inscrire à l'extension de l'enseignement de l'université pour l'obtention d'un baccalauréat. Le secrétariat de la province sera-t-il forcé par l'opinion publique de fonder des institutions d'enseignement secondaire relevant de son autorité (22.1.55) ? »

Nous avons vu que le redressement économique de la collectivité canadienne-française, tel que le conçoit *le Devoir*, est conditionné par la création d'un capitalisme canadien-français, par le développement de l'éducation et par une intervention protectionniste de l'État. De plus, ces mesures devraient, selon les éditorialistes, contrer le phénomène de l'anglicisation des classes moyennes et supérieures, et écarter la tentation du socialisme dans les classes laborieuses. C'est aussi dans la perspective d'un tel redressement favorable à la promotion économique des Canadiens français que les éditorialistes présentent leur conception des forces du travail organisées en syndicats, en associations corporatives ou coopératives.

Tout d'abord, les éditorialistes reprochent aux syndicats d'aborder les négociations dans le style des années de prospérité. Ils leur recommandent de poser le problème des relations ouvrières en termes de partage des responsabilités au sein des entreprises, et de lutte contre le chômage par l'instauration du salaire annuel garanti : « L'époque des hausses de salaires et des bénéfices marginaux tire à sa fin. Si les patrons deviennent incapables d'accorder d'appréciables augmentations, qu'ils ouvrent carrément la porte à la collaboration avec leurs salariés sur le plan de l'entreprise. Cela pose le problème de la participation aux bénéfices et même à la copropriété et à la cogestion. C'est dans cette voie que doit se diriger l'action syndicale. Ce n'est pas en termes de salaires que [136] les négociations devront être abordées entre patrons et ouvriers durant les prochaines années, mais en termes de partage des responsabilités. C'est sur ce plan que se fera la vraie confrontation (5.1.55). » Cette proposition recouvre les critiques adressées aux grandes centrales syndicales, à savoir l'exploitation capitaliste de leur force : « ... les syndicats les plus vigoureux d'Amérique sont capitalistes : ils entrent à fond dans la concurrence, ils recherchent le plus gros bénéfice possible, au point parfois d'être prêts à écraser leurs concurre-

rents ouvriers, aussi bien que leurs employeurs. Ce n'est pas un vice du syndicalisme en soi, mais l'erreur de certaines organisations syndicales (29.4.55). »

*Le Devoir* dénonce les abus et les dangers de cette pratique syndicale qui favorise « l'égoïsme corporatiste » au détriment des entreprises. À l'appui, il présente le cas du *Devoir*, où se retrouvent cinq syndicats de métier différents qui, dans l'élaboration de leur politique, n'entretiennent aucune relation entre eux : « L'organisation syndicale, uniquement fondée sur la solidarité de métier a conduit à l'établissement d'une caste privilégiée et à la disparition de toutes les entreprises sauf les très grosses (29.4.55), » « Prenez le cas du *Devoir*. La direction doit y traiter avec cinq syndicats différents. Voici par conséquent cinq négociations à mener, cinq contrats à signer, cinq échelles de salaires à établir. Chacun tire de son côté. Qui l'emportera presque fatalement ? le plus fort et le plus exigeant. Ce qui compte, ce n'est plus la situation de l'entreprise et sa capacité de payer. Ce n'est pas la situation des autres employés ; c'est le salaire payé aux typos à *la Presse* et les décisions prises à Indianapolis (29.4.55). »

Un autre abus de cette situation est le déséquilibre salarial entre les différentes catégories d'employés; cela tient en partie au fait que « les grandes unions ont cessé d'être des mouvements et sont devenues des administrations (3.8.55) » et négligent de protéger d'autres catégories de salariés (tels « les cols blancs »), qui sont mal payées en regard des fonctions de responsabilités qu'elles exercent : « ... le syndicalisme a joué à fond dans certains secteurs et pas du tout en d'autres. Cela ne juge pas le syndicalisme, mais le côté anarchique de son développement, et la répugnance de certaines [137] classes à s'en servir (29.4.55). » Ainsi, l'abus corporatiste entraîne des injustices sociales, qui devront être corrigées par la syndicalisation : « À quoi cela tient-il ? Largement à ce que beaucoup d'employeurs, et notamment l'État, n'ont pas un sentiment vif de la justice sociale. Ils se courbent seulement devant la force. Ils augmentent les salaires ou certaines catégories de salaires seulement quand ils sont acculés au pied du mur. Parce qu'ils ont défié la force, ils appellent la force. Ils suscitent la naissance de groupements d'employés qui essayent d'être assez forts pour acculer l'employeur au pied du mur. Quand les employés possèdent cette force, ils sont tentés de faire exactement ce que faisaient les patrons d'hier - en abuser (29.4.55). »

Les éditorialistes affichent aussi un certain pessimisme face à la force grandissante des syndicats et à leur organisation de type « bourgeois et capitaliste ». Ils sont d'avis que l'ambition des syndicats n'est pas satisfaite du point d'équilibre atteint dans plusieurs secteurs de la vie économique entre les forces patronales et les forces syndicales : « Plusieurs paraissent ambitionner de prendre le contrôle de secteurs importants de la vie économique. C'est un fait connu que des unions américaines détiennent en portefeuille des paquets importants d'actions de corporations commerciales et financières. Pour peu que le mouvement prenne de l'ampleur, on

verra d'ici une génération des unions propriétaires de grands magasins, de hauts-fourneaux, de compagnies de transport, de journaux, de postes de radio ou de télévision. L'accumulation des cotisations finira par mettre dans la main des unions une puissance financière presque égale à celle des grandes entreprises capitalistes. Et alors, se posera le problème des relations des unions avec leurs employés (3.8.55). »

Les éditorialistes craignent que ce rapport de forces entre patrons et syndicats ne se fasse doublement au détriment des employés ; d'une part, les centrales syndicales, étant devenues de grandes administrations, risquent comme toute grande administration, de perdre de vue ceux qu'elles sont censées servir; d'autre part, ces mêmes centrales, devenues patrons et employeurs, ne seront probablement pas plus conciliantes que les patrons de [138] l'école libérale : « Les patrons les plus durs sont généralement d'anciens ouvriers ; les gouvernements les plus exigeants à l'endroit des unions ouvrières sont assez souvent des gouvernements socialistes. La nature humaine étant ce qu'elle est, on ne peut s'attendre à une ère de justice sociale sans heurts quand les syndicats seront devenus à leur tour de grands employeurs (3.8.55). » Enfin, *le Devoir* repousse l'idée que les syndicats ouvriers puissent fonder un tiers-parti politique : « Leur rôle n'est pas de fonder un tiers-parti, mais d'appuyer celui qui, sans leur appartenir, défendrait l'essentiel de leurs positions (7.6.55). » En ce sens, le *Devoir* critique la politique restrictive de M. Duplessis relativement à l'action syndicale, car il considère qu'elle peut conduire les syndicats ouvriers sur la scène politique : « M. Duplessis est en train d'enfermer les syndicats, j'entends ceux qui tiennent à leur indépendance, dans un véritable dilemme : ou la démission, ou l'action politique. Ce sera pour eux un réflexe de défense (5.3.54). »

Dans ce contexte de rapports de forces et de pouvoirs entre « grands », *le Devoir* présente le mouvement coopératif comme un intermédiaire salutaire et efficace dans la vie économique : « La coopération étant l'arme des peuples pauvres et des classes laborieuses, on peut s'étonner que les associations de travailleurs n'y aient pas eu davantage recours en notre pays. On fait encore des grèves épuisantes pour quelques dollars de plus par semaine, alors qu'une solide organisation coopérative donnerait des résultats équivalents (8.10.55). » De plus, la coopération est définie comme une formule de paix sociale et de solidarité nationale : « Il est remarquable comme sur le plan de la coopération il est facile de se comprendre entre Canadiens français et Canadiens anglais, entre gens de l'Est et de l'Ouest. Le langage de la coopération est universel (8.10.55). »

Enfin, à cette époque où *le Devoir* tente dans ses éditoriaux de concilier le nationalisme et le capitalisme les coopératives, les syndicats et l'État sont présentés comme des moyens de tempérer les abus de ce système économique : « ... les moyens de corriger les abus du capitalisme sont aujourd'hui bien connus et d'une efficacité croissante. Les syndicats disputent âprement aux patrons [139] leur part de bénéfices de l'entreprise ; les coopératives, sous toutes leurs formes, servent de frein aux

ambitions démesurées des entreprises d'affaires. Ajoutons à cela le secteur des entreprises d'État qui a tendance à se développer avec l'expansion générale de la vie économique. Dans le monde occidental, l'économie est déjà beaucoup moins capitaliste qu'elle ne l'était il y a cinquante ans. Elle s'achemine vers une formule mixte dans laquelle l'initiative privée gardera une large part mais subira la concurrence des services d'État et des coopératives, en plus d'être tenue constamment en haleine par les syndicats de travailleurs (6.8.55). »

Pendant la période 1954-1955, le *Devoir* présente donc une réalité nationale canadienne menacée par l'américanisme. Le fait français est proposé comme une protection de l'identité canadienne, et le bilinguisme comme un facteur d'unité nationale. Au niveau provincial, *le Devoir* soutient le gouvernement dans sa lutte pour l'autonomie, même si quelquefois il diverge d'opinion sur l'interprétation de ce principe. Cependant, au moment où la cause politique se consolide par l'instauration d'un impôt provincial sur le revenu, les éditorialistes font ressortir la faiblesse socio-économique des Canadiens français, et indiquent des voies de redressement impliquant un réalignement des forces en fonction d'un nationalisme économique.

### III. - Le Devoir 1964-1965

En poursuivant l'étude des thèmes privilégiés par ce travail, nous constatons, dans les éditoriaux du *Devoir* des années 1964-1965, une évolution certaine de la situation. Idéologiquement, nous assistons à la montée de deux nationalismes relativement conciliables, l'un anglophone, s'interrogeant sur les caractéristiques de l'identité canadienne, l'autre francophone, s'affirmant dans la recherche d'une reconnaissance internationale. Ces nationalismes trouvent une expression positive en s'inscrivant dans une politique de coopération internationale, qui s'oppose à l'impérialisme américain ou russe, Une troisième voie, en quelque sorte, [140] qui ne signifie pas pour autant, toutefois, une collaboration nationale.

Sur le plan provincial, se concrétisent, d'autre part, les réclamations d'un État provincial fort, capable de mener la lutte politique traditionnelle et de mettre en place des mécanismes favorisant le relèvement socio-économique des Canadiens français. S'élaborent alors de nouvelles relations entre les pouvoirs, qui amènent quelques modifications dans l'entendement du principe de l'autonomie.

### L'indépendance canadienne

Pendant cette période, la dépendance canadienne vis-à-vis Washington est maintes fois évoquée par les éditorialistes du *Devoir*, particulièrement sur les sujets suivants : l'accord de réciprocité ou de libre-échange dans l'industrie automobile, l'appui du Canada à la politique américaine en Asie et spécialement au Vietnam, la reconnaissance de la Chine, la participation canadienne à l'Organisation des États américains. Les éditorialistes font ressortir que la politique extérieure du Canada n'est qu'un reflet des politiques de Washington; ils font le rapprochement entre cette politique satellitaire et l'émergence d'un néo-nationalisme anglo-canadien, qui « repose sur la conviction très forte que le Canada, à cause de son histoire et de ses caractéristiques sociales, est appelé à une vocation originale (28.7.64) ». *Le Devoir* est favorable à la consolidation de ce néo-nationalisme « intelligent, positif, énergique (28.7.64) »; il le présente comme l'expression de la minorité canadienne-anglaise face à la puissance américaine, rappelant par là la situation des Canadiens français au sein du Canada. Il considère ainsi que ce nationalisme augmenterait son efficacité s'il se jumelait au nationalisme « franco-canadien » : « Devant le géant américain, le nationalisme anglo-canadien ferait aisément figure de nain complexé. Associé plus intimement au nationalisme franco-canadien, il pourrait être le reflet plus efficace d'un idéal politique que l'omniprésence des États-Unis pourrait ensuite plus difficilement oublier (28.7.64). »

Sur le plan idéologique, l'impérialisme n'est plus un obstacle à l'unification nationale, il est au contraire un facteur possible de [141] réconciliation des deux nations. Cette orientation trouve, d'autre part, une importante impulsion dans le « dessein gaulliste », proposant l'indépendance des nations et l'Europe des Patries souveraines pour contrer la division du monde en grands blocs hostiles et marquer le refus des hégémonies américaine ou russe : « Contre les formes diverses de l'impérialisme politique et économique, contre les hégémonies venues de l'Est ou de l'Ouest, de Gaulle entend que la France propose et inspire « un autre ordre, un autre équilibre » où « la liberté, l'égalité, la fraternité des peuples trouvent leur compte ». Ce nouvel ordre procède de trois principes : l'indépendance nationale, la solidarité attentive et l'aide sans condition aux moins favorisées (30.4.65). »

Dans les éditoriaux du *Devoir*, nationalisme, indépendance et internationalisme sont présentés en étroite relation, et témoignent du refus de s'inscrire dans le sillon impérialiste. L'indépendance est une condition de l'authenticité et de l'efficacité de la coopération, tout comme elle est l'objectif du nationalisme. Notons qu'en cette période, les éditoriaux portant sur la politique internationale sont remarquablement nombreux et se situent dans cette perspective. Deux hommes politiques font figure de modèles, Churchill et de Gaulle. L'éditorial du *Devoir* commentant la mort de

Churchill en janvier 1965 illustre bien l'orientation nouvelle donnée au nationalisme : « Ce qui d'abord importe et ce par quoi il nous rejoint, c'est d'une part, la dimension internationale de son action, conséquence naturelle de la dimension internationale de sa pensée ; c'est, de l'autre, son humanisme illustré dans un nationalisme aussi profond que généreux... Cette dimension universelle de la pensée et de l'action, Churchill la partage avec de Gaulle. Ils appartiennent, l'un et l'autre, à ce type d'hommes d'État qui ne font pas que marquer leur époque, mais contribuent à la modeler et à infléchir l'histoire du monde. Il s'en trouve quelques-uns par siècle et on constate qu'ils sont internationaux dans la mesure même où ils furent nationaux (25.1.65). »

Soulignons toutefois que *le Devoir* manifeste une certaine restriction face au « dessein gaulliste » en soutenant la nécessité d'une autorité supranationale. Est-ce là une réaffirmation du principe [142] fédéraliste ? Une mise à distance de l'option séparatiste ? « Le général de Gaulle croit passionnément à la vocation individuelle des nations. ... pour lui, l'Occident ne saurait être l'amalgame plus ou moins confus de peuples dont rêvent les avocats d'une Europe politique ou d'une communauté atlantique supranationale. Il croit d'abord aux nations individuelles et ne veut de superstructures politiques que celles qui reposent sur les souverainetés nationales. La pensée du Général sera un jour dépassée par les événements. Il faudra tôt ou tard en venir à des formes efficaces d'autorité supranationale (1.2.64). » Soulignons aussi que ces nationalismes qui se rejoignent dans la lutte contre l'impérialisme ne signent pas pour autant l'unité nationale. La tension demeure grande entre les deux groupes ethniques et s'exprime, entre autres, au Québec, dans l'option séparatiste du R.I.N. Selon *le Devoir*, les efforts de bilinguisme et de biculturalisme ont en quelque sorte accentué la situation d'inégalité politique et sociale entre les deux groupes ethniques : « Jusqu'à maintenant, le bilinguisme a surtout fonctionné à sens unique. Les Canadiens-français apprenaient l'anglais afin de satisfaire leurs maîtres. Les anglophones, de leur côté, vivaient dans l'euphorie de l'unilinguisme, c'est-à-dire de la domination injustifiée de la majorité par la minorité. Ce genre de bilinguisme a fait son temps. Même si le poids de l'économie pouvait le justifier encore, les facteurs politiques le feraient avant longtemps éclater en morceaux. Le bilinguisme n'est plus seulement une question de langue. Il est désormais un problème social et politique (23.6.64). »

La tension entre les Canadiens français et les Canadiens anglais s'accroît encore lors de l'annonce de la visite de la Reine au Québec, en octobre 1965. *Le Devoir* blâme les gouvernants d'avoir pris une telle décision, qui, selon lui, heurte dangereusement le nationalisme québécois : « Pour les Canadiens anglais, la couronne est plutôt un symbole impérialiste, tandis que pour les Canadiens français, c'est un symbole colonialiste qui évoque la conquête, et qui surtout signifie le remplacement de l'ancienne domination britannique par une autre hégémonie de la majorité canadienne anglaise qui d'Ottawa veut tout centraliser et réduire l'autonomie du [143] Québec (4.3.64). » *Le Devoir* considère que ce geste imprudent limite les possibilités d'épa-

nouissement d'un nationalisme à la fois québécois et canadien, c'est-à-dire véritablement fédéraliste. Dans cette situation d'affrontement, *le Devoir* propose le fédéralisme comme lieu d'apaisement des conflits. C'est dans ce sens qu'est repris, dans les éditoriaux, le débat relancé par la visite de la Reine, sur le rapatriement de la constitution et l'indépendance totale du pays. *Le Devoir* invite aussi les Canadiens français à préparer la négociation d'un meilleur fédéralisme en respectant le symbole de la couronne, cher aux compatriotes canadiens-anglais, et qui représente en fait une autorité sans pouvoir réel dans le régime parlementaire canadien. Ainsi, la question du rapatriement de la constitution s'inscrit davantage dans le thème du fédéralisme que dans celui de l'indépendance. « Le rapatriement de notre constitution est une chose importante, nécessaire pour l'indépendance du pays, mais la difficulté ne se pose pas à Londres. Le seul problème, c'est que les Canadiens n'ont pas trouvé le moyen d'amender eux-mêmes leur constitution conformément aux exigences du fédéralisme. Le Québec ne peut accepter un rapatriement sans conditions et sans garanties, qui risquerait de donner trop d'autorité au gouvernement central, et Londres ne peut prendre une décision qui relève exclusivement des Canadiens. Notre fédéralisme exigera des compromis et des concessions mutuelles. Puisque dans notre régime parlementaire, la couronne n'exerce plus aucune autorité politique réelle, c'est un point sur lequel nous pouvons céder sans grands risques ; et puisque nos concitoyens anglophones y tiennent, notre acceptation de ce symbole même sans enthousiasme, peut être un élément utile dans les négociations (9.3.64). »

### L'autonomie provinciale

C'est à travers un tel idéal fédéraliste que *le Devoir* maintient son appui à la cause de l'autonomie provinciale, qui, durant ces années, prend la forme d'une revendication d'un « statut particulier » pour le Québec et, plus globalement, d'une responsabilité accrue des provinces en matière de planification économique et [144] sociale : « Les batailles livrées jusqu'à maintenant autour des programmes de sécurité sociale et de la répartition des impôts n'ont été que des rencontres préliminaires en vue des véritables confrontations de politique économique qui décideront de l'avenir de ce pays. Nous sommes désormais sortis de l'ère de planification artificielle et autoritaire à partir du seul centre du gouvernement fédéral. Nous sommes entrés dans une période où la planification doit être axée sur le développement, lequel relève principalement de la responsabilité provinciale, ne serait-ce qu'en raison des étroites imbrications qui relient le développement économique au progrès de l'éducation, de la vie sociale et culturelle (12.1.65). »

Trois principaux débats illustrent cette conception de l'autonomie provinciale, basée sur une volonté de planification et de développement, et non plus seulement sur la défense juridique des droits constitutionnels ou fiscaux : il s'agit du partage

des compétences en matière de *relations internationales, d'immigration et de sécurité sociale*. Le nouveau partage des compétences impliquant un statut particulier pour le Québec, prend ses appuis, au premier chef, dans la notion et la réalité même d'un besoin de développement pour la province.

*Les relations internationales.* - Si le « dessein gaulliste » est intégré dans le discours anti-impérialiste du *Devoir*, il justifie d'autre part un projet d'épanouissement national du Québec par l'établissement de relations avec d'autres nations francophones, dont la France, où le Québec vient d'ouvrir une délégation générale. Semblable compréhension des juridictions provinciales soulève de nombreuses discussions constitutionnelles. Pour sa part, *le Devoir* considère que reconnaître au seul gouvernement fédéral une juridiction dans le domaine international constitue une interprétation rigide et inadéquate d'un véritable régime fédéral : « Dans les domaines qui relèvent de leur juridiction, les provinces devraient pouvoir librement entretenir des relations et se manifester sur le plan international (13.8.64). »

L'absence d'un statut juridique international pour le Québec est particulièrement déplorée par les éditorialistes lors des lentes négociations [145] précédant la signature d'un important accord de coopération culturelle et technique entre la France et le Québec : « C'est alors que l'on peut mesurer le caractère équivoque et paralysant d'une situation en vertu de laquelle le Québec ne peut négocier et traiter avec l'étranger, même dans les domaines de sa juridiction, parce qu'il n'a pas la personnalité internationale et qu'inversement Ottawa, tout en ayant cette personnalité, ne peut négocier ni conclure des accords dans des domaines qui ne relèvent pas de sa compétence intérieure. ... pour des motifs d'efficacité, de dignité et de bon sens, cette formule boiteuse ne peut durer indéfiniment. ... la solution peut aisément être trouvée dans la nécessaire réforme de la constitution du Canada. Il est possible que les autres provinces n'y attachent pas la même importance mais cela confirme le besoin du « statut particulier » du Québec (30.12-64). »

Lorsque « l'entente » France-Québec est signée en 1965, entente portant sur une coopération entre les ministères de l'Éducation dans tous les domaines de l'enseignement et de la recherche scientifique, *le Devoir* fait ressortir qu'il s'agit là d'un geste marquant la souveraineté du gouvernement québécois en matière internationale : « C'était la première fois que le Québec agissait directement sur le plan international, signait une entente, discutait sans intermédiaire, bref, dans un domaine limité, mais capital, se comportait en gouvernement souverain. ... il appartiendra désormais au Québec de savoir exploiter judicieusement en multipliant les « ententes », non seulement dans les secteurs de l'enseignement et de la culture, mais en d'autres où il a juridiction, comme le travail et la sécurité sociale (18.3.65). » Les éditorialistes espèrent en outre que cette entente soit la première pierre dans



l'édification d'une communauté culturelle francophone à la dimension du monde, une sorte de commonwealth francophone.

*L'immigration.* - L'immigration est un autre domaine où se pose le problème du partage des compétences internationales entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux : « On sait que l'article 95 de la Constitution de 1867 porte en toutes lettres que les États provinciaux ont compétence pour légiférer dans [146] le domaine de l'immigration. La nette antériorité de l'intervention du gouvernement central en ce domaine, et son exercice de fait - exclusif pour l'instant - de toutes les compétences internationales réduisent singulièrement les possibilités d'action d'un État provincial (5.2.65). »

Ce débat sur l'immigration est relancé à l'occasion du dépôt à l'Assemblée nationale d'une notion proposant l'étude d'un projet relatif à la création d'un ministère québécois de l'immigration. *Le Devoir* se montre très favorable à ce projet, et attend une action énergique du Québec en ce domaine important pour le développement socio-culturel et économique de la communauté franco-canadienne. À ce sujet, il rappelle que le Canada a accueilli depuis 1867 neuf millions d'immigrants et, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, plus de 2,300,000, dont environ le cinquième est venu s'installer au Québec. *Le Devoir* estime que parmi ces 450,000 à 500,000 Néo-Québécois, seulement le quart s'est intégré à la communauté francophone : « L'État du Québec est resté officiellement ignorant de ce phénomène : cette grave faute d'omission, cette inaction ont été nuisibles aux Néo-Québécois et dangereusement nocives pour le Québec lui-même. L'intérêt de nos nouveaux compatriotes et celui du Québec coïncident pour exiger la mise en oeuvre le plus tôt possible d'une politique dynamique, généreuse et réaliste d'immigration. ... une politique d'immigration supposera le transfert progressif d'Ottawa à Québec de certaines compétences et la participation du Québec à la partie de la politique fédérale d'immigration qui l'intéresse directement : car cela aussi tient au « statut particulier » (5.2.65). »

*La sécurité sociale.* L'évocation du « statut particulier » apparaît aussi au chapitre de l'importance politique de sécurité sociale que le gouvernement s'apprête à instaurer. *Le Devoir* appuie entièrement ce grand principe qui ordonne l'élaboration d'une politique de sécurité sociale « adaptée aux Québécois », à savoir la distinction nette entre la notion de sécurité et la notion d'assistance : « ... étant entendu que l'extension de la première, plus conforme à l'autonomie et à la dignité du citoyen et de la famille, devrait réduire sensiblement l'aire d'intervention de la seconde, la [147] première devant couvrir de loin le plus vaste domaine, la seconde ne devant, dans une société juste, développée et bien organisée, couvrir que les cas d'exception, la première étant financée par la masse des cotisations des travailleurs et des employeurs (du secteur public comme du secteur privé), selon des pourcentages va-

riables, la seconde l'étant par voie de prélèvement sur le budget général (21.10.65). »

Cette distinction permet de situer les mesures sociales fédérales au niveau de l'assistance et de les estimer, comme telles, insuffisantes et ponctuelles. D'autre part, cette définition, complétée par le principe affirmant que « la famille est au centre d'une authentique politique sociale (21.10.65) », constitue une remise en cause du mode d'attribution des allocations familiales fédérales : « Parce qu'elles sont payées indistinctement pour tous les enfants, ces allocations... n'apportent qu'une aide marginale aux familles nombreuses qui en ont le plus besoin (18.11.65). » *Le Devoir* appuie donc la volonté du ministre de récupérer cette partie de sécurité sociale administrée par Ottawa (qui représente 180 millions de dollars en 1965), et voit dans cette orientation donnée à la sécurité sociale : « ... une figure de symbole quant à la recherche d'un statut particulier pour le Québec (18.11.65) ».

Ces quelques exemples font ressortir que la revendication d'un « statut particulier » est justifiée par de vastes politiques gouvernementales de développement et vise, de façon nettement offensive, le renforcement de l'autonomie provinciale.

### Les pouvoirs municipaux et scolaires

Au niveau municipal, par contre, le principe de l'autonomie semble être, selon les éditorialistes, un frein au développement harmonieux des municipalités. Les difficultés budgétaires que rencontrent de nombreuses municipalités et commissions scolaires sont analysées dans les éditoriaux selon deux perspectives, soit celle de la fiscalité, soit celle du partage des dépenses régionales.

D'une part, *le Devoir* maintient, avec quelques restrictions toutefois, le principe de l'exercice de l'autonomie municipale et scolaire [148] par l'accès à l'impôt foncier : « Il n'est pas juste... que deux autorités parallèles exercent une juridiction concurrente sur une même source de taxation. Faudra-t-il, pour éliminer ce conflit, remettre la taxe foncière à la juridiction exclusive de l'une des deux autorités en présence ? Il nous paraît impensable de sortir l'autorité municipale de ce secteur. Il semble également contraire à toute la tradition nord-américaine d'en sortir complètement les commissions scolaires (16.3.64). » Ainsi, par respect de l'autonomie de ces deux corporations publiques, *le Devoir* hésite à retirer à l'une ou l'autre autorité le champ de la taxe foncière. Par cette position, il se distingue du mouvement qui préconise l'abolition de la taxe foncière scolaire au profit des municipalités, et la répartition de la taxe de vente uniforme entre les commissions scolaires au prorata de la population. *Le Devoir* propose que le gouvernement provincial définisse des normes plus précises de juridiction municipale et scolaire en matière d'imposition foncière ; il propose aussi que le gouvernement provincial participe au financement des dépen-

ses par le versement de subventions provenant de la redistribution de l'impôt fédéral sur le revenu : « Les besoins prochains de l'enseignement et de l'urbanisme seront si considérables que les impôts actuels, même mieux planifiés, ne suffiront pas. Il sera probablement nécessaire de puiser, directement ou non, dans la part d'impôt sur le revenu qu'Ottawa devra remettre au Québec (5.2.64). »

D'autre part, une fois reconnue l'autonomie municipale et scolaire, *le Devoir* précise que ce principe doit être au service du développement régional, ou métropolitain. Il est d'avis que les problèmes budgétaires des grandes villes sont en grande partie dus à l'autonomie mal comprise des villes satellites qui bénéficient des services urbains sans contribuer aux dépenses de leur organisation : « Il s'agit de savoir si l'autonomie locale est autre chose qu'un rempart contre le partage équitable des dépenses régionales. Ce qui est intolérable, c'est la barrière fiscale, le refus d'accepter l'urbanisation... Les petites villes n'ont qu'à faire la preuve que leur autonomie n'est pas seulement un bastion contre le progrès, en payant leur part des dépenses qui profitent à tous les Montréalais de l'île (3.1.64). »

[149]

Par là, *le Devoir* conteste les principes des villes riches de la région métropolitaine qui refusent, au nom de l'autonomie, d'apporter une équitable contribution financière à l'urbanisation de la ville de Montréal et de sa région. Il se montre particulièrement favorable à l'offensive annexionniste menée par l'administration Drapeau-Saulnier : « À partir du moment où Montréal refuse de payer pour les autres mais est prête à favoriser l'essor des municipalités qui veulent s'annexer, l'attrait de cette formule est indiscutable pour les municipalités peu développées et dont les ressources financières sont limitées. Les villes riches, que l'annexion n'intéresse pas, parce que leurs contribuables seraient appelés à payer davantage, se sentent tout de même menacées par un courant qui risque de les submerger (22.5.64). »

Devant cette menace d'annexion, les villes satellites en viennent, pour leur part, à préconiser la création d'un organisme métropolitain qui détermine la part que chaque municipalité de l'île devrait payer comme contribution aux grands programmes régionaux, tels les systèmes de transports dont le métro, certains services publics, la Place des Arts, et certains autres services culturels. *Le Devoir* accepte cette proposition de compromis : « ... pour répondre aux exigences immédiates de l'urbanisation régionale et assurer un partage équitable des dépenses, la seule solution pratique c'est d'établir une autorité métropolitaine efficace. Les villes satellites prospères sont maintenant en mesure de comprendre que c'est là une condition inéluctable de leur autonomie (22.5.64). » Il craint cependant une contribution encore trop marginale de ces villes, et croit que « la formule de l'avenir c'est la centralisation urbaine par l'annexion (22.5.64) ».

### L'État, l'économie, le travail

Nous avons vu que, dans les années 1954-1955, *le Devoir* préconisait le recours au pouvoir politique pour engager le relèvement socio-économique de la collectivité canadienne-française; il pointait alors deux secteurs où une action énergique devait être posée d'urgence : l'enseignement et les richesses naturelles. En [150] 1964-1965, ces secteurs font l'objet de débats et de développement, qui impliquent un nouveau partage des responsabilités.

Le domaine de l'enseignement connaît de grandes transformations. C'est l'époque du Rapport Parent et du Bill 60. D'une part, au nom de la démocratie, on assigne à l'État une responsabilité majeure dans l'enseignement; d'autre part, au nom du pluralisme, on confie à ces corps intermédiaires des pouvoirs exécutifs ou consultatifs. C'est par le biais de la professionnalité de l'enseignement et des écoles que l'on tente de délimiter le rôle de l'État en matière d'éducation. Il est quelque peu difficile de situer la position du *Devoir* sur les implications du Bill 60, étant donné que les éditorialistes présentent des points de vue différents. Pour l'un, le rôle de l'État est, dans cette loi, trop limité par rapport aux recommandations du Rapport Parent : « Je résumerai la situation de la façon suivante : les évêques ont exigé de l'État toute une série de garanties. Comme certaines expressions (surtout la notion « d'éducation chrétienne ») vont très loin et peuvent s'étendre, comme en ces domaines les comités confessionnels ont le droit de décider et pas seulement celui d'être consultés, on se demande par moments ce que devient dans cette perspective le Conseil supérieur de l'éducation (uniquement consultatif), et même à certains égards, le ministre et son sous-ministre. Car les comités ont des pouvoirs plus limités mais bien plus précis que le Conseil, et les sous-ministres confessionnels, que le sous-ministre. Que reste-t-il du principe posé par le Rapport Parent : qu'un homme, le ministre de l'Éducation, doit pouvoir dire le dernier mot ? ... le principe est singulièrement dilué. Le Rapport Parent, fruit déjà d'un compromis, nous paraît trahi dans l'une de ses parties essentielles. Un ministère de l'Éducation ? Nous aurons le mot, et une partie de la chose. Le département de l'instruction publique risque de renaître partiellement à l'ombre du Comité catholique (18.1.64). » Pour l'autre, le rôle de l'État est de faire respecter un pluralisme confessionnel, et non de tenter d'instaurer une école laïque et neutre : « Il est en effet à tous égards infiniment préférable que l'État ne s'identifie à aucune confession en particulier mais assure le respect des consciences par le pluralisme confessionnel. Une école unique [151] et neutre avec la simple addition de cours de religion pour les enfants des diverses confessions ne correspondrait pas pour les catholiques (du moins dans l'état actuel des esprits chez nous) à leurs exigences normales et ne répondrait pas à leur conception de l'école chrétienne (22.5.65). » Enfin cet autre s'appuie sur l'opinion québécoise qui,

selon un sondage, désire une école confessionnelle rénovée : « Dans notre système, ce n'est pas le gouvernement-providence qui donne aux citoyens des écoles. Ce sont plutôt les citoyens eux-mêmes qui, avec l'aide du gouvernement, se donnent des écoles dont ils ont besoin. De nos jours, l'aide du gouvernement est beaucoup plus importante que naguère, mais jusqu'à nouvel ordre, elle continue de reposer sur le principe de l'initiative préalable des citoyens. Quoi qu'il en soit, sa société étant chrétienne, l'école du Québec sera naturellement d'inspiration chrétienne (10.9.64). »

La reconnaissance de la confessionnalité des écoles introduit la reconnaissance des institutions privées d'enseignement, à majorité religieuses, dont les collèges classiques, et implique le rejet d'un réseau unique et public ; elle limite ainsi le pouvoir de l'État en matière d'éducation. *Le Devoir* se déclare favorable au maintien des collèges classiques et des institutions d'enseignement de type privé : « Nous sommes personnellement convaincu que les citoyens de cette province tiendront à conserver, dans les cadres renouvelés de notre régime d'enseignement, un certain nombre d'institutions de type privé. Nous pensons aussi qu'à l'intérieur de certaines normes, la réalisation de ce désir peut très bien se concilier avec les exigences du bien commun dont a parlé M. Gérin-Lajoie (25.6.65). »

Au niveau de l'enseignement supérieur, le rôle de l'État est limité par l'autonomie des universités. *Le Devoir* reconnaît à l'université un rôle déterminant dans le développement économique et social du Québec : « Ce rôle primordial, toutefois, l'université ne peut le remplir véritablement que si son autonomie par rapport à tous les pouvoirs est reconnue et respectée (10.5.65). » *Le Devoir* insiste sur la nécessité de favoriser dans les universités un essor des sciences sociales afin de préparer une classe d'administrateurs [152] publics et de cadres supérieurs conscients des problèmes du Québec : « ... dans les ministères et les grands services publics, dans les municipalités de quelque importance comme dans une foule de grandes sociétés du secteur privé, la pénurie d'hommes est... aiguë... au niveau des cadres supérieurs, des administrateurs. ... ce type d'hommes est particulièrement nécessaire aujourd'hui à l'État québécois (25.10.65). » Soulignons que dans la décennie antérieure, *le Devoir* encourageait la formation de scientifiques et d'experts en technologie industrielle, selon les besoins de l'économie ; à cette époque-ci, ce sont les disciplines relevant du domaine socio-politique qui sont privilégiées.

Dans le secteur des ressources naturelles, *le Devoir* tient une position analogue à celle qu'il prend dans le domaine de l'éducation. Il appuie fortement le projet gouvernemental visant la mise sur pied d'une industrie sidérurgique, Sidbec : « En s'adonnant lui-même à l'exploration minière et en participant à la mise en valeur des découvertes comme à l'exploitation des gisements, l'État québécois assume enfin son rôle. Non seulement il pourra créer ainsi une richesse nouvelle mais il permettra à un plus grand nombre de Québécois, plus ou moins ostracisés jusqu'ici, d'assumer les postes de direction qu'on leur a trop souvent refusés (13.5.65). »

Quant à la forme de gestion et au rôle de l'État qui devrait en découler, une certaine ambiguïté apparaît dans les éditoriaux. Dans un premier temps, *le Devoir* est solidaire de la formule proposée d'une société mixte contrôlée par la Société générale de financement : « La future entreprise sidérurgique ne sera ni totalement étatique, ni proprement capitaliste. Ce sera une entreprise communautaire au meilleur sens du terme. Le gouvernement jouera son rôle, qui est de stimuler, d'épauler, d'inspirer, de donner le coup de barre, d'être présent de manière efficace, de protéger activement les intérêts de la communauté. Mais il s'en remettra à un organisme mixte du soin de donner forme à l'idée qu'il a épousée et tous les amis du bien commun seront invités à participer à la réalisation du projet (21.10.64). »

[153]

Cependant, cette formule d'une société mixte suscite, dans les milieux politiques, quelques inquiétudes en raison d'une trop grande disproportion entre les engagements pris par le gouvernement et la faible mesure de contrôle laissée à ce dernier. Il est alors proposé de transformer Sidbec en société d'État, six mois après sa création. *Le Devoir* accepte les arguments qui fondent cette nouvelle orientation, à savoir une plus saine capitalisation (l'État étant le principal actionnaire), certaines exemptions fiscales, une meilleure coordination avec les autres organismes économiques du gouvernement, une meilleure protection des petits épargnants ; mais il s'interroge sur les modalités que devrait revêtir le contrôle de l'État et considère que, dans ce cas-ci, il serait risqué de passer sans transition à la formule de société publique : « Faut-il, dans le cas de Sidbec, passer carrément au statut d'entreprise publique. Ou ne serait-il pas préférable, du moins pour le moment, de prévoir la présence, au sein des organes directeurs, de délégués de l'État munis de toute l'autorité nécessaire pour exercer les contrôles précis dont l'État ne veut point se départir ? Nous préférierions, tout compte fait, une formule claire qui empêcherait le croisement toujours possible - et toujours pénible de deux autorités, puisant leur pouvoir à des sources différentes et d'importance inégale. Notre cœur et notre propension logique nous font pencher vers la formule publique. Notre sens du réel nous oblige à rappeler aux intéressés qu'ils furent solidaires des décisions prises en octobre et qu'étant donné le caractère plutôt tardif de leur réveil, ils auraient peut-être intérêt... à se contenter d'un honnête compromis (2.6.65). »

Ces deux exemples que sont l'éducation et les richesses naturelles montrent bien que *le Devoir* est à la fois favorable à l'accroissement des charges de l'État et du développement du secteur public, et préoccupé par les limites à apporter à ce nouveau pouvoir de l'État. D'autres sujets d'éditoriaux nous amènent à penser qu'il est à la recherche d'un contrepois valable au pouvoir grandissant de l'État-employeur. Dans ce contexte de développement du secteur public (éducation, richesses naturelles, lois sociales, assurance-hospitalisation, assurance-santé), l'autonomie de certains [154] organismes traditionnellement valorisés, telles les corporations

professionnelles, est contestée : les critiques portent sur le manque de responsabilité sociale de ces organismes et sur leur incapacité à s'occuper en exclusivité des intérêts de leurs membres. *Le Devoir* considère que les corporations professionnelles sont le plus souvent des citadelles de conservatisme social, et qu'elles ne sont plus aptes à rencontrer les nouvelles exigences sociales : « En dehors des questions strictement professionnelles sur lesquelles elles exercent une juridiction étendue, les corporations reposent tellement sur la reconnaissance de l'autonomie individuelle de leurs membres qu'il ne leur serait pas venu à l'esprit de parler en leur nom des questions d'intérêt général. Plus récemment la formation de syndicats professionnels chez les ingénieurs a mis en relief le fait que dorénavant, les corporations fermées ne seront plus capables de voir seules et en exclusivité aux intérêts de leurs membres (29.2.64). »

D'autre part, à la contestation de l'autorité des corporations professionnelles correspond la montée de l'autorité administrative. Un exemple. Depuis l'adoption, en 1962, de la loi des hôpitaux, un conflit persiste entre les administrateurs d'hôpitaux et les dirigeants de la profession médicale. Les médecins demandent la mise en exercice dans chaque hôpital de deux lignes d'autorité, l'une pour les questions administratives, l'autre pour les questions médicales. *Le Devoir* réfute cette position qui confond, selon lui, exercice professionnel et administration publique : « ... le conseil d'administration d'un hôpital... représente le public en général, et est de ce fait investi d'une responsabilité très large qui englobe, en droit, la charge du fonctionnement global de l'institution (24.5.65). » *Le Devoir* considère qu'il faut laisser aux administrateurs le soin de diriger l'institution et aux médecins la responsabilité d'assurer le contrôle de la qualité du service médical, par le recours à des pouvoirs reconnus d'enquête et de représentation.

D'autre part, à ce discrédit du professionnalisme privé correspond un mouvement de syndicalisation des professionnels et des cadres (Hydro-Québec, fonction publique). *Le Devoir* se montre très favorable à ce mouvement lancé par les dirigeants de la [155] C.S.N. lors de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, en 1959 : « ... la C.S.N. avait vu juste. Ses dirigeants avaient compris que l'automatisation et la prolifération extraordinaire des cadres ouvraient une ère nouvelle pour le syndicalisme et un vaste champ d'action pour ses militants. Ils avaient compris qu'un nombre croissant de professionnels était en train de passer au salariat. Ils savaient d'expérience que tous les salariés réagissent de la même façon, quel que soit leur salaire, en regard d'un employeur qui tient seul les cordons de la bourse (27.5.65). »

*Le Devoir* attribue un rôle important au syndicalisme dans la fonction publique, celui de contribuer à un renouveau profond de l'État et de la société québécoise en apportant aux fonctionnaires une protection dans le respect de l'État et du bien public. Pour ce faire, il recommande aux dirigeants syndicaux de s'engager dans la voie des avantages sociaux complémentaires plutôt que dans celle de l'alignement

des salaires sur le secteur privé : « Soucieux d'abord, et c'est son rôle premier, de la dignité, de la sécurité et du mieux-être de ses membres, le syndicat doit également et forcément tenir compte, dans le rythme de la nature de ses revendications ainsi que dans les moyens de pression qu'il utilisera, de l'intérêt supérieur du Québec, du caractère irréductible de l'État à l'entreprise privée ; il devra aussi contribuer lui-même puissamment à l'élaboration d'une philosophie des relations employeurs-employés dans le secteur public. ... Il appartiendra aux dirigeants (syndicaux) de démontrer qu'ils ont non seulement le sens aigu du syndicalisme mais également celui de la fonction publique, et de l'intérêt public (4.11.65). »

Autrement dit, il est recommandé au syndicalisme public de se différencier des positions d'affrontement qui marquent les relations entre les travailleurs et le patronat, dans le secteur privé, et de rechercher, dans leur travail, l'intérêt du Québec, de l'État, et des employés. Quant à l'État-employeur, il est lui aussi défini en référence au secteur privé, et il est présenté comme devant être un modèle, en quelque sorte, de l'idéal social et de l'idéal économique : « ... il doit... montrer la voie à suivre au secteur privé, aller le plus loin possible en matière de dignité et de sécurité des travailleurs, [156] d'humanisation des relations dans l'entreprise ou le service, d'avantages sociaux de tous ordres mais il ne peut ni renoncer à certaines normes d'autorité ni - dans le cas d'entreprises publiques - ignorer les impératifs d'ordre économique et technique qu'imposent l'époque et le milieu (4.11.65). »

Si, selon *le Devoir*, les rapports entre l'État et ses employés syndiqués doivent s'établir dans le respect de l'intérêt supérieur du Québec, les rapports entre les travailleurs et le patronat doivent inclure la recherche de « formules d'associations qui respecteront la nature de l'entreprise et satisferont aux exigences du patronat et des syndicats (26.6.64) ». Ces derniers propos s'adressent à l'Association professionnelle des industriels qui a dénoncé publiquement les rapports de force et « l'esprit de marchandage » qui imprègnent les négociations. *Le Devoir* considère irréaliste l'accusation de l'A.P.I. et interprète la situation de la façon suivante : « Après avoir longtemps recherché l'idéal, la plupart des chercheurs et des hommes d'action en sont venus à considérer comme nécessaire et sain le régime bi-polaire qui caractérise actuellement les rapports entre le patronat et les travailleurs. Ce régime reconnaît deux structures essentielles, le patronat et le syndicalisme. Chaque structure est autonome et évolue, par rapport à l'autre, dans une demi-obscurité qui engendre fatalement des moments de défiance, d'incertitude, de tension. À partir de... désappointements réciproques, on commence à négocier. C'est dans ce contexte, non dans un autre, qu'il faut chercher à créer la confiance dont on regrette l'absence. Il faut... pour le moment, consentir à marcher dans la demi-obscurité qu'impose notre régime actuel. On peut également considérer cette situation comme une étape transitoire, mais nécessaire et inévitablement longue, dans la recherche d'un équilibre plus satisfaisant dont l'axe dominant serait l'idéal d'une véritable communauté de travail (26.6.64). » Ainsi, ce régime bipolaire, caractérisé par l'autonomie des inter-



venants, doit évoluer vers un régime communautaire de travail, marquant l'association des forces économiques : « Plus ce cadre sera adapté aux exigences de la réalité d'aujourd'hui, plus il sera facile d'y mettre l'esprit dont rêve l'A.P.I. et qui n'est autre, nous sommes heureux [157] de le reconnaître, que le vieil - et toujours actuel - idéal chrétien de la paix sociale (26.6.64). »

Pendant la période de 1964-1965, nous pouvons dire que *le Devoir* demeure un journal anti-impérialiste, nationaliste et fédéraliste. Il présente une réalité canadienne unifiée dans la lutte contre l'impérialisme, mais encore divisée par la définition et l'application d'un fédéralisme équitable. Nationalisme québécois et autonomie provinciale se réfèrent moins à une défense contre le gouvernement central qu'à une volonté de planifier le développement de la province en renforçant les pouvoirs de l'État. Cette volonté de développement implique une réorganisation des pouvoirs sociaux, et une remise en cause de la conception traditionnelle de l'autonomie. Certains pouvoirs, politiques ou économiques, voient leur autonomie diminuée ou conditionnée. S'ouvre une ère de centralisation et de grands regroupements que *le Devoir* accepte, tout en commentant les problèmes que pose l'unification des forces de la société au profit d'un État ultimement défenseur d'un véritable fédéralisme.



Après avoir relevé l'application du thème de l'autonomie dans les éditoriaux du *Devoir* des années 1944-1945, 1954-1955, 1964-1965, nous aimerions, en conclusion, souligner la constance et l'importance que ce thème revêt à travers les périodes étudiées. Ce thème trace en quelque sorte l'histoire du nationalisme canadien, telle qu'envisagée par les héritiers d'Henri Bourassa. Ce dernier a affirmé que « c'est la résistance aux emprises de l'impérialisme qui a donné naissance au mouvement nationaliste (*le Devoir, son origine, son passé, son avenir*, 1915, p. 20) ».

Ce propos trouve une confirmation certaine dans les éditoriaux du *Devoir*. Et c'est possiblement par le recours à l'argumentation autonomiste qu'a pu s'élaborer cette « résistance nationale ». En effet, le rejet de l'impérialisme et l'affirmation du fédéralisme canadien se concrétisent dans la défense de l'autonomie provinciale. Selon cette argumentation, une étroite correspondance s'établit [158] entre certains termes : le respect de l'autonomie provinciale signifie le respect du fédéralisme, et le respect du fédéralisme signifie le respect de l'indépendance du pays et le rejet des allégeances impérialistes. Le fédéralisme est présenté idéalement comme le garant de l'indépendance nationale et de l'autonomie provinciale.

Ainsi, une première constante du *Devoir* est que l'argumentation autonomiste est indissociable de l'idéal fédéraliste ; une deuxième constance est que cet idéal est menacé, ce qui, en conséquence, constitue une menace pour l'autonomie provinciale. Dans ce contexte, *le Devoir* se fait le défenseur et l'interprète des principes constitutionnels du pays, et fait de l'autonomie provinciale le garant du véritable fédéralisme canadien. Nationalisme, fédéralisme, autonomie, sont des termes au service d'une même cause et traduisent une vision constitutionnelle du pays.

À partir de ces constantes se dégage une certaine évolution que nous pourrions résumer de la façon suivante. Dans les années 1944-1945, l'argumentation autonomiste est d'abord et avant tout un plaidoyer constitutionnel en faveur de l'indépendance du pays et des fondements de la Confédération canadienne. Elle implique le rejet de l'impérialisme britannique et met en évidence l'inexistence, du côté anglophone, d'une classe nationale ou d'un nationalisme proprement canadien. C'est au nom de la Constitution qu'est réaffirmé le principe de l'autonomie provinciale, et c'est au nom de l'autonomie provinciale que sont rejetées les politiques centralisatrices des dirigeants fédéraux, soupçonnés d'être à la solde des intérêts de l'Empire. L'autonomie provinciale devient ainsi l'argument majeur dans la défense du fédéralisme ou du nationalisme canadien. Par ailleurs, sur le plan sociétal québécois, ce thème n'est pas associé au pouvoir de l'État ; ce dernier, comme représentant d'un gouvernement élu, évoque surtout un corps social divisé. L'autonomie semble plutôt traduire une certaine exclusivité ou hiérarchie des compétences entre les niveaux politique, économique, social, municipal, et exprimer une répartition des pouvoirs ou des rôles dans laquelle l'État n'exerce qu'un pouvoir supplétif ou un contrôle occasionnel.

[159]

Dans les années 1954-1955, l'argumentation autonomiste demeure un plaidoyer constitutionnel qui dénonce, cette fois, non pas tant l'inexistence d'une nation canadienne anglophone que l'inégalité entre les deux ethnies nationales, et la minorisation des francophones sur les plans politique, économique et culturel. La défense de l'autonomie provinciale devient la défense des droits d'une minorité, inscrits dans la Constitution, mais non respectés à l'échelle du pays. Dans ce contexte, *le Devoir* revendique, d'une part, la reconnaissance de l'égalité constitutionnelle des deux peuples fondateurs et présente le bilinguisme et le biculturalisme comme le fondement de l'identité canadienne. D'autre part, il voit dans l'autonomie provinciale le rempart contre l'inégalité canadienne. C'est au nom de ce principe que sont affirmés les droits d'une majorité et que sont proposées certaines orientations, comme le renforcement de l'État provincial et la création d'un capitalisme canadien-français pour contrer la minorisation et la prolétarianisation des francophones. Aussi *le Devoir* appuie-t-il le gouvernement provincial d'alors qui entreprend la reconquête de l'autonomie fiscale du Québec par la création d'un impôt sur le revenu personnel. Sur le

plan sociétal, le principe de l'autonomie est affirmé de façon quelque peu conditionnelle, dans la mesure où il est requis que l'État exerce un pouvoir de réglementation en matière de développement industriel et social (éducation) de la collectivité. L'État devient le représentant d'un intérêt collectif : la protection des droits des francophones à travers le renforcement de l'autonomie. Au nom de cet intérêt, certains réaménagements dans la compréhension de l'exercice de l'autonomie sont envisagés.

*Pendant la période 1964-1965*, l'argumentation autonomiste s'appuie sur la conciliation possible de deux nationalismes unis dans la lutte contre l'impérialisme et orientés vers la coopération internationale. L'indépendance du pays semble acquise. Les efforts tendent alors vers l'application d'un fédéralisme équitable, permettant le développement socio-économique de la collectivité et une responsabilité accrue des provinces en matière de planification économique et sociale. L'argumentation autonomiste demeure un plaidoyer constitutionnel et s'élabore selon ces deux directions : le [160] retrait des mesures centralisatrices fédérales traditionnellement exercées dans le champ des compétences provinciales; l'extension ou la réinterprétation des compétences constitutionnelles provinciales en fonction d'une nouvelle réalité, la coopération internationale. Au nom de l'autonomie provinciale, est alors revendiqué un « statut particulier » pour le Québec. Sur le plan sociétal, le principe de l'autonomie fait l'objet, dans *le Devoir*, d'une profonde ambivalence qui s'exprime dans de nombreux débats où étatisme et pluralisme sont confrontés et finalement intégrés dans un type nouveau d'organisation appelé « formule mixte ».

De façon globale, notre analyse des éditoriaux du *Devoir* montre que l'autonomie est un principe constitutionnel au nom duquel est dénoncée l'inégalité des rapports de pouvoir entre deux pays (1944-1945), entre deux classes nationales (1954-1955), entre deux gouvernements (1964-1965). Ce principe ne signifie pas, comme tel, l'affirmation d'un pouvoir indépendant. C'est en son nom que simultanément s'élaborent un nationalisme canadien et un nationalisme provincial étroitement imbriqués.

Mireille FERLAND.

[161]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse – La littérature.

## La presse et la littérature

---

### 5. "*Le Soleil* (1940)."

par Yvan Roy

[pp. 161-178.]

#### *I. - Le journal*

##### [Retour à la table des matières](#)

EN PARCOURANT *le Soleil* de 1940, le lecteur sait que le quotidien paraît six jours par semaine sauf le dimanche, se vend six dollars par année, a un nombre de pages variant de 18 à 38, pour une moyenne de 22, présente un format de 42 cm (largeur) sur 56,5 cm, divisé en huit colonne de 5 cm chacune.

Le tirage du *Soleil*, certifié par l'*Audit Bureau of Circulation*, se répartit en trois zones de diffusion : zone urbaine, zone de commerce au détail, autre territoire. S'affichant comme le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec, il ne possède pas la première place comme quotidien au plus fort tirage : sur ce point, il est devancé par *l'Action catholique*. De janvier 1940 à décembre 1940, *le Soleil* a un tirage s'échelonnant de 55 398 à 59 686 exemplaires par jour alors que *l'Événement-Journal* subit une diminution graduelle : de 16 336 à 13 809.

Le lecteur quotidien voit dans *le Soleil* de 1940 deux éditoriaux en moyenne. Généralement non signés, plusieurs de ces éditoriaux se terminent par le pseudonyme Vauquelin, nom de plume de Willie Chevalier, qui a comme confrères Joseph Barnard et C.-E. Parrot. Ceux-ci ne s'identifient pas comme auteurs des articles de la page éditoriale.

*Si le Soleil s'était déclaré, au début, organe du Parti libéral, il cherche graduellement à se détacher de toute allégeance politique [162] pour se donner un caractère indépendant et la vocation d'un journal d'information. Le lecteur assidu de ce quotidien de 1940 s'en rend-il compte ? Ensemble, essayons de cerner l'idéologie de ce journal devant les faits régionaux, nationaux et internationaux. C'est à travers divers thèmes que nous pourrions circonscrire la pensée du quotidien, identifier ses adversaires, deviner ses sentiments et positions envers le peuple.*

**Tirage moyen du Soleil et de l'Action catholique  
(1940 : du 1/4/1930 au 31/3/1940\*)**

	Moyenne quotidienne totale	Répartition par zone		
		Zone urbaine	Zone de commerce au détail	Autre territoire
Le Soleil	52 371	21 071	2 493	28 807
L'Action catholique	54 833	14 002	3 512	37 312

**Tirage quotidien moyen du Soleil et de l'Action catholique  
(1940 : division trimestrielle\*)**

	1	2	3	4
Le Soleil	55 398	56 705	57 653	59 686
L'Action catholique	58 905	58 559	60 710	63 528
L'Événement-Journal	16 335	15 442	14 413	13 809

\* Statistiques fournies par Audit Bureau of Circulation, Audit Report Newspaper, Chicago, 1940-1941.

## II. - *Le contenu thématique*

L'ordre d'apparition des divers thèmes du matériel coïncide avec l'importance quantitative que le Soleil accorde à chacun. Ce regroupement thématique adopte l'ordre suivant : la politique, la nation, le travail et l'économie, l'éducation et la famille, la religion.

[163]

### La politique

En janvier 1940, le cabinet libéral de Mackenzie King dirige les destinées du Canada tandis que le cabinet libéral d'Adélard Godbout conduit celles de la province de Québec. Ainsi, le libéralisme politique se retrouve tant sur la scène provinciale que fédérale. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, représente aussi une garantie pour la province canadienne-française à Ottawa : « Avec un Lapointe à Ottawa et un Godbout à Québec, la province de Québec continuera la plus belle des traditions du libéralisme canadien, celle qui a vaincu les préjugés et assuré l'unité nationale (13 mars 1940). »

Face au conflit mondial, le gouvernement canadien veut intensifier ses effectifs militaires. Adélard Godbout émet le voeu d'une modération du recrutement militaire dans les campagnes. Le *Globe and Mail* du 10 janvier interprète : « Le premier ministre de Québec prévient la civilisation qu'elle ait à chercher ses défenseurs ailleurs que dans le Québec rural. Celui-ci ne s'intéresse à la civilisation que pour vendre à ses défenseurs des oeufs et du beurre à bon profit. » *Le Soleil* réplique le lendemain en s'appuyant sur le volontariat et sur la sauvegarde du maintien de la vie économique.

Puisque la campagne électorale fédérale est amorcée en réalité depuis la dissolution de la Chambre des Communes, le 25 janvier, l'électorat, de l'avis du quotidien, ne demanderait pas mieux que la conscription soit laissée au rancart puisque le Parti libéral a déclaré sa ferme intention de s'opposer à toute méthode coercitive pour envoyer des soldats combattre dans l'armée anglaise. « L'épreuve de la conscription faite en 1917 a failli provoquer la guerre civile en Canada (15 mai 1940). »

La pensée politique évolue. *Le Soleil* suit le rythme. Le service obligatoire est conçu comme un complément d'éducation nationale. Pour lui, personne n'est immunisé contre la guerre, et la loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales cons-

titue « l'établissement rigoureux de l'inégalité démocratique puisque tout le monde doit s'inscrire, et que tout le monde devra servir (16 juillet 1940) ».

[164]

La loi de mobilisation spécifie que l'enrôlement dans les corps expéditionnaires d'outre-mer reste libre et volontaire. Mais Camilien Houde, maire de Montréal, déclare le 2 août son opposition à l'enregistrement national qu'il dénonce comme une mesure équivoque, comme une mesure de conscription. En refusant de se conformer à la loi, il invite la population à imiter son geste. Mais il est arrêté et jeté en prison le 5 août. Le *Soleil* tire une leçon de cet événement puisque « ce châtiment exemplaire avertit les contempteurs de la loi du sort qui attend ceux qui prétendent s'opposer à son application ».

Durant les mois de février et mars 1940, une fièvre électorale s'empare du pays. Le gouvernement de King veut un mandat clair, précis. Pour sauvegarder la paix intérieure de la patrie, entend-on dans les milieux du parti, le ralliement réside dans l'alliance King-Lapointe. Ce dernier proclame que l'unité nationale est impossible sans la province de Québec. Selon *le Soleil*, le scrutin du 26 mars élira un gouvernement de guerre. Il importe donc que le Parti libéral (toujours selon le quotidien québécois) reçoive une majorité des suffrages. L'avenir du Parti conservateur dépend de l'issue de la présente élection.

D'après *le Soleil*, le Canada français se fait un devoir de voter pour le Parti libéral et pour renforcer l'unité nationale. L'élection du gouvernement Godbout, le 25 octobre 1939, traduit ce sentiment, de l'avis du journal. Pour le quotidien, l'électorat vient de ratifier l'acte des Mesures de Guerre en donnant au cabinet King-Lapointe des pouvoirs illimités et des obligations se traduisant dans la formule suivante : « Protéger la paix intérieure et l'intégrité de la patrie par tous les moyens honorables, justes et sages (8 avril 1940). »

Pendant la campagne électorale, soit le 11 février, la mort frappe lord Tweedsmuir, le gouverneur général. Un éditorial du *Soleil* mentionne le fait tout en souhaitant que le futur représentant du roi soit un sujet canadien. Mais la nomination du comte d'Athlone est reçue comme un acte politique : « Lorsqu'il y a péril dans la demeure, on n'a pas de temps à perdre en discussions délicates... [165] Dans quelques années, lorsqu'une paix mieux gardée assurera plus de sécurité aux vieilles et jeunes démocraties, nous aurons tout le loisir de revendiquer à nouveau un changement probablement désirable dans le choix des gouverneurs généraux (4 avril 1940). »

Quand la commission royale (Rowell-Sirois) des relations entre le Dominion et les provinces présente son rapport au gouvernement du Canada, le 16 mai 1940, le journal entérine, le même jour, ses recommandations en disant que l'amendement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est nécessaire pour progresser et pour

moderniser la constitution. Mais la coopération et la consultation des provinces sont jugées indispensables pour discuter du système de taxation, du contrôle financier, de législation sociale (23 décembre 1940). Le projet d'assurance-chômage, adopté par les Communes, ne risque-t-il pas d'affecter le champ de l'autonomie provinciale !

Toujours loyal envers les gouvernants libéraux, *le Soleil*, s'appuyant sur l'élection de Hector Perrier dans Terrebonne, conclut que le sentiment de la province de Québec est pratiquement le même que celui de l'année précédente. Il réitère sa confiance en Godbout et souligne qu'il n'aurait pas appuyé le Parti libéral s'il n'avait pas cru en la sincérité du parti sur la question de la conscription.

### La nation

Avec la dimension politique, la nation revient très souvent comme argument préféré des rédacteurs du *Soleil*. Le contexte de la guerre donne du poids à ce thème. D'après les chefs libéraux, la nation canadienne jouit pratiquement de la plénitude de son indépendance, mais elle reste fidèle à ses affinités spirituelles, raciales et démocratiques. La formule constitutionnelle retenue par l'alliance King-Lapointe renforce ce fait.

En 1940, le Canada français, en proclamant des droits, doit accepter des devoirs et des responsabilités : « La liberté n'est un cadeau pour aucun peuple ; elle est une victoire constante sur les autres [166] et surtout sur soi-même. Pour être respecté il faut d'abord être respectable (20 août 1940) », donc, être prêt à se défendre.

L'idéal de liberté religieuse et politique du Canada français est fortement ébranlé par la guerre (les propos du cardinal Villeneuve vont dans ce sens). Pourtant, les familles québécoises savent perpétuer en Amérique le sang, la langue, la culture, le caractère français. Dans l'esprit du journal, la France ne peut mourir parce que la lutte se poursuit au nom de la liberté et, par ricochet, de la civilisation chrétienne. Refuser de se battre, c'est nier les valeurs religieuses, politiques et culturelles d'une minorité refoulée par une majorité (10 et 26 juin, 9 septembre, 17 août, 11 novembre 1940). Et le Canada français se reconnaît et s'identifie comme une minorité.

Lors de la fête nationale des Anglais, le 24 avril, le quotidien reconnaît que le Canada français est en dette envers les Anglais qui lui ont accordé tant de libertés et de prospérité. L'intérêt spirituel et l'intérêt matériel de la province de Québec exigent l'obéissance civile. Celle-ci doit se concevoir comme un devoir pour la protection d'un pays très vaste qui appartient à chacun de nous et que nous occupons par droit d'aînesse (24 août et 7 décembre 1940). Pourtant, le Canada est le premier pays américain en guerre contre les régimes d'Hitler et de Mussolini.



Pour le Canada français, toujours dans l'optique du quotidien, le régime démocratique constitue la seule formule acceptable. Les Canadiens doivent combattre pour la liberté. Ayant marqué leur solidarité libérale avec la société des nations britanniques, ils entendent assurer la défense continentale. C'est au peuple de cimenter l'unité canadienne conçue comme l'oeuvre du libéralisme canadien. Il doit donc forger des armes, produire des denrées, assumer la protection efficace d'un des derniers refuges de la liberté. Le Canadien français doit se considérer comme le soldat de la civilisation occidentale, basée sur des idées et des valeurs chrétiennes : « Nous sommes tous des soldats du moment que nous travaillons, d'une façon ou de l'autre, pour le triomphe de notre cause (3 décembre 1940). »

[167]

Partisan de l'union canadienne, *le Soleil* rappelle (allusion faite au scrutin du 26 mars) que, sous l'alliance emblématique du cabinet King-Lapointe, l'immense majorité de l'électorat réalise l'entente cordiale des races, des provinces, des confessions religieuses. Lors de la perte du destroyer *Margaree*, un navire canadien, il conclut : « L'unité nationale reçoit ainsi la consécration du sacrifice patriotique, puisque les victimes de ce drame de la mer sont presque tous des Canadiens d'origine française, anglaise, écossaise et irlandaise (29 octobre 1940). »

Quant au voisinage des États-Unis, il constitue une protection pour le Canada. Malgré l'alliance canado-américaine, la nation canadienne entend rester maîtresse de sa destinée. « Le Canada est entré en guerre et les États-Unis ont averti officiellement le monde entier de leur ferme intention d'empêcher que le conflit européen ne s'étende en Amérique. Et voilà qui démontre que solidarité et liberté ne sont pas de vains mots sur ce continent (23 juillet 1940). » Selon le journal québécois, deux voix autorisées font entendre le sens éclairé du patriotisme des Canadiens d'origine française : le cardinal Villeneuve et le premier ministre provincial Adélard Godbout.

### **Le travail et l'économie**

Face à une économie de guerre, il est normal de vouloir concilier le travail à la liberté pour rejoindre la pensée de Victor Hugo pour qui le labeur, c'est la vie, la prière, l'amour, le progrès. « Pendant que l'agriculture assure des aliments sains, l'ouvrier forge des armes et fabrique des munitions. C'est une façon efficace de prier pour la victoire de la patrie et pour la confusion de ses ennemis (31 août 1940). » D'après le Premier ministre québécois, les cultivateurs constituent la classe la plus utile de la société. Pour stimuler la production agricole, il faut embaucher les sans-travail : « L'agriculture constitue notre première industrie nationale. Une sage restauration est possible puisque le marché canadien et les marchés extérieurs ont un grand besoin de denrées alimentaires, de laine, de cuir, de chanvre et de bois (9

janvier 1940). » L'état de guerre pourrait permettre des prix rémunérateurs à l'armée rurale. [168] La culture du sol est intensément diversifiée à travers le pays. Le Canada agricole maintient son rôle de premier plan. Le ministère de l'Agriculture du Québec veut se transformer en stimulant la production, en organisant la distribution et en développant les marchés. Depuis le début des hostilités, en effet, le rendement de la production connaît des hausses notables tout en rencontrant, toutefois, certains paradoxes. Depuis janvier 1940, la hausse générale se fixe à 15 pour 100 : « Ainsi, la classe agricole profite intensément du relèvement économique du pays. Sa situation s'améliore et elle soutient un effort de guerre indispensable à la victoire des alliés (23 mai 1940). »

Le secteur primaire fort éprouvé par les années de crise 1932-1935 retrouve la santé grâce aux efforts d'un Godbout agronome et d'un clergé soucieux d'inviter une société chrétienne « à considérer ses obligations envers une classe dont elle a plus que jamais besoin pour son bien-être, son progrès, et sa stabilité (17 août 1940) ».

L'industrie, l'arsenal de guerre, s'adapte à son nouveau rôle : création d'avionneries, production plus grande de la houille blanche, santé de l'industrie de l'aluminium, croissance de l'industrie minière et de l'industrie textile de la province de Québec dans le climat d'une nouvelle phase économique. « Des villes prospères ont sorti de terre, rapidement peuplées d'une population laborieuse dont les gains récoltés dans l'extraction des mines stimulent la production agricole et manufacturière de toute la province (14 mai 1940). »

Et *le Soleil* constate le bon état de l'industrie érablière qui constitue un actif pour le pays, puisque la réputation d'un pays tient beaucoup plus à la valeur intrinsèque de ce qu'il exporte.

L'industrie touristique doit être améliorée puisqu'un tel apport contribue, toujours d'après le quotidien, à accentuer la demande des produits canadiens, à attirer des capitaux nouveaux, à développer de meilleures relations. L'état des routes freine quelque peu l'élan des visiteurs étrangers.

[169]

Aux timorés qui croient que les investissements étrangers présentent un danger pour l'indépendance de la nation *le Soleil* réplique qu'un tel capital finit par s'assimiler au capital national parce qu'il est soumis à une réglementation et qu'il doit remplir ses obligations. Lors du lancement des deux emprunts de guerre du gouvernement canadien, le quotidien québécois encourage les souscripteurs. Quant à la reprise du projet de canalisation du Saint-Laurent, il avise discrètement les autorités canadiennes de prendre soin de consulter la province.

## L'éducation et la famille

Le thème de l'éducation, source de progrès et rempart contre la tyrannie, perce à travers la politique, la nation, le travail et l'économie. Dans le but de mieux répondre aux exigences économiques, le Premier ministre québécois n'exalte-t-il pas la nécessité d'adapter l'enseignement de la jeunesse aux conditions de la vie moderne ? La modernisation de l'enseignement éliminerait la pléthore de professionnels et augmenterait la production de compétences nécessaires à l'économie provinciale. Un enseignement réaliste et pratique est préconisé. Il ne faudrait pas abuser de l'éducation physique. Il faut une éducation saine et équilibrée. Mais il ne s'agit pas de faire écho aux propos assez troublants de Hitler (« Nous souffrons d'un excès d'éducation ») ou de Goering (« L'intelligence est un danger »).

D'après l'appel d'Adélarde Godbout, les Canadiens français doivent apprendre l'anglais. *Le Soleil* y accorde son appui : « Ce n'est pas une question de sentiment. C'est une nécessité pour la plupart de nous que de savoir l'anglais pour gagner notre vie largement... Nous sommes trois millions de Canadiens français et il y a, en Amérique du Nord, trente fois plus d'hommes qui parlent exclusivement l'anglais. C'est un fait contre lequel on ne peut rien (18 novembre 1940). » Pour avoir une place aussi privilégiée que les Canadiens anglais et les Américains, dans les affaires et le fonctionnarisme, l'étude de l'anglais est donc nécessaire.

Dans la poursuite de la guerre, il faut retenir justement l'éducation nationale. L'entraînement militaire est une occasion. Les universités [170] et des camps dispensent cette éducation militaire, laquelle est, en même temps, un service patriotique. La guerre et la menace d'une invasion représentent déjà une leçon d'éducation. La famille suit le même tracé que l'éducation. Cependant, il y a lieu de constater que quatre familles sur cinq possèdent leur propre maison à la campagne, à peine deux sur cinq la possèdent en ville. Mais dans les foyers à faible revenu, on déplore une ambiance insalubre qui peut encourager la délinquance, cause de la misère des parents et d'une surveillance insuffisante, Le nombre de taudis, la maladie des parents et le malheur des ménages amplifient une situation lamentable pour les enfants, d'après le journal.

## La religion

À chaque fête religieuse (la période du Carême, la Semaine Sainte, Pâques, la Toussaint, Noël), *le Soleil* invite les fidèles à la prière, à la foi, à la persévérance, à la pénitence : « L'Église met ses enfants en présence du drame le plus tragique de l'existence humaine, celui du péché, et leur rappelle qu'au fond des misères, des

malheurs, des cataclysmes, qui bouleversent les nations et les peuples, on retrouve encore le péché ; elle les invite à l'effacer par la pénitence, à le réparer par le sacrifice, à l'éviter par la prière. Nous nous battons aussi pour l'essentiel de la civilisation chrétienne. Et l'on peut aussi rappeler que ce ne sont pas les Alliés qui ont choisi le Vendredi Saint de 1939 pour subjuguier et piller l'Albanie. Nous sommes en guerre parce que nous voulons d'abord défendre nos foyers groupés autour de clochers, qui symbolisent ce que nous croyons, ce qui nous est cher, ce qui donne de l'attrait et de la valeur à nos foyers (7 février, 29 août et 30 novembre 1940). »

Le lecteur constate que le quotidien québécois s'attaque au despotisme, aux « forces du mal », à la sauvagerie déchaînée pour conclure que de la prière viennent la force et la persévérance. Dans un éditorial consacré au mouvement jociste, le rédacteur du *Soleil* retire les grandes valeurs morales du mouvement ; ne signale-t-il pas le 15 juin que « Tout en protégeant les enfants contre les dangers de la rue ou du désœuvrement, l'organisation de la jeunesse [171] ouvrière les initie aux réalités de la vie, le besoin d'une philosophie simple et claire, l'union pour les causes légitimes, l'idée de Dieu présidant à celle de patrie, de société, de charité. Il appartient aux parents de présider ces groupements. Mais, pour suppléer à leur insuffisance excusable, ils laissent volontiers à des éducateurs religieux le soin de cet entraînement complémentaire de l'instruction. »

Le thème de la religion est étroitement lié aux autres thèmes et particulièrement à la famille et l'éducation, à la politique, à la nation. Les autorités religieuses supportent les orientations politiques voulues par les gouvernements fédéral et provincial.

### *III. - Les adversaires*

Sont considérés comme adversaires du journal *le Soleil* la presse impérialiste, le Parti conservateur et ses partisans, la « cinquième Colonne » et ses amis, les ennemis de la nation canadienne. En d'autres mots, il est facile de regrouper les opposants en deux grandes catégories : adversaires du Parti libéral et adversaires de la nation canadienne.

#### **Les adversaires du Parti libéral**

Le Parti conservateur reste la cible préférée du quotidien. *La presse* impérialiste et tory subit ses attaques. *Le Soleil* déplore le fanatisme du *Toronto Telegram*, auteur d'un article assez virulent contre le cabinet King-Lapointe. Ne conclut-il pas :

« Pour l'honneur de la province ontarienne, cette prose détestable a été dénoncée par plusieurs journaux anglo-canadiens. Elle ne démontre donc qu'une chose, à savoir que c'est un grand bienfait pour le Canada de n'être pas gouverné, pendant la guerre, par la secte dont le *Telegram* est le digne organe officieux (12 juin 1940). »

Au mois d'octobre, il s'en prend aux journaux toriens qualifiés de sectaires et d'antinationaux qui attaquent le premier ministre canadien en lui jetant un peu de la boue dans laquelle leur chef s'est [172] laissé choir gauchement en pratiquant un terrain glissant et dangereux. Tout en admettant la maladresse de M. Hanson, ses partisans disent que ses indiscretions n'auraient pas été possibles sous un gouvernement de coalition. Voici une contradiction qui mérite une mention spéciale. Elle dénote la sottise des adversaires irréductibles du parti libéral qui aurait dû, de l'avis de cette presse, accepter un cabinet de coalition au lendemain des élections générales du 26 mars (24 octobre 1940). »

En contrepartie, le lecteur peut connaître les noms des journaux toriens approuvant le premier ministre canadien. C'est le cas du *Montreal Star*, de tendance conservatrice et impérialiste, qui appuie la décision de King de déclencher des élections. C'est aussi le cas du *Globe and Mail*, impérialiste, qui proteste contre les adversaires du gouvernement fédéral et qui va jusqu'à porter des accusations contre M. Hanson. Le *Globe and Mail* dit que M. Hanson « s'est rendu coupable d'une offense impardonnable. En effet, mis au courant d'un secret militaire important, il a trahi la confiance mise en lui pour la vaine satisfaction de frapper déloyalement un adversaire politique (*le Soleil*, 16 octobre 1940). »

À part les accusations formulées à l'endroit du Parti torien, des hommes politiques, adversaires irréductibles du Parti libéral, reçoivent les blâmes du *Soleil*: Mitchell Hepburn, Premier ministre ontarien, Robert Manion et M. Hanson, deux chefs successifs du parti de l'opposition, R. B. Bennett, M. Drew, chef de l'opposition du gouvernement ontarien et les autres chefs de parti. À maintes reprises, le Parti tory est mis sur la sellette et qualifié d'incohérent, mesquin, intolérant, maladroit, ploutocratique, fanatique, sectaire. Ce parti veut briser l'unité nationale.

Quant à M. Hepburn, il s'était engagé publiquement, en 1939, à coopérer avec le gouvernement fédéral dans la poursuite d'une politique de défense nationale et de participation à la guerre : « (Il) s'est lancé hier dans une critique furibonde des autorités fédérales, les accusant de ne pas apporter assez de compétence et de zèle dans leur politique nationale, britannique, démocratique. À son avis, on n'en fait pas assez. Il voudrait conscrire toutes les ressources [173] de la nation, à commencer par sa jeunesse d'âge militaire, et les mettre à la disposition de l'Angleterre. Cet agitateur brouillon verse dans l'excès contraire de ceux qui sont opposés à toute participation canadienne au conflit dans lequel sont engagées l'honneur et les libertés britanniques (17 janvier 1940). »

Selon le quotidien *le Soleil*, il existe deux catégories d'adversaires, ceux qui s'attaquent aux gouvernements et ceux qui menacent ses oeuvres. Alors, il faut imposer silence aux premiers et mettre les autres hors d'état de nuire. « Sans entraver la liberté individuelle, le premier ministre confond ses adversaires par des actes. Le ministre de la Justice voit à ce que l'ennemi du dedans soit surveillé de près... Après tant d'effort de guerre du gouvernement canadien, s'il se trouve encore des critiques pour prétendre que le Canada n'aide pas suffisamment la cause de ses alliés, le peuple aura le droit de se demander à quoi tend une agitation contre un gouvernement aussi sage et aussi ferme que celui qu'il a maintenu au pouvoir par une énorme majorité (21 mai 1940). »

Sur la scène provinciale, le seul véritable adversaire politique se retrouve en l'Union nationale et son chef Maurice Duplessis accusé à une reprise de faire de l'obstruction parlementaire. Aussi, envoie-t-on la balle à l'ancienne administration sur la question du budget se terminant au printemps. Camilien Houde, par suite de son opposition, subit le blâme du quotidien.

### Les adversaires de la nation canadienne

Sur le plan international, les adversaires du journal demeurent les adversaires du Canada, engagé dans le conflit européen, comme membre de l'Empire britannique. Dans l'ordre, il faut retenir l'Allemagne, l'Italie, la Russie Soviétique et le Japon. Voici quelques textes pour appuyer ces propos : « Le nazisme et le fascisme non seulement pillent les biens matériels des peuples qu'ils asservissent ; ils cherchent à leur enlever leur âme. Il est certain que notre âme (nos sentiments et notre foi), à nous qui sommes adultes, ne peut nous être enlevée. Les cinq monstres qui [174] dirigent l'Allemagne (Hitler, Goering, Hess, Goebbels et Himmler) se trompent extraordinairement s'ils s'imaginent qu'ils gagneront la guerre en tuant des enfants. La main de Staline a semé le doute, la suspicion, la révolte dans les pays divisés. Elle a poussé les classes les unes contre les autres... Au Mexique, aux États-Unis, au Canada, comme en Europe et en Asie, les agents de Staline travaillent contre l'ordre établi (30 novembre, 7 septembre). » La semaine précédant le 7 septembre, un sous-marin allemand avait coulé un vaisseau anglais avec 321 enfants à bord, en direction du Canada.

Au sujet des agents de Staline, il faudrait ajouter que *le Soleil* s'en prend aux individus qui se prétendent communistes et qui circulent clandestinement au pays. Que dire de cette minorité de Canadiens français réjouis à l'annonce d'une défaite alliée ! Vauquelin fait un devoir aux Canadiens français d'aider les amis de de Gaulle, et se révolte contre ceux qui éprouvent du ressentiment.

#### *IV. - La société et le journal*

Quand *le Soleil* traite de la nation canadienne, il englobe automatiquement la nationalité canadienne-française. En aucun moment il n'identifie le Canada français comme une nation. Jamais la province de Québec n'est appelé le Québec, la Province du Québec, le Gouvernement du Québec.

Le rapprochement ou la distinction entre Canadiens français et Canadiens anglais tient compte du conflit européen. Souvent (cela reste relatif) les éditoriaux utilisent les expressions « Canadiens d'origine française », « la population française du Canada », « la branche française du Canada », « les Anglo-canadiens ». À deux ou trois reprises, il faut retenir que les mots « minorité » désigne le Canada français et « majorité », le Canada anglais. Le plus souvent, le terme utilisé est soit « le Canada français », soit « la Province de Québec » pour identifier le groupe québécois. L'adjectif est rarement employé.

[175]

Pour le quotidien, l'unité canadienne est garantie par et dans l'alliance King-Lapointe, par et dans l'allégeance libérale retrouvée tant sur la scène fédérale que provinciale. Ainsi, les élections du 26 mars consolident l'union canadienne : gouvernements libéraux à Ottawa et à Québec.

À travers les éditoriaux du journal, le lecteur perçoit la volonté de l'établissement d'une solidarité canadienne, puis continentale et métropolitaine. Si les élections fédérales, la mort du gouverneur général, l'enrôlement militaire font la manchette des numéros pour donner une certaine priorité aux faits canadiens proprement dits, la chute de la France en juin permet et stimule la rédaction à accorder beaucoup d'importance aux événements d'ordre international reliés plus précisément au conflit.

Comme organe libéral sans doute, le journal suit constamment la ligne politique du gouvernement de Mackenzie King. Soucieux d'appuyer la politique canadienne, il évolue avec elle et veut entraîner la population canadienne-française à sa suite. Selon lui, le résultat du scrutin fédéral ne fait que corroborer la décision de la province de Québec de rester fidèle à la couleur « rouge ». Et l'élection d'Adélard Godbout est un nouvel indice de la très forte faveur que reçoit le Parti libéral *canadien* de la part des Québécois.

L'attachement du groupe canadien-français aux ancêtres est évident lors de la capitulation de la France. La société canadienne-française garde espoir de voir la France se relever. « Nous qui avons ce double privilège d'être de sang français et du groupe de pays britanniques, les plus libres et les plus propres du monde, de jour en

jour, nous saurons nous en montrer plus dignes en travaillant, sans relâche, pour la victoire qui assurera la libération de la France au grand coeur (22 octobre 1940). » Sentimentalement, les Canadiens français restent donc très près de la France. Toutefois, la raison les fait se rapprocher de l'Angleterre. Un souci du maintien de l'unité canadienne reste présent. Cependant une solidarité canado-américaine s'amorce lors de la chute de la France.

*Le Soleil* prétend avoir un excellent bureau d'information quand, le 31 janvier 1940, il combat un concurrent qui affirme avoir prévu [176] la date des élections. Il confond son adversaire en soulignant que, dans ses trois éditoriaux du 26 janvier précédent, il avait annoncé la nouvelle.

Le journal est donc tout à fait conscient de son influence. Le 24 décembre, il déclare : « Il faut du courage aux propriétaires d'un grand quotidien pour qu'ils expriment ou fassent exprimer dans une page éditoriale des opinions qui peuvent n'être pas celles du lecteur. » Et il ajoute : « C'est parfois rendre un bien mauvais service au citoyen que de lui dire ce qu'il aime entendre au lieu de lui dire ce qu'il doit écouter... Quant au Soleil, il est admis que ses lecteurs n'ont pas toujours suivi son conseil en période électorale. Mais presque chaque fois ils l'ont regretté. N'est-ce pas ? »

Le conflit européen est, selon le quotidien, une épreuve morale, physique et matérielle profitable au Canada. Depuis son entrée en guerre, l'unité nationale s'est renforcée, la volonté de vaincre s'est fait sentir dans l'obéissance aux lois, l'économie canadienne a progressé.

Quant au Canada français, il a prouvé, ajoute *le Soleil* du 6 décembre, sa loyauté envers l'Angleterre : « La jeunesse canadienne-française profitera d'un enseignement plus pratique pour assumer vaillamment sa part d'obligations et d'influence dans la vie nationale. Il ne sera jamais question d'isolement, de séparatisme, ou d'américanisme dans la province de Québec. »

Pour *le Soleil* la société canadienne-française est manifestement religieuse. Elle accepte et suit docilement les conseils des autorités religieuses et civiles. L'influence du clergé y est très forte. De fait, c'est l'union de l'Église et de l'État.

Cette société n'est pas impérialiste et ce, malgré l'influence de la propagande. *Le Soleil* met en garde contre la conscription. Selon Jacob Nicol, propriétaire du quotidien, appuyer celle-ci conduirait tout parti et tout journal à leur perte. Mais graduellement, *le Soleil* s'inscrit dans les objectifs de la politique fédérale. Hepburn, Aberhart et Pattulo représentent des ennemis de la démocratie, des complices d'Hitler. Jacob Nicol, pourtant assez provincialiste de [177] tendance, devient tacitement candidat à un siège sénatorial à la fin de 1940.

Le journal reste très prudent sur toute question susceptible de faire s'opposer le clergé et le gouvernement. Pourquoi ne consacre-t-il pas un éditorial au suffrage



féminin dans la province de Québec ? Est-ce à cause de la prise de position du cardinal Villeneuve dans son communiqué du 2 mars indiquant que les évêques de la province sont contre l'acceptation du suffrage féminin lors des élections ?

Pour *le Soleil*, la nation, c'est d'abord et avant tout le peuple canadien. En 1940, le journal demeure plus préoccupé par les questions fédérales que provinciales. La quantité des éditoriaux sur le sujet confirme cette situation.



*Le Soleil* se déclare un organe du Parti libéral et il s'identifie comme tel. Toute son argumentation est développée dans la perspective d'une stratégie partisane. Le lecteur voit défiler les procédés les plus variés de découpage, de sélection, d'interprétation des faits en fonction du crédo libéral jugé sacré.

L'idéologie du journal se traduit dans une tactique politique alimentée par le contexte de la guerre européenne. Les arguments des rédacteurs sont appuyés sur des idées fondamentales : liberté, démocratie, devoir, solidarité, unité, justice, civilisation chrétienne. La politique provinciale du Québec doit s'ajuster sur celle d'Ontario. En 1940, une telle attitude s'explique en partie à cause de l'engagement militaire du Canada au conflit.

Le lecteur constate la fidélité du quotidien aux gouvernants provinciaux et fédéraux. Toujours *le Soleil* les défend, les appuie. Jamais il ne leur fait défaut. Les faits les plus compromettants sont écartés du revers de la main. Les adversaires du Parti libéral et de sa politique sont châtiés avec autant de véhémence que les ennemis des alliés, donc de la nation canadienne à laquelle appartient la nationalité canadienne-française de la province de Québec.

[178]

Engagé politiquement, le journal retient des thèmes prioritaires et reliés à la couleur libérale : politique, nation, travail et économie. Il se justifie indirectement en combattant auprès des titulaires du pouvoir. Il encourage la population canadienne-française sinon à la « soumission », du moins à la collaboration. Le pouvoir fédéral personnifié par l'alliance King-Lapointe est interprété comme une garantie du respect des droits des Canadiens français. Ainsi se maintient l'unité canadienne. La politique du gouvernement Godbout reste pâle et fort discrète dans les éditoriaux par comparaison aux discussions et aux décisions fédérales. Réellement, le lecteur a l'impression que le régime canadien constitue une union législative.

Yvan Roy.

[179]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

---

## La presse et la littérature

---

### 6. "L'idéologie de *Combat*, 1946-1948."

par Gérald Doré

[pp. 179-212.]

*I. - Le journal*

[Retour à la table des matières](#)

Cet article porte sur l'hebdomadaire communiste *Combat* dont on trouve une série reliée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Le premier numéro de cette série est le numéro deux du premier volume, daté du 30 novembre 1946. On peut donc présumer que le premier numéro de *Combat* est paru à Montréal, le 23 novembre 1946. La série étudiée s'arrête le 31 janvier 1948. Notre analyse couvre en fait cinquante-sept des cinquante-neuf numéros parus pendant cette période ; deux numéros manquant à la collection de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, le premier numéro du premier volume et le troisième numéro du deuxième volume.

*Combat* s'inscrit dans une tradition idéologique s'exprimant par l'écrit au Québec au moins depuis les années 1930. Parmi les prédécesseurs de *Combat*, on peut mentionner les journaux cités et analysés par Marcel Fournier<sup>104</sup> : *l'Ouvrier canadien* (1930), *Clarté* (1935-1939) et, avec des réserves, *la Voix du peuple* (1941), qui

---

<sup>104</sup> Marcel FOURNIER, « *Histoire et idéologie du groupe canadien-français du Parti Communiste, 1925-1945* », Université de Montréal, thèse de maîtrise en sociologie, 1969.

fut le fruit d'une alliance temporaire entre le Parti communiste et les nationalistes canadiens-français. À la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, on nous a aussi signalé que *Combat* aurait eu un prédécesseur immédiat dans le journal *le Province*, publié du 16 mars au 10 septembre 1946.

De novembre 1946 à janvier 1948, *Combat* est publié par le Syndicat coopératif Combat. À l'origine, les membres du bureau [180] de direction sont le Dr Daniel Longpré, Danièle Cuisinier, Julia Boucher, Jean Collon, Oscar Roy, Raoul Roy, Jos Poirier, W. Stirrup, Madeleine Parent et Pierre Gélinas. Ce dernier est secrétaire à la rédaction. Au fil des mois, certains noms disparaîtront de la liste des membres du bureau de direction : celui de W. Stirrup à partir du 4 janvier 1947, celui de Madeleine Parent à partir du 26 juillet 1947, celui de Jos Poirier à partir du 20 septembre 1947 et celui de Jean Collon à partir du 3 janvier 1948. Le nom de Jean Piché apparaîtra comme gérant d'affaires le 8 février 1946 et disparaîtra le 24 mai de la même année. Des vingt-neuf éditoriaux signés, dix-huit reviennent à Pierre Gélinas, cinq au Dr Daniel Longpré, quatre à Gui Caron, un à Oscar Roy et un à Danièle Cuisinier.

Il est pratiquement impossible d'évaluer le tirage de *Combat*, parce qu'il est absent des répertoires qui fournissent ce genre d'information, qu'il s'agisse du *Canadian Advertising* ou du *Canadian Almanach*. S'il existait un rapport entre le nombre d'abonnements et le tirage, on peut raisonnablement présumer que ce dernier ne devait pas être très élevé. En effet, dans le numéro du 11 octobre 1947 (1, 45) <sup>105</sup>, *Combat* annonce qu'il a besoin de 10 000 \$ pour contribuer à paraître et lance une campagne d'abonnements. Pendant six numéros consécutifs, le journal fournit les résultats de la campagne. Au terme de la campagne, le nombre d'abonnements n'était que de 221.

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier que *Combat* a pu connaître une diffusion assez importante dans le cadre des activités syndicales de ses collaborateurs et amis. Certains entrefilets nous incitent à ne pas considérer ce facteur comme négligeable. « Pendant la grève des mineurs de Noranda, il se vendait plus de 500 copies de *Combat* parmi les membres de l'Union (1, 12). » Le 22 février 1947, le gérant d'affaires écrit : « La semaine dernière, le local 2537 de l'Union des employés des chantiers et scieries nous demandait d'envoyer à Sudbury, en Ontario, 50 copies de *Combat* chaque semaine, pour distribution dans les camps de bûcherons. » Le 20 septembre de la même année, un lecteur écrit : « Permettez-moi de me faire le porte-parole de quelques milliers [181] de nos bûcherons canadiens-français qui lisent *Combat* régulièrement dans les camps de l'Ontario... » Bien qu'il soit impossible de quantifier la part de Montréal et des régions, ces citations nous montrent que *Combat* n'a pas circonscrit sa diffusion géographique à Montréal. Elles nous invitent même à penser que *Combat* a dû faire des incursions dans des villes comme Valleyfield et

---

<sup>105</sup> Le premier chiffre indique le volume ; le second, le numéro du journal.

Lachute, théâtres de grèves animées par des syndicalistes partageant la ligne idéologique de *Combat*.

*Combat* conservera une facture uniforme pendant toute la durée de la série que nous étudions. Il est publié sous format grand infolio. Il porte en sous-titre « journal ouvrier ». Chaque numéro se compose de quatre pages. En plus de l'éditorial, la première page contient des nouvelles québécoises et canadiennes, choisies et interprétées en fonction de la ligne idéologique de *Combat*.

La deuxième page est consacrée aux rubriques « La vie internationale » et « Arts et lettres ». Cette dernière est remplacée de temps à autre par une rubrique « Affaires nationales ». La rubrique « La vie internationale » contient des nouvelles internationales commentées, de même qu'une chronique sur la vie politique française par le député communiste de l'Isère, Joanny Berlioz. La rubrique « Arts et lettres » ne répond pas toujours à l'usage que lui assigne son titre. Elle sert aussi bien à des altercations politiques, à une polémique sur le bilinguisme qu'aux articles engagés du Dr Longpré sur la santé et la médecine. Cette anomalie se corrigera avec l'apparition, au trente-cinquième numéro, de la rubrique « Affaires nationales » qui, en plus de la politique, absorbera les articles du Dr Longpré sur la santé. La deuxième page accueillera aussi, du vingt-troisième au trentième numéro, les « Notes de voyage » de Raoul Roy, correspondant de *Combat* en Europe.

Sous le titre « Sur le front ouvrier », la vie syndicale occupe entièrement la troisième page. Cette page contient son propre éditorial, des nouvelles syndicales commentées, de même que deux rubriques particulières : « La vérité sur les unions », chronique de vulgarisation sur l'organisation syndicale, et « Il y a une solution » [182] qui vulgarisera tour à tour la théorie marxiste, la critique du créditisme et la vie en U.R.S.S.

La quatrième page contient un complément de nouvelles québécoises et canadiennes. On y trouve fréquemment aussi des entrevues, quelquefois avec des personnalités artistiques de l'heure (Borduas, Fridolin, Lapalme, etc.), le plus souvent avec des leaders syndicaux, amis de *Combat*. Jacques Rouleau, correspondant de *Combat* en Abitibi, y écrit régulièrement des contes qui donnent des leçons de morale ouvrière. Le Dr Longpré y passe quelques articles sur la santé. Surtout, la quatrième page est la page des rubriques éphémères et irrégulières. On y voit défiler « Le pont aux ânes (I, 5 et I, 7) », recueil de propos ridicules des adversaires, paru une première fois en première page (I, 4) ; un feuilleton paru une seule fois, « Échappé de l'enfer, la vie effarante d'un communiste canadien par Totor Bibichenko » ; une revue de presse, « L'opinion des autres (I, 9 et I, 13) » ; « La Commission royale et ses espions (I, 9; I, 11 et I, 12) » ; « Les Affaires municipales (I, 11 et I, 12) » ; le « Journal de voyage (I, 11 et I, 18) » de Raoul Roy, qui passera en deuxième page au vingt-troisième numéro et deviendra « Notes de voyage » ; une enquête sur la jeunesse (I, 30; I, 34; I, 36; I, 40; I, 44); un recueil de réfutations, « Le rideau de mensonges

(II, 4) », paru une première fois en page deux (I, 26); une enquête sur les loisirs (II, 4; II, 5; II, 6).

## *II. - L'orientation du journal, sa thématique idéologique*

*Combat* est un journal engagé, au sens plénier du terme. Dans ce travail, on s'est attaché à l'analyse des éditoriaux formels du journal; ils fournissent en fait assez de matériaux pour en dégager l'orientation idéologique. Mais, en réalité, *Combat* est un journal idéologique d'une couverture à l'autre. Pas une nouvelle, qu'elle soit politique, syndicale, sociale ou même artistique, qui ne soit interprétée et commentée par rapport à la représentation d'ensemble de la société qui est celle de son équipe de rédaction.

[183]

*Combat* est le journal d'un parti politique, le Parti ouvrier-progressiste, om adopté par le Parti communiste à cette époque. Marcel Fournier <sup>106</sup> présente plusieurs des membres du bureau de direction, des collaborateurs et des amis de *Combat* comme les leaders d'après-guerre du groupe canadien-français du Parti communiste canadien. C'est le cas de Pierre Gélinas, Madeleine Parent, Kent Rowley, le Dr Daniel Longpré, Danièle Cuisinier, Henri Gagnon et Gui Caron. Ce dernier est chef provincial du Parti ouvrier-progressiste.

*Combat* se situe donc à un pôle extrême des courants idéologiques de son époque. Comme le suggère Fournier pour le groupe canadien-français du P.C., peut-être vaudrait-il mieux parler à son sujet de contre-idéologie plutôt que d'idéologie, en ce sens qu'il ne vise pas à fonder la légitimité d'une société mais à en contester de façon radicale l'ordre actuel. Il lit et interprète l'événementiel d'une société farouchement anticommuniste en termes de lutte des classes. Les thèmes-événements dont traitent ses éditoriaux sont choisis et interprétés en fonction d'une représentation marxiste de la société, à l'intérieur de laquelle ils acquièrent cohérence et unité.

---

<sup>106</sup> FOURNIER, « Histoire et idéologie... », op. cit., pp. 42, 159, 173, 224, 283-285.

## 3

**Le thème organisateur, la lutte des classes**

L'orientation idéologique de *Combat* s'exprime sous forme concentrée dans trois éditoriaux généraux.

À l'occasion du 1er mai 1947, dans une société où l'État, « craignant les « idées révolutionnaires » (I, 39) », a choisi de substituer à la « fête internationale des travailleurs (I, 23) » le premier lundi de septembre, l'éditorialiste refait l'historique de la fête du 1er mai et en dégage le sens pour ses lecteurs : « On voit donc ce que représente la fête du Premier mai... C'est une tradition de lutte - souvent sanglante - pour la libération de la classe ouvrière de l'esclavage capitaliste. Cette lutte n'est pas terminée. Elle se poursuit dans la province de Québec comme dans les autres provinces du Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud, dans les pays d'Europe qui ne connaissent pas encore le socialisme, dans les pays coloniaux encore enchaînés. Nous ne sommes pas [184] seuls et nous ne sommes pas isolés. Nous avons même les exemples glorieux des pays où la classe ouvrière est arrivée à la direction de la nation ( I, 23). »

À défaut du premier éditorial de toute la série, celui du premier numéro du deuxième volume (6 décembre 1947) se révèle d'une importance capitale, en ce qui concerne l'orientation générale du journal. À l'intérieur d'un bilan des thèmes traités au cours de la première année et d'un programme pour l'année à venir, *Combat* explicite la place qu'il se reconnaît dans la conjoncture politique de l'époque : « Le fait que *Combat* ait grandi et ait étendu son influence dans la vie politique du Québec, c'est là l'expression de la croissance du mouvement ouvrier et de la conscience de classe des travailleurs de notre Province. *Combat* est le fruit des luttes ouvrières, le témoin du rôle décisif que la classe ouvrière, en tant que classe, commence de jouer dans notre pays. C'est la voix publique de la classe ouvrière au moment où ses revendications deviennent pressantes, où ses revendications ne font plus qu'un avec les intérêts de la population tout entière (II, 1). »

L'orientation du journal s'exprime aussi de façon globale dans les souhaits pour la nouvelle année de Gui Caron (3 janvier 1948). Avant de lancer des prédictions optimistes sur la conscience et l'action populaires en 1948, l'éditorialiste dénonce l'hypocrisie du discours des classes possédantes dont il confronte la condition à celle de la classe ouvrière : « Il est facile de souhaiter « à tous » une année prospère quand on a reçu pendant 1947 des chèques de dividendes plus élevés que dans aucune année précédente. Il est facile de souhaiter le bonheur à tout le monde quand le gouvernement nous a permis de vendre des produits à un prix qui donne deux et trois fois le profit de l'année précédente. On est enclin à « souhaiter » une année heureuse quand la caisse électorale déborde et quand on peut se payer des voyages en Flo-

ride l'hiver. Quand, après une guerre qui a pu être très profitable, l'on en prépare une autre qui sera encore plus profitable, l'avenir est rose. Il en est autrement pour l'ouvrier. Pour l'ouvrier, les prix élevés de 1947 ont signifié moins de lait, moins de viande, moins de fruits, moins de ces petits plaisirs qui rendent la vie plus agréable. [185] Et Ottawa lui promet des prix encore plus élevés en 1948 ! En 1947, quand l'ouvrier entrait en contact avec le gouvernement, c'était pour se voir refuser ses réclamations les plus modestes, quand ce n'était pas le contact de la matraque d'une police duplessiste. Et Duplessis promet des lois encore plus anti-ouvrières pour 1948 (II, 4) ! »

### Les sous-thèmes diffuseurs

Le thème dominant et organisateur de la lutte des classes ne se retrouve pas seulement sous forme concentrée dans quelques éditoriaux particuliers. Il se diffuse dans tous les éditoriaux par le truchement d'une série de sous-thèmes qui, sans nécessairement faire l'objet principal d'éditoriaux particuliers, se retrouvent en plus ou moins grand nombre dans chaque éditorial.

*La collusion du pouvoir et des trusts.* - La dénonciation de la collusion du pouvoir politique et des trusts occupe le premier rang parmi ces sous-thèmes diffuseurs. Combat dénonce le régime duplessiste comme un régime « qui donne à des trustards étrangers les richesses naturelles qui appartiennent au peuple de la Province (1, 2) ». Le Gouvernement King est « incapable de résister à la pression des trusts qui réclament l'abolition de tous les contrôles sur les prix (1, 3) ». Duplessis est guidé dans sa politique ouvrière par ses « amis des trusts (I, 5) ». Les vieux partis, rouge et bleu, sont « les serviteurs des trusts qui alimentent leurs caisses électorales (I, 6) ». Le Gouvernement King se voit qualifier de « régime « démocratique » des trusts et de la Haute Finance (I, 7) ». Dans la grève des mineurs de Noranda, le bloc des adversaires comprend « l'un des plus puissants chefs de la haute finance canadienne, James Y. Murdoch, le Premier ministre Duplessis et la police provinciale (I, 11) ». Le candidat libéral à l'élection de Cartier est « l'homme que Mackenzie King, en conférence secrète avec les gros bailleurs de fonds du parti libéral, impose à l'électorat (I, 14) ». « ... on construit à Montréal... pour la Haute Finance et les trusts « et King » continuera sa politique de construire pour la Haute Finance, parce qu'il représente les intérêts de la Haute Finance (I, 17) ». L'administration Duplessis est « dévouée aux [186] intérêts de la Haute Finance (I, 18) ». Dans Cartier, la campagne électorale a été « la campagne désespérée des représentants de la Haute Finance (I, 19) ». Dans le cadre de la grève du textile, à Lachute, « la Haute Finance et son gouvernement-fantôme du Québec veulent arrêter dès ses débuts la campagne générale pour

des augmentations de salaires (I, 24) ». La Loi du Cadenas est une « mesure fasciste » qui « donne encore à la Haute Finance la possibilité de faire disparaître sans crier gare la liberté de parole, la liberté de presse et la liberté d'assemblée (I, 31) ». C'est « pour obéir aux volontés d'un exploiteur du textile » que le Procureur-général a fait jeter en prison le leader syndical Kent Rowley (I, 32). Les unions ouvrières doivent se regrouper « pour jeter dehors l'administration trustarde et profasciste de Duplessis (I, 39) ». C'est « pour protéger les intérêts des trusts » que Duplessis refuse de signer les ententes fédérales-provinciales sur le régime fiscal et la sécurité sociale (I, 41). Dans le cas de la grève des salaisons, « le refus de Duplessis et de Drew de laisser une grève nationale se régler nationalement n'a qu'un résultat pratique : aider les trusts des salaisons dans leur refus d'accorder les justes demandes des ouvriers... L'autonomie provinciale-au-service-des-trusts, voilà comment il faut entendre le mot d'ordre de M. Duplessis (I, 42). » Devant la demande d'un salaire minimum à 65 cents de l'heure, « les trusts par la voie de leurs agents Duplessis et Drew, tenteront encore une fois de défendre leurs profits en les recouvrant de la toison blanche de la totonomie (I, 45) ». « À la conspiration Duplessis-les-trusts contre la classe ouvrière, le mouvement unioniste opposera toute la force de son unité (I, 46)... » « ... l'attitude des agents de la haute finance (King, Duplessis, les administrations municipales) a provoqué un sentiment de dégoût et de révolte parmi le peuple (I, 50) ». Le dernier éditorial de la série part de la prémisse que « plus que jamais, l'administration Duplessis se plie servilement à une politique trustarde et anti-québécoise (II, 7) ».

*La conscience populaire.* - La référence ou l'appel à une conscience et à une volonté populaires capables d'influencer le pouvoir politique occupe aussi une place importante dans les différents [187] éditoriaux. Devant l'annonce de l'abolition de la régie des salaires par Mackenzie King, Pierre Gélinas prête beaucoup de clairvoyance à la classe ouvrière qui « ne prendra pas la proie pour l'ombre », ne permettra pas à King de « prendre prétexte de ce geste pour enlever maintenant le contrôle sur les prix (I, 3) ». En protestant contre la présence des troupes américaines, *Combat* exprime « la volonté de chaque Canadien de vivre dans un Canada grand et libre (I, 13) ». Concernant les prix, « ce que le peuple veut, c'est le retour à des contrôles sévères ! Le gouvernement King n'échappera pas à ses responsabilités (I, 16) ! » « ... la pression de l'opinion publique sait faire retrouver leur langue même aux plus silencieux. Maurice Duplessis a retrouvé la sienne pour annoncer la création d'une Commission Royale sur les lois ouvrières (I, 20) ». Devant la répression duplessiste contre les ouvriers de Lachute, pour Pierre Gélinas « il devenait évident aux yeux de toute la population du Québec que l'administration de la Justice était devenue un instrument de répression politique (I, 24) ». Face aux problèmes sociaux du Québec et à l'inertie de Duplessis, d'après le Dr Daniel Longpré, « le peuple de la province de Québec commence à avoir assez de ce dictateur en papier-mâché (I, 28) ». En re-



gard des accrocs aux libertés civiles, « la pression de l'opinion publique peut mener (le Comité des Droits de l'homme et Privilèges fondamentaux) à faire le travail qui lui incombe (I, 31) ». Devant les omissions de la session fédérale de 1947 en termes de législation sociale, « la classe ouvrière, elle, demandera aux « représentants du peuple » une explication de cette inertie coupable (I, 35)... » À l'automne 1947, c'est « le peuple canadien » qui réclame la session spéciale du Parlement fédéral que vient de proposer l'éditorialiste. C'est « le peuple canadien » qui réclame les mesures de sécurité sociale qu'il a mentionnées (I, 45). Si des candidats ouvriers songent à se présenter aux élections municipales de 1947, c'est que les « tentatives ouvertes d'étouffer toute aspiration démocratique et d'établir une vague de terreur par l'instrument de la police a fait comprendre au peuple qu'il ne pouvait s'attendre d'être démocratiquement gouverné par les représentants des patrons... qu'il lui fallait, pour faire entendre sa voix, élire des ouvriers (I, 50) ». Au début de la nouvelle [188] année 1948, l'éditorialiste Gui Caron fit la prédiction que « 1948 ne sera pas ce que King et les trustards désirent en faire ! » Pourquoi ? le peuple veille : « ... l'enquête Gallup démontre que 76% des Canadiens veulent le rétablissement des contrôles sur les prix... les Canadiens s'opposent à ce que la destinée de notre pays soit contrôlée par quelques capitalistes de New York et de Washington (II, 4) ». Devant le danger de crise, « la population du Québec se rend compte qu'elle est moins bien protégée que les populations des autres provinces contre les effets de cette crise » et, devant l'imminence d'élections provinciales en 1948, « la population du Québec sait où se trouve son intérêt (II, 5) ».

*L'action populaire.* - Cette référence constante à une conscience populaire a pour contrepartie un appel maintes fois répété à la mobilisation active de la classe ouvrière. Au terme d'un éditorial sur la répression duplessiste, par exemple, Gui Caron formule le souhait « que le mouvement ouvrier et que les groupes de l'opposition frappent plus fort et plus souvent, et l'on verra peut-être la chute du régime de la « main de fer » avant la prochaine session (I, 25) ». Pierre Gélinas termine un autre éditorial sur le même sujet en affirmant que « la classe ouvrière ne peut attendre, en se croisant les bras, quelque sorte de justice que ce soit d'un appareil d'État dont la fonction est de la combattre. Mais elle peut le tenir en respect par son action militante et énergique (I, 26) ». À l'occasion de la décision de King de reporter à plus tard l'adoption d'un code ouvrier jugé inacceptable, « le mouvement ouvrier, lui, doit profiter de ce répit pour mobiliser ses forces plus complètement... (I, 33) ».

*L'appui aux militants.* Cette orientation vers l'action revendicative de la classe ouvrière se traduit de façon plus concrète par l'appui de Combat aux chefs syndicaux, aux militants populaires et aux candidats ouvriers, membres du Parti communiste. Pierre Gélinas dénonce la condamnation du syndicaliste Kent Rowley à six mois

de prison par le juge Lazure (I, 5). Dans un éditorial composé de six photos avec légendes, *Combat* décrit et appuie l'action d'Henri Gagnon auprès des squatters de l'Île Sainte-Hélène, qui occupaient des baraques appartenant à la Wartime Housing Corporation, précurseur [189] de l'actuelle Société centrale d'hypothèques et de logement (I, 10). Il soutient Michael Buhay, candidat ouvrier-progressiste dans l'élection fédérale de Cartier, comté où Fred Rose avait été élu sous la même étiquette en 1943 et en 1945 (I, 14). Le 8 mars 1947, il appuie de nouveau Henri Gagnon, cette fois à l'occasion de son procès pour conspiration en rapport avec ses activités auprès des squatters (I, 15). En mai, il se porte à la défense des syndicalistes Madeleine Parent, Kent Rowley et Azéus Beaucage arrêtés lors de la grève du textile de Lachute (I, 24). Il soutient la campagne de l'Union des locataires et de la Ligue des vétérans, dirigée par Henri Gagnon, contre la hausse du coût de la vie (I, 27). En juillet, *Combat* revient à la charge au sujet de la sentence de six mois de prison de Kent Rowley qui s'était vu refuser le droit d'appel (I, 32 et I, 34). Aux élections municipales de 1947, il fait campagne pour les candidats ouvriers Gaston Fecteau et Max Bailey (I, 50 et II, 2).

*L'action électorale.* La promotion d'une action politique directe, c'est-à-dire électorale, occupe d'ailleurs une place importante dans les éditoriaux de *Combat*. Le 4 janvier 1947, commentant « le nombre imposant de votes » obtenus par les créditistes dans l'élection complémentaire de Richelieu-Verchères (fédéral), Pierre Gélinas envisage la possibilité d'un parti de coalition populaire qui « serait cet élément neuf (...) que les électeurs de Richelieu-Verchères ont cru reconnaître dans le Crédit social, à défaut de mieux (I, 6) ». Le 22 mars, l'éditorialiste conclut sa description de la situation du logement à Montréal dans les termes suivants : « Il n'y a pas de représentants du peuple à Ottawa ! Les ouvriers n'obtiendront jamais justice tant qu'il n'y aura personne pour faire entendre leur voix et protéger leurs intérêts (I, 17). » Le 15 novembre 1947, il envisage les candidatures ouvrières aux élections municipales comme un « développement d'une extrême importance pour tout le mouvement ouvrier » comme « la conclusion logique d'une série d'événements » dans lesquels est impliqué le mouvement ouvrier de l'époque (grèves, résistance à la répression duplessiste et à la campagne de division menée par la bourgeoisie) (I, 50). Le 17 janvier 1948, dans le contexte d'une session dont on [190] pouvait envisager qu'elle serait suivie d'élections, Pierre Gélinas définit le rôle de l'Opposition libérale comme étant « de créer les bases pour la coalition populaire qui, seule, pourra défaire Duplessis aux prochaines élections provinciales (II, 5) ». Le 31 janvier, devant la « surrenchère anti-communiste » des libéraux, il révisé sa proposition dans les termes suivants : « Seule une représentation ouvrière-bloc de CCF, d'Ouvriers progressistes et d'ouvriers indépendants est capable de faire une lutte concrète sur le grand problème de l'heure (II, 7)... »

*Le regroupement syndical.* Sur le front syndical, cet appel à l'action de la classe ouvrière s'exprime par un appel au regroupement des forces. Devant la répression duplessiste contre les grévistes de Ayers à Lachute, le 10 mai 1947, Pierre Gélinas affirme qu' « il ne pourra y avoir une victoire dans le secteur politique de cette affaire sans qu'on réalise une unité d'action pratique, à travers tous les groupements unionistes (I, 24) ». Si on veut qu'une charte des Libertés civiles soit adoptée à Ottawa, il faut aussi « que les groupements ouvriers s'intéressent à la chose (I, 31)... » Pour lutter contre la « marche au fascisme » entreprise par Duplessis, « il faut l'unité d'action des éléments d'esprit libéral et de tous les groupements ouvriers, indépendamment des affiliations (I, 32) ». Dans son éditorial du 30 août 1947, Oscar Roy met en valeur un début d'action concertée des Unions C.I.O., A.F.L. et des Syndicats catholiques (conférence conjointe) qui a suffi « pour forcer Duplessis de remettre à plus tard ses projets de lois anti-ouvrières... Si cette unité se réalise pleinement, continue l'éditorialiste, le mouvement ouvrier aura assez de puissance pour jeter dehors l'administration trustarde et pro-fasciste de Duplessis (I, 39)... ». À l'occasion des grèves des salaisons et de la chaussure, l'éditorialiste fait part à ses lecteurs, le 18 octobre 1947, de la décision conjointe du Congrès canadien du travail, de l'exécutif du Conseil du travail de Montréal et du comité conjoint des Grèves d'approcher « les dirigeants de l'AFL et des syndicats catholiques afin de préparer - si la chose est possible - une conférence réunissant tous les mouvements organisés de la métropole. À la conspiration Duplessis-les Trusts contre la classe ouvrière, conclut [191] le texte, le mouvement unioniste opposera toute la force de son unité, toute la force de son action (I, 46). » Le 13 décembre 1947, en prévision de la session du 14 janvier 1948, *Combat* revient à la charge en affirmant qu' « une action pratique unie du mouvement ouvrier d'ici le 14 janvier peut et doit défaire les plans duplessistes (II, 2)... »

*Les alliances de classes.* L'alliance de la classe ouvrière avec les autres classes dominées, sous le leadership de la classe ouvrière, constitue un autre élément important dans la stratégie de lutte de classes préconisée par *Combat*. Au journal *le Temps* qui affirme que « les Communistes appuient Godbout dans Bagot », *Combat* répond, dans son éditorial du 30 novembre 1946 : « Ce qui se trame en réalité, ce n'est pas une conspiration du Parti libéral et du Parti ouvrier-progressiste, mais une conspiration des ouvriers et de sections croissantes des cultivateurs et des pêcheurs (I, 2). » Le vote créditiste dans Richelieu-Verchères montre, d'après Pierre Gélinas, la possibilité de l'entrée sur la scène politique québécoise d'une coalition populaire. Cette coalition « grouperait la force croissante du mouvement ouvrier, les éléments sains de la petite bourgeoisie et du parti libéral (I, 6) ». À la suite de la défaite de Michael Buhay, candidat ouvrier-progressiste dans Cartier (fédéral),

l'éditorialiste déplore, le 5 avril 1947, que « la petite bourgeoisie, les petits commerçants et les petits propriétaires » n'aient pas vu « que leurs intérêts étaient de s'allier avec la classe ouvrière... car ils souffrent autant qu'elle de la politique des Trusts, qui avalent leurs commerces et leurs propriétés (I, 19) ». D'ailleurs, le 26 avril suivant, l'éditorialiste acclame comme un « développement nouveau dans l'histoire du mouvement ouvrier québécois » la nouvelle que « sur près de 150 commerçants à Lachute, 143 ont donné ouvertement et publiquement leur support aux grévistes du textile (I, 22) ». Devant la hausse du coût de la vie, l'éditorialiste propose, le 31 mai, une action conjointe des unions ouvrières et des « organisations qui groupent des sections plus larges de la société ». « Les petits commerçants, continue-t-il, ont autant intérêt à voir augmenter les salaires des ouvriers que les ouvriers ont intérêt à voir baisser les prix (I, 27). » Les seuls perdants du refus [192] de Duplessis de signer les ententes fédérales-provinciales ne sont pas seulement les ouvriers, mais, écrit Gui Caron dans l'éditorial du 13 septembre, « les travailleurs de l'industrie et de la ferme, les professionnels et les petits commerçants des deux provinces centrales (I, 41) ».

*La pression populaire.* Bien qu'elle occupe une moindre place que les autres formes ou stratégies d'action populaire, l'action politique indirecte (pétitions, ligues, etc.) est aussi quelquefois évoquée. Devant la hausse du coût de la vie, Pierre Gélinas suggère, dans son éditorial du 31 mai 1947, qu'« il pourrait y avoir aussi la perspective de grèves d'acheteurs (I, 27) ». Pour que les briseurs de grève à la grève de la sacoche soient expulsés de Montréal, l'auteur de l'éditorial du 1er novembre 1947, suggère à ses lecteurs : « Protestez auprès du conseiller municipal de votre district. Protestez auprès du maire (I, 48) ! » En prévision de la session fédérale qui s'ouvrira le 5 décembre 1947 et pour que le parlement tienne compte du programme social de Combat, l'éditorial du 8 novembre exhorte les lecteurs : « Allez voir votre député fédéral ! Téléphonnez-lui ! Écrivez-lui une lettre ! Organisez une délégation pour aller le visiter. Plein support aux unions ouvrières et aux ligues de consommateurs (I, 49) ! » L'éditorial du 29 novembre reprend le même discours : « ... la population peut exercer une pression suffisante en intensifiant les campagnes de consommateurs, en multipliant les visites et les pétitions aux députés (I, 52) ». Le 24 janvier 1948, la même stratégie est préconisée vis-à-vis de la session provinciale qui vient de s'ouvrir : « ... la seule garantie d'une action efficace, c'est la pression que peut exercer la population sur ses députés, l'organisation de délégations ouvrières et de groupes populaires comme les ligues de consommateurs (II, 6) ».

### *III. - Le journal et l'actualité, sa thématique événementielle*

L'objet sur lequel la thématique idéologique dont nous venons de dégager les grandes lignes effectue son travail est l'actualité [193] québécoise et canadienne des années 1946 à 1948. La représentation d'ensemble que nous avons essayé de dégager produit son effet à la fois dans le choix et dans l'interprétation des événements qui composent cette actualité.

Parmi les 54 éditoriaux se référant directement ou indirectement à des événements particuliers, la répartition selon le sujet principal traité s'établit de la façon suivante :

- 9 (16,7 pour 100) traitent du contrôle des prix et de l'imminence d'une crise économique ;
- 9 (16,7 pour 100), de la répression duplessiste et des libertés civiles ;
- 9 (16,7 pour 100), de travail et syndicalisme ;
- 8 (14,8 pour 100), d'élections ;
- 7 (13,0 pour 100), de la constitution et des relations fédérales-provinciales ;
- 4 (7,4 pour 100), de politique étrangère ;
- 3 (5,5 pour 100), de politique sociale ;
- 3 (5,5 pour 100), du problème du logement ;
- 1 (1,8 pour 100), de commerce extérieur ;
- 1 (1,8 pour 100), d'éducation.

Aucun éditorial n'aborde directement le thème de la religion ; ce qu'il importe de souligner pour le Québec des années 1940.

#### **Contrôle des prix et protection contre la crise**

Le 7 décembre 1946, Pierre Gélinas interprète « l'abolition de la régie des salaires » (abolition du contrôle des salaires) par le gouvernement King comme « une manœuvre politique destinée à faire avaler aux Canadiens l'abolition de plus en plus rapide d'un certain nombre d'autres contrôles sur les prix (I, 3) ». Si on s'en tient à l'éditorial du 15 mars 1947, ces prévisions devaient se révéler exactes. L'éditorialiste rappelle que « les publications libérales [194] avaient voulu étendre à tous les

contrôles ce que M. Donald Gordon avait dit du maintien des contrôles des loyers : « C'est le peuple qui décidera ! » Pourtant, il constate que le prix du boeuf et le prix du pain ont augmenté et se demande si c'est là ce que le peuple a décidé. Il répond à sa propre question dans une série de quatre photos de ménagères, accompagnées de commentaires du genre suivant : « Mme Deslauriers, de la rue Saint-Dominique, nous a dit : « C'est effrayant comme la vie a augmenté. Et puis, c'est pas fini. Si le gouvernement continue d'enlever les contrôles, on ne pourra plus arriver ! » Conclusion : « Ce que le peuple veut, c'est le retour à des contrôles sévères (I, 16). » Dans l'éditorial du 12 avril 1947, la question du contrôle des loyers est posée dans le contexte constitutionnel. « Le contrôle des loyers, pouvoir de contrôle « prêté » à Ottawa pendant la guerre, sera éventuellement remis aux provinces, écrit Pierre Gélinas. Que faut-il attendre de Duplessis ? » L' « autonomisme verbal » de Duplessis et « son silence devant l'abolition des autres contrôles » ne laissent rien présager de bon. Aussi, l'éditorialiste fait-il appel à « la pression de l'opinion publique (I, 20) ».

À partir du vingt-septième éditorial (31 mai 1947), le thème du contrôle des prix n'est plus abordé isolément, mais en rapport avec l'imminence d'une crise économique et dans le cadre d'un programme social proposé par Combat. Dans l'éditorial du 31 mai, Pierre Gélinas présente le contrôle des prix et l'augmentation des salaires comme des moyens « d'atténuer les effets d'une crise imminente », une crise « que le continent américain connaîtra avant peu ». Pour que ces moyens de maintenir « à un niveau convenable le pouvoir d'achat du peuple » soient mis en oeuvre, il lance un appel à une action populaire (I, 27). Le 6 septembre, il reprend le thème de l'imminence de la crise en basant son argumentation sur le problème de la balance déficitaire du Canada dans son commerce avec les États-Unis et sur le fait que la base de protectionnisme qui régit le commerce entre la Grande-Bretagne et le Canada ne permet qu'une faible entrée de dollars américains : « Le déficit du Canada dans son commerce extérieur, écrit-il, ne cessera d'augmenter. Les industriels réduiront nécessairement leur production. [195] Ce seront les premières vagues de chômage qui réduiront le pouvoir d'achat populaire. Cette réduction précipitera un ralentissement plus accentué de la production, avec plus de chômage, un pouvoir d'achat toujours plus bas... la crise ! CETTE CRISE, ELLE EST INÉVITABLE ! Tous les faits actuels le prouvent. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est d'en atténuer les effets. Et c'est pourquoi il est urgent plus que jamais que le Canada se donne des mesures de sécurité sociale à l'échelle nationale, que les prix subissent un contrôle sévère, qu'une plus forte partie de profits industriels soient versés en augmentations de salaires pour maintenir le pouvoir d'achat (I, 40). »

Le 8 novembre 1947, à l'occasion du refus du ministre des finances Abbott d'intervenir devant la hausse des prix, Combat reformule de façon systématique son programme :

*Combat* réclame : « 1) Le rétablissement du plafond sur les prix. (2) Le rétablissement du contrôle sur les profits, y compris la taxe de 100% sur les excédents de profits. 3) Le rétablissement des subsides sur les denrées alimentaires essentielles, comme le pain, le beurre et le lait. 4) La poursuite énergique des profitards (I, 49). »

Le 29 novembre, l'éditorialiste critique une « grande nouvelle » du ministre Abbott : « il va contrôler le prix des pêches en boîte et du jus de tomate... pendant que les trusts augmentent le prix du café de 10 cents la livre et le prix du thé de 20 cents la livre... ». Il réclame « les contrôles au complet, ou rien du tout ! » et rappelle le « programme populaire » : le retour total des contrôles sur les prix, le rétablissement des subsides, une taxe de 100 pour 100 sur les excédents de profits des corporations et des trusts (I, 52) ». Le 17 janvier, 1948, en rapport avec la session en cours et en prévision d'élections éventuelles, Pierre Gélinas élabore le programme de protection contre la crise déjà présente. L'élaboration porte surtout sur les mesures concernant le travail et la sécurité sociale. « La politique de King, le plan Abbott, provoquent le ralentissement de la production canadienne et des congédiements (à Montréal particulièrement) qui annoncent une vague de chômage, prélude de la crise. L'intérêt du Québec commande de neutraliser, en partie, ces mesures par une action rapide. La signature des ententes [196] fédérales-provinciales pourrait nous donner immédiatement : 1) l'assurance-santé ; 2) des pensions de vieillesse plus élevées compter de 65 ans ; 3) un Code national du travail (...) Pour en renforcer les conséquences, il s'impose que le gouvernement provincial adopte une loi fixant le salaire minimum dans Québec à 65 cents de l'heure (...) La crise n'attendra pas ; ces mesures sont urgentes ! Elles doivent être complétées par des mesures additionnelles de protection : abolition de la taxe de vente provinciale, qui est une injustice flagrante et injustifiable ; établissement d'une taxe de 20 pour 100 sur les profits des corporations ; établissement de subsides pour le lait par l'entremise de la commission provinciale de l'industrie laitière ; établissement d'un programme provincial de construction de logements à loyers modiques (II, 5). »

L'éditorial du 24 janvier 1948, signé Pierre Gélinas, représente une sorte d'effort suprême de *Combat* pour faire endosser son programme par l'Opposition libérale à l'Assemblée législative. À des articles déjà énumérés dans les editoriaux précédents s'ajoute « la municipalisation du système de transport métropolitain » de Montréal (II, 6).

### Répression duplessiste et libertés civiles

Dans l'éditorial du 14 décembre 1946, Pierre Gélinas énumère une série d'actions répressives de Duplessis : « arrestations arbitraires des chefs ouvriers, mépris de la loi contre les Employés municipaux... arrestations des témoins de Jéhovah, cancellation du permis de vente des liqueurs d'un restaurant montréalais... arrestation d'un étudiant qui distribue des circulaires et perquisitions à domicile... » Il fait aussi allusion à un témoin de Jéhovah tracassé pour avoir cautionné pour ses coreligionnaires, à une ristourne que M. Duplessis aurait reçue de Whyte et McKay, à l'affirmation par Duplessis du caractère séditionnaire d'un pamphlet *Pour la défense de Fred Rose*, aux déclarations publiques de Duplessis au sujet du syndicaliste Kent Rowley au moment où son procès s'instruisait en cour, à la déclaration devant le jury par le juge Lazure de la culpabilité de Kent Rowley avant même que le jury n'ait délibéré. Au terme de ce tour d'horizon de la répression à la mode des années [197] 1940, l'éditorialiste conclut par son interprétation de ces événements : « Le mouvement ouvrier voit clair. Les essais tactiques de diversion de Maurice Duplessis ne le trompent pas. Il sait que c'est lui qu'on vise, en dernier ressort (I, 4). » À l'occasion de la condamnation du syndicaliste Kent Rowley à six mois de prison, Pierre Gélinas reprend les paroles du juge Lazure et de M. Duplessis et leur donne une signification qui les retourne contre leurs auteurs en faisant appel à la mémoire des patriotes de 1837 : « En condamnant Kent Rowley à 6 mois de prison, le juge Lazure s'est écrié : « Il faut respecter la liberté des autres et ne rien faire en dehors des limites de la loi ( ... ) Oui, M. le Juge Lazure avait raison ! Il faut respecter cette liberté pour laquelle Papineau s'est battu, pour laquelle Chénier est mort, pour laquelle Delorimier, Hindelang et Cardinal sont montés sur l'échafaud ! (...) M. Duplessis a affirmé que si « L'Union sacrée ne se fait pas dans la Province de Québec, le jour n'est pas loin où nous verrons nos droits aliénés et nos traditions foulées aux pieds. » (...) M. Duplessis avait raison ! (...) Ces traditions, elles sont démocratiques - et elles s'élèvent contre vous ! (...) Et les morts de '37-'38 ont laissé des descendants, M. Duplessis (I, 5). »

Le 17 mai 1947, Gui Caron fait le bilan de la dernière session provinciale qu'il appelle la session de la « main de fer » : « À la dernière session, le gouvernement créait que dorénavant les unions ouvrières auraient à choisir leurs membres non pas selon leurs propres règlements, mais selon les dictées de la Commission des Relations Ouvrières (...) ... le bill 62. Cette loi permet à la Commission Municipale, c'est-à-dire, en définitive, au Gouvernement, de déterminer par écrit les conditions de travail de tous les employés municipaux (...) ... la loi modifiant la charte de la Cité de Verdun... M. Duplessis dans sa sagesse a décidé que les simples locataires n'étaient pas qualifiés pour élire le conseil de ville, et que l'ancien système resterait en vigueur (...) »



Voilà, conclut l'éditorialiste, les mesures législatives d'un gouvernement qui envoie la police briser les grèves et briser les assemblées de ses adversaires politiques. » Et il termine en lançant un appel à l'action populaire contre ce gouvernement « à son déclin » (I, 25).

[198]

Le 28 juin, Pierre Gélinas dirige l'attaque sur le front des libertés civiles contre le Comité fédéral des droits de l'homme et privilèges fondamentaux auquel il reproche son inertie. Il impute cette inertie à un sénateur libéral qui « tente... de saboter le travail de ce Comité I1, 31) (...) »

Le 5 juillet, à la suite du rejet de l'appel de Kent Rowley, Pierre Gélinas dégage un avertissement : « ... par ordre d'un Procureur-général dont le nom est associé aux scandales les plus honteux, pour obéir aux volontés d'un exploiteur du textile, un chef ouvrier honnête et respectueux est jeté en prison... L'AVERTISSEMENT est terrible. Cette condamnation, cet emprisonnement, ce sont les résultats d'une lâcheté coupable de la part des groupements soi-disant démocratiques dans notre province. Les résultats aussi de l'inertie inexplicable d'une trop grande partie du mouvement ouvrier... Oui, ce sera demain le tour des Syndicats catholiques... Ce sera le tour de ces « libéraux » qui ... ne se troublent pas pour si peu que la liberté du mouvement ouvrier (I, 32) (...). » L'éditorial du 19 juillet reprend le même événement en s'attachant plus particulièrement à des interrogations sur l'immixtion du politique dans le judiciaire : « On peut se demander... comment il est possible qu'une Cour d'appel ait pu refuser un nouveau procès, lorsque tant de preuves, tant d'arguments juridiques l'exigeaient. On a pu voir que des influences politiques se sont fait sentir au cours du procès, que le Juge Lazure a permis et autorisé que des questions politiques y soient débattues. Se pourrait-il que ces mêmes influences politiques aient joué dans le cas des cinq juges de la Cour d'appel qui ont rejeté l'appel de Kent Rowley (I, 34) ? »

Le 2 août, lors d'une allusion du ministre Paul Martin à l'absence de liberté de presse dans les pays de l'Est, le Dr Daniel Longpré se pose la question : « la presse canadienne est-elle vraiment libre ? » À partir de trois anecdotes, l'éditorialiste répond à sa question par les trois affirmations suivantes : « Notre presse a le droit, mais elle n'a pas la liberté de parler contre les intérêts particuliers de ses annonceurs. Notre presse a le droit, mais elle ne prend pas la liberté de publier des nouvelles qui même indirectement, donneraient raison aux marins dans leur conflit actuel avec [199] l'un des trusts les plus puissants du monde anglo-saxon. La popularité de nos journaux, le chiffre de leur tirage, et partant le tarif de leurs annonceurs, reposent précisément sur le caractère sensationnel de leurs nouvelles. Et une cause d'espionnage (allusion au procès de Fred Rose, député ouvrier-progressiste de Cartier, et d'autres communistes), même s'il n'y a pas d'espionnage, même si elle repose sur des mensonges éhontés comme ceux de Gouzenko ou des commérages comme

ceux de l'Enquête royale, c'est toujours payant pour un journal qui en publie le scoop (I, 36). »

Dans l'éditorial du 23 août 1947, Pierre Gélinas se fait prophète et annonce un « incendie du Reichstag » au Québec, c'est-à-dire un stratagème de Duplessis semblable à celui qu'avaient utilisé les Nazis qui incendièrent le Reichstag et en accusèrent les Communistes : « Il est facile de prévoir ce qui va se passer. Nous avons assisté au prologue, et nous avons le programme de la soirée. Le prologue, ce furent ces déclarations vagues - et pour cause - ces accusations appuyées d'aucune preuve déjà lancées dans le public : un soi-disant complot « d'insurrection » à Montréal mettant en cause plus de 100 000 personnes (!), ce soi-disant poste « clandestin » installé en Abitibi. Tout cela, pour « préparer » l'opinion. Demain, ce seront les arrestations et les accusations judiciaires. Mais on verra alors cette chose fantastique que les 100 000 « insurgés » promis auront soudainement rétréci aux dimensions de cinq ou six individus. Et parions que ce ne seront même pas des dirigeants connus des partis politiques. Les accusations seront portées contre des personnes travaillant directement dans le mouvement ouvrier, des organisations et des officiers d'Union. On verra cette chose fantastique : les accusations ne porteront pas sur le complot « d'insurrection », mais sur de menues technicalités. Les « rebelles » d'hier ne seront tout à coup « coupables » que de « propos séditieux », tout au plus de paroles désagréables à l'adresse du Procureur-général et de ses matraqueurs en uniforme. On « prouvera » que l'opérateur du « poste clandestin » connaît tel unioniste, ce qui compromet ce dernier, on le devine tout de suite. On « prouvera » que les personnes coupables de « propos séditieux » ont des attaches avec le mouvement ouvrier. On « prouvera » [200] qu'elles se sont opposées avec énergie aux menées du Premier-ministre-Procureur-général trafiquant de scotch écossais et de permis de vente... Et on justifiera ainsi à l'automne, une législation anti-ouvrière destinée « à purger les unions des Communistes » (...) » Les propos de l'éditorialiste se terminent par une conclusion qui, elle, est moins prophétique, du moins pour le contexte historique immédiat auquel se rapportent ces propos : « Duplessis peut retenter le coup de l'incendie du Reichstag. Ce sera son suicide politique (I, 38). » Dernier de la série sur la répression duplessiste, l'éditorial du 27 septembre 1947 s'en prend avec ironie aux « gens respectables » qui sont tombés dans le panneau de l'anticommunisme duplessiste et qui maintenant, à la suite d'une intervention de Jean Marchand, commencent à se rendre compte que la répression ne concerne pas seulement les communistes :

Les gens respectables n'approchaient pas de la maison hantée. Duplessis avait mis une pancarte : « Mouvement ouvrier, n'approchez pas ! - Fantômes communistes ! » Et les lâches disaient : « Nous voudrions bien défendre le mouvement ouvrier - mais que le mouvement ouvrier commence par se débarasser des communistes ! » (...)

Les gens respectables ont repris un peu de courage, Ils ont entendu un officier des Syndicats catholiques déclarer que « Les discours anticomunistes de Duplessis ne sont que des discours anti-ouvriers ».

Ils l'ont entendu dire que « les seules personnes intéressées à l'autonomie formule Duplessis, sont certaines personnes de la rue St-Jacques (...) »

Les gens respectables ont appris que la Police Provinciale s'en prenait aux organisateurs des Syndicats catholiques comme elle pourchassait tout à l'heure les organisateurs de l'AFL et du CIO.

Voilà maintenant que la maison hantée commence d'effrayer ceux-là mêmes qui l'ont bâtie (I, 43). »

### Travail et syndicalisme

Les éditoriaux dont le thème principal est le travail et le syndicalisme se répartissent en trois groupes : dans l'ordre d'importance, grèves, rapports intersyndicaux et code du travail.

*Grève.* - L'éditorial du 8 février 1947 se compose de quatre photos avec légendes sur la grève des mineurs de Noranda auxquels [201] *Combat* donne son plein appui (I, 11). Celui du 26 avril applaudit à la nouvelle que 143 commerçants de Lachute ont donné leur appui aux grévistes du textile (Ayers) dans cette municipalité (I, 22). Le 10 mai, Pierre Gélinas proteste contre la répression qui a frappé les grévistes de Lachute : arrestation de Madeleine Parent sous l'accusation portée par la compagnie Ayers d'avoir « résisté à la police » et d'avoir pratiqué de « l'intimidation » ; provocation de la police (4 ouvriers blessés et arrêtés) ; délais pour les cautionnements ; arrestation de Kent Rowley ; nouvelle arrestation de Madeleine Parent avec Azéus Beaucage. Ces trois derniers étaient accusés de « conspiration pour violer la Loi des Relations Ouvrières (I, 24) ». Le 24 mai, il s'en prend à l'indifférence des « gens honnêtes et vertueux » à l'égard des « événements de Lachute ». « Il faudra avouer, écrit-il, qu'il faut une forte dose de cynisme pour couvrir les actes de la Police Provinciale et du gouvernement Duplessis à Lachute par les mots de « morale » et d'« ordre » (...) La classe ouvrière n'est pas dupe (...) Nous en sommes à ce stage du capitalisme où l'appareil de l'État - la police, les prisons, n'est plus qu'un instrument d'oppression entre les mains de la classe actuellement dominante. Et les extrémités auxquelles se porte cet État contre la classe ouvrière soulignent l'acuité du conflit (I, 26). » L'éditorial du 25 octobre, composé de quatre photos avec légendes, fait le

point sur le front des grèves : victoire des ouvriers des salaisons, poursuite de la grève dans la chaussure et chez Grovers. La grève de l'Union du vêtement (Grovers) est interprétée comme une bataille « pour l'égalité nationale », probablement parce que, comme dans le cas des salaisons, l'enjeu était la négociation pancanadienne (I, 47).

*Rapports intersyndicaux.* - Du même souffle, Oscar Roy, dans l'éditorial du 30 août 1947, applaudit à un début d'action concertée des Unions C.I.O., A.F.L. et des Syndicats catholiques et dénonce « les tactiques odieuses de certains soi-disant chefs ouvriers ». (À l'occasion de la grève de l'Union des marins canadiens), « nous savons tous, écrit l'éditorialiste, que le prétexte de l'anti-communisme a servi de paravent à ces instruments de Duplessis et des employeurs qui ont poussé l'ignominie jusqu'à embaucher [202] des gangsters comme briseurs-de-grève (I, 39) ». L'éditorial du 18 octobre 1947 annonce « une grande conférence d'action pratique pour les grèves en cours »(salaisons et chaussure). « Cette conférence réunira tous les membres de tous les locaux affiliés au C.C.T., en plus des grévistes. On approchera les dirigeants de l'AFL et des Syndicats Catholiques afin de préparer - si la chose est possible - une conférence réunissant tous les mouvements organisés de la métropole (...) Les conférences qui prendront place sont le début de l'action politique indépendante de la classe ouvrière (I, 46) » Le 1er novembre, l'éditorialiste dénonce de nouveau des briseurs de grève dont il nomme les organisateurs : un « représentant canadien de l'Union des Ouvriers des distilleries, expulsé du Congrès des Métiers et du travail pour ses activités anti-ouvrières et, plus tard, également expulsé du Conseil des Métiers du travail de Montréal » et un « représentant international de l'Union des Charpentiers, un homme qui se prétend socialiste, un membre en vue du parti C.C.F. (I, 48) ».

*Code du travail.* - Un seul éditorial, celui du 12 juillet 1947, porte principalement sur le code du travail. À l'occasion de l'annonce par King de la décision de reporter à plus tard un projet de code du travail jugé inacceptable par *Combat*, l'éditorialiste affirme que « la simple concession de retarder le vote sur le Bill 338 n'est pas acceptable au mouvement ouvrier. Ce qu'il désire, c'est le retrait complet de ce projet de loi et la rédaction d'un nouveau code de travail qui serve les intérêts des ouvriers et de la nation (I, 33)... »

## Élections

On a déjà souligné l'importance de l'action électorale pour l'équipe de *Combat*. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un bon nombre d'éditoriaux portent sur les actualités électorales.

Le 30 novembre 1946, au journal *le Temps* « qui annonçait en manchettes » que « les Communistes » appuyaient les libéraux dans l'élection complémentaire de Bagot, *Combat* répond que « ce qui se trame en réalité, ce n'est pas une conspiration du Parti Libéral [203] et du Parti Ouvrier-Progressiste, mais une conspiration des ouvriers et de sections croissantes des cultivateurs et des pêcheurs (I, 2) ». Le 4 janvier 1947, Pierre Gélinas commente les résultats des élections complémentaires dans Bagot (provincial) et Richelieu-Verchères (fédéral). Il dénonce la communauté d'intérêts économiques et le jeu des alliances entre vieux partis. Du nombre important de votes dissidents (créditistes) dans Richelieu-Verchères, il conclut qu'il y a « possibilité d'une coalition populaire contre le gouvernement actuel de Québec (I, 6) ». Le 25 janvier, l'éditorialiste fait état d'« irrégularités » survenues dans trois élections complémentaires : Richelieu-Verchères (auteur : Parti libéral), Pontiac (auteur : Crédit social), Bagot (auteur : Union nationale). « Les candidats du mouvement ouvrier et des partis ouvriers, conclut-il, ont une conception différente des moyens de gagner une élection (...) La lutte pour élire des candidats ouvriers (...) demande une lutte soutenue pour éliminer de nos élections la violence et les pratiques frauduleuses (I, 9). » Le 1er mars, l'éditorialiste dégage le sens de l'élection fédérale dans Cartier où *Combat* appuie le candidat ouvrier-progressiste : « Il ne faut pas craindre d'appeler les choses par leur nom : la lutte de Cartier est une lutte de classes, en même temps que le premier grand test des procédés électoraux actuels (I, 14). » Le 5 avril, devant la défaite de Michael Buhay, candidat ouvrier-progressiste, l'éditorialiste s'en prend, dans un premier temps, à l'euphorie du Parti libéral et de la presse en général et analyse, dans un deuxième temps, le résultat du vote. Les ouvriers ont voté en bloc pour le Parti ouvrier-progressiste, mais « la petite bourgeoisie, les petits commerçants et les petits propriétaires, ont été trompés par la campagne désespérée des représentants de la Haute Finance (I, 19) ». Le 15 novembre 1947, *Combat* appuie des candidatures ouvrières aux élections municipales de Montréal et les situe dans le contexte général de l'évolution du mouvement ouvrier au Québec (I, 50). L'éditorial du 13 décembre analyse le résultat de ces élections. Il attire l'attention sur les « reculs écrasants » subis par les candidats de Duplessis et présente comme une victoire le fait qu'un candidat ouvrier ait été élu et qu'un autre ait obtenu « pour une première campagne près de 1 500 votes ». Il conclut que « la possibilité [204] existe de défaire les plans de Duplessis (II, 2) ». Le 31 janvier 1948, Pierre Gélinas pose en trois points la nécessité d'une représentation ouvrière

à l'Assemblée législative : « a) plus que jamais l'administration Duplessis se plie servilement à une politique pro-trustarde et anti-québécoise; b) malgré des efforts, dont certains sont louables, le parti libéral est incapable de constituer une opposition authentique à l'administration Duplessis; c) la population... du Québec ne peut compter désormais, pour défendre ses intérêts à l'Assemblée Législative, que sur une représentation ouvrière (II, 7) ! »

### Constitution et relations fédérales-provinciales

Le 11 janvier 1947, Pierre Gélinas se demande pourquoi le gouvernement King, tout en faisant cadeau aux Canadiens d'une « belle citoyenneté toute neuve », s'acharne à conserver « les augustes reliques d'impérialisme comme la personne d'un gouverneur général et le principe des appels au Conseil privé de Londres ». Sa réponse tient en trois points : « Les vestiges d'impérialisme servent ici (à la grande bourgeoisie) d'écran de fumée : on s'assure l'attachement des éléments anglais sensibles à la « grandeur de l'empire », et l'on donne au nationalisme canadien-français un épouvantail qui lui fait perdre de vue les véritables problèmes sociaux et économiques qui nous confrontent. D'autre part, on se réserve l'appui militaire éventuel de l'Armée britannique, qui n'hésiterait à venir ici, comme en Grèce, défendre le régime « démocratique » des trusts et de la Haute Finance. (Dans l'éventualité d'une guerre (entre l'U.R.S.S. et l'Angleterre), en concédant au peuple un « Acte de citoyenneté », le gouvernement de la Haute Finance prépare ses slogans en cas de guerre : « Citoyens canadiens, défendez votre citoyenneté (I, 7). »

L'éditorial du 18 janvier réclame, pour sa part, « que le Parlement à la prochaine session abolisse définitivement le recours au Conseil privé, en créant une cour canadienne d'appel final (I, 8) ».

L'éditorial du 15 février se révèle d'une grande importance quant au point de vue de *Combat* sur le nationalisme. *Combat* [205] affirme d'abord une position de principe : « Disons (...) que *Combat* n'est pas de ceux qui verraient d'un oeil complaisant la disparition de la région autonome que constitue le Québec. L'existence de cette région avec ses propres rouages administratifs fait partie intégrante de l'ensemble des droits démocratiques et nationaux gagnés par le peuple canadien-français il y a cent ans. *Combat* défend tous ces droits, y compris le droit des Canadiens-français de déterminer leur propre destinée. »

En d'autres termes, jusqu'à preuve du contraire, c'est-à-dire jusqu'à ce que les Canadiens-français en décident autrement, *Combat* est fédéraliste et opposé à la « totonomie » duplessiste, comme le démontreront les editoriaux subséquents et comme le laisse suffisamment entendre la suite du passage que nous venons de citer : « Cela ne nous empêche pas, cependant, de constater que le Québec est une des

deux provinces où sont concentrés les monopoles qui exploitent le peuple du Canada tout entier et qui doivent être tenus responsables financièrement des services sociaux dont le maintien est nécessaire par tout le Canada (I, 12). » D'ailleurs, le 13 septembre, Gui Caron critique vigoureusement le refus de Duplessis de signer les ententes fédérales-provinciales. « L'attitude du premier ministre du Québec, écrit-il, fait que les contribuables de Québec sont privés de quelque 35 à 40 millions de plus, que la province recevrait du fédéral et qui pourraient être déboursés pour le bien-être social (I, 41). »

*Combat* adopte la même position dans le champ du travail. Le 20 septembre, faisant état des inégalités de salaires entre les ouvriers des salaisons du Québec et ceux de l'Ontario, Danièle Cuisinier appuie la grève nationale des salaisons et l'idée d'une négociation au niveau de l'ensemble du Canada. Elle vitupère par la même occasion contre Duplessis et Drew (Ontario) qui refusent de laisser le fédéral aider à régler la grève. « L'autonomie provinciale-au-service-des-trusts, voilà comment, écrit-elle, il faut entendre le mot d'ordre de M. Duplessis (I, 42). » Le 4 octobre, Gui Caron revient à la charge en reprochant aux libéraux provinciaux de se ranger du côté de Duplessis sur cette question : « Les messieurs du *Canada* (journal libéral)... ne font qu'affaiblir [206] l'influence du parti libéral en essayant de devenir plus totonomistes que Maurice lui-même (I, 44). » Le 11 octobre, Pierre Gélinas réclame que King, malgré les objections de Duplessis et de Drew, exige pour les ouvriers des salaisons « un contrat-maître couvrant toute l'industrie au Canada ». Il pousse plus loin encore en demandant que le Fédéral fixe le salaire minimum et mette en oeuvre des mesures de sécurité sociale pour lutter contre la menace de crise (I, 45).

### Politique étrangère

Les éditoriaux portant sur ce thème ont généralement trait à l'alignement de la politique extérieure canadienne sur la politique militariste américaine et au risque de guerre mondiale qui en découle.

Le 22 février 1947, *Combat* proteste contre le fait que « le gouvernement King-St-Laurent a accordé aux États-Unis le droit de maintenir des troupes sur le sol canadien (I, 13) ». Le 14 juin, dans un éditorial intitulé « Truman parmi nous, ou le visiteur encombrant », *Combat* fait luire la menace d'une collusion Truman-King qui pourrait aboutir à la conscription en temps de paix : « Pour nous, Truman est l'instrument d'une petite clique agressive de Wall Street dont le but immédiat est d'amener le Canada dans l'orbite militaire américain. Et le premier effet concret de cette tactique sera un effort de Mackenzie King pour nous imposer le service militaire obligatoire en temps de paix (I, 29) » (...)

Le 21 juin, le Dr Daniel Longpré confronte l'intérêt du gouvernement canadien pour la politique militaire américaine à son désintéressement pour les problèmes sociaux. Il émet en même temps l'opinion que l'ennemi est ailleurs qu'à Moscou : « Une question s'impose. Est-ce bien la faute de Moscou si nos malades sont incapables de se faire soigner convenablement ? (...) L'ennemi éventuel dont parle McNaughton n'est pas à Moscou mais à Washington. L'ennemi, c'est cette bande de gangsters qui sous prétexte de défendre la démocratie, notre civilisation, le christianisme, [207] préparent une nouvelle tuerie. (...) La fin tragique de Hitler et de ses gauleiters devrait servir de leçon à Truman et à King (I, 30). »

Le 16 août, le Dr Longpré reprend son idée que la lutte anti-communiste est la façade d'une croisade pour une troisième guerre mondiale. Au cours d'une émission à Radio-Canada, le journaliste Louis-Philippe Roy, de *l'Action catholique*, avait lu un billet préconisant une lutte anticommuniste. D'après l'éditorialiste, « la lutte anti-communiste que préconise M. Roy, il n'essaye même pas de le cacher, c'est une troisième guerre mondiale, une croisade atomique ». Après avoir posé cette prémisse, il attaque le billet du journaliste en invoquant divers arguments. Entre autres, la croisade anticommuniste de Hitler, Mussolini, du Mikado, de Franco, de Pétain et de tous les autres fascistes du monde a coûté la vie à près de vingt millions d'êtres humains. Louis-Philippe Roy fait « le jeu de la haute finance, des gros propriétaires et des trustards internationaux, en essayant de faire croire aux gens que la guerre est inévitable, et qu'il vaut mieux la faire maintenant que nous avons la bombe atomique et que les Russes ne l'ont pas... » L'éditorialiste termine en menaçant Louis-Philippe Roy du sort réservé aux journalistes collaborateurs de Hitler : « Plusieurs ont été fusillés ou pendus (I, 37). »

### Politique sociale

Deux éditoriaux ont trait à l'ensemble de la politique sociale au Québec et un éditorial traite du même sujet au niveau fédéral.

Le 29 mars 1947, à l'occasion du discours du trésorier provincial, l'éditorialiste constate que « ... si les budgets « humanitaires » sont augmentés, le gouvernement Duplessis n'a présenté encore aucun projet de loi ou d'amélioration sociale qui justifie ces dépenses (...) Où va l'argent de ces ministères, se demande-t-il, s'il ne sert à appliquer aucune législation nouvelle ? Simplement à augmenter le personnel... autant de favoris du régime qu'il faut placer pour conserver leur « fidélité (I, 18) ». Le 7 juin, à l'aide de statistiques extraites de documents publics ou à l'aide d'exemples [208] vécus, le Dr Daniel Longpré établit un à un les problèmes sociaux du Québec et pose après chacun la question : que fait Duplessis (I, 28) ?



L'éditorial du 26 juillet 1947 fait le bilan de la dernière session fédérale et conclut qu'il « offre un passif énorme. Dans la colonne des mesures sociales destinées à aider les masses canadiennes, il y a un petit zéro honteux. Mais la colonne des mesures antisociales et des abstentions criminelles déborde de tous les côtés (I, 35). »

### Logement

L'éditorial du 1er février se compose de six photos avec légendes et décrit « l'action énergique des squatters, dirigés par Henri Gagnon, pour attirer l'attention publique sur la crise du logement... » Il applaudit au résultat de cette action. Deux familles que la Wartime Housing, précurseur de l'actuelle Société centrale d'hypothèques et de logement, voulait expulser des baraques de l'île Sainte-Hélène « seront placées dans des logements plus salubres par la Wartime Housing, qui a dû abandonner le projet de les mettre dans la rue (I, 10) ». Dans le contexte des mêmes événements, à l'occasion du procès d'Henri Gagnon pour « conspiration », l'éditorialiste se demande, le 8 mars : « Où sont les vrais conspirateurs ? » La réponse est claire : « ... la Wartime Housing... jette dans la rue des femmes et des enfants sans foyer ! Et ceux qui permettent la construction d'hôtels et de théâtres au lieu de construire des logements à prix modique (I, 15). »

Trois photos commentées constituent l'essentiel de l'éditorial du 22 mars. Les commentaires sont dans le style suivant : « On construit de gigantesques hôtels, comme celui-ci, aux coins des rues Dorchester et Peel... Mais le gouvernement de Mackenzie King ne fait rien pour la classe ouvrière. » En conclusion : le gouvernement King « continuera sa politique de construire pour la Haute Finance, parce qu'il représente les intérêts de la Haute Finance, parce que les députés du parti de M. King et les députés de l'opposition représentent les mêmes intérêts ». Par conséquent, il faut élire des ouvriers (I, 17).

[209]

### Commerce extérieur

Le 22 novembre 1947, Combat critique le programme de restriction des importations américaines du ministre Abbott, à cause de ses effets sur les salariés. « Allez vous acheter un grille-pain aujourd'hui, écrit l'éditorialiste, et c'est 25% plus cher que la semaine dernière (...) Pour « résoudre la crise du dollar », le gouvernement entend tout simplement baisser davantage le pouvoir d'achat des travailleurs ! » Pour que le Canada puisse « maintenir son commerce extérieur à un haut niveau »

sans compromettre le « standard de vie du peuple », *Combat* propose plutôt qu'il se dissocie du « plan Marshall d'expansion impérialiste » et qu'il établisse des relations commerciales avec les pays de l'Est boycottés par Truman (I, 51).

### Éducation

Le seul éditorial consacré à l'éducation relève du paradoxe, pour ne pas dire de la contradiction. Le « journal ouvrier », par la voix du Dr Daniel Longpré, se porte à la défense de deux collèges privés bourgeois en s'appuyant sur une argumentation pour le moins ambiguë : l'autorité et l'orthodoxie religieuses jointes à l'impératif du développement de la conscience de classe par l'instruction des masses. « M. Chaloult s'est attaqué avec véhémence aux collèges Marie de France et Stanislas de Montréal où, sous l'autorité et la surveillance et avec l'approbation de l'archevêque du diocèse, de véritables apôtres sont venus de France nous aider à élever nos enfants (...) Comme par hasard, dit M. Chaloult, on oublie dans ces collèges d'enseigner la philosophie de St Thomas (...) Or c'est là un mensonge éhonté (...) parce que l'on enseigne que celle-là (...) Ils (les gens du *Devoir*) s'opposent à tout progrès scolaire (...) Plus d'instruction des masses veut nécessairement dire : une plus grande compréhension de leur infériorité sociale, et une conscience plus nette de leur exploitation par les capitalistes trustards (...) C'est ce que nos réactionnaires veulent éviter (I, 21). »

[210]

### Religion

Aucun éditorial de *Combat* n'a la religion pour sujet principal. Aucun éditorial de *Combat* n'attaque la religion. C'est là une absence à remarquer dans le contexte québécois des années 1940 où la religion occupait une si grande place.

L'éditorial sur l'éducation que nous venons de citer nous donne une idée exacte de la façon dont le thème religieux est accessoirement et incidemment traité dans les éditoriaux de *Combat*. Les allusions à la religion viennent toutes du même auteur, le Dr Daniel Longpré, à l'exception d'une intervention de Pierre Gélinas. Elles sont toutes du même style.

Par exemple, pour parler du problème du logement, le Dr Daniel Longpré sent le besoin de s'appuyer sur une lettre pastorale de Mgr Joseph Charbonneau (I, 28). Pour étoffer son argument que notre civilisation n'a pas besoin d'être maintenue, comme le veulent les Américains, mais d'être transformée, il cite le cardinal Ger-

lier : « Pour le moins, nous dit le prélat, elle a fait son temps. Elle ne mérite plus de survivre (I, 30). » Dans un éditorial contre l'anticommunisme d'un journaliste de *l'Action catholique*, il se réfère à *l'Osservatore Romano* : « le comte Della Torre de *l'Osservatore Romano*, le journal du Vatican, lui, conseille plutôt de tâcher de s'entendre avec eux (les communistes), et de mieux les comprendre (I, 37). » Pierre Gélinas, dans un éditorial sur l'indifférence des bien-pensants devant la répression duplessiste, lance en passant, au sujet de Duplessis : « un homme qui ne peut dire deux mots sans rappeler quelque principe chrétien, et ne peut faire deux gestes sans que l'un ne soit une injure à l'esprit du christianisme (I, 26) ».

#### IV. - Les adversaires

À la lecture des pages qui précèdent, on aura au moins globalement identifié les adversaires de *Combat*. Les quelques lignes qui [211] suivent s'attacheront simplement à apporter des précisions sur cet univers des adversaires.

Pour *Combat*, l'ennemi public numéro un, c'est la haute finance et ses « agents » (« King, Duplessis, les administrations municipales (I, 50) ». *Combat* est un journal politique. Aussi ne s'attaque-t-il pas principalement et directement à la haute finance comme telle, mais plutôt aux détenteurs du pouvoir d'État qui mettent l'appareil d'État au service de la classe dominante. En d'autres termes, *Combat* s'intéresse plus directement aux « agents » qu'à l'adversaire lui-même.

Parmi ces « agents », *Combat* manifeste une préférence marquée pour le gouvernement Duplessis. Sur cinquante éditoriaux où un adversaire principal est clairement identifié, vingt-cinq (50 pour 100) désignent le gouvernement Duplessis. Chez Duplessis, *Combat* attaque surtout, nous l'avons vu, le caractère répressif du régime, une conception de l'autonomie qui va à l'encontre des intérêts de la classe ouvrière, une absence de politique sociale et, incidemment, la corruption du régime.

Le gouvernement Mackenzie King occupe le deuxième rang avec quinze éditoriaux (30 pour 100). Les griefs de *Combat* à son égard ont surtout trait à l'abolition des contrôles sur les prix, à sa politique étrangère essentiellement orientée vers les États-Unis, à son absence de politique sociale et à son désintéressement des libertés civiles.

Les dix autres éditoriaux se partagent entre six adversaires d'importance secondaire : 3 (6 pour 100) s'en prennent principalement aux « partis bourgeois (I, 6 ; I, 9 ; II, 7) » ; 2 (4 pour 100), à la Wartime Housing Corporation (I, 10 ; I, 15) : 2 (4 pour 100), à des journaux adverses et en particulier au journaliste Louis-Philippe Roy de *l'Action catholique* (I, 19 ; I, 37) ; 1 (2 pour 100), à René Chaloult et au *Devoir*

dans l'affaire des collègues français (I, 21) ; 1 (2 pour 100), aux Libéraux du Québec (I, 44) ; 1 (2 pour 100), aux briseurs de grèves (I, 48).

[212]

## CONCLUSION

La lecture de *Combat* ne manque pas de surprendre le lecteur peu au fait de la vie politique des années 1940. L'image que des gens nés à la conscience politique avec les années 1960 ont pu se faire de l'époque duplessiste et de la société unanime qui le supportait ne laissait guère de place à la vraisemblance d'une gauche organisée. Pourtant, *Combat* nous le révèle, cette gauche organisée a existé et elle a connu une certaine faveur populaire. En 1943 et 1945, elle a fait élire un député dans un quartier populaire de Montréal. En 1948, au moment où se termine la première série de *Combat*, elle a un conseiller qui siège à l'hôtel de ville de Montréal. Ses principaux leaders sont des organisateurs syndicaux qui jouent un rôle de premier plan dans les unions internationales à l'oeuvre au Québec. Leur nom reste attaché à des grèves historiques, comme celles de Valleyfield et de Lachute.

La floraison récente du discours marxiste dans les milieux militants du Québec ne constitue donc pas une innovation radicale dans le champ idéologique de cette société, mais bien plutôt une résurgence amplifiée, avec les variantes qu'impliquent les développements historiques survenus depuis trente ans.

Gérald DORÉ.

[213]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

## La presse et la littérature

---

### 7. "L'Action catholique, 1950-1951."

par Réginald PITRE  
et Mireille FERLAND

[pp. 213-230.]

[Retour à la table des matières](#)

Au cours des années 1950 et 1951, les éditorialistes de *l'Action catholique* manifestent à travers leurs écrits une inquiétude certaine face aux événements internationaux et nationaux. La Seconde guerre mondiale est terminée depuis cinq ans, et la reconstruction européenne est à peine amorcée. Cependant, la paix est menacée en Corée, en Iran et en Égypte, et le risque d'un troisième conflit mondial n'est pas exclu. Des idéologies, opposées à la doctrine de l'Église, se développent un peu partout dans le monde. Le Canada connaît une crise inflationniste qui perdure en même temps qu'augmente le chômage. Au Canada français, le mode de vie traditionnel est rompu, les valeurs fondées sur la religion, la famille et la langue sont ébranlées, la lutte pour la survivance est déséquilibrée. Voilà, présentée par les éditorialistes du journal, la toile de fond sur laquelle se greffent les événements de 1950-1951.

Après avoir brièvement situé l'orientation du quotidien, nous tenterons d'exposer le contenu du journal, c'est-à-dire les thèmes retenus par les éditorialistes et l'idéologie à laquelle ils se réfèrent.

## *I. - L'orientation du journal*

Le 21 décembre 1907 paraît, pour la première fois, *l'Action sociale*, qui deviendra, à partir de 1915, *l'Action catholique*. Le journal, dès ses débuts, est l'organe officiel de l'Action sociale catholique, dont il dépend sur les plans financier et idéologique. [214] L'archevêque du diocèse de Québec nomme lui-même le directeur de l'Action sociale catholique. *L'Action catholique* ne se veut pas un journal comme les autres ; son objectif est « de diffuser la pensée de l'Église, de transmettre à la population ses mots d'ordre et ses consignes, de les expliquer et de les commenter, d'être, pour employer l'expression de Joseph Folliet au congrès de la presse catholique, « le directeur de la conscience des masses (12 avril 1950) <sup>107</sup> ». De fait, *l'Action catholique* est le seul journal de la région de Québec à adhérer à cette philosophie du journalisme catholique, encouragée par le pape et l'archevêque de Québec. Le quotidien ne se limite pas à l'étude des problèmes religieux ; comme tous les autres journaux, il aborde les questions politiques, économiques et sociales, mais il le fait d'un point de vue différent, en se référant à la Vérité de l'Évangile et à l'enseignement pontifical. Il s'impose cette tâche, car « Dans notre monde moderne, et cela même en pays démocratiques, l'opinion publique est trop souvent cuisinée [par] une presse servile à la solde de puissances d'argent ou de puissances politiques (23 février 1950). »

Quatre éditorialistes se partagent les analyses, durant la période étudiée. Louis-Philippe Roy rédige, à la une, la rubrique *Aujourd'hui dans le monde*, en plus de signer plusieurs éditoriaux en page quatre. André Roy, l'éditorialiste le plus régulier, traite tous les sujets, et plus particulièrement ceux qui relèvent des domaines économique et social. Odilon Arteau livre régulièrement sa pensée sur le fait français en Amérique, la religion et la morale. Le poète Roger Brien, du Centre marial canadien, présente, à chaque semaine, ses vues sur la religion et la pratique religieuse au Canada français.

Quant au rayonnement du journal, il est assez important, puisque le tirage se maintient, au cours de ces deux années, autour des 80 000 exemplaires, dont les deux tiers environ sont expédiés à l'extérieur de Québec et la banlieue, le reste étant distribué dans le Québec métropolitain. Le journal est donc lu particulièrement dans les campagnes.

[215]

---

<sup>107</sup> Tout au long de cette étude, la date entre parenthèses terminant une citation renvoie au numéro correspondant de *l'Action catholique*.

## II. - Les principaux thèmes du journal

### La politique internationale ou l'affirmation de la pensée religieuse

Sur la scène internationale, deux menaces retiennent l'attention : l'envahissement par le communisme et l'anéantissement par la bombe atomique. C'est dans cette perspective que sont abordés la guerre de Corée, les problèmes du Moyen-Orient, et la non-reconnaissance de l'Espagne par les pays occidentaux.

D'une part, *l'Action catholique* déplore le réarmement des nations et les effets dévastateurs des nouvelles armes : « La première étape à franchir sur le chemin de la paix, c'est d'obtenir cette mise au ban des armes atomiques et de tous les autres engins de guerre moderne (8 juillet 1950). » Mais d'autre part, l'on croit que la Russie et ses pays satellites sont sur le point de déclencher une vaste offensive, en vue de communiser toute l'Europe. Aussi, la guerre en Corée est considérée, par les rédacteurs du quotidien, comme une agression de la Corée du Nord contre la Corée du Sud, puis comme une invasion de la Chine communiste; à ce titre, le conflit « s'insère dans la guerre d'usure que le bloc oriental poursuit contre le bloc occidental (29 nov. 1950) ». Ce rapport de forces doit cependant s'exercer dans la prudence : « Que les Occidentaux aient la prudence de prévoir toute agression soviétique, c'est normal ; mais qu'ils transforment cette prudence en provocation, c'est autre chose (10 oct. 1950). »

Devant le risque d'une troisième guerre mondiale, les éditorialistes préconisent une offensive de paix basée sur les principes chrétiens plutôt que le réarmement. Ils considèrent comme paradoxale la non-reconnaissance de l'Espagne par le bloc occidental, ce pays qui « ... a connu le carnage communiste ; qui a vu les Rouges massacrer sept évêques, plus de 4 000 prêtres, plus de 3 000 religieux et religieuses ; qui, vaillamment, a été l'étendard contre les menées bolchéviques (11 sept. 1950) ». Quant à l'attitude des puissances occidentales face aux peuples du Moyen-Orient et de l'Asie, ils craignent que les visées impérialistes n'entraînent le développement [216] du communisme. Ils affirment « que l'époque du vieil impérialisme politique et économique est révolue (31 juillet 1951) » et que, dans tous les conflits, il conviendrait « de se demander si, dans une certaine mesure, la politique du monde occidental, n'aura pas à la longue le résultat de jeter, malgré eux, tous ces peuples dans les bras de la Russie, pour leur plus grand malheur certes, mais aussi pour le malheur de tout l'Occident (23 oct. 1951) ».

En politique internationale, *l'Action catholique* se montre prudente et pessimiste face aux événements de l'époque et à l'éventualité d'une troisième guerre mondiale. Le recours aux armes pour mater le communisme n'est retenu qu'en cas d'agression de ce dernier contre le monde libre. La véritable paix ne sera obtenue que si le monde change et que les valeurs spirituelles l'emportent sur le matérialisme. Les éditorialistes du journal croient que la crise qui sévit alors dans le monde « est avant tout une crise de civilisation (9 janv. 1951) » et ils se demandent si les évêques américains n'ont pas raison lorsqu'ils « comparent la crise morale actuelle du monde occidental à ce qui se passait à la fin de l'empire romain (29 nov. 1951) ». Pour eux, deux idéologies s'affrontent à l'échelle mondiale : (a) le matérialisme qui engendre l'athéisme, le communisme et l'immoralisme ; (b) le christianisme qui donne aux valeurs spirituelles l'importance qui leur est due.

Le matérialisme déshumanise et détruit l'homme : « On ne compte plus les morts atroces, ces millions et ces millions de morts dans les camps de concentration; on ne compte plus les familles déchirées, déchiquetées aux quatre vents. On ne compte plus les désespoirs collectifs et individuels. On ne compte plus les misères, les laideurs morales. Et pourtant, des savants, des intellectuels, romanciers ou poètes n'ont-ils pas tout fait pour imposer à des millions et à des millions d'êtres le carcan de leur matérialisme effarant (2 mai 1951) ? » Mais le matérialisme prend surtout la forme de cet adversaire : le communisme. « Il faudrait être aveugles pour ne pas voir dans l'expansion communiste un châtement de Dieu (...) lassé des lâchetés de tant de gouvernants dans le monde qui ont effacé le nom de Dieu de la vie nationale et internationale [217] (9 avril 1951). » Le communisme « est subversif à sa base tout comme il est athée par essence, [et] on n'a pas à attendre qu'il fasse preuve de ce double caractère odieux puisqu'il n'existe pas sans lui (20 nov. 1950) ». Cette affirmation revient souvent dans les éditoriaux, de même, par contrecoup, la persécution de l'Église derrière le Rideau de fer. La tendance du communisme est d'éliminer toute notion de Dieu, et l'un de ses objectifs est « de miner, ruiner l'Église en persécutant ses chargés de pouvoir (...), en paralysant son action, en cherchant par tous les moyens à neutraliser son influence (4 juill. 1951) ». Les événements de Russie, de Tchécoslovaquie, de Pologne témoignent que les droits de la personne humaine sont menacés : « C'est une idéologie... destructrice de la personne humaine, de la propriété. En Russie et dans les pays sis en arrière du rideau de fer, les communistes ont réduit les peuples en esclavage et les persécutent dans tout ce qu'ils ont de plus cher, à commencer par la religion (11 août 1950). »

Les éditorialistes du quotidien envisagent le journalisme catholique comme un moyen « de diffuser la pensée de l'Église... d'être le directeur de conscience des masses (12 avril 1950) ». La première tâche à laquelle ils s'attachent est « la restauration spirituelle, base de la paix véritable (27 déc. 1951) », car il ne s'agit pas « uniquement de défendre un régime économique contre un autre (...), il s'agit de sauver notre civilisation chrétienne et de repousser le communisme (5 févr. 1950) ». Tout



en appuyant le recours aux armes comme mesure défensive, les éditorialistes prônent, comme solution véritable aux conflits internationaux, le réarmement moral, c'est-à-dire une vie chrétienne assumée par tous les Occidentaux, afin d'arriver à « la seule paix véritable : la paix basée sur l'ordre établi par Dieu, la paix issue de la justice et de la charité (12 août 1950) ». Les lecteurs sont invités aussi à prier pour la paix, car : « La prière est un instrument de paix autrement puissant que les bombes atomiques ou à hydrogène. La paix véritable est à l'opposé du matérialisme. Et c'est l'esprit matérialiste de notre siècle qui s'exprime par le militarisme et la fabrication des bombes meurtrières. La paix, au contraire, est une [218] résultante de la culture, et la culture ne trouve-t-elle pas dans la prière sa plus haute expression (14 mars 1950). » Le journal considère que l'humanité « est trop savante pour ce qu'elle est civilisée... Si ses membres les hommes ne savent pas se montrer résolument et sincèrement enfants de Dieu, ils périront lamentablement (28 mars 1951). » Il ajoute, à ce propos apocalyptique, que « les conseils donnés par le Christ dans son Évangile peuvent être appropriés non seulement à toutes les circonstances de la vie privée, mais même à la vie de toute collectivité (9 nov. 1951) ».

*L'Action catholique* se fait donc l'apôtre de la paix en défendant la civilisation chrétienne contre le communisme et contre la tendance matérialiste des puissances impérialistes occidentales. Elle souhaite que le Canada s'engage dans cette voie chrétienne et s'assure d'une certaine indépendance pour ce faire. Elle lutte particulièrement contre la propagande communiste au Canada et, à maintes reprises, demande au gouvernement de « déclarer illégales les activités communistes et leur existence même comme parti officiel (20 nov. 1950) ».

La doctrine chrétienne doit prévaloir au niveau des relations internationales et nationales, et aussi dans la vie quotidienne de la société canadienne-française. Les éditorialistes se plaisent à souligner que l'esprit matérialiste, étant ici apparu tardivement, a peu touché le peuple canadien-français : « Au Canada français, des origines de la colonisation à la fin du XIXe siècle, malgré des difficultés matérielles incontestables, guerres, conquêtes, pauvreté, bas niveau de vie, nos ancêtres coulaient une existence paisible, parce que la religion présidait au rythme de leur vie communautaire et l'inspirait dans toutes ses manifestations (6 déc. 1951). »

Même si, au début du XXe siècle, le sentiment religieux a diminué, il est affirmé que le Canada français forme « une avant-garde spirituelle (18 juill. 1951) », et qu'à ce titre il a une mission spéciale à remplir en cette terre d'Amérique, pour contrebalancer l'action néfaste du matérialisme et du communisme dans le monde. Les différentes manifestations religieuses tels le pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré, la proclamation du dogme de l'Assomption [219] ou la béatification de Marguerite Bourgeois, sont soulignées avec emphase à la une du journal, et des éditoriaux expliquent à la population le sens de ces événements religieux. Dans la lutte doctrinale ou idéologique qui confronte le monde, la prière est considérée comme la meilleure ar-

me, surtout le chapelet en famille, celle-ci étant « l'unité de base » dans les combats.

### La politique nationale ou l'affirmation de la culture canadienne-française

Sur la scène nationale, un discours inquiet s'élabore à partir des thèmes suivants : le statut du Canada, l'américanisation. Les éditoriaux présentent le Canada comme un pays dont l'indépendance n'est pas encore reconnue tout à fait à l'extérieur, ni à l'intérieur du reste. « L'opinion publique doit être éveillée, toujours prête, la prudence étant sauve, à pousser le Canada dans la voie de l'indépendance, à rompre les derniers liens qui rattachent le pays à la Grande-Bretagne (30 juin 1950). » Le rapatriement de la Constitution est réclamé afin que ce texte devienne « un document exclusivement canadien, symbole d'un pays qui est devenu majeur et qui veut être entièrement maître de sa destinée (25 sept. 1950) ». *L'Action catholique* souligne aussi que : « N'ayant ni drapeau ni hymne nationaux officiels, notre pays passe un peu partout dans le monde pour un territoire colonial (1er mai 1950). »

L'indépendance canadienne vis-à-vis la Grande-Bretagne et le rapatriement de la Constitution se rattachent au thème de la nation canadienne-française : « Les quelque 65 000 habitants qui, de leur plein gré, ont décidé au lendemain des événements de 1760, de demeurer dans la Vallée du Saint-Laurent, sont devenus une nation véritable, au plein sens du mot (4 nov. 1950). » Le Québec « représente la nation canadienne-française dans tout le pays : il en est le protecteur et le porte-parole (9 janv. 1950) ». Quant à la révision de la Constitution, elle amène ces commentaires : « L'Acte de 1867 est une loi consécutive à un pacte, la sanction officielle d'un contrat ou d'un accord moral entre deux éléments ethniques (7 janv. 1950). » « Ce qu'il importe de conserver, c'est l'esprit et la volonté de décentralisation (...), principe qui assure [220] d'une façon claire et précise les pouvoirs qui doivent appartenir au gouvernement central et les pouvoirs qui reviennent aux provinces (30 juin 1951). »

Les éditorialistes de *l'Action catholique* soulignent souvent le caractère bilingue du Canada et affirment que le français doit être reconnu d'un bout à l'autre du pays, et non seulement au Québec ; ils déplorent que le français ait si peu droit de cité au niveau fédéral. Et puisqu'il est question de réviser la Constitution, ils mettent en relief certaines exigences : « Il importe d'y reconnaître nettement les droits du français afin que le Canada, pays bilingue de par la composition ethnique de sa population, le soit aussi dans ses manifestations officielles et dans ses services administratifs (3 nov. 1950). » Les éditorialistes ajoutent que « le français est relégué à l'arrière-plan dans l'armée », « et qu'il s'agit là d'une situation intolérable que les

Canadiens français, s'ils possédaient un peu de cran, n'endureraient pas (26 mai 1961) ».

Dans ces propos s'entrecroisent une solidarité et une fraternité à l'égard des différentes associations canadiennes-françaises des autres provinces. Deux incidents précis permettent aux éditorialistes du quotidien d'apporter leur soutien aux minorités francophones : le Rapport Hope sur l'éducation en Ontario, et l'affaire des écoles de Maillardville en Colombie-Britannique. Dans les deux cas, les droits des minorités francophones sont brimés ; avant même que le gouvernement ontarien ait donné suite au Rapport Hope, Louis-Philippe Roy écrit : « Nous sommes d'ores et déjà à vos côtés pour la plus sainte croisade des temps modernes (26 déc. 1950). » Et dans l'affaire de Maillardville en Colombie-Britannique, l'Action catholique dénonce les abus de pouvoir : « La majorité n'a pas le droit de se servir du pouvoir pour imposer des conditions injustes aux minorités (17 mai 1951). »

Les éditorialistes souhaitent que la culture canadienne-française s'épanouisse à travers tout le Canada, et plus particulièrement au Québec. À ce titre, l'immigration suscite un grand intérêt chez les rédacteurs du quotidien qui réclament une politique plus claire dans ce domaine : « Le problème de l'immigration ne peut être [221] considéré isolément. Il faut l'envisager toujours en fonction d'une politique plus générale de peuplement (5 avril 1950). » Alors que le chômage s'étend, des réticences se manifestent à l'égard d'une immigration doublement désavantageuse pour le Québec : « Le Canadien français sincère et décidé à maintenir son groupe ethnique au Canada se prend à réfléchir et se demande sérieusement s'il n'est pas victime d'une action concertée quand il apprend que, de 1945 à 1950, il est entré au pays 173 000 immigrants d'ascendance britannique contre 3 404 immigrants de nationalité française (6 mai 1951). » Devant cette situation réductrice à l'égard du groupe canadien-français, l'Action catholique plaide pour une politique générale de peuplement, respectueuse de la dualité ethnique du Canada, qui admettrait au pays autant d'Anglais que d'Italiens, ces derniers s'intégrant au groupe francophone en raison de leur culture. On mentionne aussi que cette politique devrait favoriser les peuples pauvres, tels l'Italie. Quant à la place de ces nouveaux arrivants dans la société, l'on croit que : « Le pays doit prendre les dispositions nécessaires pour établir ce surplus de population, pour l'utiliser à des tâches nouvelles, pour ouvrir des centres nouveaux, pour utiliser à des tâches utiles les générations nouvelles (29 juill. 1950). »

La crainte de l'américanisation est, d'autre part, bien soulignée par les éditorialistes : « Il est un autre danger d'ordre extérieur et qu'on ne pourra éviter qu'à force de prudence, de sagesse et de volonté : c'est le danger de l'américanisation en douce (30 juin 1951). » Cette américanisation se traduit surtout par une influence culturelle jugée néfaste pour le Québec. Lorsque le ministère des Postes augmente les tarifs postaux des journaux, Louis-Philippe Roy écrit : « Pourquoi ne pas taxer plutôt les périodiques américains qui nous inondent à si peu de frais et dont beau-

coup, de l'avis de la Commission Massey-Lévesque, constituent une menace pour notre culture au lieu d'en favoriser le développement (12 juin 1951). » *L'Action catholique* appuie le rapport de la Commission Massey-Lévesque qui affirme que : « Même s'il nous en coûtait beaucoup d'argent, (...) il faut que le Canada dépende [222] désormais plus de lui-même que de l'étranger pour sa haute culture comme pour sa culture populaire (11 juin 1951). »

Toutefois, l'indépendance du Canada est, là aussi, estimée précaire ; le quotidien note que certains journaux américains critiquent le Canada qui n'apporte pas son soutien inconditionnel à Washington dans le conflit coréen. Les éditorialistes concluent : « Ceci suffit à montrer que l'opinion américaine tend actuellement à forcer la main du Canada (surtout) si l'on rapproche ces campagnes de critiques de certaines déclarations faites dans d'autres domaines (17 févr. 1951). » Cependant, le principe de collaboration entre les deux pays n'est pas, pour autant, remis en cause : « Le Canada est prêt à collaborer librement et sans arrière-pensée aucune, avec les États-Unis, voulant que les relations entre ces deux pays continuent toujours de donner au monde un exemple magnifique de collaboration et d'entente (14 avril 1951). »

Ce qu'il importe de préserver, c'est l'identité de groupe au Canada français, menacée par les influences continentales. Les éditorialistes profitent de la venue des touristes américains et du traditionnel défilé de la Saint-Jean-Baptiste pour rappeler aux lecteurs que le Québec est avant tout un pays francophone, et les inviter à agir en conséquence : « Le touriste ne vient pas dans la province de Québec pour connaître notre capacité de plagier. Au contraire, il nous visite pour se reposer dans un décor différent que seule notre province peut lui offrir (21 juill. 1950). » Au lendemain du défilé de la Saint-Jean de 1951, Louis-Philippe Roy souligne le caractère exclusivement français de la manifestation, « mais il faut bien convenir que tout ce qu'on a pu voir dans les défilés contrastait parfois étrangement avec ce que l'on pouvait observer sur le parcours (27 juin 1951) ».

La francisation fait l'objet de nombreux commentaires : le changement de la dénomination du « Domaine de Spencerwood » en celle de Bois-de-Coulonge est rapporté avec emphase dans le quotidien. Par contre, la qualité de la langue parlée au pays est jugée telle qu'il est espéré que « ... nous réagirons de façon efficace (...) en nous persuadant que, pour nous, une vie, une [223] langue et une culture très française constituent sans aucun doute, des conditions essentielles de survivance (7 juill. 1951) ».

**L'économie, le travail, la famille,  
ou l'éloge de la ruralité**

Sur le plan économique, *l'Action catholique* s'élève contre le libéralisme économique qui a introduit ces maux au sein du groupe canadien-français : la dépossession économique et le chômage. Le quotidien souhaite que le Canada oppose au libéralisme économique une politique de nationalisme économique, qui lui permette de se développer au profit de ses citoyens d'abord. C'est dans cette perspective que sont abordées les questions de pipeline ou de transformation du fer du Nouveau-Québec. L'intérêt de tous les Canadiens et des Canadiens seuls doit guider l'action des gouvernants ; ces derniers ne doivent pas se laisser « impressionner par les appels bruyants qui viennent du Sud. Ils comprennent de plus en plus que ces appels sont loin d'être désintéressés, en même temps qu'ils réalisent la puissance économique de leur patrie (5 juin 1950). » Le nationalisme économique est évoqué pour établir une protection contre l'exploitation étrangère. Il l'est aussi pour justifier et réclamer l'intervention de l'État, surtout en cette période de crise. Pour sa part, la population est invitée « à épargner davantage, à construire un capital national puissant et actif, capable d'exploiter les matières premières dont la Providence a doté notre pays (9 juin 1950) ».

En dehors de ces mesures, *l'Action catholique* propose d'autres moyens de protéger le monde du travail, ravagé par le chômage. Le journal encourage la formation du plus grand nombre possible d'associations professionnelles, et soutient l'union des travailleurs en des syndicats catholiques, tels la C.T.C.C. Il suggère une plus grande participation des travailleurs à la vie de l'entreprise, et recommande certaines formes de cogestion, qui feraient de l'ouvrier une personne humaine au sein de l'usine, et non un simple outil. Les éditorialistes rappellent que l'athéisme et le matérialisme ont réduit l'homme au rang de l'objet ou de l'instrument, que ce soit en régime communiste ou capitaliste. Derrière le rideau de fer, il n'y a « plus aucun respect pour l'individu et la famille. [224] L'homme devient une chose qui ne compte pas plus qu'un animal ou une machine. Il n'est plus le sujet de la vie économique, mais son objet, sa chose (9 nov. 1950). » En régime capitaliste, le problème, quoique moins aigu, existe cependant. En témoignent les conditions de travail et le chômage. L'ouvrier, le plus souvent, n'est plus considéré comme une personne humaine en raison de la déshumanisation du travail. « Dans la grande industrie moderne, la division du travail a fait de l'homme un robot. Il n'est plus qu'un numéro interchangeable dans une série plus ou moins longue (27 juin 1950). » Et la situation qui prévaut à l'usine « paralyse, provoque un affaissement de la personnalité de l'ouvrier (20 mai 1950) ».

L'association capital-travail exige des correctifs ; elle doit apporter de meilleures conditions de travail et de vie. *L'Action catholique* propose d'abord « un salaire

minimum qui puisse permettre à tout homme de faire vivre sa famille décentement (15 mars 1951) ». Le journal réprovoque le fait que des compagnies fassent des bénéfices énormes alors que les employés reçoivent des salaires de famine. En conséquence, il affirme : « L'homme a le droit de recevoir en retour de son labeur honnête, de son travail normal, et en vertu même de la loi naturelle, un salaire qui lui permette d'accomplir ces deux devoirs : conservation de son existence, et propagation de l'espèce (15 mars 1951). » Le gouvernement doit aussi contribuer à l'équilibre des rémunérations, par exemple en réduisant les impôts des gagne-petit. Les éditorialistes applaudissent à la décision du gouvernement fédéral de restreindre les ventes à crédit, car cette mesure va « empêcher le sens de l'économie familiale de s'éteindre de plus en plus (30 oct. 1950) ».

Salaires, famille et propriété sont intimement liés. Le salaire doit assurer la vie de la famille, « cellule de base de la société (5 mars 1951) », « la grande force d'une nation, d'un pays » (26 janv. 1951), « une société, la première dans l'ordre de la nature (21 mars 1951) ». L'on constate que le salariat a modifié le régime de l'habitation et la propriété, et que l'urbanisation dépossède le citoyen canadien-français. Les éditorialistes pensent que tout homme devrait pouvoir aspirer à posséder « sa propre maison, une [225] certaine somme de biens, afin qu'il puisse mener avec les siens une vie indépendante (1er févr. 1950) ». Mais telle n'est pas la situation au Québec puisque « les villes de Québec et de Montréal sont peuplées aux quatre cinquièmes de locataires (26 sept. 1950) ». La vie urbaine est considérée néfaste pour la famille : « Elle a nui à son épanouissement, elle l'a singulièrement rétrécie, et pour se servir d'une expression de sa Sainteté Pie XII, elle l'a pour ainsi dire « encasernée (11 janv. 1960). »

Dans le milieu urbain, l'homme qui va prendre son travail n'a pas le droit d'apporter à son usine, à son atelier, les soucis et les inquiétudes de sa maison. La mère de famille est souvent obligée de travailler à l'extérieur de son foyer pour boucler le budget familial, et les enfants sont laissés à eux-mêmes. Devant la situation du logement et le risque de dislocation de la vie familiale, les éditorialistes de *l'Action catholique* invitent les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que les associations professionnelles à s'unir dans la recherche des solutions pratiques à ce problème ; ils soulignent que la situation est causée par le libéralisme économique plus soucieux de l'appât du gain que du respect de la personne humaine. De là l'irrégularité de l'emploi et l'insuffisance des salaires.

De toute évidence, *l'Action catholique* a la nostalgie de ce type de civilisation agricole et familiale que le Québec connaissait au XIXe siècle. La colonisation et l'agriculturisme sont alors présentés comme solutions au chômage qui affecte les villes : « Dans la mesure où on stimulera la colonisation, qui aura pour conséquence de réduire la pression de la main-d'oeuvre rurale sur l'économie urbaine, on aura plus de facilité à régler le problème du chômage, à le contrôler (20 janv. 1950). » En plus de

réduire le nombre de chômeurs, cette solution permet de réintroduire l'agriculture dans la défense de la nation canadienne-française, et l'indépendance économique dans le monde du travail. « L'agriculture est le premier des métiers, la première profession de l'homme (11 mai 1959). » « La vie rurale, la possession du sol que l'homme cultive, (...) est le meilleur enracinement qui soit pour une nation. Elle constitue également le principal réservoir des forces vives qui [226] viennent alimenter et soutenir l'économie de la nation toute entière (20 mars 1950). »

Les éditorialistes ajoutent que c'est « l'ancien type de civilisation rurale qui a fait la force de la nation canadienne-française dans le passé », et qu'il faudrait « rétablir dans les villes ce type de civilisation (19 juin 1950) ». Ils sont d'avis que « le cultivateur a sur l'ouvrier un avantage incalculable (...), il est maître de ses décisions (14 oct. 1950) ». *L'Action catholique* préconise donc la colonisation comme moyen « d'assurer le rétablissement d'un plus juste équilibre entre la population urbaine et la population rurale (4 nov. 1950) ». Le journal se demande « s'il est possible de créer une civilisation urbaine qui se rapproche du type de civilisation rurale qui fut la nôtre à venir jusqu'à il y a un demi-siècle (24 août 1950) ». Cette argumentation traditionaliste est présentée comme devant assurer à la nation canadienne-française sa survie et son extension, à un moment où elle se trouve davantage menacée par l'immigration anglophone, le libéralisme économique et le communisme.

### **L'éducation et la moralité : l'Église, l'État, la famille**

Le système d'éducation prôné par les éditorialistes de *l'Action catholique* est fonction des prises de positions présentées dans les précédents chapitres, c'est-à-dire le développement de l'esprit religieux et le bannissement du communisme et le matérialisme.

L'éducation revêt une grande importance, car c'est à l'école que se forme principalement le citoyen chrétien de demain. Il importe donc de délimiter clairement les responsables d'un domaine aussi essentiel à la nation, surtout à un moment où des pédagogues et des philosophes remettent en cause les structures scolaires traditionnelles. Le rôle de l'État est ainsi défini : « Le rôle de l'État, en matière d'éducation, est purement supplétif. Il est simplement un instrument technique de bonne administration dont le but est d'aider les parents à remplir leurs obligations envers leurs enfants (17 mai 1951). » L'État doit donc aider au financement de l'éducation et répondre aux demandes des parents dans le respect de la [227] doctrine catholique. La famille, cellule de base de la société, constitue avec l'Église le rempart contre le matérialisme et l'immoralisme. À ce titre : « Les parents et l'Église ont des droits antérieurs et supérieurs à ceux de l'État en matière d'éducation (2 avr.

1951). » Ainsi, les parents doivent-ils être conscients de leurs prérogatives, et veiller à jouer à la ville « leur rôle dans la direction de l'école et de la vie scolaire en général (11 mars 1950) », comme cela se faisait anciennement à la campagne. *L'Action catholique* souligne à souhait les vertus du système d'éducation traditionnel : « Au Canada français, nous sommes heureusement plus en retard que d'autres sur la voie du matérialisme... grâce surtout à nos collègues classiques et séminaires qui (...) continuent à dispenser la culture des humanités classiques (19 oct. 1950). »

Le journal insiste souvent sur le rôle de l'enseignement religieux et des valeurs spirituelles dans l'éducation : « L'éducation véritable ne se conçoit pas sans la notion de devoir, sans le souci du surnaturel, sans une préoccupation constante de préparer l'élève, l'éduquer à affronter son métier d'homme (...) d'abord et avant tout avec une conscience (19 sept. 1950). » L'enseignement religieux est d'autant plus justifié que « seul il peut offrir une solution à nos problèmes et donner l'inspiration nécessaire pour revêtir une civilisation chrétienne (5 juill. 1950) ». « Tous reconnaissent que l'absence d'enseignement religieux à l'école a de funestes résultats sur la société, qu'elle entraîne dans le peuple un amoralisme de plus en plus grand, qu'elle trace la voie au matérialisme qui ne cesse de gagner du terrain (13 oct. 1950). » Les rôles sont donc ainsi établis : *l'Action catholique*, porte-parole de l'Église, affirme que l'État doit aider la famille dans sa tâche apostolique, et que la famille doit veiller à ce que l'école donne un enseignement religieux et une formation spirituelle.

La moralité fait également l'objet de plusieurs, éditoriaux où il est rapporté que les loisirs sont à la solde des matérialistes désireux de s'enrichir en exploitant les instincts plutôt que l'intelligence. *L'Action catholique* se lance dans une campagne contre la littérature, le cinéma et la radio. Elle regrette qu'un peu partout dans le [228] monde et aussi au Québec, quoique d'une façon moindre, les gens s'adonnent à tous les plaisirs immoraux « par le truchement des livres, des spectacles, des illustrations et divertissements qui minent la famille et la vertu sociale ». Le quotidien ajoute qu'il s'agit là d'une vaste « conspiration de l'immoralité (9 août 1950) » menée par Satan, qui trouve assistance dans l'esprit matérialiste si développé de par le monde. Il s'élève contre l'abondance des romans policiers et des illustrés indécentes ou obscènes : « Nos villes, et aussi, par ricochet, nos campagnes sont littéralement inondées de publications de toutes sortes. Quelle variété et quels incontestables dangers (26 janv. 1950). » *L'Action catholique* demande alors « qu'on purge les comptoirs de toutes ces saletés, de toute cette littérature où les jeunes trouvent les recettes pour la commission du crime (19 janv. 1950) ». Les éditorialistes applaudissent la loi qui vient censurer les crime comics, mais considèrent que cette censure est insuffisante : il faudrait interdire toutes les autres publications immorales, afin de préserver la jeunesse menacée par ces sollicitations.

Dans la même foulée, le quotidien condamne les films, irrespectueux de la civilisation chrétienne : « (Ceux-ci) invitent au crime, (qui) piétinent les règles les plus



sacrées de la moralité et de la modestie, (qui) exhibent le matérialisme dans ce qu'il a de plus séducteur, (qui) vont même, en certains cas, jusqu'aux valeurs spirituelles, la religion elle-même (27 avril 1950). » Il demande que ces films soient bannis des salles de cinéma. Il en va de même des émissions radiophoniques accusées de donner tribune trop souvent à des gens de valeur douteuse, de leur permettre « d'exprimer publiquement leurs erreurs par le truchement de la radio officielle,... c'est illogique, c'est criminel, c'est anti-démocratique (26 nov. 1951) ».

Enfin, l'alcoolisme constitue un autre danger moral, souligné par les éditorialistes. Ceux-ci déplorent le fait statistique selon lequel « chaque famille canadienne dépenserait six dollars par semaine rien que pour les spiritueux et la bière (18 déc. 1950) ». C'est là un gaspillage « nuisible au point de vue santé physique et morale, nuisible au point de vue économique (18 déc. 1950) » et [229] gaspillage d'autant plus grave en période de crise économique, car « on boit de l'alcool alors que les enfants sont privés de lait, de viande, etc. (24 déc. 1951) ». *L'Action catholique* affirme : « Notre peuple pourra devenir riche, puissant, prospère, s'il sait, en ce domaine important, bien comprendre ses meilleurs intérêts (2 août 1951). » Le journal mentionne régulièrement l'action méritoire des Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, et prie le gouvernement d'appliquer les lois plus sévèrement en vue de favoriser la sobriété et la moralité de la population.

\*  
\* \*

Le discours de *l'Action catholique* s'élabore donc principalement autour de la défense de l'Église, porteuse de la civilisation chrétienne et catholique, et de la menace que constitue le communisme. Selon les niveaux, des maux sont identifiés et des solutions sont présentées en guise de protection : on peut, dans le schéma qui suit, résumer les uns et les autres tels que nous les a révélés l'analyse des pages précédentes.

Les niveaux	Les maux	Les solutions
<i>Au niveau international</i>	Communisme et matérialisme.	Spiritualité et catholicisme.
<i>Au niveau national</i>	Dépendance britannique et américaine.	Nationalisme canadien.
<i>Au niveau du groupe canadien-français</i>	Non-respect du fait français, anglicisation par l'immigration et l'américanisation.	Nationalisme culturel canadien-français.
<i>Dans le monde du travail</i>	Libéralisme économique.	Nationalisme économique. Associations diverses des travailleurs vs capital.
<i>Au niveau de l'individu</i>	Chômage et urbanisation. Malmené économiquement et moralement dans la société.	Agriculture et ruralité. Famille et esprit religieux. État : supplétif et protecteur de la famille dans sa fonction éducative.

Mireille FERLAND et Réginald PITRE.

[231]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

La presse et la littérature

---

## 8. "L'idéologie du Québec rural au milieu du siècle

ou

*Le Foyer rural  
(1946-1955)."*

par Gaston Turcotte

*[pp. 231-261.]*

[Retour à la table des matières](#)

Bien que le nom même du périodique considéré soit assez explicite, il n'est peut-être pas inutile, en préparation à l'examen des idéologies qu'il véhicule, d'en faire un bref historique, de jeter un coup d'oeil à son équipe d'administrateurs et de collaborateurs de même qu'à son auditoire, et aussi de prendre connaissance des buts qu'il s'est lui-même fixés.

## *I. - Historique*

Baptisé *le Foyer rural chrétien*, le modeste bulletin de l'abbé Ernest Préseault va garder ce titre durant toute la première période de son histoire, soit d'octobre 1941 jusqu'au printemps 1945. À cette époque, cédé à l'Union catholique des cultivateurs par son fondateur, il abrège son nom pour devenir *le Foyer rural*. Finalement, au mois de mai 1951, avec beaucoup de circonspection, l'U.C.C. s'en départir pour le confier à l'Imprimerie populaire limitée, la société éditrice du journal *le Devoir*. Les choses en restent apparemment ainsi jusqu'à la cessation de la publication, en 1955.

Au début c'est vraisemblablement le fondateur qui assume seul la rédaction. Durant la période 1945-1951, l'administration du périodique [232] est d'abord assumée par Gérard Filion, alors secrétaire général de l'U.C.C., qui est ensuite remplacé, en 1947, par Dominique Beaudin. C'est mademoiselle Claire Dutrisac qui est directrice des pages féminines.

Parmi les principaux collaborateurs figurent le chanoine Lionel Groulx, l'agronome Henri Lacoursière, Me Henriette Bourque, les pères jésuites L. Lebel et C. Saint-Arnaud, de même que Jeanne L'Archevêque-Duguay, l'écrivain Marcel Hamel, François-Albert Angers, Firmin Létourneau et Stéphen Vincent.

En 1951, Gérard Filion revient à la direction de la revue. Il s'adjoit J.-Alphonse Lapointe, B.S.A., comme conseiller technique puis rédacteur, et Françoise Gaudet-Smet au secrétariat de la rédaction. Dans le même temps, on bénéficie de la collaboration du journaliste Paul Coucke et de spécialistes en agriculture tels que Jean David et Gilles Lasnier.

Les premières parutions des années 1940 s'adressaient aux groupes agricoles professionnels du diocèse d'Ottawa et se voulaient « un bulletin de liaison pour les cercles de l'U.C.C. de la Vallée de l'Outaouais (X, 1) <sup>108</sup> ». Avec sa cession à l'U.C.C., la revue étend son auditoire à toute la classe agricole, et, « de 8 000 qu'ils étaient en 1946, les abonnés dépassent 50 000 en 1950 (X, 1, 1) », pour atteindre un sommet de 70 000 qui va se maintenir à partir de 1951. Mais il faut vraisemblablement multiplier plusieurs fois ce dernier nombre pour avoir une idée exacte du cercle des lecteurs, car, au dire de « témoignages nombreux et enthousiastes (V, 10, 2) », il semble bien que, des mains de l'abonné, chaque numéro passe en plusieurs autres en suscitant beaucoup d'intérêt. Et si l'on en croit ce « flot constant de témoignages » il paraît bien que *le Foyer rural* a réussi dans sa volonté de « parler au cultivateur... à

---

<sup>108</sup> À moins d'indication contraire, le contenu des parenthèses renvoie au *Foyer rural*: volume, numéro et page indiqués.

la fermière... aux jeunes gens et jeunes filles (VI, 7, 3.)», et qu'il a trouvé partout une oreille attentive.

Les raisons d'être de cette publication, on les trouve exprimées à différentes reprises. En 1946, Gérard Filion écrit : « *Le Foyer rural* [233] s'appliquera à conserver et enrichir le patrimoine de vertus sociales et morales qui font l'honneur et la force de la famille rurale (VI, 7, 3). » Son successeur, l'année suivante, précise cette orientation : « La famille de la campagne reste seule à peu près intacte chez nous. Ce qui ne veut pas dire que les forces de désagrégation sont inactives. Nombre de courants contaminés pénètrent déjà l'atmosphère rurale... aussi, *le foyer rural* doit être défendu et rien ne doit faire brèche en cette ultime forteresse (VI, 8, 1)! » Dans le même sens, la même année, commentant « la mission que s'est donnée *le Foyer rural* », le président de l'U.C.C. s'exprime ainsi : « Nous voudrions le Foyer rural assez beau, assez complet, pour le voir déclasser maintes revues reçues et lues dans nos campagnes, mais qui n'apportent pas toujours l'édification à ceux et celles qui les lisent (VI, 7, 3). » À son retour à la revue en 1951, Gérard Filion reprend d'abord ce thème : « Des publications... pénètrent maintenant jusque dans les rangs. Elles ne sont pas toutes recommandables. Il ne sert à rien de les combattre, il faut plutôt y suppléer par d'autres publications qui les remplacent avantageusement. » Mais il ouvre aussi de nouveaux horizons : « Il y a plusieurs publications de technique agricole, explique-t-il, ... mais il n'en est aucune qui traite spécifiquement de tous les problèmes de la famille rurale... Il existe donc un besoin auquel il faut satisfaire. » Par contre, il n'oublie pas les grands engagements des débuts, et il note « qu'il est à peine besoin d'ajouter que *le Foyer rural* s'inspirera de la meilleure tradition chrétienne et mettra en valeur les éléments de notre vie nationale (X, 9, 1) ».

Ainsi, ce périodique se conçoit-il lui-même à la fois comme un gardien et un promoteur des vertus domestiques et comme un défenseur vigilant des assises du milieu rural qui le perpétuent de génération en génération. Il se présente aussi comme une source de connaissances et de culture et un apôtre de la bonne presse, bref, presque un vade-mecum pour tous les membres de la paysannerie catholique canadienne-française. De cette tâche ambitieuse, qui comporte l'obligation de porter les armes sur plusieurs fronts en même temps, de cette « mission », la revue va s'acquitter en prônant toute une série de valeurs, de modèles, de normes, de rôles et [234] de statuts, en accord avec la vision du monde qui est sienne et l'idéologie globale à laquelle ses promoteurs ont adhéré.

## II. - Volet théorique et méthodologique

L'analyse d'une cinquantaine de numéros du *Foyer rural*, de 1946 à 1955, et dont cet article est un compte rendu sommaire, se proposait ainsi une appréciation des idéologies majeures alors véhiculées dans la société québécoise, et, par le fait même des interprétations de situation, privilégiées par cette société dans son effort permanent pour intégrer l'inévitable dans une belle orthodoxie, et pour apaiser les angoisses dans une sereine dochérence des événements, des époques, des êtres et des choses.

Par ailleurs, c'est au « dégagement des synthèses idéologiques <sup>109</sup> » que nous nous sommes essayé ici, dans la recherche surtout de la disposition et de la fonction des éléments idéologiques principaux du *Foyer rural*.

Dans l'ensemble des valeurs qui baignent la société québécoise, notre intention a été de mettre en lumière celles que cette revue a privilégiées et rassemblées dans le rôle synchrétique qu'elle s'était fixé quant à la pensée et à la vie de ses lecteurs. Nous avons essayé de dégager les arguments qu'elle invoque et les agencements qu'elle en fait, dans sa double tâche de rendre les situations logiques et dans la poursuite de buts immédiats et de fins ultimes.

Pour cela, la présente étude s'est centrée sur deux processus essentiels de la construction idéologique : celui de la projection de ce construit qu'est l'image de la communauté visée ; celui de la « valorisation des faits qui donnent un poids concret aux finalités <sup>110</sup> ».

Une visée complémentaire de ce travail a été de faire ressortir les contradictions entre les exigences naturelles ou même instinctives [235] des personnes, individuelles et collectives, et, d'autre part, les impératifs du modèle culturel de vie. En conséquence, l'idéologie devrait apparaître comme une expression et une conciliation des forces de ces deux pôles. Cela, dans une rationalisation féconde, qui colle suffisamment à la structure pour assurer une satisfaction minimale, mais qui, en même temps, accorde celle-ci à la culture, en l'ordonnant au moins idéalement à elle. En outre, on devrait voir alors que ce que l'idéologie refuse aux demandes des éléments structurels, elle le compense en ajoutant une plus-value culturelle à ce qu'elle permet. Par ce détour, elle rallierait les suffrages de la majorité des acteurs en cause.

---

<sup>109</sup> Cf. F. DUMONT, « *Notes sur l'analyse des idéologies* », *Recherches sociographiques*, IV, 2, 1963, 165. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>110</sup> Idem, 163-164.

Compte tenu du périodique analysé, cette construction de l'image de la société sera présentée ici par le biais de portraits. Centrés sur des personnes ou des institutions, ils fournissent quelques éléments de la mosaïque idéologique et communautaire canadienne-française du milieu du siècle. Ils veulent permettre de circonscrire quelques-uns des acteurs-sources de cette communauté, leur situation contingente (particulière et collective), de même que les comportements idéaux auxquels ils sont conviés, ces derniers assortis des arguments qui veulent les justifier.

Avec ce mode de présentation, il paraît aussi possible de respecter les principales exigences des études diachroniques, dont, notamment, les modalités d'insertion sociale des idéologies, tout en gardant accès à une saisie immédiate de ces dernières.

Cette forme de présentation vise également, d'abord à souligner, dans l'argumentation, les procédés proprement idéologiques : de logique déductive et d'exposés péremptoirs ; ensuite à rejoindre les thèmes classiques des représentations groupales : sources, buts, adversaires, sujets de conflit, et aussi, avec ces derniers, les déplacements d'accent opportuns, ou encore l'accueil périodique de nouveaux éléments vitaux, dans le cheminement des idéologies.

Le tout, en somme, pour voir un peu comment, en ce temps-là au Québec, un présent et un avenir lourds d'inconvénients et d'appréhensions, et quasi inéluctables, se trouvaient, par la magie de l'idéologie, rendus presque séduisants.

[236]

### *III. - Portrait du père*

Si étrange que cela puisse paraître à première vue, le père est plutôt absent du *Foyer rural*. Peut-être faut-il voir là quelque analogie avec son éloignement physique de la maison durant les longues heures des travaux de la ferme (X, II, I) ; ou encore l'indice d'un certain matriarcat des familles canadiennes-françaises ? Toujours est-il qu'il défraie rarement la chronique.

Cependant, il en est absent d'une étrange manière. Mieux vaudrait dire qu'il est présent, mais d'une présence latente ou cachée. On le devine constamment dans les textes, comme acteur présumé et auditeur visé, sans cependant qu'il en soit alors nommément fait mention. Ou bien encore on en parle très brièvement, un peu comme d'une réalité connue et admise une fois pour toutes, ou comme d'un personnage important mais éloigné : cause que l'on sait première et aboutissement que l'on perçoit inévitable, mais dont on n'aime pas se préoccuper dans les enchaînements de l'immédiat et les conspirations captivantes du court terme.

Dans une première approche, on trouve les traits négatifs du père, ou une mise en garde contre ce qu'il ne doit pas être, tant dans le domaine affectif qu'intellectuel, autant en regard de sa profession que dans son comportement envers sa femme et ses enfants.

Exaltant la paternité : « la seule joie peut-être, entre les décevantes joies de l'homme, qui ne déçoive pas,... celle de tenir dans ses bras... un enfant dont le visage est rose d'un sang qui est le nôtre (XIV, 4, 26)... », on insiste sur la nécessité pour les papas « d'exprimer leur sensibilité affectueuse » et de ne pas « laisser s'infiltrer - chez eux - un vieux pessimisme, transmis par certains dictons : « Modère-toi... tu n'es pas le premier à qui ça arrive » (XIII, 11, 21) ».

Ailleurs, au sujet du développement de l'esprit, on veut faire réaliser « qu'il ne suffit pas d'avoir deux pieds agiles et deux bras robustes, mais - qu'il faut aussi - avoir de la tête et y loger des connaissances profitables (IX, 4, 5) ».

[237]

On s'élève également contre un possible désengagement du père vis-à-vis ses enfants. Tel celui-là, dont on louait les soucis présumés pour ses seize enfants, et qui répondait simplement : « ... à mesure qu'ils viennent au monde, je les lâche dans le tas et je n'y pense plus... », jetant en même temps « un regard attendri (!) sur sa femme - pour indiquer - que la tâche lui retombait sur les épaules (V, 9, 5) ». Bien au contraire, enseigne-t-on, « l'éducation des enfants n'est pas l'affaire exclusive de la mère, et... le père - doit accepter - de bon gré de faire sa part dans l'éducation (IX, 8, 2) ».

On jette enfin l'anathème sur ces pères qui « dans notre siècle de lumière » traitent encore « leurs femmes comme des bêtes de somme ». Du « fameux contact avec la nature dont on parle tant », il doit résulter autre chose qu'un être « insensible... lourdaud... imperméable à la tendresse et... terre-à-terre (XI, 5, 8-16) ». Ce contact au contraire doit permettre à l'homme de « s'améliorer » et de « s'humaniser ».

« Qui a des oreilles entende », c'est là le titre dont on pourrait coiffer tous ces articles (commentaires, comptes rendus de conversation, récits fictifs, etc.) où est disséminée cette prédication générale sur certaines composantes de l'image du père.

On rejoint toutefois une autre dimension, positive celle-là, dès les premières années de la revue. Le père y prend d'abord plus ou moins figure de patriarche. En effet, il y est en premier lieu valorisé dans son rôle de « géniteur », de depositaire de la vie et de responsable des enrichissements humains de la famille. On y souligne que « ce n'est pas la femme qui est source de vie, c'est l'homme. La mère est une fontaine qui garde (XIV, 4, 26). »



Dans ses fonctions patriarcales, le père apparaît aussi comme intermédiaire entre le passé et l'avenir, chargé d'affaires des anciens, et responsable envers les descendants, auxquels il doit « transmettre le flambeau », dont celui de la propriété et de l'amour de la terre. Car, s'il est foncièrement cultivateur, il ne doit [238] point l'être comme un banal « entrepreneur de la terre », mais son programme doit être de « vivre de la terre encore plus que de vivre sur la terre », tellement son corps, son âme et sa vie doivent se confondre avec elle et s'incarner en elle, à l'exemple des dieux. C'est dans cette transmission de l'être et du « bien », enrichis par sa vie, qu'il réalise vraiment son rôle : « lorsque nous voyons ces générations successives de cultivateurs, nous avons l'impression de quelque chose qui dépasse l'histoire, qui dépasse le moment et qui acquiert véritablement l'équivalent d'une grandeur biblique (X, 3, 6). »

Présidant ainsi aux destinées des générations, le père est en conséquence également l'arbitre de la famille. Toutes les décisions importantes, c'est à lui de les prendre ou au moins de les ratifier ; et souvent, la maman « avertit les enfants que le papa, en un cas aussi important, doit être consulté (X, 7, 11) ».

Mais, avec les années, *le Foyer rural* ajoute une coloration moderne à ce cachet ancestral de l'image du père. Le chef de famille idéal doit alors posséder plus de qualités personnelles encore, et son rayon d'action déborder le cadre de sa lignée. Esprit ouvert aux nouvelles connaissances techniques de sa profession, il s'efforce aussi d'acquérir une bonne culture générale ; et, en plus d'assurer le progrès de ses affaires, il veut aussi contribuer à celui de ses concitoyens.

Émule de Jean Rivard, il accumule « succès, mérite et bonheur (XI, 4, 6) ». Sur la terre paternelle, son toit abrite plusieurs générations de croyants, avides de savoir, aussi attachés à leur « bien » qu'à leur paroisse, engagés dans les initiatives socio-apostoliques de l'époque et débordant même hors du milieu agricole, par leur nombre et leur valeur, dans plusieurs autres sphères d'activité.

C'est là le nouveau maître-agriculteur, père et chef de famille modèle, soucieux de protéger et de décupler l'héritage et d'assurer au patrimoine familial la double richesse des « nova et vetera », l'abondance des choses anciennes et des nouvelles.

[239]

#### *IV. - Portrait de la mère*

Autant *le Foyer rural* est discret au sujet du père, autant il célèbre à l'envi la mère canadienne-française et en trace le portrait dans tous ses rôles, depuis ses « petites besognes » jusqu'à sa « royauté » et son « sacerdoce ».

On peut avancer diverses hypothèses ou tentatives d'explication à ce sujet. Peut-être les mêmes raisons qui, tout à l'heure, conduisaient à un relatif délaissement du père jouent-elles maintenant en sens inverse ? Il peut aussi paraître vraisemblable qu'en situant la mère, et en la faisant adhérer à telle vision d'ensemble, on campe, par voie de conséquence, tous les autres membres de la famille - nécessairement en rapport avec elle -, et que l'on s'assure aussi du meilleur véhicule possible pour cette perception désirée de la situation de vie.

Le grand besoin permanent que l'on a de la mère, les tâches héroïques que l'on réclame d'elle à jet continu, l'ombre dans laquelle se déroulent la plupart de ces tâches, tout cela nécessite sans doute de mettre un accent soutenu sur la définition et la noblesse de son rôle.

De même aussi que - comme nous allons le voir - sa situation est davantage source d'angoisse, et son activité susceptible d'être dévalorisée en raison même de sa continuité. De même, en contrepartie, est-il vraisemblablement nécessaire de rendre cette situation hautement cohérente et de combler, pour la mère encore plus que pour tous les autres, dans une rationalisation à la fois large et précise, tout ce qui manque à la détermination de sa vie. Agent indispensable et, pour ainsi dire, bienveillant, dans la réalisation du plan d'ensemble échafaudé, il devient vital que l'idéologie du milieu ne cesse de motiver profondément la femme, épouse et mère, et de la rétribuer largement... à sa manière.

Sans avouer ni peut-être même soupçonner de tels mécanismes, c'est néanmoins ces buts essentiels que poursuit visiblement *le Foyer rural*, tant dans ses chroniques indicatives que dans ses articles laudatifs à l'adresse de la mère canadienne. *Orientalisation* et [240] *sublimation* sont en effet les deux axes structurels autour desquels sont construits tous les écrits de la revue au sujet de la femme du Québec. Souvent les deux thèmes s'entrecroisent, se soutiennent, mais on peut, de façon opératoire, les retenir séparément comme base de deux séries de présentations complémentaires de la mère de chez nous.

Au point de départ de la première série ou du premier genre se trouve ce postulat : « La femme, à cause de son cœur, de ses facultés, est faite pour se donner et se dévouer. C'est là son premier rôle et elle ne doit jamais l'oublier, autrement elle raterait sa vocation. Aussi est-ce toute jeune qu'elle doit vivre d'abord pour les autres (XIII, 10, 40). » De cet a priori, de cette conception fondamentale d'une consécration obligatoire aux autres, autant par nature que par appel spécial, vont découler, pour la femme québécoise, son statut, ses fonctions, ses normes de conduite et son idéal.

Dans cette perspective, elle sera d'abord donneuse d'enfants, d'enfants terriens, à Dieu et à la Patrie : « Fermières, restons nous-mêmes. Créées enfants de la terre par un Dieu clairvoyant et infiniment bon, avec une mission très précise, une

très haute et très noble mission : donner au pays les enfants qu'il réclame, et assumer à travers les âges la relève de la Foi et de l'amour du sol (V, 10, 17)... »

De là sa dévotion à l'enfant. Il doit être « cette puissance que la femme préfère à toutes les gloires humaines (IX, 5, 14) ». Et alors combien pénible est la vision « d'une femme qui n'est pas heureuse de sa maternité... c'est ce qu'il y a de plus triste au monde (XIV, 4, 26) ». Bien pire encore, « les propos de femmes faites pour donner la vie et pour la sanctifier et qui commettent contre ce don de la vie tant de sacrilèges (IX, 5, 14)... » Abominables, celles qui « finissent par croire au droit d'accepter ou de refuser l'enfant (IX, 5, 14) ». Bienheureuses au contraire les mères qui conscientes que « Dieu demande des enfants... les lui donnent (V, 9, 5) », dans un abandon confiant : « Si le bon Dieu nous a [241] donné seize enfants, c'est qu'il a son idée. Il ne nous abandonnera pas (V, 9, 5). »

On ne fait qu'une timide esquisse du problème de la natalité (en lui-même et dans ses conséquences), et, entre autres corollaires, de l'inquiétude qu'il suscite pour l'avenir. Mieux vaut s'en remettre à des garants, et sans plus « développer ce beau et grave sujet », respecter la discrétion habituelle sur ce thème, opter avec optimisme pour les grandes familles, laissant « moralistes et sociologues disserter là-dessus (V, 9, 5)... »

Ce don de soi, la mère doit continuer à le faire aux siens de mille manières. Soutien dans les difficultés, réconfort dans l'adversité, loin de pleurer sur son sort, elle oublie ou du moins tait ses propres misères pour s'assurer que chacun supporte et surmonte les siennes.

De toutes ces attitudes et de tous ces comportements indiqués, on fait une synthèse harmonieuse que l'on présente à la mère comme son idéal. Cette perfection à atteindre : « C'est d'être un jour la première associée du bon Dieu <sup>111</sup> dans sa grande oeuvre de création, de pouvoir donner à la terre quelqu'un de semblable à elle... c'est d'être reine et mère dans un foyer plein de beaux enfants sains de corps et d'esprit et animés d'un coeur bon et aimant... C'est encore de pouvoir dire - grâce à moi il y a un foyer de plus au Canada français, un foyer qui fait la force et l'honneur de ma race ; et aussi - j'ai ajouté à l'Église catholique une cellule bien vivante que j'ai éloignée de toute contagion (VI, 5, 4). »

Les données de base du début sont ainsi portées à un sommet. Non seulement la femme, essentiellement mère, va mettre toute son ambition et ses énergies à épuiser son être et sa vie dans le don perpétuel d'elle-même aux autres, mais l'idéologie va jusqu'à lui faire trouver sa récompense, à l'exclusion de toute autre, dans sa propre réflexion sur elle-même ; le contentement très gratuit, futur, se fusionnant avec la destinée irréductible, pour devenir l'un [242] et l'autre, en même temps la motivation et la fin de cette mère de chez nous.

<sup>111</sup> Les italiques sont de l'auteur, partout dans ce texte.

Un peu en parallèle avec ce didactisme subtil mais combien exigeant, la deuxième avenue empruntée pour introduire un modèle efficace de vie pour la femme canadienne-française, c'est la glorification plus spécifique de sa personnalité propre. C'est un crescendo de louanges qui, en finale, va souhaiter que « se conserve et se perpétue cette fleur d'humanisme chrétien et français qui s'appelle la femme d'habitant (X, 12, 7) ».

La conception de l'infériorité de la femme est bannie au départ ; celle-ci est située dans une noble égalité avec son mari, en vertu de « nos principes démocratiques et en accord avec les données de la psychologie (IX, 8, 12) ».

Épouse et mère, la femme est aussi associée à son mari dans l'exploitation agricole elle-même. En rappelant que « les transformations économiques exigent sa coopération dans les travaux qui assurent le pain quotidien (IX, 8, 12) », on enchaîne aisément que, « avec ces compagnes... initiées aux mêmes connaissances... capables de raisonner avec eux, de prendre intérêt aux mêmes opérations, - les agriculteurs - auront vite fait de transformer leurs fermes en petits royaumes. - Et voici - la fermière, une des reines du monde (V, 10, 21). »

Cette royauté des mères canadiennes-françaises, c'est ce qu'exprime cet éloge funèbre, saisissant pour l'étranger, et souvent répété quand l'une d'elles s'en va : « C'est une femme qui a eu un beau règne. » Sa souveraineté, la mère l'exerce surtout en faisant régner les « vertus familiales dans le cadre de ce sanctuaire de fécondité, de conservation et de préservation que doit être sa maison ». Elle y règne par sa « noblesse, sa dignité, sa grandeur, sa persévérance... en veillant au bonheur de tous les sujets fidèles à cet amour (XI, 5, 16) ». C'est ainsi que, « par tradition, la femme d'habitant exerce à l'égal d'un sacerdoce, le rôle de gardienne des vertus religieuses du foyer. C'est elle qui règle le rythme de la vie spirituelle, comme son mari règle celui de la vie matérielle (X, 12, 7). »

[243]

La mère de chez nous « âme du foyer, indispensable ouvrière du bonheur et de la prospérité de la famille (XI, 8, 8) », apparaît ainsi comme une émule des grandes figures de l'Écriture, et comme elles aussi : joie et honneur de son peuple.

Tantôt on emprunte les accents et le rythme des Litanies pour la célébrer : « Femme admirable... épouse très féconde... mère vigilante... cheville ouvrière de notre race... glorieuse incarnation du sol âpre et généreux... femme forte dont parle le Livre Saint (X, 4, 15). » Plus loin, en la considérant « sur la brèche depuis trois siècles et plus », elle devient un trésor, un salut et une bénédiction pour la collectivité. Elle l'emporte en effet sur toutes les richesses nationales : « Les véritables ressources du Canada se trouvent dans la province de Québec. Ce ne sont pas des mines, des champs, des forêts, ce ne sont pas même des hommes, ce sont des femmes... canadiennes-françaises (V, 11-12, 7). »

En outre, la mère assure la survivance, déjoue et réduit l'adversaire : « Si notre peuple est demeuré vigoureux malgré les saignées d'une économie foncièrement capitaliste et libérale, il le doit à sa classe paysanne et spécialement à la femme d'habitant (X, 12, 7). »

Enfin, elle apparaît lumière et réconfort dans les péripéties de l'histoire : « Dieu nous a ménagé, sans doute en récompense d'un passé lourd de tribulations et souvent de gloire, cette consolation, cette espérance, cette beauté : la femme d'habitant (X, 12, 7). »

Devant une si belle peinture, inspirée à la fois de la praxis, de l'histoire et des visions du monde, et harmonisant si bien le fond de scène et les premiers plans, il ne reste plus au *Foyer rural* qu'à faire sa révérence, en espérant de nombreuses imitations de sa toile et de son geste ; c'est ce qu'il fait : « Paysanne canadienne, je me découvre devant ta grâce, je m'incline devant ton génie (X, 4, 15). »

[244]

## V. - Portrait du prêtre

Dans sa livraison de juin 1946, *le Foyer rural* donne en page frontispice une photographie du « monument du Prêtre et du Cultivateur » de Hébertville. Elle se veut une illustration éloquente de l'union, dans « la vie rurale de chez nous », du chef de la famille et du chef de la paroisse, ces « deux grandes assises de notre société (X, 11, 2) ». D'où l'importance accordée au prêtre par cette revue, dans la présentation d'une image et d'un modèle de la communauté en action. Il y est l'homme du sacré sans doute, mais mis en relief surtout comme agent historique et comme définisseur de situations.

Pour les Canadiens français, descendants de ceux-là qui « n'avaient qu'une ambition : donner à l'Église une nouvelle chrétienté (V, 11-12, 6) », la place privilégiée du prêtre parmi eux s'inscrit dans l'histoire même de leur pays. Cela depuis les origines, puisque, pour s'en remettre même à un historien protestant, Francis Parkman : « Une grande force se dresse en pleine lumière dans l'histoire du Canada, et c'est l'Église catholique. C'est elle qui forma et prépara les destinées de la Colonie. Elle fut sa nourrice et sa mère (V, 11-12, 6-7). »

Chef de file et soutien des débuts, le prêtre garde son rôle et son statut exceptionnels tout au long du déroulement de la destinée de notre peuple. Seul pôle de regroupement au moment de la cession de la colonie, il se double rapidement d'un ardent défenseur de l'identité nationale contre les ambitions du conquérant ; mais surtout, il demeure le créateur et le pilier des paroisses, ces familles de familles,

ces petites patries. *Le Foyer rural* s'applique longuement à présenter les ministres de l'Église dans ce rôle historique multiforme et de tous les instants.

Les premières parutions de 1946 chantent « l'Église qui a bâti notre pays et façonné notre peuple ». Elles chantent « le curé de campagne, qui par son enseignement de chaque jour a perpétué ces façons de parler et d'agir qui font l'individualité de la nation canadienne-française (V, 12-12, 6-7) ». On y célèbre l'union et [245] l'oeuvre commune du pionnier et du missionnaire : « C'est bien des mains de ces deux admirables artisans qu'est sortie notre chère patrie (IX, 12, 3).

Les « heures tragiques de notre histoire » ne sont rappelées que pour mettre en lumière la contribution essentielle du clergé à notre survie, en ces tournants décisifs. D'un côté, lit-on dans le numéro de septembre 1946, « c'est le clocher du village qui a servi au peuple canadien de centre de ralliement, alors que la France l'abandonnait ». D'autre part, « c'est l'Église qui lui a permis, plus que quiconque, de se défendre avec succès contre les persécutions ou les tentations britanniques (V, 11-12, 6-7) ».

Son rôle historique, le prêtre l'assume éminemment à la direction de la paroisse. Cette paroisse, « centre naturel des familles », elle est à jamais, avec son chef le curé, « le rempart de la foi, de la langue et des traditions... le pylône qui soutient toute la structure sociale », car, « comme hier... le maintien du catholicisme semble être la principale condition de la persistance de notre race et de notre langue au Canada (V, 11, 6 ; IX, 12, 3) ».

De plus, le rôle économique de la paroisse rurale, « grande pourvoyeuse de terres arables », et le rôle prépondérant que le prêtre y a joué, dans son organisation et son expansion, principalement avec les oeuvres de colonisation, représentent un autre des plus beaux fleurons dont on pare le clergé du Canada français. Car, par cette « mystique de la colonisation - qui crée - l'effort pratique soutenu - conduisant - aux résultats », il a prévu et réalisé ici « une condition de survivance religieuse et ethnique » pour le peuple québécois (cf. VI, 1-2, 7).

Dans *le Foyer rural*, le prêtre apparaît aussi, et éminemment, comme un définisseur de situations. Il en possède toutes les caractéristiques. À cause du recours constant et général à lui, il prend, en premier lieu, nettement figure d' élu et de délégué du groupe pour les explications « vitales » à court et à long terme. C'est le « plus sûr conseiller » qui « dit comment s'y prendre pour trouver le bonheur et la prospérité dans le rude travail de la glèbe », c'est [246] « le phare lumineux » qui éclaire et fait « trouver le chemin de l'honneur et du devoir au milieu des tempêtes (VI, 1-2, 13) ».

C'est aussi la situation privilégiée et unique du prêtre qui l'habilite tout spécialement à remplir ce rôle. Son imbrication historique dans la paroisse « qui a fait, qui a sauvé le Canada français (VI, 8, 16) », son « expérience de la vie et des hommes

(VI, 1-2, 13) » et sa renommée « d'homme plein de jugement (VI, 8, 17) » lui assurent en effet ce statut d'éclaireur. Sans compter que, en tant que porte-parole de l'Église, il jouit de son prestige, qui n'est pas mince en milieu rural, comme en témoignent un grand nombre de textes où l'on retrouve par ailleurs la saveur ultramontaine de l'époque. L'indétermination de la situation professionnelle des membres du clergé n'est pas non plus sans favoriser et même appeler cette fonction de définisseur. Le fait qu'ils soient, dans leur travail apostolique et social, en relation directe avec les personnes et qu'ils jouissent alors d'une marge d'initiative considérable, les amène à faire nombre de choix déterminants dont l'ensemble constitue des schémas d'action pour leurs dirigés : « Le curé prodigue à ses ouailles non seulement les secours spirituels mais aussi ses conseils..., on le consulte aussi souvent que le médecin et le notaire (VI, 8, 16) » dont la situation se trouve d'ailleurs, sur certains points, assez analogue à la sienne.

Organisateur de cadres de vie satisfaisants en vue d'activités ordonnées, le prêtre l'est surtout en ce qu'il rend cohérentes pour ses auditeurs les différentes données de leur existence, tant individuelle que collective. Par voie de conséquence, il les inscrit dans une entreprise commune pour laquelle chacun s'enthousiasme, ou du moins qu'il admet, réalisant à la fois la signification de sa quote-part et l'importance du résultat final de toutes les contributions.

En effet, qu'il s'agisse de l'histoire des personnes, des familles, des générations ou de celle de la race ; des rapports entre les personnes ou avec la nature ; de l'organisation sociale, économique ou culturelle ; des problèmes de naissance, de croissance, de vie ou de mort ; tout s'explique ou se justifie, toutes les ambiguïtés sont levées. [247] Cela par référence à un ensemble de valeurs chrétiennes qui assurent l'unanimité initiale indispensable, puis, au fur et à mesure, les adhésions subséquentes nécessaires dans l'acceptation et la réalisation d'un grand projet collectif catholique, agricole et français, qui récupère l'histoire, résout le présent, éclaire l'avenir et débouche sur l'éternité.

Ce plan d'ensemble dont vivent les communautés paroissiales du Québec, le clergé le puise d'une part dans ce qu'il est lui-même, existentiellement ; d'autre part, dans les coordonnées historiques du Canada français. La parenté qu'il établit entre ses valeurs spécifiques fondamentales, sa vision du monde, et la conjoncture qui retient le peuple québécois, forme l'essence des définitions, générales et particulières, qu'il présente à la collectivité, à sa demande, et en accord avec les possibilités et les exigences de sa situation singulière.

Deux séries de textes, dans *le Foyer rural*, conduisent à ces constatations. D'un côté, des messages des membres du clergé, que la revue accueille dans ses pages ; de l'autre des articles de collaborateurs, qui ne sont qu'un écho des définitions du clergé et qui ne sauraient être perçus autrement par les lecteurs dont les « fermes rayonnent autour de l'église ». Dans l'un et l'autre cas, c'est à la pensée proprement

pastorale que l'on a recours pour résorber les inquiétudes et les incohérences du contexte immédiat, personnel ou collectif, dans une survalorisation du passé, de la famille, de la paroisse et de l'agriculture, où toutes les difficultés s'amenuisent ou s'ennoblissent, dans une perspective relevée et à long terme. Dans ces deux catégories d'exposés, ce sont aussi les vues pastorales, dogmatiques ou interprétatives, que l'on invoque pour circonscrire et les situations et les motivations de l'auditoire, les unes et les autres se prêtant un mutuel appui pour assurer leur permanence et rejeter toute velléité de changement social ou culturel important.

Ainsi, dans la livraison d'août 1946, c'est le père Saint-Arnaud qui précise que « Si nous voulons grandir, il faut à tout prix garder [248] nos familles *chrétiennes* ; il faut de toute nécessité stabiliser nos familles rurales... (V, 11-12, 6-7). »

De même le numéro de mai 1947 veut-il reproduire « la voix du pape » : « C'est dans cet enracinement profond de votre vie dans la famille que consiste la force *économique*, la capacité de *résistance* dont vous êtes doués, comme d'ailleurs votre *importance* (VI, 8, 12)... »

Comme un écho à ces paroles, le numéro de juillet souligne de nouveau que « le milieu *rural*... est le meilleur gardien de ce qui fait la force d'un groupement humain homogène : sa *religion*, sa *langue*, ses *traditions*, ses *mœurs* (VI, 10-11, 2) ».

De même, pour ce qui est des lendemains de la famille rurale : « Devant l'avenir, connaît-elle des angoisses parce qu'elle est nombreuse et que ses ressources sont limitées ? - Il n'est pas question de s'attaquer au nombre. Non, jamais, ce serait détruire la vie (V, 9, 7), » En outre - les conquêtes ne se font pas toujours par la poudre et le feu. Nos foyers canadiens nombreux et peuplés, concourent à agrandir l'influence française. Par eux, ouvrons des paroisses et bâtissons des églises, nous gagnons de l'espace (V, 11-12, 29). » L'angoisse de la famille doit ainsi se dissoudre dans un lien à la fois aux valeurs religieuses et patriotiques et à quelques autres dimensions du vécu. La cause du désarroi est loin d'être traitée, elle est même accentuée, pour le maintien d'autres éléments de la situation ; mais la solution s'insère quand même dans un ordre et une compréhension logiques.

Il en est de même pour l'agriculture. Est-on insatisfait ? Réalise-t-on que « ces petites gens de nos campagnes paisibles... sont routiniers (VI, 6, 13) ? » ou bien que si « pleine de bon sens que soit la prédication en faveur de notre agriculture, elle suppose néanmoins toute une série de points agronomiques fondamentaux, sans oublier les aspects économiques (VI, 4, 8) » ? Les solutions sont tout de suite formulées. D'une part, cette routine devient une délicieuse survivance. Ces paysans français gardent le flambeau. Et ce que d'autres recherchent dans le temps, ils le perpétuent en eux, comme une toile rare et ancienne. D'autre part, s'ils doivent [249] apprendre (comme tous d'ailleurs le leur conseillent), ce doit être cependant en restant ce qu'ils sont, car ils possèdent quelque chose que d'autres ont perdu : la race, quelque chose que toutes les fortunes ne ressuscitent jamais : la vie (VI, 6, 13).



D'ailleurs, ces connaissances nécessaires, souligne-t-on, nos agronomes vont les leur apporter mais en ayant soin de faire « apprécier aux populations rurales les valeurs surnaturelles, ce qui évidemment ne prêche point l'inactivité terrestre... mais la subordination des fins et l'ordre dans les moyens (VI, 3, 10) ».

Ce sont là quelques indices de la représentation que *le Foyer rural* se fait du rôle et de l'influence du prêtre « chez nous », et, par la même occasion, de ce « peuple de *terriens*... enclos dans l'intimité d'une *foi* entière et vraie (V, 9, 3) ». Dans ce double contexte, ce dernier, sous l'égide de ses pasteurs et suivant leur plan, puise assez de conviction et de possibilités pour vivre son engagement historique comme un devoir et une liturgie.

## VI. - Portrait de la nation

Dans *le Foyer rural*, la nation « a un visage humain (V, 9, 17) ». Elle y est cet ensemble de personnes, d'êtres et de choses, amalgamés dans un même lieu dans une continuité de temps : tous ces hommes du sol et ces femmes gardiennes d'âmes, rivés aux mêmes nécessités déterminantes, dans les mêmes coutumes et le même esprit. C'est un grand tout, à la fois matériel et spirituel, aussi bien présent que passé et à venir, où les Canadiens français suivent et veulent leur destin.

C'est dans cette grande réalité que baigne *le Foyer rural*, et presque toutes ces pages tendent à l'exprimer de quelque manière. Nous essaierons ici de dégager quelques-uns des principaux traits politiques, économiques, sociaux et culturels qu'il en dessine. La nation devrait y ressortir dans trois de ses caractéristiques majeures : comme cadre, comme conscience et comme projet.

[250]

Le contexte *politique* du Canada français comprend trois volets, ceux d'un grand projet avorté, d'une malheureuse cession, et d'une « reconquête » graduelle à travers mille obstacles.

Le lointain, c'est cette « colonie de la Nouvelle-France », avec ces ancêtres « fervents colons qui ne sont qu'un en volonté, ayant tous le même but : la gloire de Dieu et le salut des Sauvages (V, 11-12, 6) ».

Au tournant du chemin, c'est 1763, la perte des biens et des libertés, l'anéantissement de la grande oeuvre : « le domaine cédé par le roi de France au roi d'Angleterre ». C'est une « guerre malheureuse sur le continent européen et un traité non-chalant qui ont livré le continent américain aux Anglo-Saxons (V, 9, 3) ».

Ce désastre, c'est « cependant le point d'appui de la reconquête ». Depuis, c'est la continuation de l'épopée où « chaque quart de siècle a marqué une victoire... malgré l'ostracisme, l'incurie, l'exode, la désertion (V, 9, 3)...

Occupé à reprendre le sol, à y installer de nouvelles unités paroissiales, le peuple se contentait, en politique, d'appuyer ostensiblement tels ou tels revendicateurs des droits et des libertés qui assureraient son expansion et sa survie. D'abord « inconsciente de sa force,... asservie aux politiciens », bafouée, tondu ou flattée, « satisfaite d'une tape amicale sur l'épaule », cette classe agricole s'en allait docile « sous la houlette d'organiseurs politiques, un peu à la manière de moutons (XI, 4, 3) ». Cependant, « aux environs de 1922 », à cette honnête torpeur succéda un pénible réveil, une certaine émancipation ; et plusieurs engagés politiques, délaissant, pour un temps du moins, « l'abondance et l'onction » oratoires et l'écran du sentimentalisme, commencèrent plutôt à parler « le langage de la raison (XI, 4,3) ». Deux indices de cette prise de conscience sont, d'une part, l'apparition d'un nouveau mode de participation politique, et, d'autre part, une volonté neuve de se prémunir contre un certain envahissement de la vie privée par l'État. Cette activité politique originale est marquée par l'entrée en scène de groupes de pression entre le pouvoir et l'électorat, et surtout l'action de l'U.C.C., qui « tend à devenir le porte-parole de [251] plus en plus officiel de la classe agricole du Québec, par l'importance de ses effectifs et de ses services, et par les moyens qu'elle possède d'influencer l'opinion et les pouvoirs publics (VI, 1-2, 4) ». Cette sensibilisation à un éventuel assaut des gouvernements contre ces « biens qui ne se monnaient pas » et qui s'appellent « jouir de sa liberté sur une ferme, travailler à sa guise, régner en son foyer sans intervention étrangère », elle s'exprime par des mises en garde comme celle-ci : « Si donc les Canadiens ne veulent pas devenir les pupilles de l'État, ils doivent combattre ses inutiles interventions et se garder des systèmes qui aboutissent à une mise en tutelle déguisée (VI, 4, 3). » Cette animation des ruraux ne va pas sans projection sur le futur.

Si les affirmations de Mgr L.-A. Paquet suscitent toujours l'adhésion à ce principe que « la tâche souveraine de ceux qui gouvernent le peuple consiste à le maintenir dans la voie que lui ont tracée ses pères (VI, 6, 8) », la conception des modalités de ce maintien se modifie peu à peu. D'un enthousiasme béat et chronique pour telle et telle politique à court terme, on passe à une autre compréhension du devoir national, qui consiste, entre autres, à « obliger nos gouvernements à nous donner une politique sociale et économique conforme à nos aspirations (VI, 6, 8) ».

Ce même devoir envers la nation est aussi perçu dans un rejet des longues mesquineries et oppositions intestines néfastes à notre peuple : « Mettre un terme aux dissensions, aux désunions affichées quotidiennement sous *les yeux de gens qui trouvent dans ces discordes raison nouvelle de faire échec à nos aspirations* (VI, 6, 8). »

Le visage économique de la nation est dominé par deux traits principaux, l'agriculture et l'industrie. La première, enracinée dans l'âme et dans le passé, et pour

laquelle on lutte à contre-courant, dans la revendication de sa primauté fondamentale. La seconde, commandée par la raison et la conjoncture, mais acceptée à regret avec mille efforts pour en limiter l'extension et les conséquences.

Les opinions exprimées en 1946 veulent que « ce qui appartient de durable au peuple canadien-français », c'est ce que le [252] « bataillon agricole » a réalisé, à partir « des lambeaux de terre isolés au bord des eaux dans l'immense forêt » et laissés après la conquête ; « ce sont les terres où ses fils cultivent, cherchez le reste (V, 9, 3) ! » Même en 1950, on avance toujours que « la race canadienne-française ne continuera sa marche triomphante que si elle reste fidèle à sa vocation agricole et colonisatrice (IX, 9, 1) ».

Parallèlement à cet engouement tenace pour l'agriculture, parée de toutes les vertus, il y a une acceptation rationnelle et même une valorisation objective d'autres activités économiques.

À la naissance de ce deuxième courant, se situent des invitations comme celle d'Olivar Asselin, à se « débarrasser de cette mentalité de vaincus qui ne nous laisse croire qu'au succès des autres », et des avertissements comme celui du chanoine Groulx : « Il n'y a de peuple et d'État viables, maîtres de leur destinée, que l'État et le peuple maîtres de leur vie économique (VI, 6, 8). » Aussi, cela devient-il un impératif national : d'utiliser *pour nous* nos forces humaines, de garder notre argent pour nous, de placer chez nous nos capitaux, d'avoir nos industries à nous... (cf. VI, 6, 8). En conséquence, ce « devoir » de conserver toutes les valeurs que nos pères nous ont léguées, ne peut dorénavant être accompli « qu'en nous perfectionnant... en nous unissant... en créant des richesses agricoles et industrielles, *en conquérant l'autonomie économique indispensable (VI, 6, 8)...* »

C'est la même réflexion qui amène à constater que, dans le présent régime, « c'est la recherche du profit qui règle les rapports économiques entre les individus et les classes et qu'aussi longtemps que les consommateurs ne seront pas organisés pour remplacer cette économie de profit par une économie de service, les choses iront ainsi (XI, 4, 2) » Aussi cet examen de la situation constitue-t-il une invitation aux « coopérateurs de prouver leur détermination de continuer à aller de l'avant et de faire savoir à tous que la coopération n'est pas un mythe mais une réalité bien vivante dont il faut tenir compte dans l'économie de la province (XIV, 2, 4) ».

[253]

Ainsi, les deux dominantes de l'économie québécoise, l'agriculture et l'industrie, se présentent, dans *le Foyer rural*, tantôt dans une sorte de duel, avec des durcissements extrêmes, tantôt dans différents essais de compromis plus ou moins réalistes.

Malgré le dur coup que l'activité industrielle de guerre a porté aux thèses physocratiques, en dépit également des exigences du marché pour une culture large-

ment spécialisée et planifiée, « le retour à la vie des champs et la reprise du travail opiniâtre » n'en apparaissent pas moins « des réalités impérieuses aux heures troubles que nous vivons », et même « l'agriculture *familiale* demeure un principe qu'il faut à tout prix sauvegarder (IX, 4, 7; VI, 10-11, 12) ».

À l'opposé, chiffres à l'appui, on constate que le « Québec est devenu une grande province industrielle », qu'il est même « passé au premier rang des provinces » en ce qui concerne un assez grand nombre de productions industrielles, et « qu'il est normal que la province s'industrialise rapidement, puisque l'orientation de l'activité économique d'un peuple est déterminée par les ressources potentielles du pays, et que le Québec n'a que de trente-deux à trente-six millions d'acres de terre arable sur un total de trois cent quatre-vingts millions d'acres, alors qu'il possède, en revanche, des richesses naturelles si considérables qu'il est encore impossible d'en supputer la valeur (XI, 5, 4-23) ».

De fait, ces deux prises de position typiques sont les données d'un épineux dilemme que la nation doit résoudre. Dans un paradoxe tragique - et une impasse pour l'idéologie - les mêmes valeurs et les mêmes attachements qui ont fait la nation ce qu'elle est, l'empêchent à présent de demeurer telle. Au Canada français, les légendaires familles nombreuses, force de la race, ne peuvent plus aller de pair avec la vie rurale « assise de la nation et rempart contre le désordre social (IX, 4, 21) ». La raison en est que « doubler la population à tous les trente-cinq ans, cela veut dire doubler - non seulement - le nombre des commerces, le nombre des industries, doubler dans tous les domaines de l'activité économique (V, 9, 4)... »

[254]

Quelques tentatives de solutions émergent. Les unes timides et partielles, comme cette création « dans tous nos centres ruraux, des industries artisanales établies sur le système coopératif ». Ainsi, on pourra au moins « garder nos filles dans leur milieu... et elles conserveront l'esprit rural et le cœur sain (III, 4, 17) ». D'autres recommandations ont plus d'ampleur et visent, soit « à la modernisation de l'agriculture familiale (VI, 10-11, 2) », soit à l'acceptation du progrès en restant fidèle au passé, par l'organisation professionnelle, l'exploitation rationnelle de la ferme, la coopération, les cultures spécialisées, les industries agricoles, la conquête des marchés et la recherche scientifique, pour s'adapter aux conditions changeantes du milieu (cf. X, 1, 6).

De plus d'envergure encore, mais non moins réaliste, cette autre perspective qui, loin de conclure à « l'antagonisme de l'agriculture et de l'industrie », voit dans leur coexistence et leur développement simultané, d'une part, une sage adaptation « aux exigences de notre milieu et de notre époque » et, d'autre part, la seule voie de salut de notre agriculture. Cela, en résolvant, par l'industrialisation, à la fois le « problème sérieux et sans cesse renaissant du placement de l'excédent de la population

rurale », et celui de « l'insuffisance des débouchés (XI, 5, 4-23) ». L'agriculture et l'industrie s'embrassent, et la nouvelle réalité permet la poursuite du vieux rêve !

L'examen du palier *social* revêt ici pour sa part un intérêt particulier ; surtout si l'on considère, avec Marcel Mauss, que la nation représente la forme achevée de la vie en société. *Le Foyer rural* donne plusieurs caractéristiques de ce palier, considérant tour à tour la communauté canadienne-française dans ses effectifs, ses fondements, son milieu de vie ou sa perception de divers problèmes sociaux.

« La poignée d'émigrants est devenue un peuple (X, 12, 3). » C'est ainsi que notre revue trace un rapide bilan de l'évolution et de la situation démographiques au Canada français. Au point de départ : 1763, « tant de fois évoqué », ce sont « dix mille familles rurales... soixante à soixante-cinq mille individus » ; à l'autre extrémité, [255] « soit moins de deux siècles après, sans apport étranger, s'est formé un peuple de cinq millions (cf. V, 9, 3) ».

La famille et la paroisse, voilà bien « les deux grandes assises » de cette société toujours essentiellement pastorale. Fondements syncrétiques qui, heureusement, « n'ont pas subi les terribles épreuves de résistance qui assaillent, depuis de nombreuses années, ces mêmes institutions, en de nombreux pays (X, 11, 2) ».

De fait, nonobstant l'opinion voulant que « la géographie humaine du Canada français, en correspondance avec les enseignements de notre histoire, faisait de nous un peuple de nobles et libres terriens », et même si « en 1860 la population rurale de chez nous formait environ 80% de l'ensemble », force est bien d'admettre qu'en 1952 « l'agriculture n'occupe plus de 19% de la totalité des travailleurs, alors que l'industrie en emploie 34% (XI, 5,4-23) ».

De plus, autre renversement de la situation, pour bien des époux « l'enfant est supporté comme une épreuve et non comme une gloire », et plusieurs « finissent par croire au droit d'en limiter le nombre à leur gré (IX, 5, 14) ».

Urbanisation, industrialisation, baisse de la natalité sont autant de problèmes majeurs dont la société est de plus en plus consciente. C'est là une constatation douloureuse qui suscite d'abord révolte et pessimisme : « Ce que l'industrie mécanisée accuse de progrès matériels et de rapides développements, le travail équilibré du cultivateur le voit diminuer dans la production des choses indispensables à la subsistance humaine. Trompés par les apparences d'un gain hâtif et d'une vie plus facile (IX, 4, 7)... »

Parallèlement toutefois surgissent des lueurs d'optimisme et une perception plus modérée du caractère néfaste des changements. En effet, après avoir rappelé cette « mésestime raisonnée » et cette « incompréhension dangereuse entre les villes et les campagnes », on souhaite « que les cerveaux s'éclaircissent et que les cœurs s'échauffent » car « le mal provient de l'incompréhension, de l'ignorance, de l'égoïsme. La vérité nous en délivrerait (IX, 5, 1). »

[256]

À ces réalités sociales vivement perçues que sont l'exode rural, la prolétarianisation urbaine et le dépeuplement des foyers, il s'en ajoute d'autres, non moins saisissantes et aussi d'envergure nationale. Deux surtout sont mises en relief : la conscience de traits distinctifs et l'opposition à autrui ; toutes deux éminemment propres à nourrir l'idée de nation.

Une dichotomie originelle et permanente de la société globale canadienne est clairement perçue, et vécue avec autant d'ardeur que de réalisme. Au plus profond de la mémoire, c'est le souvenir du pays « livré... aux Anglo-Saxons », et dès lors, la division entre les vaincus, aussitôt engagés dans une reconquête, et les conquérants passés maîtres dans l'ostracisme (cf. V, 9, 3).

Quant à la langue du conquérant, « personne ne conteste chez nous son rôle de langue adjuvante et utilitaire, mais il faut laisser à la langue maternelle la place à laquelle elle a droit : la première (IX, 9, 1) » !

L'individualité nationale est aussi mise en relief, quoique de manière moins abrupte, en tant qu'elle tranche, dans ce continent nord-américain, sur le peuple de la république voisine. Ces États-Unis, ils sont perçus empreints de caractéristiques différentes des nôtres, guidés par d'autres principes vers d'autres fins, et d'un voisinage assez pesant, certains jours : « Civilisation qui, en partie, n'est pas la nôtre (VI, 6, 8. » « Mode de vie - qui menace de faire de nous tous des mécaniques intensives (VI, 6, 13). »

Aussi, à maints égards, la nation canadienne-française est-elle différente de cette réalité américaine, et inscrite dans un lieu de conflits divers, plus ou moins latents et périlleux, avec elle.

Quant au visage culturel que *le Foyer rural* présente de la nation, c'en est un français et catholique, fier du passé, mais néanmoins marqué par le présent. C'est foncièrement dans le fait français que sont perçues la singularité de la nation, de même que l'originalité de sa configuration générale. C'est le fait français qui marque d'un sceau unique l'ensemble des institutions, leur organisation interne, et qui rend distinctive l'interaction sociale de leurs [257] membres : « garder notre langue, véhicule de notre histoire, expression immatérielle et totale de tout un peuple (VI, 6, 8) ». Un autre schème culturel idéal présenté, et qui d'ailleurs semble disputer la primauté au fait français, c'est l'appartenance au catholicisme. Une appartenance originellement presque viscérale, transmise avec la vie de génération en génération, et qui met en évidence le caractère « d'hérédité sociale » de la culture. C'est, d'un autre côté, un catholicisme au plein sens du mot, c'est-à-dire très romain - tel que souligné précédemment, éminemment missionnaire, d'une omniprésence presque médiévale, et marqué au coin d'une exigeante authenticité. C'est, idéalement, « le peu-

ple jeune appelé à rendre droits les sentiers du Seigneur sur le continent nouveau (VI, 9, 1) ».

Cet engagement religieux marque toutes les étapes de la vie, aussi bien individuelle que collective. Depuis « l'augmentation naturelle de la population, qui se maintient aux environs de deux pour cent par année (VI, 9, 4) », en passant par le deuxième devoir des parents qui est de « façonner de jeunes cerveaux pour en faire des citoyens chrétiens convaincus (V, 9, 7) », jusqu'à l'adaptation à la vie par l'exploitation de ces véritables ressources que la foi et la charité constituent en ce domaine (cf. X, 11, 14), toute la trajectoire des individus aussi bien que celle de la nation sont inscrites dans l'orbite de la Foi.

La culture canadienne-française peinte dans *le Foyer rural* est une culture fortement enracinée dans le passé, et celui-ci y prend figure de maître. Le culte du passé se situe dans un contexte de « fierté nationale », celle-ci étant l'état d'esprit « d'une âme élevée, sachant son origine, la lignée dont elle est solidaire, les trésors reçus et dont elle garde le dépôt en attendant de le transmettre à son tour (VI, 6, 8) ».

Le premier et principal indice de cette orientation, c'est la valorisation extrême de tout ce qui touche à la tradition. À un certain point de vue, on pourrait même affirmer que la tradition y devient le fondement de la société : « Les traditions ne sont pas des rites anciens et vides, Elles sont vivantes elles-mêmes avec nous. Et [258] c'est pourquoi un peuple qui en perd le sens s'achemine vers le tombeau. Ce n'est pas pour accomplir une formalité que nous maintenons les traditions, c'est pour vivre pleinement notre vie de peuple catholique et français (VI, 3, 3). »

Une autre marque de cette prédilection pour le passé, c'est la dévotion aux dieux, aux héros et au devoir. Il s'agit là évidemment d'un autre élément de la « culture en amont », de symboles dont chaque nation est friande et autour desquels s'agglutinent les pensées collectives. Dans la poursuite de l'action patriotique, « il n'est rien... pour faire contrepoids à tant d'abdications,... comme de mettre fréquemment sous les yeux de la jeunesse les belles actions de ceux qui furent les principaux artisans de notre nationalité, de ceux dont, au dire des livres saints, la race demeure éternellement et la gloire ne sera jamais effacée (V, 11- 12, 22) ».

Son cachet historique n'empêche cependant pas la culture canadienne-française d'être actuelle. Très manifestement, suivant l'expression de Domenach (*Esprit*, n° 3, 1955), la réverbération du passé s'y allie à une volonté de communauté présente pour une tâche à venir. Cet aspect culturel moderne, *le Foyer rural* permet de le saisir surtout dans sa description de deux phénomènes majeurs : l'effort d'éducation et l'attrait de la modernisation, qui remuent la société québécoise.

Dès son nouveau lancement, en 1946, se manifeste, dans *le Foyer rural*, un fort courant en faveur de l'instruction et de l'éducation, entendues comme « développe-

ment de l'intelligence et du cœur tout aussi bien que des facultés esthétiques (VI, 4, 4) ». Ces nouvelles aspirations s'efforcent de faire battre en retraite de vieux préjugés, sollicitent également les jeunes et leurs aînés, et attachent au développement intellectuel un caractère d'absolue nécessité : « Que meure le dicton perfide : on en sait toujours assez pour cultiver ; et que le travail de la terre ne triche pas avec la nécessité de l'instruction... ; la tâche la plus haute et toujours la plus urgente, c'est l'éducation (V, 11-12, 3). »

La sympathie pour de nouveaux éléments culturels se traduit dans un accueil relativement enthousiaste aux transformations de la [259] praxis suggérées par la science et l'industrie. Après avoir, en quelque sorte, admis intérieurement ce progrès et ces découvertes par le biais de cette pensée qu'ils sont permis « par la Providence... pour le bien de l'humanité (VI, 4, 17) », on va en chercher le bénéfice, tant au travail qu'au foyer. Cette poursuite est déjà évidente, si seulement on considère certaines nouvelles visions de l'agriculture, de la colonisation, de l'urbanisation relative des campagnes, du travail de la femme et de l'aménagement domestique. Ainsi, sur la ferme, « les besognes harassantes sont-elles simplifiées par la mécanisation, et les fléaux combattus par la science (VI, 1-2, 5) ». Et il est admis que l'agriculture, même au niveau familial, « se concilie avec le progrès technique et se développe dans le courant régulier des échanges (IV, 12, 3-14) ».

La colonisation, pour sa part, délaisse « l'idée trop exclusivement agricole » pour s'identifier plutôt à l'exploitation de toutes les ressources d'une région : terre, forêt, mines, développement industriel, etc., en vue d'y installer la plus forte population possible (cf. VI, 4, 7).

De même, les souhaits sont nombreux pour que « les petits plaisirs faciles qu'offrent le cinéma, les salles de jeu, les sports d'hiver et d'été, parfois aussi les conférences, les concerts, voire même les bibliothèques... soient, avec les facilités de l'instruction, - des attraits et des avantages - mis à la portée de la classe agricole (IX, 6, 3) ».

Garder l'ancien par le nouveau, c'est un peu là, au bout du compte, le mot d'ordre que semble s'être donné la culture canadienne-française racontée dans *le Foyer rural*.



## *Conclusion*

Au terme de l'examen de ce périodique, une impression très nette se dégage au point de vue des idéologies, celle de la lecture d'un récit historique dans lequel on perçoit la trame et le noeud de l'action, mais sans en voir le dénouement autrement que par prospective.

[260]

Dans *le Foyer rural*, et dans la société québécoise dont il est considéré l'un des miroirs, cette complication nodale croissante prend la forme d'une oscillation entre un modèle de vie achevé et des éléments, de plus en plus nombreux et influents, d'un autre schéma en pleine élaboration.

D'une part, c'est le déclin précipité de l'agriculturisme chrétien national et vocationnel, auquel on s'accroche avec plus ou moins de ténacité et de désespoir. Pour avoir cru tel contexte historique immuable, pour avoir voulu y déterminer tous les comportements et en fixer à jamais les justifications, l'idéologie exclusive de l'alliance sacrée de la terre, de la famille et de la paroisse, pour la survivance de la race, a été ébranlée par la venue d'une conjoncture inédite. Dans son absolutisme mythique, elle s'est trouvée désemparée devant cette nouvelle praxis multiforme, incapable d'assimiler rapidement ces autres données de l'existence au Canada français, pas plus que de construire ou d'échafauder un ensemble neuf, cohérent et adéquat, de modes et de motifs d'action.

Faute d'une large exploration initiale des possibles, et surtout en raison de cette prédilection rigoureuse pour un seul, en fermant pratiquement l'accès à tous les autres, l'option ruraliste perdait sa validité et son unicité, dès que d'autres possibilités, difficilement récupérables pour elle, apparaissaient viables, séduisantes et même bénéfiques.

D'autre part, de nouvelles valeurs, qui ont nom efficacité, productivité, objectivité, progrès, temporalité, liberté et développement, étaient vécues par d'autres et s'offraient au Québec de tous côtés. Les tenants de l'ancienne discipline austère n'allaient pas réussir à tranquilliser tous les esprits et à fermer toutes les issues; ces valeurs allaient pénétrer chez nous et y jouir d'une faveur grandissante. Et voici que « en dehors des pratiques religieuses ... l'homme moyen oriente beaucoup plus sa vie avec les faits... qu'avec de grands principes, et on aura beau prêcher sur tous les tons les beautés de la vie rurale et les saines vertus de l'agriculture familiale - le nouveau critère universel d'appréciation [261] de l'exploitation ou du travail, s'avèrera être - le rendement économique réel... voilà le point (VI, 6, 12) ».

Le courant est irréversible, rien n'y fera. Le temps n'est plus à l'enjolivement ou à la sublimation du peu ou du mauvais que l'on a. L'heure est à l'examen objectif des réalités et de toutes les possibilités, quitte à laisser les fins ultimes inchangées, et encore...

Dans une sporadique recherche d'équilibre, au terme dernier de son rêve mystique, et dans un réaménagement obligé de sa praxis - du sensible et de l'activité humaine -, la société canadienne-française du milieu du siècle réalise de plus en plus que son compromis vital, ce sera de « porter à leur plus haut degré d'efficacité les ressources de tous ordres dont elle dispose (VI, 6, 8) ». Dans des orientations inquiètes mais définitives, le « petit peuple » s'accorde avec son historien <sup>112</sup> pour croire pratiquement qu'aucune de ses énergies nationales ne peut suppléer toutes les autres, mais qu'au contraire son salut réside dans l'harmonie de toutes ses valeurs au sein de son activité.

Gaston TURCOTTE.

---

<sup>112</sup> Cf. L. GROULX, *Mes mémoires*, .I, Montréal, Fides, 1970, p. 311.

[263]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

## La presse et la littérature

---

### 9. "La solidarité, moyen de survivance dans une société menaçante \*. *Vie française*, 1955-1960."

par James H. Lambert

[pp. 263-285.]

[Retour à la table des matières](#)

En octobre 1946, *Vie française*, un modeste mensuel de soixante-quatre pages, était venue s'ajouter à l'arsenal littéraire d'après-guerre pour la défense du Canada français. Elle était publiée par le Comité de la survivance française qu'avait constitué la Société du parler français dans le but de mettre en application les résolutions de l'important deuxième Congrès de la langue française tenu à Québec du 27 juin au 1er juillet 1937. En 1955, le Comité de la survivance française, symboliquement peut-être, changea de nom pour celui de Conseil de la vie française en Amérique. Pour sa part, *Vie française* conservera son nom, mais, en septembre de l'année précédente, elle avait pris de l'extension en augmentant le nombre de ses pages et en devenant

---

\* Traduit de l'anglais.

bimensuelle <sup>113</sup>. Pendant les années 1955 à 1960, elle était distribuée aux bibliothèques, aux agences gouvernementales fédérales et provinciales, aux ambassades ainsi qu'à ses abonnés, tant au Canada qu'aux États-Unis et en France. Le nombre d'abonnements annuels ne s'élevait qu'à six cents pour les individus, et à trois cents pour les institutions <sup>114</sup>.

*Vie française* était une revue plutôt éclectique. Des discours, des mémoires présentés par le Conseil de la vie française aux divers gouvernements, des articles tirés d'autres publications et la participation personnelle d'une légion de collaborateurs constituaient son contenu et assuraient une certaine diversité de points de vue. Les [264] rédacteurs, en effet, affirmaient formellement que « *Vie française* n'est pas l'organe d'un homme ou d'un clan. Elle veut refléter la pensée, les préoccupations, les ambitions légitimes de tous les groupes français <sup>115</sup>. » Cependant, à titre de publication officielle du Conseil de la vie française, la revue devait exprimer l'idéologie de cet organisme, lequel, d'après sa propre constitution, avait comme objectif « le soutien et la défense des intérêts nationaux des populations de langue française en Amérique du Nord ». Sa devise était : « Conservons notre héritage français <sup>116</sup>. » Le Conseil se composait de représentants de diverses sociétés nationales et de dirigeants des groupes minoritaires canadiens-français et franco-américains. Néanmoins, en 1956-1957, le Québec comptait vingt-deux des quarante et un membres <sup>117</sup>. Au cours de la période 1955-1960, des cinquante-deux personnes qui siégèrent au Conseil quatorze provenaient du clergé et onze se recrutaient parmi les médecins, les avocats ou les professeurs <sup>118</sup>.

*Vie française*, quoique publiée par le Conseil de la vie française, était en grande partie dirigée par Mgr Paul-Émile Gosselin, secrétaire du Conseil, et par Mme Reine Malouin, de l'équipe de ses administrateurs. Née en 1898, Reine Malouin, romancière et poétesse, était diplômée de l'université Laval. En plus de faire partie du Conseil de la vie française, elle était membre de la Société des écrivains canadiens, de plu-

<sup>113</sup> Mgr Paul-Émile GOSELIN, *le Conseil de la Vie française, 1937-1967*, Québec, Les Éditions Ferland, 1967, pp. 1 ss, 54-56 ; Reine MALOUIN, « le Conseil de la Vie française en Amérique », *Vie française*, 11, 1957, 257-295. (Publié sous le même titre à Québec par L'Action sociale limitée, 1957, 62 p.). Désormais, à moins que ce soit spécifié autrement, toutes les références se rapportent à *Vie française*.

<sup>114</sup> Entrevue avec Mgr Paul-Émile GOSELIN, 16 décembre 1970. Je désire exprimer ma gratitude à Mgr Gosselin à la fois pour le plaisir de cette entrevue et pour le temps qu'il a bien voulu accorder à la critique de la première ébauche de cet essai et à la correction des erreurs mineures factuelles. La responsabilité des opinions et des erreurs qui peuvent subsister ou ont échappé à la révision retombe, bien entendu, sur l'auteur.

<sup>115</sup> P.-É. GOSELIN, « Présentation », n° 1, 1946, 3.

<sup>116</sup> « Statuts du Conseil de la Vie française en Amérique », 11, 296.

<sup>117</sup> « Liste des membres du Conseil de la Vie française, 1956-1957 », 11, 308-310.

<sup>118</sup> P.-É. GOSELIN, *Conseil de la Vie française*, 157-160. Voir aussi 161-163.

seurs sociétés littéraires en Haïti et en France, de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, du conseil de la Société historique de Québec, et de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences <sup>119</sup>. Mgr Paul-Émile Gosselin, né en 1909, avait fait ses études au Petit séminaire de Québec, puis à l'université Laval où on le nomma professeur de philosophie de la nature. Il fut aussi, à diverses reprises, un des administrateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et directeur général de l'Action sociale <sup>120</sup>.

La revue se proposait comme objectifs primordiaux de servir de lien entre les divers groupes francophones au Canada et aux États-Unis, et d'aider à la survivance de la langue française au niveau de son vocabulaire, de son expression et de son expansion <sup>121</sup>. La plupart des articles figuraient, dans la table des matières, sous [265] la rubrique « Problèmes nationaux » et traitaient généralement des réussites des divers groupes minoritaires et sociétés patriotiques, notamment la Société Saint-Jean-Baptiste. La deuxième section en importance était constituée d'articles consacrés aux activités du Conseil de la vie française. Il y avait aussi les articles de nature historique exaltant les gloires du passé afin de servir d'exemples pour le présent, et dont la plupart proposaient comme guides de la nation des personnages tels que Cartier et Champlain, ou relataient certains exploits des missionnaires et de l'Église catholique. Les articles à caractère biographique cherchaient à inspirer une prise de conscience nationale en racontant comment certains Canadiens français et certains Franco-Américains en vue participaient à la cause nationale. Enfin, dans la section des comptes rendus de livres, on faisait la critique des ouvrages « que tout patriote doit posséder dans sa bibliothèque et dans son cerveau <sup>122</sup> ». Presque tous ces livres traitaient de la langue et de la littérature françaises, de l'éducation, de l'histoire ou de la situation actuelle du Québec ou des minorités francophones d'Amérique du Nord et de la religion catholique.

---

<sup>119</sup> LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS, *Répertoire bio-bibliographique de la Société des écrivains canadiens*, Montréal, Éditions de la Société des écrivains canadiens, 1954, 155.

<sup>120</sup> *The Canadian Who's Who, 1964-66*, Toronto, Trans-Canada Press, 1966, 416.

<sup>121</sup> P.-É. GOSSELIN, « Présentation », no 1, 1-3 ; MALOUIN, « Conseil de la Vie française », 11, 271.

<sup>122</sup> P.-É GOSSELIN, « Présentation », n° 1, 2.

## *I. - La mentalité de survivance et le concept de solidarité*

Le Conseil de la vie française, à l'instar des organismes qui le précédèrent, s'inspirait d'une mentalité de survivance. Son prédécesseur immédiat, effectivement, s'appelait le Comité de la survivance française en Amérique, Toutes les entreprises du Conseil, que ce fût le Congrès de la re francisation, la Liaison française, la radio francophone dans l'Ouest, ou *Vie française*, partageaient le même objectif : assurer la survivance de la « race » française en Amérique du Nord.

L'idéologie de *Vie française* était imprégnée de cette mentalité de survivance, fondée sur la constatation que le groupe francophone constituait une petite minorité sur tout un continent anglo-saxon et que sa culture se trouvait constamment menacée, [266] consciemment ou non, par la présence d'une majorité hostile ou indifférente. Les expressions et les images utilisées reflétaient souvent celles d'un groupe assiégé, condamné à une vie de lutte, de résistance, de sacrifice. C'était particulièrement le cas dans les articles émanant des groupes vivant à l'extérieur du Québec, lesquels envisageaient souvent cette province comme une forteresse <sup>123</sup>. Cette mentalité était renforcée par le sentiment que, « pendant deux siècles, les Canadiens français, pour défendre leur patrimoine culturel et religieux, ont dû adopter une attitude de repliement et être constamment sur la défensive <sup>124</sup> ». À défaut de posséder l'assurance de la survivance grâce à la supériorité du nombre, il fallait rechercher la supériorité sur un autre plan, celui de l'esprit. « La survivance française au Canada, affirmait-on, constitue un exploit dans l'ordre de l'esprit et presque un défi à l'Histoire. Elle est une grande victoire sur des forces matérielles imposantes, souvent écrasantes <sup>125</sup>. » On soutenait quelquefois que « la Vie française a succédé à la survivance française <sup>126</sup> », que l'impression d'une forteresse Québec n'était pas juste. Néanmoins, *Vie française* prenait comme point de départ l'idée d'une na-

<sup>123</sup> E.g. : « Le Conseil est heureux de constater que, sous la bannière de leurs associations respectives, elles (les minorités) continuent avec ténacité la lutte qui entretient leur vie nationale, et leur ménage, de temps à autre, d'importantes victoires. » (Georges DUMONT, « *les Voeux du Conseil de la vie française* », 9, 133.) Dumont fut président du Conseil de 1953 à 1955. Un autre exemple : « Devant cet état de choses, assurément pas nouveau, mais qu'il importe de rappeler, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, que l'on appelle à juste titre le ministère de la défense nationale des Franco-Ontariens, continue la lutte, fortifie son organisme, multiplie les appels à la résistance. » (Jean-Jacques TREMBLAY, « *l'Ontario français* », 11, 237.)

<sup>124</sup> « *Le Veilleur* », « *Horizons patriotiques* », 11, 124.

<sup>125</sup> Ibidem.

<sup>126</sup> Ibidem.

tion ou d'une race repliée sur elle-même, constamment préoccupée du maintien de son existence. Même le plus grand optimisme se fondait sur la peur de l'extinction. Après avoir déclaré que « l'attitude de repliement a fait son temps », « Le Veilleur » affirmait, citant Antoine Rivard, que « la condition de la survivance pour les Canadiens français, c'est l'expansion <sup>127</sup> ». À cause de cette préoccupation, les différents aspects de la vie n'étaient considérés, à peu près exclusivement, qu'à la mesure de leur contribution à la vitalité de la nation.

La condition fondamentale de la survie de la nation canadienne-française résidait dans la solidarité, concept à signification philosophique et théologique <sup>128</sup>. La solidarité était avant tout la vertu qui pourrait le mieux contrer l'isolation géographique des groupes francophones disséminés sur le vaste territoire du continent nord-américain <sup>129</sup>. C'est ce besoin de solidarité qui avait incité le deuxième Congrès de la langue française à adopter une résolution voulant « Qu'une collaboration plus étroite s'établisse entre tous les groupes par le moyen de leurs sociétés nationales » [267] et qui avait conduit à la fondation du Conseil de la vie française <sup>130</sup>. La solidarité favoriserait une indispensable planification de la vie de la collectivité, sans laquelle la nation risquerait l'éparpillement de sa précieuse mais faible réserve d'énergie. Le modèle de vie collective serait élaboré, cependant, seulement après qu'on y aurait mûrement réfléchi, guidés par les leçons de l'histoire <sup>131</sup>.

On se portait à la défense de l'idée de solidarité nationale attaquée sur plusieurs fronts. Contre ceux qui voulaient remplacer le nationalisme par « le civisme, vertu assez incolore », et par la primauté des questions sociales, on répliquait que le national était un aspect du social <sup>132</sup>. Pour *Vie française*, toutefois, la menace la plus sérieuse à la solidarité nationale venait de l'individualisme. Ceux qui étaient indifférents à la vie en collectivité nationale ne méritaient pas de s'appeler Canadiens français. Effectivement, « ceux-là sont sans visages et ne sont citoyens d'aucun pays <sup>133</sup> ». Il y en avait aussi - « quelques rares traîtres ou abdicataires avoués ou non » - qui préféreraient se joindre à la majorité <sup>134</sup>. D'autres, enfin, bien que travaillant pour la cause, n'hésitaient pas à opter pour leur intérêt personnel si ce dernier venait en conflit avec le bien national <sup>135</sup>. Dans ce conflit entre les revendications

---

<sup>127</sup> Ibidem.

<sup>128</sup> MALOUIN, « la Solidarité chez les Franco-Américains », 12, 99.

<sup>129</sup> Rodolphe LAPLANTE, « la Solidarité, facteur de vie », 9, 144-146.

<sup>130</sup> MALOUIN, « le Conseil de la Vie française en Amérique », 11, 280.

<sup>131</sup> VINCENT, « Connaissance de nos obligations », 10, 325.

<sup>132</sup> « Le Lecteur », « Revues patriotiques », 12, 313.

<sup>133</sup> MALOUIN, « Congrès de la refrancisation », 11, 66.

<sup>134</sup> R. LAPLANTE, « la Solidarité, facteur de vie », 9, 145.

<sup>135</sup> Gertrude J. ST-DENIS, « Penser... Aimer... Vivre », 10, 229.

individuelles et celles de la nation, celles-ci devaient toujours sortir victorieuses afin de préserver l'hérédité et la race. Si « le premier devoir d'une nation, c'est de respecter l'individu », il était également vrai que « le premier devoir d'un individu, c'est de [se] respecter lui-même <sup>136</sup> ». Un enfant né de parents canadiens-français « porte en lui des caractéristiques raciales, distinctes, héréditaires », que rien ni personne ne peuvent changer <sup>137</sup>. Le caractère national de l'individu s'avérant immuable, « croire notre assimilation possible est une utopie, la tenter est une fausseté, une folie, la préconiser est une défection déloyale, une atteinte au sens commun <sup>138</sup> ». Du reste, affirmer le caractère indestructible de la nation fournissait tout simplement un appui moral à cette idéologie caractérisée par la crainte d'une assimilation imminente. Il fallait donc implanter et cultiver le sens de la solidarité dans chaque individu, sinon la nation était perdue.

[268]

Le concept de solidarité avait une portée illimitée, embrassant, comme la nation elle-même, à la fois le temps et l'espace. La tradition tissait le lien de la solidarité entre les générations. À travers le débat sur la tradition émergeait un concept de la nation. « L'Histoire, écrivait Reine Malouin, c'est le respect de ce qui a été, mais c'est aussi la preuve de ce beau miracle qu'on appelle la continuité <sup>139</sup>. » Pendant trois cent ans, chaque Canadien français avait travaillé à enrichir une civilisation qui mûrissait petit à petit. Le Canadien français du vingtième siècle était un vivant produit du passé, jailli des « formes héréditaires et (des) types humains » que ses ancêtres avaient lentement créés <sup>140</sup>. Rester fidèle aux générations antérieures, c'était évoluer consciemment « dans le sens même de sa personnalité <sup>141</sup> ». Il ne s'agissait pas d'idolâtrer le passé pour en reconnaître la valeur, mais de respecter ce qui avait été accompli, de conserver ce qui méritait d'être conservé et de préserver ce qui caractérisait la race : respecter le passé, « c'est se servir de l'expérience passée pour vivre naturellement, intelligemment notre propre vie, c'est parfaire cette vie, lui donner une valeur, mais sans l'altérer, sans l'amoindrir, sans la fausser <sup>142</sup> ». La jeune génération rêvait si elle croyait pouvoir se dispenser des vertus qui avaient fait la force de ses ancêtres. C'étaient ses traditions familiales, paroissiales et nationales qui avaient préservé la nation contre les coutumes étrangères, cosmopolites,

<sup>136</sup> MALOUIN, « la Vie franco-américaine, 1952 », 9, 184.

<sup>137</sup> IDEM, « la Souscription patriotique », 9, 258.

<sup>138</sup> IDEM, « Conseil de la Vie française en Amérique », 11, 158.

<sup>139</sup> Idem, 279.

<sup>140</sup> MALOUIN, « la Seigneurie Notre-Dame des Anges », 9, 152 ss.

<sup>141</sup> IDEM, « Foi et réalités patriotiques. Vingtième anniversaire du Conseil de la Vie française », 11, 313.

<sup>142</sup> IDEM, « la Valeur de notre visage français », 11, 11.



paiennes et américaines <sup>143</sup>. La nécessité de la solidarité en soi se révélait une importante leçon livrée par l'histoire : « Toute notre histoire est le récit d'une longue suite de luttes que nos aïeux ont continuellement soutenues, et qu'ils ont finalement gagnées. Toutes les fois qu'un ennemi les a menacés, ils ont présenté un front commun, ils se sont unis, ont combattu le péril au risque de leur vie et ont finalement triomphé de toutes les attaques, en sortant plus forts que jamais de l'épreuve, plus Canadiens français que jamais <sup>144</sup>. » L'histoire enseignait aussi que la race canadienne-française avait reçu du ciel « le sceau de la prédestination », et révélait un contraste marqué entre, d'une part, l'esprit qui avait animé la colonisation des dirigeants canadiens-français et des missionnaires, « qui surent accomplir (...) une oeuvre tant morale et humaine que politique », et, d'autre part, « l'esprit d'aventuriers étrangers dont le mercantilisme [269] n'avait d'égal que la cruauté ». En même temps, elle levait le voile sur la mission nationale de la race qui consistait à répandre la civilisation catholique et latine dans toute l'Amérique du Nord <sup>145</sup>.

La transmission d'un héritage culturel s'opérait concrètement par la langue, les chansons, le folklore, la littérature, les coutumes et, de façon moins tangible « par la réception des sentiments plus subtils, plus grands, plus forts, tels que la foi, les vertus, l'honneur <sup>146</sup> ». À cause de son utilité évidente comme organe de transmission culturelle, la discipline de l'histoire était l'objet d'une attention particulière dans *Vie française* : « L'Histoire, voilà un moyen de raffermir notre patriotisme. L'Histoire est une des bases de l'éducation nationale (...) Remonter jusqu'aux ancêtres, les replacer dans leur cadre et leur temps, les regarder vivre, lutter, souffrir, se réjouir, puis essayer de tirer les leçons qui s'imposent à notre raisonnement, c'est rendre leur expérience agissante, puisqu'ils ont contribué de toute leur vie à la fondation, à l'élargissement de cette oeuvre merveilleuse qu'on appelle le Pays. L'Histoire n'est pas un simple compte rendu de faits passés, morts, qui n'ont plus d'importance, qui n'ont plus aucun attrait, aucune valeur. Omettre de la consulter, ce serait surtout juger la vie de nos parents comme une manifestation sans effet, sans participation, sans continuité. Ce serait oublier que notre destin s'identifie à cette manifestation de l'Histoire, à cette séquence naturelle du passé, du présent, de l'avenir catholique et français <sup>147</sup>. » Comme le rôle de l'histoire consistait à créer « une solidarité avec le passé, maintenir notre droit inviolable, envers et contre tous, de sculpter notre propre figure », la revue reprochait aux historiens iconoclastes,

<sup>143</sup> Mgr Camille Roy, « la Volonté de vivre », 11, 5. Mgr Roy fut président du Comité de la Survivance française de 1938 à 1940.

<sup>144</sup> Denys BLANCHET, « l'Année Samuel de Champlain », 12, 263 s. Voir aussi « Allocution du R. P. Lorenzo Cadieux (s. j.) au Conseil de la Vie française en Amérique (...) », 13, 74.

<sup>145</sup> Hugues DE LA ROCHE, « le Fait français en Colombie-Britannique », 13, 196.

<sup>146</sup> MALOUIN, « l'Héritage spirituel de l'Histoire », 11, 28.

<sup>147</sup> IDEM, « Patriotisme ! » 9, 356.

qui dénonçaient ce qu'ils qualifiaient de « romantisme rose » dans les anciens ouvrages d'histoire, d'être tombés dans « un romantisme noir très fils du siècle <sup>148</sup> ».

Les ancêtres de la génération actuelle avaient considéré le continent entier comme leur patrie et s'étaient établis sur toute son étendue, de sorte qu'aujourd'hui la race française ne formait pas un groupe compact. La solidarité historique ressentie par la génération actuelle amenait logiquement la nécessité d'une solidarité [270] géographique, car, quels que soient les endroits où les racines nationales s'étaient étendues, on pourrait éventuellement remonter à un tronc commun.

Par conséquent, un des principaux objectifs de *Vie française* et l'une des raisons d'être du Conseil de la vie française consistaient à promouvoir la solidarité entre les minorités francophones, but qui, dans la réalité, ne lui permettait pas d'adopter l'option de l'indépendance du Québec. « Un peuple comme le nôtre, écrivait Rodolphe Laplante, menacé dans son existence non seulement hors Québec mais dans la province même, doit assurer le maintien, la survie et la vie de toutes ses parties constituantes <sup>149</sup>. » La disparition des minorités rendrait problématique l'existence du Québec comme province française. Les Québécois croyaient vivre dans un château fort, mais l'isolement des années antérieures n'était plus possible face au progrès réalisé dans les transports et les communications <sup>150</sup>. Selon l'image répandue chez les collaborateurs de *Vie française*, les minorités défendaient le Québec par leur présence sur le front même de la résistance à l'anglicisation et à l'américanisation <sup>151</sup>. Pour Mgr Gosselin, les minorités contribuaient à la cause de la collectivité francophone de trois façons. Premièrement, elles assuraient une présence. « Les droits du français du Canada, soutenait-il, ont pour premier gardien non un document constitutionnel mais une présence, celle d'îlots français dans chaque province du pays, celle d'une majorité française dans le Québec <sup>152</sup>. » Les minorités offraient aussi un exemple à suivre : la menace de l'assimilation « confère à leur esprit une lucidité et donne à leur volonté un ressort » que les Québécois trop confiants auraient avantage à adopter <sup>153</sup>. Enfin, les minorités représentaient une force. À la Chambre des communes et au Sénat, elles fournissaient un contrepoids à la minorité anglaise du Québec et, dans la fonction publique, leur bilinguisme était profitable aux Canadiens français. Au niveau provincial, on allait trouver plusieurs de leurs membres dans des fonctions supérieures et, au Nouveau-Brunswick, les francophones

<sup>148</sup> R. P. Jean GENEST, « Aurons-nous une relève ? » 12, 308.

<sup>149</sup> R. LAPLANTE, « Mais où donc sont-ils ? » 11, 203.

<sup>150</sup> Georges DAIGNEAULT, « la Fraternité française », 13, 299.

<sup>151</sup> Idem, 300. Gilberte GOSSELIN, « Pourquoi une souscription patriotique annuelle ? » 10, 324.

<sup>152</sup> P.-É. GOSSELIN, « Aidons les nôtres », 9, 267.

<sup>153</sup> Idem, 267 ss.

égalaiement presque en nombre les anglophones <sup>154</sup>. Cet appui aux groupes minoritaires hors Québec provoquait cependant une certaine confusion à *Vie française* sur la question de la patrie. [271] Deux opinions non contradictoires coexistaient, différentes quant au rôle dévolu au Québec.

La première opinion, qui prédominait à *Vie française*, était soutenue par Mgr Gosselin et Reine Malouin. Pour celle-ci, « la Patrie c'est assurément le coin de pays où l'on couche ; (...) c'est tout ce qui remplit notre vie de tous les jours <sup>155</sup> ». compte tenu de la dimension du Canada, toutefois, poursuivait-elle, le patriotisme avait tendance à être étroit et régional. Un double patriotisme apparaissait, par conséquent, nécessaire : « Le patriotisme se reconnaît donc, non seulement à l'amour qu'on a pour son pays, mais aussi à l'amour que nous ressentons pour le Canada tout entier, de même qu'aux soins que nous prenons pour tout ce qui appartient à la collectivité, à l'évolution, au développement des nôtres dans tous les domaines <sup>156</sup>. » Quant à lui, Mgr Gosselin affirmait que les Canadiens français avaient toujours débordé les frontières du Québec, et que le processus allait probablement continuer sinon s'accélérer. Puisque le Canada n'était pas, comme certains le soutenaient, composé avant tout de dix provinces, dont l'une d'elles était française, mais plutôt de deux races, « cela signifie que nous devons organiser notre avenir en fonction du Canada français tout entier, non pas uniquement en fonction du Québec <sup>157</sup>. Du point de vue de ce groupe, la participation de chaque culture à l'expérience canadienne constituait un « phénomène providentiel qui double leur valeur, leurs possibilités de développement naturel et leur confère un visage unique, original, d'une richesse insurpassable <sup>158</sup> ». Mais le Canada n'était pas une patrie idéale et, pour la minorité, vouloir « participer pleinement, selon ses propres talents, à la vie sociale, économique et politique de la population majoritaire » n'allait pas sans quelques risques <sup>159</sup>. Par exemple, les Canadiens anglais, incapables de reconnaître la valeur de la culture française, nourrissaient des illusions de supériorité, et essayaient de détruire le droit de la minorité à une existence distincte. Ainsi, Mgr Gosselin croyait, tout en ayant soin de ne pas exagérer l'importance du Québec, que « le groupe québécois est sans conteste le plus considérable, le plus homogène et le plus développé des groupes français. Il doit

---

<sup>154</sup> Idem, 269.

<sup>155</sup> MALOUIN, « Patriotisme ! » 9, 352.

<sup>156</sup> Idem, 353-354.

<sup>157</sup> P.-É. GOSELIN, « Aidons les nôtres », 9, 267. Voir aussi « Aidons nos frères », 12, 288 ss.

<sup>158</sup> MALOUIN, « la Valeur de notre visage français », 11, 12. Voir aussi VINCENT, « Connaissance de nos obligations », 10, 326, et P.-É. GOSELIN, « Aidons nos frères », 12, 289.

<sup>159</sup> VINCENT, « Connaissance de nos obligations », 10, 326.

servir d'appui à tous les autres <sup>160</sup>. » Afin d'aider les minorités, le [272] Québec devait apporter une contribution monétaire, demeurer « un centre de vie française intense » et exporter « les biens supérieurs de la foi, de la langue, de la culture », par la voie de l'émigration de deux ou trois cents familles par année, et d'une élite religieuse, financière et professionnelle <sup>161</sup>.

La seconde opinion était soutenue par Esdras Minville, qui concevait le rôle du Québec dans des termes plus rigoureux. Si ses vues n'étaient pas majoritaires à *Vie française*, elles n'étaient cependant pas rejetées. Devenu membre du Conseil de la survivance française en 1940, Minville s'en était retiré en 1943. En 1957, on lui fit l'honneur de le nommer membre de l'Ordre de la fidélité. Selon Minville, les événements avaient propulsé plusieurs Canadiens français « hors de leur cadre naturel de vie » qui était le Québec. Toutefois, « pour vivre et progresser », poursuivait-il, « toute communauté nationale a besoin d'un centre d'autonomie, c'est-à-dire d'un centre où d'une part, les données de sa culture, langue, tradition, modes de vie, sont d'utilité courante, et par suite, condition de progrès personnel pour chacune des unités humaines dont elle est composée; où d'autre part, elle jouisse assez de liberté politique pour créer elle-même, selon son esprit, les institutions de la vie commune, le milieu de vie dans lequel s'incarne sa culture, et qui est dans l'ordre sociologique son organe de renouvellement et la manifestation de son originalité <sup>162</sup> ». Malheureusement, les Canadiens français n'ont pas pris conscience de ce que la province de Québec, « comme unité politique autonome », était capable de faire pour le Canada français et pour le Canada tout entier. Cette lacune était le résultat d'une confusion d'allégeances, elle-même conséquence de l'évolution socio-politique du pays. Depuis 1867, les Canadiens anglais avaient, eux, pris conscience de l'unité profonde de leur groupe à la grandeur du pays et, préconisant le fédéral comme gouvernement national, aspiraient à créer une nation canadienne modelée à leur propre image et invitaient les Canadiens français, au nom de l'unité et de la bonne entente, à se joindre à eux. Depuis la Confédération, sur les plans économique, sociologique et politique, le Québec s'était intégré plus étroitement au Canada. Cette intégration signifiait [273] « pour une communauté nationale, perte de l'initiative de son milieu de vie, donc du contrôle de son propre organe de renouvellement <sup>163</sup> ». Du point de vue du groupe Minville, le salut du Canada français ne résidait pas dans une solidarité sociologique acquise grâce à des sociétés patriotiques, mais dans le renforcement systématique du « gouvernement national » du Québec <sup>164</sup>.

<sup>160</sup> P.-É. GOSSELIN, « Aidons les nôtres », 9, 263.

<sup>161</sup> Idem, 270 ss.

<sup>162</sup> Esdras MINVILLE, « Soyons fidèles à nous-mêmes », 11, 322.

<sup>163</sup> Idem, 323-325.

<sup>164</sup> Germaine LAPLANTE, « L'Éducation nationale au foyer », 10, 37.

*Vie française* recherchait aussi, quoique avec moins d'intensité, la solidarité avec le monde français dans son ensemble. Un Français, E.J. Ferrus, apportait sa contribution en rédigeant des articles sur les diverses parties du monde francophone et lançait un appel « en faveur d'une campagne de solidarité nationale appuyée sans réserve par notre presse envers les braves gens d'au delà de nos limites territoriales (c'est-à-dire de la France...) <sup>165</sup> ». On considérait que la France pouvait apporter « un vrai réconfort autant qu'une aide morale et spirituelle <sup>166</sup> » ; et Jean-Thomas Michaud jugeait rassurant de savoir que « dans nos luttes pour la vie française nous avons plusieurs alliés dans les Antilles <sup>167</sup> ».

## II. - La nation

Selon *Vie française*, la solidarité si essentielle à la survivance de la nation devait avoir pour base la reconnaissance de quatre institutions à titre de pierres angulaires de la nation : la langue, la religion, la famille et l'éducation <sup>168</sup>.

La langue - « la première injonction d'une conscience nationale éclairée <sup>169</sup> » - représentait « un facteur de cohésion à travers le temps et à travers l'espace, écrivait Mgr Gosselin. Elle assure une continuité entre les générations. Elle constitue un lien entre les membres d'une même mentalité <sup>170</sup>. » En unissant les conquis, d'une part, et en les isolant des conquérants, d'autre part, la langue avait préservé la nation après 1759 <sup>171</sup>. Le français était toutefois menacé, particulièrement en Amérique du Nord, par l'anglicisation et le bilinguisme. En soi le bilinguisme avait du bon car il donnait aux individus la maîtrise des « plus hautes expressions modernes de la civilisation », et contribuait à faire du Canada l'authentique [274] patrie de deux races. Cependant, si on ne parlait pas chaque langue « en temps et lieu », le bilinguisme pouvait mener à la détérioration du français ou même à l'unilinguisme anglais. La maîtrise de la langue maternelle devait précéder l'apprentissage de toute langue seconde. Il fallait freiner le mouvement qui entraînait les enfants canadiens-français

<sup>165</sup> E. J. FERRUS, « le Monde français », 10, 358. Le Conseil avait un comité à Paris.

<sup>166</sup> « Le Veilleur », « Horizons patriotiques », 10, 61. Voir aussi MALOUIN, « Amitiés françaises », 11, 173.

<sup>167</sup> Jean-Thomas MICHAUD, « la Civilisation française dans les Antilles », 10, 351.

<sup>168</sup> VINCENT, « Connaissance de nos obligations », 10, 327. Voir aussi P.-É. GOSSELIN, « Notre langue », 11, 327.

<sup>169</sup> G. LAPLANTE, « l'Éducation nationale au foyer », 10, 39.

<sup>170</sup> P.-É. GOSSELIN, « Notre langue », 11, 326. Voir aussi MALOUIN, « le Conseil de la Vie française en Amérique », 11, 295.

<sup>171</sup> P.-É. GOSSELIN, « Notre langue », 11, 326 ss. Voir aussi Adrien POULIOT, « Voyage au Proche-Orient », 11, 172.

dans les écoles anglaises catholiques ou protestantes et, si l'anglais se révélait nécessaire dans les activités commerciales, industrielles, politiques ou intellectuelles, le bilinguisme ne devait pas être pratiqué là où il n'était pas indispensable <sup>172</sup>.

La religion et la nation étaient associées presque en symbiose <sup>173</sup>. « Combien encore perdent la foi, demandait Georges Dumont, parce qu'on a négligé de leur fournir les écoles et les moyens de conserver leur langue et leurs traditions <sup>174</sup> ? » La nation, conformément à sa vocation, avait joué un rôle prépondérant dans la diffusion du catholicisme en Amérique du Nord <sup>175</sup>. D'un autre côté, ce fut sous la bannière de l'Église, soutenait Paul Gouin, « que nous avons formé nos paroisses, forteresses ethniques et centres de rayonnement intellectuel de notre nationalité (...), que nous avons grandi en nombre, que nous avons acquis, ou plutôt conquis, notre instruction, notre culture <sup>176</sup>. » On condamnait le communisme et le socialisme au nom de la religion et de la moralité <sup>177</sup>. L'appel de Michel Brunet lors du Congrès de re francisation tenu sous le patronage du Conseil de la vie française, demandant que les Canadiens français n'écartent pas « tous ceux qui ne sont pas catholiques mais qui, néanmoins, se sentent solidaires de notre groupe au point de vue culturel, économique et politique », reçut peu d'attention de la part de *Vie française* <sup>178</sup>.

Deux autres éléments, la famille et l'éducation, constituant en soi des facteurs distinctifs entre le Canadien français et l'Anglo-Saxon, revêtaient une importance primordiale comme organes de transmission culturelle, et garantissaient que la nouvelle génération serait une génération de patriotes. « Le gardien naturel de notre culture, de notre fierté nationale, écrivait Paul Gouin, c'est le foyer <sup>179</sup>. » C'était au sein de la famille que les enfants recevaient une formation individuelle, sociale et nationale déterminante, et il était [275] de la plus haute importance de leur inculquer « une conscience nationale, le premier élément d'une bonne éducation <sup>180</sup> ».

<sup>172</sup> Jean-Jacques MORIN, « la Langue des métiers », 12, 101 ; G. LAPLANTE, « L'Éducation nationale au foyer », 10, 41.

<sup>173</sup> DUMONT, « les Voeux du Conseil de la Vie française », 9, 130.

<sup>174</sup> Ibidem.

<sup>175</sup> P.-É. GOSELIN, « l'Église en Nouvelle France », 13, 322.

<sup>176</sup> Paul GOUIN, « Bonne et heureuse année », 10, 130. Gouin fut président du Conseil de la Vie française de 1955 à 1961. Voir également P.-É. GOSELIN, « Un acte de foi », 11, 328, et « Aidons les nôtres », 9, 265.

<sup>177</sup> DUMONT, « les Voeux du Conseil de la Vie française », 9, 129 ss.

<sup>178</sup> Adolphe ROBERT, « Feux d'alarme allumés sur les collines », 12, 5.

<sup>179</sup> GOUIN, « Bonne et heureuse année », 10, 131. Voir aussi G. LAPLANTE, « L'Éducation nationale au foyer », 10, 38.

<sup>180</sup> MALOUIN, « la Fédération féminine franco-américaine », 11, 136. Voir aussi G. LAPLANTE, « L'Éducation nationale au foyer », 10, 36, et GENEST, « Aurons-nous une relève ? » 12, 304 ss.

Il fallait enseigner à l'enfant, dans son foyer, un usage soigné de la langue écrite et parlée, une préférence pour les écrits servant la nation plutôt que pour ceux qui se servaient d'elles, la volonté d'acquérir une formation exclusivement française avant d'apprendre une langue seconde, le désir de fréquenter les bibliothèques françaises publiques et paroissiales, le respect de la solidarité dans le commerce et l'économie en même temps qu'une utilisation honnête des droits politiques de la nation, la reconnaissance du besoin de régénérer le sentiment national, et la nécessité du sens des responsabilités de la part de l'élite <sup>181</sup>. « Pour en arriver à former des vrais patriotes les moyens sont plutôt d'ordre sociologique que technique », croyait-on : « L'action de l'école est conditionnée par la qualité du foyer. L'école pourra-t-elle poursuivre une véritable éducation du patriotisme si, dans la famille, il ne règne une atmosphère nationale où les enfants sont éduqués par des parents profondément patriotes ! Cet esprit national se prend sur les genoux de la mère, comme les premiers rudiments de la religion <sup>182</sup>. » La chambre d'enfant devrait, par exemple, être décorée de papier peint, tapis, images et meubles susceptibles d'inspirer un sentiment national <sup>183</sup>.

L'éducation, écrivait Germaine Laplante, « est à tout prendre la formation de la personnalité » et, comme une personnalité était tronquée sans un caractère national déterminé <sup>184</sup>, les écoles avaient pour objectif de façonner des personnalités, pas n'importe lesquelles, mais celles des Canadiens français. Les institutions scolaires s'y employaient en transmettant à la nouvelle génération « la langue, l'histoire et les autres éléments du patrimoine national <sup>185</sup> », mais leur tâche apparaissait impossible à moins qu'elles ne fussent animées de l'esprit français et catholique qui caractérisait ce peuple <sup>186</sup>. Dans la pratique, cependant, l'enseignement ne remplissait pas ses devoirs. Tandis que Paul Gérin-Lajoie préconisait la modernisation de l'éducation <sup>187</sup>, on considérait généralement, du point de vue de *Vie française*, que la tradition était plus malmenée par le progrès qu'accordée à celui-ci. L'esprit catholique français se perdait sous les influences étrangères, et particulièrement sous [276] l'influence du pragmatisme de John Dewey qui conduisait inéluctablement au matérialisme, au nihilisme, à l'athéisme et à l'amoralisme. L'enseignement technique, qui croissait aux dépens de la formation générale et des arts en particulier, n'était pas

<sup>181</sup> G. LAPLANTE, « L'Éducation nationale au foyer », 10, 48 ss.

<sup>182</sup> A. DROLET, « Sommes-nous patriotes ? » 11, 247.

<sup>183</sup> GOUIN, « Bonne et heureuse année », 10, 131 ss.

<sup>184</sup> G. LAPLANTE, « L'Éducation nationale au foyer », 10, 36.

<sup>185</sup> Paul GÉRIN-LAJOIE, « le Collège classique - Tradition et progrès », 9, 272.

<sup>186</sup> Omer-Jules DÉSAULNIERS, « l'Enseignement du français », 12, 9. Désaulniers était surintendant de l'Instruction publique et membre du Conseil de la vie française.

<sup>187</sup> GÉRIN-LAJOIE, « le Collège classique - Tradition et progrès », 9, 275-278.

adapté à la culture canadienne-française ; la formation du patriote se perdait dans l'enseignement d'une profession <sup>188</sup>.

La langue, la religion, la famille et l'éducation formaient le cœur de la culture canadienne-française. Comparés à ces quatre éléments, d'autres sujets étaient considérés comme secondaires, et l'on en parlait à peine ou l'on en discutait sans aboutir à une conclusion, évitant d'adopter toute position idéologique solide.

### *III. - Sujets secondaires : la politique et l'économique*

La politique n'intéressait aucunement *Vie française*. Seule Germaine Laplante, qui partageait les vues d'Esdras Minville au sujet de l'importance du Québec comme entité politique, déplorait l'aversion des Canadiens français pour la vie politique.

L'économique faisait l'objet de beaucoup plus d'attention de la part de *Vie française* que la politique <sup>189</sup>. L'économique et les sciences économiques restaient, cependant, trop étroitement associées au matérialisme pour susciter un véritable intérêt. Lorsqu'on discutait de ce sujet, on l'abordait par rapport à sa contribution à la vie spirituelle ou à la survivance de la nation. Reine Malouin <sup>190</sup> prétendait que, pour prévenir la déshumanisation, les sciences économiques devaient être envisagées sous leur aspect moral tout aussi bien que sur les plans mathématique et matériel. Elle s'inquiétait cependant de ce « que l'application du système technique dans tout ce qui touche à nos vies est en train de produire partout un dangereux décalage <sup>191</sup>. »

*Vie française* éprouvait un attrait naturel pour la vie économique traditionnelle non industrialisée, mais admettait qu'il était impossible de nier la nécessité de l'industrialisation. Même si les orientations proposées pour la vie économique des Canadiens français [277] étaient diverses, elles convergeaient toutes vers l'objectif d'assurer la survie de la nation, et elles découlaient d'au moins l'une des deux prémisses suivantes : le maintien de la tradition et la nécessité de la solidarité.

L'importance accordée à la tradition dans l'idéologie de *Vie française* explique en partie le fort accent mis sur le ruralisme, plus souvent inspiré par des considérations sociales plutôt qu'économiques. Mgr Gosselin croyait que, dans les villes, les Cana-

---

<sup>188</sup> Robert OLIVIER, « le Cas des écoles catholiques », 11, 15 ss. Voir aussi DÉSAULNIERS, « l'Enseignement du français », 12, 9-13, Pierre DAVIAULT, « Anglicismes et canadianismes », 12, 19, et R. LAPLANTE, « la Solidarité, facteur de vie », 9, 147.

<sup>189</sup> MALOUIN, « la Valeur de notre visage français », 11, 7.

<sup>190</sup> MALOUIN, « la Femme, une économiste », 10, 196 ss.

<sup>191</sup> G. LAPLANTE, « l'Éducation nationale au foyer », 10, 49.



diens français avaient peine à survivre en tant que tels et au prix de pertes considérables aux points de vue national et religieux <sup>192</sup>. Tout en reconnaissant que le Canada devait s'industrialiser, Albert Rioux, président de la Société d'études rurales, regrettait que l'industrialisation ait pris le Canada français par surprise, amenant des changements radicaux dans la mentalité et la structure sociale de la nation. « Les Canadiens français peuvent espérer jouer un rôle dans les affaires, en commençant par la petite et moyenne industrie, déclarait-il. Mais la terre qui leur appartient exclusivement reste encore leur carte gagnante au point de vue national, social et même économique <sup>193</sup>. »

L'autre point à considérer concernant l'économie était la solidarité. Le R.P. Jean Genest écrivait, au sujet des Franco-Manitobains, que leur survivance était subordonnée à la concentration de leur capital dans des coopératives orientées « dans le sens de notre destinée. Les coopératives sont l'arme économique la plus puissante des petites nations », selon lui, car un peuple protégé par son Église, ses écoles et ses coopératives devenait pratiquement indestructible <sup>194</sup>.

La solidarité formait aussi la base des arguments incitant les Canadiens français à s'engager dans les affaires et l'industrie. *Vie française* se méfiait en général de ces activités économiques parce qu'elles avaient été, traditionnellement, dominées par les Anglo-Saxons et avaient tendance à assimiler les Canadiens français à la culture de la majorité caractérisée par l'individualisme et le matérialisme. Tout en reconnaissant à regret qu'il était nécessaire d'évoluer dans ce sens, on affirmait que ce mouvement devait [278] avoir un caractère national plutôt qu'individuel. Louis A. d'Entremont pensait que le Conseil de la vie française devait s'efforcer de maintenir « des liens avec les forces économiques canadiennes-françaises dans le but de promouvoir des développements industriels chez leurs frères des autres provinces <sup>195</sup> ». Appuyant sa thèse sur ce qu'elle appelait la traditionnelle vertu d'initiative des Canadiens français et sur le besoin de ces derniers « de [se] tenir ensemble, de ne faire qu'un bloc national », Germaine Laplante exhortait les Canadiens français à faire une percée dans les affaires et l'industrie et à appuyer financièrement ceux qui avaient les qualifications voulues pour réussir. Elle ajoutait qu'« il n'y a aucune loi qui les obligerait à écourter pour cela leur formation morale, nationale ou culturelle <sup>196</sup> ». Dans un cas, cependant, la tradition était entièrement mise de côté. Dans la rubrique de *Vie française* intitulée « Horizons patriotiques », « Le Veilleur » acceptait les vues de l'économiste Jacques Mélançon. Selon ce dernier, l'activité économi-

<sup>192</sup> P.-É. GOSELIN, « Aidons les nôtres », 9, 265 ss, 271.

<sup>193</sup> Albert Rioux, « Principes d'action sociale rurale », 13, 76. Voir aussi R. LAPLANTE, « Un ouvrier de la cause agricole », 11, 116.

<sup>194</sup> GENEST, « Aurons-nous une relève ? » 12, 308-310.

<sup>195</sup> Louis A. D'ENTREMONT, « Mémoire sur la Nouvelle-Écosse », 11, 33.

<sup>196</sup> G. LAPLANTE, « L'Éducation nationale au foyer », 10, 44.

que canadienne-française était trop isolée et avait une orientation rurale et familiale trop traditionnelle. L'entreprise canadienne-française devait essayer de s'élever au niveau des affaires d'envergure en faisant appel à la population en général, l'incitant à investir du capital et à lui donner son encouragement, tout en demeurant sous le contrôle des Canadiens français <sup>197</sup>.

L'essor des activités commerciales et industrielles, cependant, ne comptait pas beaucoup dans l'idéologie de *Vie française*. Comme une goutte d'huile dans un seau d'eau, elle était présente sans s'assimiler, sans exercer la moindre influence positive sur l'ensemble de cette idéologie. Au contraire, lorsque Vie française prenait ses distances pour observer la situation de la société moderne, l'avancement de la technologie et de l'industrie apparaissait comme une perspective menaçante, dont le mauvais devait être mis à nu et enrayé.

#### *IV. - La situation de la société moderne*

*Vie française*, pour deux raisons principales, son engagement religieux et son idée de nation perçue comme organisme quasi spirituel, [279] ayant Dieu pour auteur, transcendant le présent, conditionnant le fond de la personnalité de ses membres et chargé d'une mission divine, voyait le monde à travers les lunettes du spirituel et était effrayée de ce qu'elle apercevait. « Actuellement, écrivait Reine Malouin, un grand malheur menace notre monde : le débraillé (...) Je parle du débraillé dans les sentiments, le goût, la fierté, dans la conception même de notre vie familiale, sociale et nationale <sup>198</sup>. » Malheureusement, l'homme s'était préoccupé outre mesure du progrès matériel. Croire, selon Jean Blanchet, que la panacée sociale consistait simplement à élever le niveau de vie constituait une absurdité. L'avidité humaine apparaissait insatiable ; le niveau de vie ne serait jamais suffisamment élevé. Mais même si, grâce à la planification économique, on atteignait un niveau de vie convenable et que tout le monde en profitât également, il subsisterait toujours de sérieuses inégalités. On ne peut soumettre la nature humaine à la planification comme on peut le faire pour l'économie ; elle conserve son caractère d'individualité. On continuera de voir dans un monde soi-disant parfaitement planifié des génies et des imbéciles, des hommes honnêtes et d'autres malhonnêtes, des forts et des faibles, des gens en santé et des malades, des hommes de gauche et de droite, des travailleurs et des parasites, le beau et le laid. Le Christ, en affirmant qu'il y aurait toujours des pauvres dans le monde, avait voulu parler de pauvres non seulement économiquement,

---

<sup>197</sup> « Le Veilleur », « Horizons patriotiques », 10, 378 ss.

<sup>198</sup> MALOUIN, « Patriotisme ! » 9, 351. Voir aussi Rioux, « Principes d'action sociale rurale », 13, 78 ss, et Georges BUGNET, « Notre Alberta », 10, 335 ss.

mais aussi moralement et spirituellement. « Le problème social est avant tout d'ordre moral, poursuivait Blanchet. Le genre humain aujourd'hui a soif de spiritualité. » L'ordre dans la vie économique moderne ne serait établi que « par un retour sincère de l'humanité aux principes chrétiens <sup>199</sup> ». Mgr Gosselin écrivait que l'homme pourrait espérer bâtir une communauté humaine prospère seulement si l'individualisme ne le détruisait pas. Pour réaliser une coopération constante entre les individus en vue du bien commun, il était indispensable de regarder au delà des préoccupations matérielles <sup>200</sup>.

Du point de vue de Vie française, le Canada français n'avait pas échappé aux erreurs du monde occidental. « N'avons-nous pas constaté en mainte occasion que la foi populaire est en décroissance [280] et que notre mentalité canadienne-française se noie dans un modernisme à outrance <sup>201</sup> ? » se demandait A. Drolet. Reine Malouin constatait dans l'élite intellectuelle « une absence de la grâce qui devient inquiétante », que « l'esprit du passé se retire de nos consciences, l'impiété progresse, on perd le sentiment de l'inviolable, du sacré <sup>202</sup> ». Le monde moderne a accordé à la jeunesse un prestige démesuré sans tenir suffisamment compte de son inexpérience et la jeunesse a dédaigné « tout ce qui n'est pas sportif, moderne, riche, neuf, et brillant ». Une des plus grandes fautes du Canada français était qu'« on n'éprouve plus aucun respect pour les têtes comme pour les édifices vénérables, dépositaires d'une présence et qui représentent, qu'on le veuille ou non, les agents de transmission de l'héritage spirituel de notre Histoire <sup>203</sup> ». Le refus de tenir compte de la valeur de l'expérience passée s'appliquait à tous les domaines moraux. On croyait que cela ne pouvait mener qu'au matérialisme et à l'anarchie. Les Canadiens français devaient se préparer à revenir à la sagesse de leurs ancêtres <sup>204</sup>. « Nos ancêtres ont construit un ordre rural chrétien basé sur la famille, la paroisse, la terre et l'établissement autonome », écrivait Albert Rioux. « Ces lignes de force restent la meilleure sauvegarde de notre héritage national. » Plutôt que d'imiter ce qui se faisait ailleurs, les Canadiens français se devaient d'améliorer leurs institutions, en particulier l'éducation et la recherche, « selon notre mentalité, notre esprit français et notre philosophie de la vie ». La nation canadienne-française ne réaliserait « ses hautes destinées » que si elle se laissait guider par « notre maître le passé <sup>205</sup> ».

<sup>199</sup> Jean BLANCHET, « Il y aura toujours des pauvres parmi vous ! » 11, 245.

<sup>200</sup> « Mgr Paul-Émile Gosselin, P. D. », 12, 284-286.

<sup>201</sup> DROLET, « Sommes-nous patriotes ? » 11, 247. Voir aussi R. LAPLANTE, « la Solidarité, facteur de vie », 9, 145.

<sup>202</sup> MALOUIN, « Deviens ce que tu es ! Samuel de Champlain, héros national et modèle de la jeunesse canadienne », 12, 281.

<sup>203</sup> IDEM, « l'Héritage spirituel de l'Histoire », 11, 27 ss.

<sup>204</sup> Idem, 30.

<sup>205</sup> Rioux, « Principes d'action sociale rurale », 13, 79.

Bref, la survivance de la nation canadienne-française, face à la supériorité numérique et matérielle des forces anglo-saxonnes, dépendait de la mise en valeur de cette supériorité spirituelle qu'était son héritage culturel.

\*  
\* \*

*Vie française* reflétait de toute évidence une idéologie d'avant la Révolution tranquille. En défendant la tradition, la vie rurale, les valeurs spirituelles et une perspective d'unité canadienne, il n'y a [281] pas de doute qu'elle percevait l'orientation du nouveau nationalisme québécois avec presque autant d'effroi qu'elle en éprouvait pour le mode de vie nord-américain anglo-saxon que ce nationalisme semblait indubitablement copier sans s'en rendre compte, au risque de détruire la nation qu'il prétendait défendre. L'année qui précéda l'accession au pouvoir de Jean Lesage et le commencement de la Révolution tranquille, l'historien Gustave Lanctot publia un poème qui résume avec exactitude l'idéologie de *Vie française*. Ce poème indique clairement quels éléments de l'idéologie traditionnelle furent battus en brèche par la Révolution tranquille, qui allait, tout de même, en conserver quelques-uns, mais en leur donnant une allure moderne.

### Fidélités

Canadien, fils du Christ, sois fidèle à ton Dieu.  
De leur chant qui s'afflige ou chante, les clochers  
Proclament ta foi et ton espoir merveilleux,  
Qui éclairent ta vie et guident son foyer.  
Canadien, fils du Christ, sois fidèle à ton Dieu !

Canadien, fils des Francs, sois fidèle à ta langue.  
Voix de ta mère et voix des amours à vingt ans,  
Légère en la chanson et forte en la harangue.  
C'est l'âme des aïeux : qu'elle passe aux enfants.  
Canadien, fils des Francs, sois fidèle à ta langue !

Canadien, fils du soc, sois fidèle à la terre.  
Le champ où tu naquis t'a fait droit et robuste ;  
Son travail te rend libre et par lui tu prospères,  
Toi qui produis le pain par un labeur auguste.  
Canadien, fils du sol (sic), sois fidèle à la terre !

Canadien, fils du sol, sois fidèle au pays,  
Ton pays magnifique aux monts et lacs bleutés  
Où gisent les métaux et croissent les épis,  
Lieu sacré de tes droits et de tes libertés.  
Canadien, fils du sol, sois fidèle au pays <sup>206</sup> !

Il est ironique, mais peut-être aussi symbolique, de constater que seulement la moitié des fidélités de Lanctot, la religion et la [282] vie rurale, ont été négligées ou mises de côté par la Révolution tranquille, et que celles-ci alternent dans son poème, avec deux éléments, la langue et le nationalisme géographique, qui depuis ce temps ont été fortement renforcés. La Révolution tranquille a été une demi-révolution qui a laissé comme fondement du nationalisme québécois contemporain une assise conservatrice ouverte et bien connue.

James H. LAMBERT.

---

<sup>206</sup> Idem, 129.

[287]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

## La presse et la littérature

---

### 10. " *Aujourd'hui Québec* février-décembre 1965."

par Serge Gagnon

[pp. 287-313.]

[Retour à la table des matières](#)

PUBLIÉ de février 1965 à novembre 1967, le mensuel *Aujourd'hui Québec* est un véhicule des définisseurs de l'idéologie intégriste, heurtés par les réformes sociales du régime Lesage (1960-1966). Le périodique rallie les opposants au projet de société libérale, version sociale-démocrate, qui confie à l'État et non plus à l'Église ou aux individus l'enseignement, les soins de santé et la lutte à la pauvreté. Comme, au Québec du début des années 1960, le nationalisme culturo-religieux traditionnel fait progressivement place à un nationalisme de croissance à connotation politique et économique, *Aujourd'hui Québec* craint une appropriation du nationalisme par les jeunes marxistes de la revue *Parti pris*, dont le nouveau périodique est la parfaite antithèse. Il manque cependant au nouveau-né des feuilles de combat cette brochette d'intellectuels à panache que regroupent au même moment des périodiques de gauche comme *Parti pris*, *Révolution québécoise* (des jeunes) ou *Socialisme* (les aînés de gauche). La direction et la rédaction d'*Aujourd'hui Québec* sont assumées par des scribes inconnus du public et dont la formation fait mystère.

## I. - La couleur du produit

En dépit de l'anonymat relatif dont s'entoure l'équipe de production, il est aisé de cerner l'orientation idéologique d'une revue de combat comme *Aujourd'hui Québec*. Dans son numéro prospectus, la direction se déclare ouvertement contre ceux qui mettent [288] en péril la société chrétienne intégrale (« Un nouveau magazine. Pourquoi ? Que sera-t-il ? » févr. 1965, 5). Le laïcisme et le communisme sont les ennemis à pourchasser. Le même manifeste signale que la revue ne sera pas « l'organe de pseudo-intellectuels ». Les intellectuels, on s'en doute bien, seront passablement malmenés par les rédacteurs. Quand ils ne seront pas nommément dénoncés comme promoteurs des « forces du Mal (qui) sont en pleine action dans le Québec (même article) », on leur décernera, ironiquement, le titre d'experts (L.-P., « Une pluie d'experts », éditorial de févr. 1965 ; Henri Roy, « les Experts critiqueux », juill.-août 1965, 14). Initiés aux sciences de l'homme, les effectifs de la nouvelle petite bourgeoisie oeuvrant dans les secteurs public et parapublic sont la cible privilégiée des responsables de la revue. Celle-ci croise le fer avec les idéologues qui préconisent l'avènement d'un État québécois indépendant et socialiste, notamment les « parti-pristes » et les rédacteurs de *Révolution québécoise* (févr. 1965, 8 ss). Selon *Aujourd'hui Québec*, la construction du socialisme ne va pas sans la persécution religieuse et le progrès de l'athéisme (oct. 1965, 5). Alignés sur la pensée pontificale, de Pie IX à Paul VI, les rédacteurs clament bien haut que « le Christ n'est pas à gauche. Le Christ n'est pas à droite. Le Christ est à Rome (févr. 1965, 11 ; sept. 1965, 43 ss) ! » Autorité suprême du pape et obéissance absolue des fidèles à l'égard des clercs, telle est bien la philosophie traditionnelle des rapports au sein de l'Église, préconisée par le mensuel.

## II. - Le portrait du consommateur

Le marché aux idées est souvent difficile à connaître, faute de pouvoir évaluer adéquatement l'offre et la demande. Que la revue *Aujourd'hui Québec* ait paru à vingt-cinq mille exemplaires après quatre mois de production est-il un indice du succès ou plutôt des capacités financières de ses promoteurs ? Nous ne saurions trancher. Il nous est par ailleurs possible d'identifier les divers publics, du moins les clientèles-cibles du périodique, grâce aux nombreuses appréciations de lecteurs reproduites dans le mensuel. Il nous a [289] semblé, en effet, que la revue voulait atteindre ou rejoignait effectivement quatre groupes : une fraction importante du clergé âgé ; un nombre peut-être considérable de membres de la petite bourgeoisie

traditionnelle : membres de professions libérales, propriétaires de petites et moyennes entreprises. En ce qui concerne ces derniers, il est révélateur ce geste rapporté dans un article de la direction : « "Ça presse !" dit un homme d'affaires... Et il paie un abonnement de dix dollars (le prix de l'abonnement est de \$3 pour un an ; de \$5 pour deux ans, de \$8 pour trois ans, de \$ 100 pour un abonnement à vie) pour chacun de ses employés. Ne lâchez pas... Tenez bon ! Nous sommes avec vous... ci-inclus veuillez trouver seize abonnements... » (LA DIRECTION, « Pour et contre », mai 1965, 5). Ajoutons une fraction importante de la jeunesse étudiante pré-universitaire, et enfin une partie de cette masse de parents des milieux ouvriers et agricoles, inquiète de voir ses enfants perdre la foi sur les bancs de l'école confessionnelle, et nous aurons une idée assez exacte des lecteurs.

Au cours de 1965, le mensuel a publié quelque 150 lettres ou extraits de lettres émanant de groupes ou d'individus, en accord avec l'idéologie de l'équipe, à trois ou quatre exceptions près. Les signataires laïcs les plus connus font partie du personnel politique québécois. Ce sont Maurice Bellemare, député de l'Union nationale, le docteur Guy Marcoux, député créditiste aux Communes, qui félicite cette « équipe de preux » d'avoir osé sortir les catholiques endormis de « leur tour d'ivoire (avril) » ; Yves Prévost (avril), longtemps ministre du gouvernement unioniste, Réal Caouette, chef du Crédit social, se réjouissant de ce que là revue « enfin permettra aux Canadiens français de demeurer des Canadiens français (avril) » ; le médecin-député unioniste Fernand Lizotte, heureux de constater qu' *Aujourd'hui Québec* n'est pas du « nombre des revues religieuses qui ont flirté avec des éléments qui n'attendaient que cette complaisance pour faire une trouée (mai) » ; le député créditiste Gérard Laprise (mai) et le député libéral Henri Coiteux, ingénieur forestier (septembre). Il convient d'ajouter à cette énumération le témoignage anonyme et sceptique d'un autre membre de l'Assemblée législative du Québec : [290] « Qu'est-ce qu'il y a de si terrible, dans la Révolution qui se prépare (mars) ? » Cette opinion déviante, de même que deux ou trois autres sont là, à n'en pas douter, pour convaincre le lecteur que le danger n'est pas illusoire... En somme, à l'exception du député Coiteux (âgé de 55 ans), ce sont des membres des deux partis politiques les plus conservateurs de la province qui ont lu et approuvé *Aujourd'hui Québec* au point d'en encourager publiquement la diffusion.

Parmi les membres du clergé, l'abbé Anselme Longpré qui promet de « faire une propagande à tout casser » et le prêtre historien Lionel Groulx font partie des vedettes. Il faut leur ajouter une vingtaine de signataires qui désignent leur appartenance au sacerdoce, dont cinq curés, un aumônier militaire, un aumônier scolaire, parmi les séculiers ; parmi les réguliers, le directeur des *Annales* de Sainte-Anne-de-Beaupré. Encore ici, l'approbation du magazine est explicite. « Qu'on cesse d'avoir peur et sache combattre (...) affirmant la vérité, pourchassant l'erreur, soutenant les courages, réveillant les endormis », écrit l'un deux (mars, 4). « Il y a passablement de mal déjà fait et votre revue aurait dû naître il y a dix ans », regrette le



curé de Granby (juill.-août, 3). « Je ne prise guère le service aérien Montréal-Moscou », de signaler un aumônier (juill.-août, 4). Moscou revient sous la plume d'un autre membre du clergé : « la majorité de notre classe dite intellectuelle se laisse guider et tromper par *le Devoir* qui expose et défend les directives venue (sic) de Moscou (juill.-août, 4). Le périodique redonne courage à monseigneur Armand Malouin ; depuis qu'il en a pris connaissance, il lui « a semblé, écrit-il, que le firmament du Québec était déjà moins lourd de nuages noirs (juill.-août, 4) ». Pour un de ses confrères, la revue vient corriger « une opinion malade par les médium (sic) d'information ». En octobre, un dominicain écrit qu'il « endosse pleinement toutes les lettres avec leurs félicitations (oct., 4) ». Pour clore cette énumération de témoignages, mentionnons qu'un prêtre de Chibougamau s'attaque violemment aux « petites barbes du Quartier-Latin qui, à son avis, n'ont jamais connu la culture latine (oct., 4) ».

[291]

De l'avis du clergé, c'est, outre les intellectuels, une certaine jeunesse qui sabote les valeurs chrétiennes. C'est pour se renseigner là-dessus qu'un aumônier des Chevaliers de Colomb commande le numéro d'octobre, consacré au procès de l'U.G.E.Q. L'abbé compte utiliser ce numéro pour animer une discussion de groupe (déc., 3).

Les communautés de religieux, surtout les communautés enseignantes, n'ont pas manqué, elles non plus, d'accueillir favorablement la nouvelle publication. « Dans notre école secondaire, écrit une religieuse, combien nous aimerions la voir connue de nos professeurs (avril, 4). » « Dans ce temps de tourmente, d'hésitations, d'inquiétude », le frère directeur du collège Notre-Dame de Roberval estime que la revue « arrive à son heure (juin, 4) ». « Par elle l'espoir renaît », de dire un autre religieux laïc (même numéro, 4). Quelques enseignants (laïcs ?) ont salué le mensuel comme une bouée de sauvetage : « Il est grand temps que l'on se réveille, signale « un professeur », pour ne pas constater dans quelques années que nous sommes sous l'empire d'un marxiste (juill.-août, 4). » Une institutrice du Bas-Saint-Laurent renchérit : « Il est grand temps que quelqu'un se lève pour crier ce que tout le monde voit sans pouvoir ouvrir la bouche (sept., 4). »

Dans le numéro de novembre, un religieux enseignant avait exprimé le voeu que la revue soit lue davantage par les étudiants (même numéro, 4). Une partie de la jeunesse étudiante répond à l'appel. Un jeune de Montréal a « salué avec émotion » la nouvelle revue qui ne craint pas de lutter contre « les esprits faux (...) l'anarchie, le socialisme « intransigent », le marxisme à « outrance » (avril, 5) ». Un autre Montréalais de dix-neuf ans se dit « emballé » par la publication (avril, 4). Un étudiant de l'Université de Montréal embouche la trompette en faisant le procès de « la feuille de chou de l'Université (...) le *Quartier latin* » qu'il paie malgré lui (mai, 4). Un autre de Kénogami souhaite que la revue organise des conférences dans tout le Québec

(juin, 4). Tel autre réclame trente numéros pour faire partager l'idéologie de la revue à des amis. Sept ou huit témoignages de jeunes, individuels ou collectifs, [292] pourraient encore être reproduits. Deux, collectifs, signalent que la revue a donné naissance à des groupes d'étude et de discussion.

Outre les signataires laïcs mentionnés, nous avons relevé les noms d'un juge (mars, 3), d'un ingénieur qui accuse les moyens de communication de masse d'être dirigés par « les suppôts de satan (juin, 4) » ; d'un comptable (même numéro, 4), de trois médecins (juill.-août, sept., oct.), d'un avocat (juill.-août, 4), d'un notaire (sept., 4). Mais bien d'autres lettres émanent, à n'en pas douter, du même milieu d'anciens de collègues classiques, professionnels de la santé ou du droit principalement. Retenons quelques témoignages évocateurs : un lecteur de Saint-Jean d'Iberville rappelle le nom « des revues anti-Québec comme *Parti pris, Révolution Québécoise* », qui veulent faire de la Province « un deuxième Cuba (avril, 3) ». Une lectrice du Lac-Saint-Jean pointe du doigt certain « révolutionnaire » : « C'est en effet ici qu'un nommé Joseph Costisella vit depuis plus d'un an en passant son temps à fanatiser les jeunes, à aviver les luttes entre classes, à semer la haine de l'autorité (juin, 3). » Une lectrice de Montréal dénonce à son tour certains « mauvais » professeurs : « Faites donc enquête sur les régionales scolaires, suggère-t-elle; celle de Chambly a un directeur des études qui est un libre penseur, un athée comme professeur, et celui de biologie un nihiliste (juill.-août, 4). » Le témoignage qui nous a semblé le plus extrémiste vient de Québec : « Est-ce que cette revue est distribuée à tous les députés et ministres du Québec et à tous nos représentants québécois à Ottawa, et aux chefs des différents corps policiers ? (...) Comment il se fait que les ministères de la justice, tant provinciaux que fédéral, avec les différents corps policiers qu'ils ont à leur disposition, ne ramassent pas certains révolutionnaires « étrangers » ( ... ) et de les déporter dans leur pays d'origine et de saisir et de fermer ces boutiques où sont imprimés ces journaux et revues marxistes (déc., 3 ss). » Et la lettre continue sur ce ton, frappant à gauche les professeurs étrangers, s'appuyant à droite sur les résolutions des Chevaliers de Colomb de la ville de Québec pour enrayer la propagande dite « subversive (au même endroit) ».

[293]

Quelques lettres du milieu ouvrier, quelques mères angoissées, trois ou quatre sympathisants de langue anglaise dont le président du Club de baseball les Alouettes, viennent compléter le tableau. Toutes traduisent la même inquiétude, qui parfois frise le désespoir « Il est infiniment trop tard, écrit un lecteur de Saint-Jérôme, pour arrêter la menace qui nous pèse sur la tête (oct. 4). »

### III. - Les thèmes dominants

#### La femme et la famille

La femme idéale d'*Aujourd'hui Québec*, c'est la mère de famille, reine d'un foyer d'où elle s'absente le moins souvent possible. L'art culinaire fait l'objet d'un article important dans lequel Mary Meekings laisse entendre que la régénération des familles pourrait commencer par un livre de recettes. (« La cuisine, coeur du foyer », oct., 43). Le mensuel revient à la charge pour soutenir que la femme n'improvise pas une vie consacrée aux tâches domestiques, car « L'art ménager n'est pas un art mineur » ; l'article coiffé de ce titre est emprunté au journal *la Croix*. Il s'agit d'un éloge des écoles ménagères françaises, qui pourrait tout aussi bien s'adresser aux Instituts familiaux du Québec (G. L., « L'art ménager », avril, 46).

La revue n'ignore pourtant pas que nombre de mères de famille doivent travailler à l'extérieur du foyer. C'est un mal auquel elle ne peut apporter de solution immédiate. Mais pour l'avenir, elle préconise une « solution qui aurait des résultats... seulement pour la génération montante : faire apprendre un solide métier aux enfants, surtout aux garçons (mars, 47 ; cf. déc., 43). Ainsi légitime-t-on le salaire familial. Quant à la femme qui, pour des raisons autres que financières, veut exercer une carrière, la revue n'y voit pas d'objections, pourvu que ce sort soit dévolu à une minorité. Sinon, c'est bouleverser la spécificité des tâches assignées à chaque sexe : « Qu'il existe quelques femmes orientées vers des tâches masculines et dont les succès soient identiques, voire supérieurs, je le concède. Mais, est-il logique d'instruire et [294] de diriger la majorité des femmes en considération d'une carrière professionnelle et technique, sous prétexte d'indépendance et de progrès économique ? À ce compte, pourquoi ne pas éduquer et instruire l'adolescent sur les techniques de garde-bébé, sur la façon d'utiliser une layette, de préparer les repas quotidiens et d'éduquer les tout petits en prévision d'un veuvage après la naissance du 4e enfant ? Le cas advenant, l'époux pourrait assumer les responsabilités féminines, (tâches qui exigent pourtant beaucoup d'intelligence pour réussir) prendre soin de sa progéniture avec indépendance et confort et s'assurer en même temps le gagne-pain. Quel ridicule ! Nous arriverions à dénaturer l'un et l'autre (Marie-Claude BEAU-CHAMP, « Le rôle de la femme », déc., 43). » La femme se doit donc de résister aux maximes à la mode comme celle-ci : « La femme est égale à l'homme ; Comme lui, elle peut et doit s'instruire, travailler à l'extérieur, se décharger le plus possible des responsabilités du foyer et assumer des tâches aux niveaux professionnel et politique (même article). » Après avoir rappelé que « égalité » des sexes ne signifie pas « uniformité », l'auteur suggère à la femme instruite qui a du temps libre de l'utili-

ser pour « se cultiver » ou se consacrer au bénévolat. En règle générale d'ailleurs, la revue mise beaucoup sur la femme pour réaliser la révolution des coeurs dont le monde aurait plus besoin que d'une réforme des structures. La femme est plus que l'homme l'instrument par lequel le bien s'accomplit. C'est elle qui peut lutter efficacement contre l'immoralité du spectacle (Peter HINTZEN, « Télévision, amie ou ennemie de nos foyers », mai, 49). Car la femme est celle qui doit prendre l'initiative des croisades de moralité. Mais elle n'est pas que la gardienne de la pudeur (M.-C. BEAUCHAMP, « Quand les femmes s'en mêlent... », reproduit de *Carrefour chrétien*, juill.-août, 74). Elle peut aussi, par la prière, écarter le danger communiste. Au chapitre de la fécondité, deux articles de la revue sur la contraception méritent d'être signalés. L'un a pour titre : « les pilules masculinisent la femme ! » et commente les propos d'un psychiatre montréalais qui déclare notamment : « Je suis étonné que certains hommes d'Église semblent si faibles devant l'emploi de ces pilules bien que l'Église se soit toujours prononcée si catégoriquement contre les moyens artificiels [295] de réglementation des naissances qui n'affecteraient pas la constitution psychologique de la femme (juin, 43). »

L'autre article, « La femme et la pilule », signé Luc Baresta est un compte rendu favorable du livre du docteur Paul Chauchard, *la Dignité sexuelle et la folie contraceptive*. Le numéro d'avril (p. 18) contient une autre réfutation de la position malthusienne des démographes. Outre les déséquilibres psychiques et physiques qu'elle peut, estime-t-on, provoquer, la pilule anticonceptionnelle comme frein du moteur démographique est l'oeuvre du « technocrate irréfléchi qui pense orgueilleusement pouvoir améliorer l'oeuvre de la nature et du Créateur... » ; en conséquence, la continence est la seule méthode légitime de contrôle des naissances.

En somme, la revue se représente la femme comme pilier et gardienne de la morale ; c'est sur ses épaules que repose le salut de l'humanité : « Nos démissions et nos faiblesses les plus intimes, de dire l'une d'entre elles, deviennent les plaies béantes de l'humanité et se traduisent par la dislocation des familles, la montée en flèche des avortements et des maladies vénériennes, la délinquance juvénile, la lutte des classes, les haines raciales et finalement la guerre. Des peuples entiers, des millions et des millions d'hommes sont asservis à des tyrans qui veulent leur bonheur, mais à leur idée. Et nous, que sommes-nous dans nos ménages des tyrans ou des esclaves, ou tous les deux, selon les cas ? Forçons-nous par des contraintes subtiles nos maris et nos enfants à se régler sur nos projets et sur nos goûts, sur nos opinions et notre vertu, faisant que nous aimons les pôles satellites de notre personne quand nous ne précipitons pas la fuite de nos maris dans l'adultère, de nos fils dans l'homosexualité ? Mais si Dieu est une réalité dans notre vie et si nous nourrissons notre effort quotidien pour la renaissance du monde, nous aurons fait notre part. Où qu'ils aillent et quoi qu'ils fassent, ils sauront au fond d'eux-mêmes que Dieu existe, que la vie a un sens et que la plus belle tâche qui s'offre aux hommes, c'est de refaire le monde selon Sa Volonté (Marie-Louise GUISAN, « La femme d'aujourd'hui :

esclave ou tyran ? » févr., 47). » Dans le numéro de juillet-août (71 ss) une dizaine de personnalités [296] masculines, dont Cesbron et Mauriac, témoignent de l'indépendance de la mode féminine.

### La jeunesse étudiante

En termes de fréquence et d'espace, la jeunesse constitue un thème privilégié de la revue. Au sujet de la jeunesse, l'argumentation est la suivante : celle-ci est une des victimes de choix des communistes. Une minorité de jeunes Québécois n'a pas échappé aux pièges de ceux qui prêchent la révolution. Le communisme, denrée d'importation qu'il faut boycotter à tout prix, a contaminé le collège classique et l'université. Dans un deuxième temps, la revue se porte à la défense de la professionnalité et de l'école privée. La conjoncture politique lui fournit matière à interventions puisque, d'avril 1963 à mars 1964, moment de la sanction du bill 60, les élites traditionnelles et les nouveaux leaders de la société québécoise se sont affrontés au cours d'une mémorable campagne de presse (Cf. Léon DION, *le Bill 60 et la société québécoise*\*, Montréal, Éditions HMH, 1967, 197 p.) En troisième lieu, le mensuel s'attaque violemment aux principes de la pédagogie moderne.

La section « Supplément » de juin reproduit *le Manuel de l'étudiant* d'Alain Araujo, sorte de *vade mecum* du militant anticommuniste. La direction s'empresse de souligner qu'elle veut « alerter le public et tout spécialement la jeunesse canadienne-française sur les techniques et les méthodes utilisées par le Parti communiste pour s'implanter dans les pays libres (Cf. p. 1 du Document) ». Plus de la moitié du *Manuel*, vendu aux Éditions Paulines à Sherbrooke, est consacrée aux tactiques d'infiltration communiste en milieu étudiant.

Dans le même numéro, Gilles Dandurand, le directeur, met en garde ceux qui l'accusent de donquichottisme ; le communisme est bel et bien à l'oeuvre dans les collèges classiques : « Même au vieux et vénérable séminaire de Québec où se publie la feuille « AGORA » qui fait de la publicité pour une revue communiste et ses cellules (« Quiconque aime la Vérité déteste l'erreur... », [297] juin). En juillet-août, la reproduction (en p. 14) d'un éditorial de CJMS nous apprend que le journal felquistes *la Cognée* « est distribué dans nos écoles à l'insu des directeurs ».

« Que se passe-t-il dans nos universités ? » se demande Léo A. BRODEUR (juin, 40). L'Université enfin n'a pas été épargnée ; une poignée de jeunes s'est laissée séduire. Certains d'ailleurs affichent fièrement leur « perversion (Gaston BEAULIEU, juill.-août, 4; mars, 35) ». Il y a plus ; un rédacteur accuse les communistes d'avoir mis la main sur les associations étudiantes. Dans le numéro du 15 octobre

---

\* [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

1964 de la revue *Coup d'oeil*, un rédacteur a pu lire : « Une action continue de la part de l'UGEQ (Union générale des étudiants du Québec) devrait permettre de réaliser une démocratisation profonde de l'étude au Québec... » Or, poursuit-il, qui est le moins renseigné sur la terminologie communiste reconnaît dans ce mot « démocratisation » toute l'intention marxiste basée sur ce principe répété à satiété dans les oeuvres théoriques du marxisme-léninisme (BRODEUR, art. cité). »

« Le Dossier de l'UGEQ », éditorial de Dandurand, qui occupe six pages dans le numéro d'octobre, va tenter de montrer que le danger communiste est bien réel. En règle générale, Dandurand cite les revues de gauche pour conclure que l'association étudiante québécoise ne sert pas les étudiants mais se sert d'eux pour mettre en branle la révolution : « L'UGEQ ne représente pas les étudiants catholiques du Québec. L'UGEQ n'est pas catholique. L'UGEQ « considère les étudiants comme des éléments politisables » aptes à servir leurs buts « irréconciliables avec l'ordre établi », buts qui « ne peuvent cadrer dans les structures de la société québécoise actuelle ». L'UGEQ est une société de pensée « très à gauche » et qui ne « fait appel qu'à la gauche » dès son premier congrès, « à des gens de *Parti pris*, de *Révolution québécoise*, de *Socialisme 65*, etc. » En conséquence, il faut « combattre ensemble l'Union générale des étudiants du Québec, et (...) promouvoir par le fait même une réforme sociale qui visera d'abord à guérir notre société de toutes ces maladies révolutionnaires qui nous viennent de l'étranger. » Le numéro de décembre (p. 13) reprendra le procès [298] de l'UGEQ dans un article intitulé « L'UGEQ... Moscou et Cuba ».

L'anathème est également proféré contre l'AGEL (Association générale des étudiants de Laval) qui, de l'avis d'André DAIGNEAULT (oct. 17), s'oriente aussi vers la révolution. La collaboration des mouvements de jeunesse catholiques avec le Mouvement de libération populaire amène un rédacteur à considérer les dirigeants comme suspects (André DELISLE, « Un manifeste contre la paix », nov., 55 ss).

Les collaborateurs de la revue ne s'arrêtent pas à dénoncer l'infiltration réelle ou présumée d'agents communistes. Pour démontrer que « la jeunesse du Québec n'a rien à attendre des agents de la subversion (juin, 13), on s'attache à prouver que les exécutifs des associations étudiantes sont coupes de la base (oct., 18 ; déc., 12).

### L'éducation

Depuis la création du ministère de l'Éducation en 1964, le groupe clérical-conservateur s'inquiète d'une emprise de l'État sur l'école ; la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, formée en 1961, ne propose-t-elle pas d'enlever à l'Église et aux parents le pouvoir qu'ils exercent sur l'appareil scolaire ? *Aujourd'hui Québec* montre du doigt « cinq recommandations jugées inquiétantes » du *Rapport*

*Parent* ; elles ont trait à l'éventuelle étatisation ainsi qu'à la déconfessionnalisation du système scolaire (mai, 11).

En juin, la revue publie un éditorial de 5 pages, « Le dossier du Mouvement laïque de langue française », « société de pensée (...) en révolution contre les sociétés. naturelles ». Le M.L.F. est franc-maçon et communiste, va soutenir Dandurand (p. 11); Jacques Godbout, un de ses membres, n'a-t-il pas écrit dans *Parti pris* que « la haine est un moteur de justice, d'émancipation (juill.-août, 21) » ? Quant au président du Mouvement, n'a-t-il pas écrit dans *l'Encyclopédie Grolier* un article sur l'éducation, dans lequel il préconise les réformes proposées par le *Rapport Parent*? [299] Conclusion : le ministère de l'Éducation est noyauté par le M.L.F. Au mois d'août, l'équipe étoffe son argumentation en révélant que les *Cahiers nationalistes français* ont salué la naissance du M.L.F.; selon la même source, *la Patrie* et le *Nouveau Journal*/seraient les organes du Mouvement.

Avec le numéro de septembre, l'escalade franchit une nouvelle étape. Un membre de l'Association de parents du collège Saint-Ignace (de Montréal), Pierre Dermine, publie un article (« Les parents catholiques à l'heure de la décision ») à la défense des institutions privées d'enseignement ; craignant que l'on ne prive ces institutions des subventions gouvernementales, l'auteur conclut : « L'attitude du ministère de l'Éducation, si elle se traduisait par les décisions que ces déclarations laissent présager, constituerait à l'égard de la population catholique une escroquerie morale et matérielle et une atteinte aux droits et à la liberté des parents. » Dans le même numéro, le ministre de l'Éducation est tourné en ridicule sous prétexte que le Service de l'Éducation des adultes de son ministère offre des cours de danse (André DAIGNEAULT, *Le ministère de l'Éducation et le Yé-Yé* », sept., 7).

Toujours dans le même numéro (p. 58), *l'Enseignement* de Michel Creuset est longuement recommandé « en ces temps où un système d'éducation sans rapport avec la doctrine catholique (...) est imposé « démocratiquement » aux Québécois. » En novembre, le mensuel fait place, dans sa section « L'information » à l'Association des parents pour le maintien des institutions privées. La menace de perdre les secours financiers de l'État est évoquée (nov., 9). En décembre, la même section consacre une page aux Pères du Concile qui dénoncent le monopole de l'État en matière scolaire (déc., 11).

La philosophie scolaire d'*Aujourd'hui Québec* postule l'autorité première des parents et le rôle supplétif de l'État. Or la création d'un ministère de l'Éducation fait craindre que l'accroissement des pouvoirs de l'État ne débouche sur une école laïque axée sur le droit des jeunes à l'éducation. Cette orientation nouvelle est perçue [300] comme une stratégie visant à détacher les enfants de leurs parents en flattant la jeunesse, lui inspirant, comme l'écrit Léo-Paul DESROSIERS (« La critique des parents », avril, 15), le « rejet sans examen des airs, sentiments et idées de toute la population qui la dépasse par l'âge ». La critique des parents, de conclure le

magazine, rend la jeunesse manipulable, à la merci des promoteurs du projet de société laïco-communiste.

Le mensuel intégriste fait aussi le procès des parents qu'il juge également responsables des « déviations » en cours. Parents démissionnaires, débonnaires, dont la morale publique ne coïncide pas avec les comportements privés, tels sont les principaux éléments du procès dont voici une formulation parmi d'autres (« En Angleterre les jeunes se révoltent », mars, 17; sept., 58, fait écho à la jeunesse parisienne). « Les parents qui parlent de Dieu et de « bonnes manières » pour réussir dans la vie, mais vivent - que ce soit dans leurs bureaux d'affaires, dans leur chambre à coucher ou dans leur cercle familial - comme si Dieu n'existait pas, ceux-là font souvent plus pour jeter les jeunes dans l'anarchie que les révolutionnaires les plus ardents. C'est une réalité qu'il nous faut regarder en face si nous sommes honnêtes. Car les parents voudraient parfois voir changer leur enfant difficile, mais c'est bien souvent par simple souci d'avoir la paix ou par crainte de ce que penseront les voisins. C'est souvent à cause de leurs propres compromis que les parents ne peuvent plus offrir à leurs enfants une vie qui ait un sens. Par exemple au Québec, présentement, un jeune homme est élevé dans l'idée qu'il doit réussir dans la vie, gagner de l'argent pour sa famille et se faire un nom. Les écoles et les universités ne mentionnent même plus que ce but est égoïste. Le fait est cependant que rien n'a amené plus de destructions dans le monde que l'ambition personnelle d'hommes assoiffés de succès et de prestige pour eux-mêmes ou leur classe. Quel idéal chrétien offrons-nous à la jeunesse ? (Michel PILON, « Pour qu'une jeunesse se lève ! » déc., 8). »

Dans ce même numéro, visiblement pour répondre au voeu d'un père de famille qui réclamait « Un article positif sur la jeunesse [301] (déc., 3) », un *Document* de 12 pages signé par Jules-Bernard Gingras, un docteur en pédagogie en rupture avec ses collègues, disculpe à son tour la jeunesse. C'est non seulement le mauvais exemple des parents, mais la pédagogie moderne qui est responsable du laxisme des jeunes : « La pédagogie dite moderne, suivant les traces de la psychologie expérimentale, a fait sauter les ponts qui aboutissaient à la philosophie et à la théologie. Elle a fait sauter les ponts parce que, pour elle, la philosophie n'est qu'un « tas de préjugés ». La pédagogie moderne a fait sauter les ponts et récusé tout fondement philosophique et théologique parce que les maîtres en sont : Herbert Spencer, matérialiste et utilitariste; Sigmund Freud, matérialiste avéré, et surtout John Dewey, athée, matérialiste, marxiste (« En éducation, l'amour suffit-il ? » déc., 8). » Avec ces « pseudo-pédagogues », tout le langage de l'éducation est faussé : « Au lieu de parler de maîtrise de soi, nous parlons de refoulement. Au lieu de parler de vertus et de vices, nous parlons de complexes ! Comme s'il n'y avait plus ni vertu ni vice en 1965 ! Dans notre synthèse, comment y aurait-il place pour le dogme du péché originel et l'énergie rédemptrice de la grâce ? (même article, 5). »



Doit-on s'étonner alors de la montée du taux de criminalité juvénile, de la baisse des vocations religieuses au Québec ? C'est réalités ne sont que la conséquence d'une éducation fondée sur l'éthique matérialiste : « Le développement humain ne saurait être harmonieux quand tout l'effort s'exerce dans le domaine de l'économique, quand nous ne pensons qu'à gagner de plus en plus d'argent ; quand notre idéal de vie se résume dans une plus belle maison, une plus belle voiture, un meilleur réfrigérateur, une cuisine plus moderne ou quand nous ne pensons plus qu'à jouir le plus possible de tout ce que la terre peut donner (même article, 1 ss, 4) ». L'abandon de la morale chrétienne de la mortification au profit d'une « morale anti-ascétique, exclusivement technique » a provoqué la déchéance de la jeunesse d'aujourd'hui (même article, 11). L'année 1965, en ce qui a trait à l'éducation, se termine donc sur la mise en demeure des adultes et des pédagogues...

[302]

### La religion et la morale

Ce n'est pas une Église en voie de rajeunissement qui s'exprime dans *Aujourd'hui Québec*. Les chrétiens en tout cas n'ont pas mission de transformer les structures sociales. La seule réforme souhaitée, c'est celle des cœurs. Le système économico-social n'est pas mauvais en soi. Lorsque la revue parle du capitalisme, elle ajoutera volontiers l'épithète « égoïste » ou « effréné » pour marquer le caractère neutre du régime. Le mensuel applaudira plus facilement (mai, 17 ss, reproduit de *Nouvelles de chrétienté*) lors de la condamnation de Teilhard qu'au moment de la publication de *Pacem in terris* (Document de nov.). Le numéro de mai 1967, qui reproduit l'encyclique le *Progrès des peuples*, laisse l'équipe un peu décontenancé : le pape ne condamne plus le communisme ? La propriété privée n'est plus un droit inviolable et sacré ? Seule la fidélité indéfectible à Rome amène la revue à faire sienne la pensée du chef de l'Église.

En général, la revue parle peu du Concile Vatican II, sinon pour rappeler, avec Paul VI, l'esprit de soumission qui doit animer l'attente des fidèles (André DELISLE, « Le monde à l'heure de l'Église », déc., 16 ss) ou encore lorsque le pape réaffirme l'autorité de la tradition en ces temps de réflexion collective (ANONYME, « Paul VI : « Le Concile ne veut pas dire qu'il faille démolir le patrimoine sacré de l'Église », Éditorial », sept., 12). Pour le mensuel enfin, les grands moments de l'Église conciliaire, ce sont ceux de « La réforme liturgique. Une remarquable page de l'Église de notre temps ! » (Texte de la Conférence catholique canadienne, mars, 15 ss).

Le catholique idéal d'*Aujourd'hui Québec*, c'est celui qui professe une foi à l'allure martiale ; c'est le soldat du Christ à l'image des mouvements d'Action catholi-

que nés durant l'entre-deux-guerre : « Noël, le jour de la naissance du Christ fait naître au coeur de l'homme un bienfaisant désir de paix. Ce jour fut le point de départ d'un militantisme universel qui ne devait plus cesser : l'Église catholique était née et sur la terre, l'Église catholique est militante ! (LA DIRECTION, « D'autres que vous en ont besoin... », [303] déc., 5. Voir aussi « On ne conquiert pas, on se rend ! » déc., 12; Éditorial, écrit de Paul VI.)

La lutte des classes que prêche le marxisme, l'idolâtrie de l'argent qu'entraîne l'éthique du plaisir n'ont rien de commun avec l'amour préconisé par le christianisme tel que défini par les lecteurs de la revue : « La foule ne suit plus Jésus. Elle lui préfère de mauvais bergers qui flattent ses passions. Ils ne sont que des mercenaires intéressés. La foule suit Karl Marx et ses comparses, parce qu'on lui promet le paradis rouge, avec la lutte des classes, la haine du capital, un monde nouveau, bâti sur la ruine et la division. Pourtant, la haine ne sait pas construire, mais démolir. La haine c'est l'enfer sur terre. La foule suit l'argent et ses puissances. Elle espère que les milliards sauveront le monde. Comme si l'intérêt était une formule de salut. « Je suis venu pour servir, non pour être servi », dit Notre-Seigneur. Voilà le véritable sauveur (...) Le serviteur argent s'est fait dieu ; il ne peut sauver le monde. Le désintéressement du bon Pasteur donnant Sa vie pour Ses brebis, peut seul sauver la foule. La foule suit le plaisir. Il est si attirant, si flatteur. Elle court à sa poursuite, à une vitesse folle. Elle trouve la mort subite, la mort de l'âme, la tempête familiale et sociale, la faim. Elle ne saura bientôt plus où loger (ANONYME, « Sermon d'une minute », mars, 14). »

S'il est vrai que la foi et la prière sont toutes-puissantes, il n'en demeure pas moins que le chrétien se reconnaît à son esprit de soumission à l'épreuve. Le Christ ressuscité du jour de Pâques ne doit pas éclipser le crucifié du Vendredi Saint, rappelle Sylvain Lenoir, le poète de la revue (« Fait divers », févr., 12). Le chrétien engagé dans la réforme des institutions et des structures cherche vraiment à construire le paradis sur terre, Surtout, gare à ceux qui voudraient s'occuper de développement avant que d'évangélisation. Ils font fausse route, subordonnant le spirituel au temporel : « Il nous arrive de plus en plus souvent de rencontrer certains chrétiens militants qui nous font douter de l'efficacité surnaturelle de leur action. On en voit qui, malheureusement, devenus conférenciers, semblent avoir plus de sentiments humains que de motifs surnaturels. Ils parlent abondamment du social, de nouvelles [304] structures, etc. Par une interprétation faussée de l'Incarnation, ils cherchent tellement à s'insérer dans « l'humain » qu'ils s'y enlisent, et ils glissent insensiblement, sans en prendre conscience, vers un humanisme naturaliste ; ils sont tentés de confondre leur mission apostolique de chrétiens avec une oeuvre quelconque d'engagement au service du monde et des structures temporelles (H. H., « Une drôle d'Action catholique », avril, 12). »

La charité, au sens où celle-ci est partage, est peu mise en valeur, guère plus que des allusions abstraites comme cette phrase de saint Basile : « La paire de souliers que tu as en trop, appartient au vagabond qui va pieds nus », pour condamner les Britanniques qui dépensent trop pour nourrir leurs animaux domestiques, et les Canadiennes, pour se teindre les cheveux, pendant que 10 000 enfants meurent de faim chaque jour dans le monde (A.D., « Bloc-Notes », févr., 10). En revanche, la foi et l'espérance ont une place importante. Au total, le catholicisme grégaire, « sociologique », est proposé en modèle; le seul croyant d'ici qui soit explicitement appelé à partager son témoignage avec les lecteurs est Jean Béliveau : « Ce que ça signifie pour moi être catholique ? Eh bien ! On vit dans une province catholique; nous avons été élevés en catholiques. On essaie de vivre selon ce qui nous a été enseigné. On découvre par l'expérience ce qui est le plus nécessaire. On est plus à la vue qu'un autre, on est un point de mire ; donc ON SE SENT PLUS RESPONSABLE. » Et le reporter de conclure : « Jean Béliveau, voilà un Canadien français, un gars de chez nous qui peut certes, tant par son dévouement, que par ses convictions et son exemple aider et bien servir la génération qui pousse ! (Marcel FRENETTE, « Jean Béliveau, qui êtes-vous ? » oct., 49). »

La religion que propose la revue met l'accent sur un salut individuel, plus menacé par le « péché de la chair » que par la tolérance des inégalités sociales. La conduite morale proposée nous renvoie à l'énumération des péchés capitaux et des vertus correspondantes.

L'orgueil, rappelle-t-on, a perdu le couple originel et continue de menacer l'ère scientifique par sa prétention à tout expliquer. La [305] revue cite en exemple des savants qui se sont arrêtés à temps pour reconnaître l'inconnaissable et faire acte de foi en l'Infini (Citations de l'atomiste Leprince-Ringuet et de Marconi, avril, 36. Voir aussi l'article du docteur Anne-Marie JUNKER, médecin suisse, mai, 15). Par contre, ceux qui ont une foi absolue dans la science jouent le jeu de Satan : « Parmi les faux systèmes de pensée qu'il (Satan) invite à répandre, il en est qui professent un optimisme exagéré. C'est ainsi que depuis la fin du XIXe siècle on croit à tort que la science va résoudre tous les problèmes du monde... C'est ainsi qu'il porte à faire croire que la vie est déterminée et qu'elle nous conduit selon une ligne fatale vers les sommets. Par là même il annihile la personnalité, il vincule (sic) la liberté et enlève toute responsabilité. Nos vices sont affaires de glandes endocrines et de cellules nerveuses ; demain les progrès de la médecine en auront totalement raison ; ainsi la science construira une sainteté nouvelle (Robert KOTHEN, « L'Action sociale de Satan », Supplément, mai, 11). »

La vertu la plus exaltée semble être la chasteté. C'est du moins ce qu'on peut conclure de la fréquence des interventions de la revue contre l'obscénité et les atteintes à la décence. La revue stigmatise la révolution sexuelle suédoise (déc., 13, *Document*) ou encore les modes indécentes (juill.-août, 71 ss) avec la même ardeur

qu'elle louange une croisade contre la pornographie aux États-Unis (mai, 12), une campagne allemande contre l'avortement et les contraceptifs (juill.-août, 23) et les mouvements américains d'opposition à la coéducation (oct., 16). L'indignation est à son comble lorsqu'un collaborateur du *Mclean's Magazine* parle de tolérance vis-à-vis l'homosexualité : « Son premier but est (tenez-vous bien) d'obtenir des amendements au code criminel. Ces « petits messieurs » pourront donc exercer leur petit métier sans difficulté ! N'est-ce pas touchant de voir une telle délicatesse dans la charité de la part d'un journaliste ! « SIC ! » Après tout, voyez-vous, ce sont des malades ! Car en 1964 maintenant, nous avons évolué : le vice est une maladie, ainsi que le péché... Avis donc aux parents : Si M. Katz obtient ce qu'il demande, les homosexuels pourront attaquer et séduire vos fils presque aux yeux de la [306] police... Car, il ne faut jamais contrarier les grands malades... cela donne des « complexes ». Et puis, entre nous, c'est humain, n'est-ce pas (André DAIGNEAULT, « Un grave problème : les homosexuels ! » févr. 35). »

On aura remarqué qu'encore ici, le mensuel met l'accent sur la culpabilité plutôt que sur le caractère pathologique du comportement homosexuel. L'ivrogne aussi est coupable. On ne saurait l'excuser sous prétexte qu'il est victime d'une société aliénante; l'ivrogne est un pécheur (Sylvain LENOIR, « J'ai regardé le vieil ivrogne... », avril, 14. Sur l'alcoolisme, voir aussi le même numéro, 35). Son cas est comparable à celui du criminel. Or, l'individu qui transgresse la loi n'est pas « un malade, mais un homme dépourvu de sens moral (déc., 37) ». Cette symbiose de la justice divine et de la justice civile, si caractéristique des sociétés traditionnelles, sert de légitimation à la peine de mort. L'auteur, anonyme, qui se déclare avec saint Thomas favorable à la peine capitale, écrit : « Le paradoxe de certaines formules pénales actuelles dont on ne sait plus exactement ce qu'elles doivent être : juste châtiment, ou traitement en cliniques dotées d'un confort que maints particuliers ne possèdent pas. Autrement dit, le monde moderne a perdu et le sens exact de la faute, de la souffrance et, partant, le sens de la « peine », dans l'acception fondamentale et étymologique du mot « pénal ». Ce désordre intellectuel et moral est plus redoutable qu'on ne pense. Ce n'est point tant le régime de nos prisons, de nos sanctions sociales qui s'en trouve affecté, qu'une saine intelligence de la culpabilité, de la réparation sinon de l'expiation (« L'Église et la peine de mort », juill.-août, 11, note 16). »

On retrouve ici une argumentation semblable à celle que nous avons décrite au sujet de la psycho-pédagogie. Cette fois, ce sont surtout les psychiatres et les criminologues qui sont implicitement accusés d'avoir éliminé le péché comme hypothèse d'explication de la déviance. À ceux-là et à ceux qui voudraient les suivre, la revue affirme que le péché existe et que Satan continue de pervertir l'univers : « Satan existe. C'est un génie plus puissant que tous les génies de la terre. Il ne peut vouloir que le mal. Créé de Dieu dans [307] la sainteté, il s'est perdu par son orgueil. Adversaire de Dieu, il est le faux Dieu... C'est un lion rugissant : il faut le craindre. Il rôde sans cesse : veiller. Il cherche à nous dévorer : se blottir dans les bras de Dieu : se

cache dans le manteau de la Vierge Immaculée (« Sermon d'une minute », févr., 12). »

Pour dépister « l'action sociale de Satan », le mensuel propose à ses lecteurs un véritable traité de démonologie de seize pages (*Supplément*, signé Robert KOTHEN, mai). Dans l'introduction, l'auteur s'attaque à la sociologie positive. Parce qu'elle est aseptique, mais aussi parce qu'elle nie l'existence du surnaturel et l'action de la grâce, celle-ci « ne trouve finalement de salut que dans la réglementation étatique et les doctrines totalitaires ». Pour que la « sociologie tienne compte de l'action diabolique sur la société », il faut qu'elle s'inspire de la doctrine sociale de l'Église (même *Supplément*, 2). L'auteur décèle des manifestations du satanisme dans le roman contemporain, dans le national-socialisme et, il va sans dire, dans le communisme. Mais il y a d'autres initiatives présumées de l'Enfer, qui sont jugées beaucoup plus pernicieuses que celles-là, parce qu'il est plus difficile d'y voir son action : « Récemment Satan a imaginé un plan grandiose, une fois de plus il s'est transformé en ange de lumière et a voulu faire croire que le Christianisme s'était détourné de l'esprit de son Fondateur. Le Jésus auquel les chrétiens croient n'est pas le vrai, dit-il, c'est Lucifer qui va nous dire quel est le Jésus authentique. Ainsi aux environs de 1910, il nous a présenté un Jésus libéral - et aujourd'hui il nous présente un Jésus marxiste. N'entendons-nous pas dire autour de nous que, si Jésus revenait, il ne reconnaîtrait pas ses disciples, les chrétiens de notre temps, mais bien les communistes ? (*Supplément*, 12). »

Ceux-là, de conclure le magazine, font le jeu de Satan, qui mettent en cause les structures sociales sans recourir aux armes de la religion pour exorciser le démon : « Dès lors les catholiques qui s'attachent à trouver des solutions aux maux sociaux, doivent sans doute préconiser des réformes sociales qui jouent un rôle sédatif, c'est-à-dire qu'elles endorment le mal ou apportent une guérison provisoire, mais ils doivent surtout s'attaquer au démon, auteur et [308] source du mal, et pour le combattre, il faut employer les moyens surnaturels : la prière, la pénitence, l'usage des sacrements, la pratique des vertus chrétiennes, etc. (*Supplément*, 10 ss). » À défaut de quoi, estime-t-on, certains réformistes sincères pourraient bien se retrouver en enfer aux côtés de ces « millions d'intellectuels (il s'agit d'une scène anticipée du Jugement dernier) parmi lesquels on remarquait des hommes de lettres réputés qui avaient, au cours de leur existence terrestre, contaminé le genre humain et engendré des crimes innombrables en répandant des idées fausses (...) Ils proclamèrent en chœur : « Nous aussi, nous étions sincères. Nous avons toujours cru travailler dans le sens du progrès pour le bien de l'humanité (André DAIGNEAULT, « Ils étaient tous sincères », juin, 17. Commentaire d'un article reproduit de *Défense du foyer*). »

### Le rôle de l'État

*Aujourd'hui Québec* ne définit pas de façon explicite sa conception du rôle de l'État. Il ressort cependant de l'analyse que l'idéal politique de la revue nous renvoie à une conception autoritaire et paternaliste du pouvoir, qui ferait bon marché des libertés individuelles, l'entreprise capitaliste et l'Église s'occupant respectivement de la production et des « questions sociales » par un alliage du libéralisme économique, de l'État confessionnel et de la charité privée cher aux ultramontains de jadis. À cet égard, la revue soutiendra implicitement, se référant au cas mexicain, que même un État officiellement neutre doit intervenir quand la religion de la majorité est en cause (« Des étudiants mexicains paradent dans les rues », sept., 11). En matière scolaire, nous l'avons vu, l'État n'a pas à empiéter sur les droits de la famille et sur le rôle supplétif de l'Église.

### Capital et travail

On chercherait en vain dans le périodique un article substantiel sur le monde du travail. Il faut néanmoins souligner - est-ce nécessaire ? - que, même s'il n'y a jamais d'apologie de la liberté d'entreprise, il est aisé de constater qu'il s'agit d'un postulat [309] de la revue, même si celle-ci fait la guerre au communisme sur le terrain strictement religieux.

Quant au monde du travail, il brille par son absence dans les colonnes de la revue, sauf s'il s'agit, par exemple, de condamner le travail dominical (avril, 12). Si l'idéologie progressiste s'appuie sur la condition du prolétariat pour promouvoir les changements sociaux, l'idéologie du statu quo, en revanche, s'attaque plutôt aux leaders ouvriers pour les accuser de fomenter les troubles. À cet égard, le dossier que publie le directeur dans le deuxième numéro est caractéristique : « La C.S.N. en danger ! » éditorial de plus de trois pages où une photographie et des textes de Lénine font l'objet d'un rapprochement avec les allégués du syndicaliste Pierre Vadeboncoeur. Le directeur régional de la C.S.N. fait partie de l'équipe *Révolution québécoise* ? Dandurand n'ose y croire ! On avait donc bien raison, pense-t-il, d'écrire dans *l'Action* du 2 décembre 1964 : « Parmi les membres influents de la C.S.N., « certains » n'admettent ni les principes, ni les traditions, ni même les moyens d'action du syndicalisme tel que nous le concevons au Québec. M. Pierre Vadeboncoeur, malgré son poste IMPORTANT au sein de la C.S.N., propose ouvertement la conception MARXISTE de la lutte des classes comme le prochain objectif de notre syndicalisme national G. DANDURAND, « La C.S.N. en danger ! » mars, 8 ss). » Le directeur ter-

mine en sommant le président de la centrale d'expulser Vadeboncoeur des rangs des leaders du mouvement (art. cité, 10. Le numéro de mai, 16, répond à une riposte de Vadeboncoeur). Le magazine en somme préfère s'en prendre à l'idéologie des leaders syndicaux plutôt que de se pencher sur le sort de la classe ouvrière.

### Nation et terrorisme

Obsédés par les retombées culturelles de la modernisation, les rédacteurs d'*Aujourd'hui Québec* n'accordent pas une importance primordiale à la question nationale. Et d'abord la revue consacre très peu d'espace à l'évocation du passé; à peine deux ou trois courtes allusions aux « pionniers de notre Canada français aux origines mystiques » dont la collectivité doit se « montrer digne [310] (juill.-août, 5) » ; cf. aussi évr., 5, et nov., 3 (une lettre d'un lecteur). Il peut sembler paradoxal, à première vue, qu'un périodique aussi traditionaliste ne recoure pas plus souvent à l'histoire. L'urgence du présent est-elle si grande qu'il faille taire les leçons de ce vécu pourtant renié, dénigré, calomnié par les idéologues du changement, aux dires de la direction (févr., 5) ? Ou plutôt, le réaménagement de la mémoire nationale par la fraction « intellectuelle » de la nouvelle petite bourgeoisie est-il jugé si envahissant que le magazine n'ose porter les coups de ce côté ? Il s'avère impossible de trancher la question. Quoi qu'il en soit, la revue préfère avertir ses lecteurs que la patrie est en danger. C'est le présent et l'avenir qu'il faut préserver. Car la révolution est présumément aux portes du Québec, importée par des étrangers, insistent les collaborateurs du périodique. Les événements associés à l'action du Front de libération du Québec (F.L.Q.) ainsi qu'au Mouvement de libération nationale (M.L.P.) sont perçus comme l'amorce de la guerre révolutionnaire. Et, de soutenir le mensuel, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) n'a renoncé à la violence que pour des raisons stratégiques. Le R.I.N. et le parti communiste ne font qu'un ; l'un et l'autre veulent mener le Québec à la révolution (ANONYME, « Un catholique peut-il faire partie du R.I.N. ? » avril, 7-10 ; sur l'activité terroriste, voir févr., 15 ; juill.-août, 61 ss ; nov., 53-57 ; oct., 35-38 ; avril, 38 ss). C'est dire que la politisation du nationalisme est jugée aussi pernicieuse que l'avance de la cité séculière. Voilà pourquoi, sous les rubriques « Personnalités » et « Presse », les vedettes fédéralistes qui expriment publiquement leur désaccord aux tenants du socialisme décolonisateur sont perçues par les rédacteurs comme des alliés au même titre que les notables voués à la défense du catholicisme intégral. (La revue reproduit la condamnation de *Parti pris* dans *Cité libre* d'avril 1965; cf. févr., 16. Renaude Lapointe et Jean-Charles Harvey, en dépit d'antécédents libéraux qui eussent pu les faire critiquer, méritent les faveurs du magazine pour leur lutte anti-souverainiste.)



[311]

*Aujourd'hui Québec* est la manifestation exacerbée d'une réaction hostile au changement social des années 1960. Le périodique représente la pensée de groupes importants au sein du clergé et de la petite bourgeoisie traditionnelle. À l'encontre du renouveau de la pensée sociale de l'Église catholique dont témoigne alors la revue *Maintenant*, il réaffirme le primat moral du catholicisme intégral. D'autre part, la revue est opposée à l'idéologie socialiste.

De façon plus spécifique, la nouvelle feuille de combat représente l'idéologie des anciens de collèges classiques n'ayant pas opté pour les jeunes sciences de l'homme. Inspirée de la doctrine sociale de l'Église et du traditionalisme philosophique des collèges, la vision du monde de ce groupe nous renvoie à la survivance d'une authentique théologie chrétienne de l'histoire. Elle est aussi l'incarnation en terre québécoise du courant intégriste européen. Cette philosophie de l'histoire se caractérise par une inébranlable fidélité à Rome, ainsi qu'une ferme opposition au laïcisme, au communisme et, en général, aux mouvements révolutionnaires. En matière de mœurs, la pensée intégriste est rigoriste (*Nouveau Larousse encyclopédique*, art. « intégrisme ». Voir aussi Jean MADIRAND, *l'intégrisme, histoire d'une histoire*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1964, p. 7). Quiconque est familier avec l'idéologie ultramontaine pourrait voir dans l'intégrisme une version rajeunie de la pensée de Veillot et de Tardivel. Mais l'analyse comparée ou l'étude des influences ne saurait mettre en évidence l'articulation de l'idéologie d'*Aujourd'hui Québec* à une conjoncture historique particulière.

À compter des années 1940-1950, une nouvelle petite bourgeoisie - ou nouvelle classe moyenne, selon les auteurs - prend corps dans la réalité sociale québécoise. L'enseignement des sciences humaines et sociales est pour ce groupe une école de formation scientifique et idéologique. L'élection d'un gouvernement libéral en 1960 fournit à ses membres l'occasion de transformer en authentique nouveau pouvoir un savoir jusque-là utilisé à la seule critique sociale. Le nouvelle petite bourgeoisie en effet va progressivement occuper les postes cadres de la fonction publique, assumer la gestion du *welfare state*, prendre en charge la formation [312] des jeunes, consolider enfin son emprise sur les médias, l'appareil syndical et d'autres groupes de pression progressistes. Or c'est justement la science sociale appliquée, ce savoir au service du changement, que mettent en cause des effectifs importants du clergé et de la petite bourgeoisie traditionnelle. Au XIXe siècle, les ultramontains s'attaquaient volontiers aux sciences naturelles et à ses applications techniques destinées à la transformation du milieu naturel. La révolution industrielle et ses retombées



culturelles étaient jugées par les intransigeants comme un complot diabolique dirigé contre la divine harmonie de la création, l'avènement de la cité sans Dieu (cf., par exemple, Pierre SAVARD, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905*, Québec, Presses de l'université Laval, 1967, pp. 59 et 227). Au milieu du XXe siècle, le télégraphe et la locomotive ne sont plus jugés par les catholiques intransigeants comme des inventions infernales. La modernité industrielle et la défense du capitalisme font du reste souvent partie du corpus doctrinal intégriste. En revanche, ce sont vers les praticiens des jeunes sciences de l'homme que se dirigent les attaques. Une interrogation scientifique méthodologiquement athée, qui ne parle ni de Dieu ni de la morale chrétienne, qui coupe les ponts avec la théologie, n'est-ce pas là un nouveau divorce entre la science et la foi, qui a divisé le siècle des ultramontains ? Le déviant est coupable, pécheur, responsable de ses fautes, estime Aujourd'hui Québec ; vouloir le comprendre, c'est l'excuser; prétendre qu'il est aliéné, victime de son environnement, c'est flatter ses passions. Voilà pourquoi la psycho-pédagogie, la sociologie, la criminologie, la psychiatrie, par leur approche non normative, sont jugées complices du Mal.

Parallèlement à la sécularisation et à l'étatisation des institutions sociales, la nouvelle petite bourgeoisie s'appuie sur l'urbanisation croissante de la collectivité pour définir la situation nationale non plus en fonction des occupations agricoles mais par référence à la condition prolétarienne de la majorité. La dimension politique du néo-nationalisme, son association aux modèles social-démocrate ou socialiste sèment la panique au sein des groupes intermédiaires traditionnels. L'indépendance nationale n'est-elle pas conçue [313] comme préalable à l'instauration d'un ordre social nouveau ? Aujourd'hui Québec devient le foyer de ralliement de la petite bourgeoisie traditionnelle. Puis, tout comme si elle était victime de son aveugle soumission à Rome, la revue intégriste disparaît au moment où Paul VI publie *Populorum progressio*. Le mensuel publie l'encyclique sans commentaire, même si, pour une première fois dans l'Église catholique, le pape ne reconnaît plus, comme le faisaient ses prédécesseurs, la propriété privée des moyens de production comme ayant un caractère sacré et inviolable.

Serge GAGNON.

[315]

IDÉOLOGIES AU Canada FRANÇAIS,  
1940-1976.

Tome 1er. La presse — La littérature.

---

## La presse et la littérature

---

# 11. "L'idéologie de la revue *Parti pris* : le nationalisme socialiste."

par Pierrette Bouchard-Saint-Amant

[pp. 315-353.]

*Introduction*

[Retour à la table des matières](#)

La revue *Parti pris* a représenté, de sa naissance (octobre 1963) à la cessation de sa publication (été 1968), une voix de la gauche. En 1960, la Revue socialiste de Raoul Roy avait déjà fourni des premiers éléments d'une opposition radicale au libéralisme de l'époque. Mais *Parti pris*, inspirée du marxisme-léninisme, concrétisait davantage la première solution de rechange socialiste offerte par des Canadiens français. De plus, la revue fut la première à révéler toute l'ampleur du débat sur la possibilité de concilier indépendance et socialisme au Québec. À cause de ces deux dimensions, elle représente pour nous une manifestation particulièrement significative de la lutte idéologique.

*Parti pris* se situe donc dans un mouvement idéologique certain au Québec mais aussi à un tournant politique. En effet, la revue fut créée trois années après le changement de gouvernement qui s'est produit en juin 1960. Avec beaucoup de retard,

les changements politiques suivaient les transformations culturelles et sociales engendrées par la révolution industrielle du Québec depuis 1920, et surtout, 1940. Les objectifs de *Parti pris* correspondaient aux mutations de la société à cette période qu'on a nommée « révolution tranquille ». Une certaine ouverture sociale, née de la crise économique de 1929 et de l'organisation graduelle de la classe ouvrière (syndicalisme plus combatif, résultat de l'industrialisation), rendait possible la formation de groupes et de mouvements [316] en rupture avec le conservatisme traditionnel. Sur le plan de la lutte politique, plusieurs groupes contestataires firent leur apparition pendant cette période, dont le Front de libération du Québec (F.L.Q.) et le Parti socialiste québécois (P.S.Q.). *Parti pris* fut publiée pendant les cinq années où le nombre de mouvements se réclamant du socialisme et de l'indépendantisme fut le plus élevé.

La facture de la revue ne déroge pas aux normes de présentation des autres périodiques du genre à l'époque, par exemple, de *Cité libre* ou de *Liberté*. Le tirage est celui d'une revue d'envergure moyenne. Cinquante-trois numéros ont paru dont le nombre de pages varie entre soixante et deux cents. La parution a été mensuelle sauf de septembre 1966 à décembre-janvier 1968 où elle fut bimestrielle. Le contenu de la revue diffère cependant de celui des autres publications à cause de son radicalisme. Son orientation est idéologique. Les auteurs de *Parti pris* se servirent de la revue comme arme de combat pour créer un Québec socialiste, laïciste et indépendantiste. Ils écrivent : « Ces trois idées devraient être les pierres d'assises de notre entreprise critique et les armes de notre lutte <sup>207</sup>. » Les jeunes intellectuels qui rédigent la revue se présentent ainsi : « Nous avons en moyenne vingt-quatre ans. Nous avons vécu au sein d'une famille bourgeoise ou ouvrière et étudié dans nos institutions cato-cana-françaises : école secondaire, collège classique, école normale, université. Nous avons un ou deux ans de travail dans le corps, et pour quelques-uns d'entre nous un ou deux ans de vie conjugale (...) Notre formation ? La plupart d'entre nous sommes licenciés en lettres ou en philosophie <sup>208</sup>. »

Une fraction de ces jeunes provient de l'équipe de journalistes de la revue *Cité libre*. Après 1960, cette dernière fut divisée par des conflits internes au sujet de son orientation et la dissension qui s'ensuivit entraîna le départ d'une dizaine de collaborateurs. Comme l'indique le texte transmis au journal *le Devoir* <sup>209</sup> par les démissionnaires, il s'agissait de donner à la revue une orientation nationaliste nouvelles tendances. Dans un article d'avril 1964 intitulé « Pour clore un incident », les rédacteurs écrivent que « l'équipe nouvelle s'engageait dans une voie qui ne correspondait ni aux désirs des membres de la coopérative qui assure la publication [317]

<sup>207</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Autocritique de Parti pris », *Parti pris*, vol. 2, n° 1, sept. 1964, 37.

<sup>208</sup> Idem, 39.

<sup>209</sup> *Le Devoir*, 21 mars 1964.

de la revue, ni aux idées de base qui ont inspiré « Cité libre » depuis sa fondation <sup>210</sup> ». À la suite de cette prise de position, certains des membres se joignent à *Parti pris* et d'autres, dont Pierre Vallières et Charles Gagnon, créent la revue *Révolution québécoise* en septembre 1964 <sup>211</sup>. Cette dernière se fusionna à *Parti pris* l'année suivante, et Vallières et Gagnon, après un court séjour à *Parti pris*, passèrent au F.L.Q. <sup>212</sup>. Quant aux autres membres de *Parti pris*, ils avaient participé à la production des « *Cahiers de l'Ageum* » (cahiers des étudiants de l'Université de Montréal), s'étaient rencontrés dans les cercles du R.I.N. (Ralliement pour l'indépendance nationale), du M.L.F. (Mouvement pour la langue française) et du P.S.Q. <sup>213</sup>.

*Parti pris* a cessé sa publication à l'été 1968. Dans un communiqué adressé à tous les abonnés, « *Parti pris* se remet en question <sup>214</sup> », il est précisé que la revue est suspendue « pour une période indéterminée parce que ses rédacteurs se refusent à publier une revue qui ne les satisfait pas <sup>215</sup> ». Quelles sont les raisons qui entraînent les rédacteurs « à se remettre en question » et à ne plus jamais publier la revue ? Diverses hypothèses sont plausibles : difficultés financières ou matérielles, conflits internes au groupe : conflits de personnalité, manque de cohésion, etc., ou encore conflit idéologique. Cette dernière hypothèse semble la plus juste pour expliquer la fin de la revue. En effet, les rédacteurs invoquent eux-mêmes cette raison dans le communiqué : « *Parti pris* connaît, au sein de son comité de rédaction, des divergences de vue, et ses lecteurs parlent de piétinement idéologique <sup>216</sup>. » En fait, *Parti pris* réunit deux idéologies que la revue ne peut faire converger. Ainsi, les rédacteurs de la revue retiennent de l'histoire que le nationalisme a été souvent récupéré par la bourgeoisie. Ils hésitent, cependant, à rejeter l'indépendantisme de la nouvelle petite bourgeoisie à cause du contenu social-démocrate de son discours. D'un autre côté, la revue emprunte plusieurs thèmes au marxisme-léninisme et réussit difficilement à les concilier au nationalisme de la petite bourgeoisie. Il aurait fallu, pour que ces deux idéologies se fusionnent, qu'elles soient prônées par la classe ouvrière, dont elles sont susceptibles de bien servir les intérêts. Mais *Parti pris* [318] délaisse sa recherche en ce sens à cause de l'absence de conscience de classe

<sup>210</sup> « Pour clore un incident », *Cité libre*, avril 1964, 1. Gérard PELLETIER a également publié un article pour critiquer *Parti pris* : « *Parti pris* ou la Grande Illusion », mai 1964, 5 à 9.

<sup>211</sup> Adèle LAUZON, « Crise à Cité libre : les aînés reprennent la barre ; une autre revue naîtra en septembre », *Maclean*, vol. IV, n° 5.

<sup>212</sup> Jacques FERRON, « *Parti pris* a eu lieu, c'est déjà beaucoup », *la Barre du jour*, nos 31-32, (hiver 1972), 91, et Éditorial, « Le F.L.Q. et nous », *Parti pris*, vol. 4, nos 3-4, nov.-déc. 1966, 7.

<sup>213</sup> *Le Devoir*, 2 oct. 1963.

<sup>214</sup> *Parti pris*, « *Parti pris* se remet en question », Communiqué, 10 oct. 1968, 2.

<sup>215</sup> Ibidem.

<sup>216</sup> Ibidem.

chez les travailleurs et de leur manque d'organisation politique. En conséquence, la revue exprime une dualité qu'elle ne peut objectivement résoudre.

Ainsi, elle s'efforce continuellement de se situer et de se définir face à la petite bourgeoisie québécoise qui propage l'idée d'indépendance. De même, elle cherche à se rapprocher des travailleurs pour obtenir leur appui à la formation d'un mouvement social indépendantiste. En définitive, toute son analyse de la situation révèle cette oscillation entre ces deux classes, analyse dont l'importance est capitale au niveau de l'action à entreprendre.

La difficulté de la revue à élaborer une théorie rigoureuse des rapports entre classes sociales et nation constitue le noeud de notre hypothèse pour expliquer le conflit qui l'a fait disparaître. Toute notre problématique sera axée sur cet aspect. La revue avait ajouté le laïcisme à ses thèmes de combat. Mais la vague de fond que souleva la révolution tranquille a entraîné avec elle le cléricisme ; la revue n'eut donc pas à dépenser beaucoup d'énergie dans la poursuite de cet objectif. Pour cette raison, nous l'avons omis de notre recherche.

Dans cette étude, nous allons donc essayer de mettre en évidence la vision des faits qu'a la revue *Parti pris*. Sa définition de la réalité québécoise, de la conjoncture du moment et de l'évolution historique de cette société est particulièrement importante pour nous aider à comprendre ses motivations à agir. *Parti pris* n'analyse pas de façon rigoureuse la situation sociale au Québec. Tirillée entre une méthode d'analyse qu'elle trouve radicale sans vraiment l'avoir intériorisée - le marxisme-léninisme - et une idéologie immédiate pleine de promesses - le nationalisme -, elle parvient mal à situer les forces en présence au Québec. *Parti pris* s'accommode bien du vocabulaire marxiste mais moins des principaux concepts qui le sous-tendent. En fait, la revue s'en trouve même parfois embarrassée, d'autant plus qu'elle privilégie [319] les actions nationalistes. En effet, dans son cas, elle ne peut par exemple concilier son penchant pour l'action électoraliste et ses discours sur la révolution, ou encore son appel à l'autogestion socialiste et sa méfiance envers les syndicats. Les exemples sont nombreux : confusions, ambiguïtés et contradictions ne manquent pas chez *Parti pris*.

Cette recherche a pour but de faire ressortir ces problèmes d'ajustement entre deux idéologies, entre le discours et l'action ou encore entre la théorie et la pratique. Pour ce faire, nous allons souligner le discours de *Parti pris* dans ses aspects nationalistes et socialistes. Nous voulons faire remarquer au lecteur combien l'inspiration marxiste de la revue (parce que purement accessoire et théorique) l'a amenée à simplifier la réalité sociale au Québec et à la réduire à un modèle stéréotypé dénué de fondement. Également, il faudrait remarquer combien cette même inspiration l'a conduite à surestimer les forces de changement en cours au Québec, parfois jusqu'à y voir de façon euphorique une situation prérévolutionnaire. D'un autre côté, nous pensons que la pensée nationaliste de la revue est beaucoup plus cohérente. C'est

dans le discours nationaliste de *Parti pris* et dans ses réactions immédiates aux actions nationalistes qu'il faut chercher ses véritables motivations idéologiques. *Parti pris* participe à la lutte nationaliste de son époque, celle du R.I.N. et du M.S.A., mais elle le fait avec un vocabulaire plus radical, plus susceptible de lui permettre de se poser en s'opposant.

Cependant, il ne faut pas conclure trop vite que la revue *Parti pris* était dénuée de tout fondement marxiste véritable. Sa pensée dominante tout au long des cinq années de parution laisse supposer la prépondérance du nationalisme. Mais *Parti pris*, comme tout autre groupe de travail, n'était pas monolithique et plusieurs tendances s'y confrontaient. Il reste cependant qu'une étude plus en détail nous montre le retrait des collaborateurs marxistes et leur désaccord, ce qui tend aussi à confirmer notre idée de la dominance de la pensée nationaliste à la revue.

[320]

### *La définition de la situation de « Parti pris »*

#### **La méthode d'analyse et les auteurs dont s'inspirent *Parti pris***

Pour bien saisir la vision globale de *Parti pris* sur la société qui l'entoure et lui garder sa cohérence interne, il est utile de comprendre la méthode d'analyse utilisée par le groupe. En effet, cet aspect, ainsi que les auteurs dont la revue s'inspire, nous permettra de cerner les positions qu'ils ont adoptées ainsi que le schéma idéologique dont le groupe se réclame.

*Parti pris* se rattache à la tradition marxiste-léniniste, car elle la juge « la moins dépassée par l'évolution historique <sup>217</sup> ». « Le marxisme-léninisme (...) nous permet de totaliser la société dans son dynamisme et dans son historicité (...) L'étude des faits économiques, politiques et sociaux nous entraîne à la corriger et à la polir <sup>218</sup>. »

Pour le groupe, qui s'astreint à formuler le plus clairement possible des théories aptes à définir et à comprendre la société québécoise, certains modèles s'imposent : « Nous avons voulu élaborer en tirant parti le plus pleinement possible des travaux d'hommes comme Mehreng, Goldman, Lukacs, Marcuse, Althusser et Mackerey, une

<sup>217</sup> Éditorial, « Le socialisme », *Parti pris*, vol. 1, n° 6, mars 1964, 2.

<sup>218</sup> Ibidem.

approche vraiment rigoureuse des diverses manifestations culturelles de notre société <sup>219</sup>. »

Outre les penseurs socialistes, des auteurs importants influencent le groupe. Il s'agit des écrivains de la décolonisation : Sartre, Memmi, Fanon, Berque. Un essai de fusion entre ces courants intellectuels, ou de concrétisation de la théorie socialiste dans la réalité nationale québécoise, est entrepris par le groupe. Jean-Marc Piotte écrit : « Nous avons adopté la méthode déductive. Nous partions de schémas pour décrire notre réalité québécoise (...) des conceptions de Memmi, Fanon, Berque, Marx et Lénine. Nous avons été originaux dans le domaine de la pensée québécoise, mais non pas en ce qui concerne la pensée, disons universelle <sup>220</sup>. »

Les ouvrages de ces auteurs, plus ceux d'André Gorz et Serge Mallet, marquent les rédacteurs de *Parti pris* <sup>221</sup>. Ils s'y réfèrent [321] souvent dans leurs articles; cependant les travaux de Marx et de Lénine sont très peu cités sinon d'une façon implicite en ce qui concerne la définition de classe sociale ou du rôle de l'État. Piotte livre à la revue *la Barre du jour*, en 1972, des commentaires au sujet de l'influence de ces auteurs sur le groupe : « Il y avait trois méthodes d'analyse à la revue : le marxisme qui s'est détaché de *Parti pris* et qui s'incarne maintenant, entre autres dans *Socialisme*, l'analyse sartrienne axée sur la reconnaissance du projet sans perspective de domination et qui a surtout marqué Maheu et enfin, la recherche du fondamental (Berque), d'un être total pour soi et les autres et qui a touché tout particulièrement Chamberland <sup>222</sup>. »

La description que fait *Parti pris* de l'évolution historique du Québec n'est pas non plus originale. L'école historique de Montréal, avec Michel Brunet, influence l'analyse du groupe : le rôle des élites dans le passé, clergé et notables, les significations économiques de l'industrialisation, le changement de classes sociales au pouvoir en 1960, etc. constituent des thèmes empruntés par la revue à cette école.

En résumé, diverses tendances idéologiques se révèlent au sein du groupe. S'il y a consensus sur le choix du marxisme-léninisme comme méthode de travail, cela est dû à son utilité théorique pour décrire les forces en présence au Québec. Mais, en fait, elle ne leur donne pas réponse à tout. Ainsi, les exigences de la conjoncture ou de la question nationale forcent le groupe à faire face à cette réalité et à y donner une explication cohérente en accord avec ce même schéma d'analyse.

<sup>219</sup> Éditorial, « Présentation », *Parti pris*, vol. 4, nos 9, 10, 11, 12, mai-août 1967, 8.

<sup>220</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Autocritique de *Parti pris* », *Parti pris*, vol. 2, n° 1, sept. 1964, 36.

<sup>221</sup> IDEM, « Où allons-nous ? » *Parti pris*, vol. 3, nos 1-2, août-sept. 1965, 63.

<sup>222</sup> IDEM, Entrevue accordée à la revue *la Barre du Jour*, nos 31-32, hiver 1972, 147.

### Les classes sociales au Québec

*L'identification des classes sociales au Québec.* - Le concept de la stratification sociale est d'une grande importance chez nos auteurs : *Parti pris* adopte la conception marxiste des classes sociales. Dans le « Manifeste 65-66 », *Parti Pris* donne sa définition de la classe sociale : « ... c'est toujours le facteur économique (leur rôle dans la production) qui permet de définir les classes ; cela [322] se ramène à une grande idée de base : il y a des gens qui n'ont que leur travail et qui doivent se louer eux-mêmes comme force de travail pour vivre ; et d'autres, les capitaux qui leur permettent d'acheter le travail des autres et d'en faire leur profit. Sur ces bases, nous croyons pouvoir définir dans la société québécoise trois grandes classes : les travailleurs, la petite bourgeoisie et la grande bourgeoisie <sup>223</sup>. »

La grande bourgeoisie, selon *Parti pris*, possède les moyens de production ou le contrôle des moyens de production. « Cette grande bourgeoisie, c'est celle des grands trusts ; elle contrôle d'immenses empires industriels et financiers (...) ses membres vivant au Québec sont presque tous anglo-saxons <sup>224</sup>. »

La classe des travailleurs se divise en trois catégories : les travailleurs ruraux, les ouvriers et les « collets blancs <sup>225</sup> ». Les auteurs croient déceler chez les travailleurs québécois un début de conscience de classe. Leur certitude en est très forte pendant la première année de publication. Ils précisent qu'elle est négative, parce qu'issue d'une insatisfaction causée par un ennemi commun, mais cependant valable ; on doit tendre à la consolider et à lui donner les moyens de s'incarner dans une action collective <sup>226</sup>. La conscience de classe des travailleurs québécois se révèle dans la façon qu'ont les gens « d'objectiver le pouvoir, de dire « ils », cette sorte de cynisme et de fatalisme politique (qui) implique la constitution d'un « nous », d'une conscience d'être exploité <sup>227</sup> »... Cependant, dès la seconde année et par la suite, l'équipe nuance cette position. On précise qu'il s'agit surtout de mécontentement et non encore de « claire conscience <sup>228</sup> », et que cette colère grandissante est détournée de ses fins strictement révolutionnaires pour servir le nationalisme de la petite bourgeoisie canadienne-française <sup>229</sup>. Leur analyse des forces qui s'af-

<sup>223</sup> « Manifeste 65-66 », *Parti pris*, vol. 3, n° 1, sept. 1965, 7.

<sup>224</sup> Idem, 41.

<sup>225</sup> Idem, 7.

<sup>226</sup> Pierre MAHEU, « Que faire ? » *Parti pris*, vol. 1, n° 5, févr. 1964, 45.

<sup>227</sup> IDEM, « Leur démocratie », *Parti pris*, vol. 1, n° 6, mars 1964, 56.

<sup>228</sup> « Manifeste 64-65 », *Parti pris*, vol. 2, n° 1, sept. 1964, 14.

<sup>229</sup> Éditorial, « Jean Lesage et l'État béquille », *Parti pris*, vol. 2, nos 10-11, févr. 1965, 4.



frontent au Québec nous révèle « la présence d'une troisième force, d'une classe qui peut jouer le rôle de tampon entre le peuple québécois et le capitalisme nord-américain : la bourgeoisie nationale canadienne-française <sup>230</sup> »... « Nous incluons dans cette classe les professionnels, les commerçants, les petits industriels, les petits propriétaires terriens, les « managers » (...) Ce que tous ces groupes ont [323] en commun malgré leur dissemblance, c'est de profiter de la situation de façon individualiste et de réussir d'une façon ou d'une autre à échapper à l'exploitation sans participer au contrôle de l'économie <sup>231</sup>. »

Pour accomplir les changements qui lui sont nécessaires, elle doit utiliser le sentiment national et le besoin de justice sociale chez les masses. Son nationalisme se réduit aux dimensions d'un instrument de chantage qu'elle oppose « à la domination coloniale (...) un nationalisme de colonisés <sup>232</sup> ».

La révolution nationale revêt une signification différente pour le travailleur car c'est « dans le tissu de sa vie concrète, de ses activités journalières, que le Canadien français du Québec souffre de sa condition de dominé politique, économique et social (...) selon la classe à laquelle il appartient <sup>233</sup>... » Elle ne doit pas être confisquée par la néo-bourgeoisie pour la création d'un capitalisme national qui perpétuerait sous d'autres formes les conflits de classes <sup>234</sup>.

La bourgeoisie progressiste voit dans l'idée d'indépendance un moyen de renforcer sa position. Pour les travailleurs, elle est une étape essentielle de la décolonisation, un préalable nécessaire dans la lutte révolutionnaire <sup>235</sup>. Il faut discerner, derrière la lutte pour l'indépendance menée par les travailleurs, l'existence de la lutte des classes. Les deux possibilités d'utilisation auxquelles cette idéologie donne prise posent des problèmes aux hommes de gauche. La position de *Parti pris* est la suivante : « Nous luttons pour l'indépendance politique au Québec parce qu'elle est une condition indispensable de notre libération; nous croyons que l'indépendance politique ne serait qu'un leurre si le Québec n'acquerrait en même temps son indépendance économique (...) l'essentiel pour nous est de nous libérer de ceux qui à l'intérieur comme à l'extérieur du Québec, nous dominent économiquement et idéologiquement et qui profitent de notre aliénation. L'indépendance n'est que l'un des as-

<sup>230</sup> Pierre MAHEU, « Que faire ? » *Parti pris*, vol. 2, n° 3, nov. 1964, 11.

<sup>231</sup> « Manifeste 65-66 », *Parti pris*, 11.

<sup>232</sup> Paul CHAMBERLAND, « Bilan d'un combat », *Parti pris*, vol. 2, n° 1, sept. 1964, 21, et « L'individu révolutionnaire », *Parti pris*, vol. 3, n° 5, déc. 1965, 21.

<sup>233</sup> Ibidem.

<sup>234</sup> Paul CHAMBERLAND, « Aliénation culturelle et révolution nationale », 16 ; Éditorial, « Vivre le Québec libre », *Parti pris*, vol. 5, n° 1, sept. 1967, 51.

<sup>235</sup> Éditorial, « L'indépendance au plus vite », loco cit., 3.

pects de la libération des Québécois par la révolution. Nous luttons pour un État libre, laïque et socialiste <sup>236</sup>. »

[324]

*Parti pris* tente de faire une analyse rigoureuse de la stratification sociale au Québec. Cependant, la revue laisse subsister certaines confusions au sujet des classes sociales. L'opposition entre bourgeoisie impérialiste et travailleurs apparaît nettement. Par contre, l'analyse de la bourgeoisie nationale québécoise est imprécise. Il est difficile de voir clairement le rôle de cette classe dans la production, ses intérêts et sa position vis-à-vis des autres classes. *Parti pris* la présente parfois comme homogène (la bourgeoisie nationale), parfois comme fractionnée (la petite bourgeoisie indépendantiste, l'ancienne bourgeoisie des notables, la néo-bourgeoisie libérale). La revue mentionne qu'elle utilise le nationalisme pour servir ses intérêts mais sans démontrer le lien qui unit nationalisme et classe sociale. De même sa perception de la lutte des travailleurs ne révèle pas la lutte des classes. *Parti pris* la simplifie, dans une perspective d'étapisme, à la lutte pour l'indépendance.

D'ailleurs, tout l'aspect des antagonismes de classes, et donc des luttes de classes, est très peu développé. La revue relie la lutte de la classe ouvrière à son niveau de conscience de classe, ce qui a pour effet de réduire son action considérablement. Ceci expliquerait, comme nous le verrons, son désintéressement des luttes syndicales purement économiques.

Finalement, l'analyse de la stratification sociale laisse plusieurs questions sans réponse. L'approche historique des rapports de classes pourrait dissiper certaines ambiguïtés mais elle demeure descriptive ; la revue présente des forces opposées mais qui semblent statiques.

*Perspective historique des rapports de classe au Québec.* - *Parti pris* a une vision de l'histoire qui s'inspire peu du marxisme. Elle emprunte la description des faits historiques à Michel Brunet et Guy Frégault, deux historiens québécois. Cependant, les mêmes thèmes prennent chez eux une dimension théorique jusque-là inconnue. C'est la visée du socialisme décolonisateur, sous-jacente à leur explication des rapports sociaux, qui apporte cette nouvelle dimension.

[325]

*Parti pris* résume l'histoire de la nation québécoise à la théorie de la nation asservie. Avec la conquête, elle perdit le contrôle politique et économique du pays et se replia vers la religion et la culture <sup>237</sup>. Il y eut certaines tentatives d'opposition

<sup>236</sup> « Manifeste 63-64 », *Parti pris*, 4.

<sup>237</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Du duplessisme au F.L.Q. », *Parti pris*, vol. 1, n° 1, oct. 1963, 18.

contre le colonialisme, tel un sursaut de la bourgeoisie libérale canadienne-française ; cela se concrétisa dans les événements de 1837, la Rébellion, et plus tard par l'opposition du groupe des radicaux de l'Institut canadien. Cependant, ces deux groupes furent rapidement vaincus par l'impérialisme britannique et l'emprise du clergé et de la petite élite de « professionnels » et de « notables de village » se raffermir davantage <sup>238</sup>.

En général, on explique l'omniprésence et la puissance de l'Église dans nos institutions comme le résultat de circonstances historiques : l'Église, en l'absence d'autres élites, a assumé les lourdes responsabilités qui lui étaient échues <sup>239</sup>. Selon *Parti pris*, la vraie explication de ce qui s'est passé est tout autre. Au moment de la conquête, une forte rivalité existait entre l'élite laïque et l'Église. Cette dernière a fait preuve de loyalisme servile à l'égard du conquérant anglais pour devenir la seule puissance au-dessus « des nobles, des seigneurs et des bourgeois » qui, jusque-là, la dominaient <sup>240</sup>. Pour *Parti pris*, « la théorie du socialisme décolonisateur implique nécessairement la suppression du cléricalisme, puisque celui-ci (...) fait partie des structures coloniales qui affectent le Québec, et cela sous quelque aspect qu'on l'aborde : économique, politique ou idéologique <sup>241</sup> ».

Après la Confédération, toutes les grandes décisions relèvent d'Ottawa et celles prises à Québec sont commandées par les financiers anglo-saxons <sup>242</sup>. Les leviers du pouvoir détenus par les trois classes dominantes : l'économie aux mains de la bourgeoisie anglaise puis américaine, la politique sous le contrôle de la bourgeoisie nationale et la culture dirigée et transmise par le clergé <sup>243</sup>. La scission entre le peuple et les élites devint de plus en plus profonde à la suite de l'industrialisation et de l'urbanisation. Une autre conséquence de l'industrialisation fut la montée d'une néo-bourgeoisie nationale qui devait s'appuyer sur l'État pour réaliser ses intérêts.

[326]

Mais, *Parti pris* croit que depuis 1960 un désir d'affirmer son identité apparaît <sup>244</sup>. Au plus profond, « le peuple finit par trouver un réflexe nouveau et les

<sup>238</sup> « Manifeste 64-65 », *Parti pris*, 3-4, et Pierre MAHEU, « L'oedipe colonial », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, juin-août 1964, 20.

<sup>239</sup> Pierre MAHEU, « Les fidèles, les mécréants et les autres », *Parti pris*, vol. 2, n° 8, avril 1965, 20.

<sup>240</sup> Idem, 24.

<sup>241</sup> Éditorial, « Exigences théoriques d'un combat politique », *Parti pris*, vol. 4, nos 1-2, sept.-oct. 1966, 9.

<sup>242</sup> « Manifeste 64-65 », *Parti pris*, 3-4.

<sup>243</sup> Pierre MAHEU, « Québec laïque », *Parti pris*, vol. 5, nos 7-9, été 1968, 27.

<sup>244</sup> IDEM, « Le Québec en mots dit », *Parti pris*, vol. 5, nos 8-9, été 1968, 74.

forces de renaissance le mettent en branle <sup>245</sup> ». C'est du côté de cette prise de conscience d'une identité collective que *Parti pris* orientera son analyse de la situation.

En conclusion, nous pouvons dégager une certaine relation entre l'analyse de la revue et l'approche marxiste-léniniste. Ainsi, l'interprétation de l'histoire basée sur les rapports des classes et les notions de décolonisation et d'indépendance qui naissent d'une réaction à la domination bourgeoise et coloniale en sont des thèmes importants. Cette vision de l'histoire constitue un fait nouveau au Québec et confirme l'originalité de l'analyse de *Parti pris* pour l'époque. De même, la revue a cherché à situer les forces en présence, leur évolution, et définir une stratégie qui tienne compte de ces faits. *Parti pris* concrétise donc une orientation idéologique et politique nouvelle.

Cependant, elle parvient difficilement à montrer que l'histoire du Québec est liée à l'évolution de ces forces ou aux luttes de classes. En fait, le facteur culturel se dégage davantage de son analyse historique. À cause de cela, sa présentation de l'histoire est polarisée autour des effets de la domination religieuse et du colonialisme plutôt que par une analyse des structures économiques, politiques et idéologiques et des pratiques de classes dans telle conjoncture. De cette façon, même si *Parti pris* se réclame du marxisme-léninisme, elle lui emprunte davantage certains concepts qu'une ligne de pensée très rigoureuse.

### La culture

Le groupe de *Parti pris* adopte une attitude critique à l'égard de la famille, de l'éducation et de la culture. Une insistance toute particulière est donnée aux diverses formes d'aliénation qui caractérisent le peuple québécois, dominé et colonisé. La revue veut mettre en évidence les entraves culturelles qui l'empêchent de s'épanouir. Elle dénonce la violence cachée derrière la publicité et le conditionnement apporté par l'école et la religion. Pour elle, ces [327] points constituent autant d'attaques à la liberté de l'individu. Les contraintes nationales briment aussi les Québécois qui ont une langue et une culture distinctes.

Pour *Parti pris*, la conséquence de l'omniprésence de la religion fut de créer une dichotomie profonde chez l'individu : « La religion canadienne-française était négative de la vie, et de toutes ses satisfactions... La vie d'un côté, Dieu de l'autre, les exigences de la réalité opposées à celles de la morale, ce dédoublement tiraille le

---

<sup>245</sup> IDEM, « Les fidèles... », loco cit., 35.

Canadien français, en fait une sorte de schizophrène <sup>246</sup>. » L'influence de l'Église a aussi toujours été très forte sur la famille. Au Québec, la famille est à l'image de la société : « C'était la famille, institution primordiale, le vrai fondement de notre société, première cellule de l'Église, premier lieu de l'emmerdement, pour nos parents et donc pour nous <sup>247</sup>. »

Dun autre côté, l'école reflète également ce monde en désarroi. Les problèmes émotifs, psychologiques ou scolaires résultent de la dislocation de la famille; ils signifient aussi le refus d'un milieu social artificiel et inadapté à la réalité <sup>248</sup>. L'enseignement doit être transformé de façon radicale. « Tout d'abord, pas de réforme scolaire praticable, sans transformation révolutionnaire du Québec, ce qui signifie libéralisation culturelle, décolonisation et instauration d'un système socialiste. Il faut supprimer les derniers liens coloniaux et renverser le rapport des classes. Il faut que les travailleurs québécois puissent prendre en mains, entre autres activités sociales, l'enseignement et l'éducation <sup>249</sup>. » Au niveau universitaire, la critique de *Parti pris* devient plus dure, puisqu'ils connaissent bien ce milieu. « L'Université apparaît comme un instrument de la classe privilégiée : elle est bourgeoise par sa constitution et, par son activité, elle est un organisme d'embourgeoisement <sup>250</sup>. » Elle constitue aussi un milieu bourgeois par l'origine des étudiants qui la fréquentent et par les idéaux sociaux proposés <sup>251</sup>. Il se creuse un fossé sans cesse plus profond entre l'Université et la population.

Du côté national, la culture a subi les conséquences de la domination bourgeoise et capitaliste. Il y a au Québec deux collectivités distinctes, deux groupes ethniques qui coïncident en grande partie [328] avec des classes : les Anglais, minorité dominante, et les Québécois fournissant la main-d'oeuvre, le cheap labour <sup>252</sup>. Le travailleur québécois est déchiré, divisé entre deux langues et deux cultures ; il y a de vastes domaines de la réalité qu'il ne peut plus nommer dans sa langue maternelle.

La domination étrangère, plus perceptible au niveau de la langue et de la culture, a poussé les Canadiens français à prendre conscience d'eux-mêmes comme groupe défavorisé, mais le danger est qu'ils le fassent plutôt en termes ethniques que so-

<sup>246</sup> IDEM, « Le dieu canadien-français », *Parti pris*, vol. 4, nos 3-4, nov.-déc. 1966, 45 et 48.

<sup>247</sup> IDEM, « De la révolte à la révolution », *Parti pris*, vol. 1, n° 1, oct. 1963, 5.

<sup>248</sup> « Le collège Saint Denis reflet de l'éducation au Québec », *Parti pris*, vol. 2, n° 7, mars 1965, 27.

<sup>249</sup> Éditorial, « Le rapport Parent », *Parti pris*, vol. 2, n° 7, mars 1965, 7.

<sup>250</sup> « Chronique de l'éducation », *Parti pris*, vol. 1, n° 3, déc. 1963, 60.

<sup>251</sup> Éditorial, « La crise de l'AGEUM », *Parti pris*, vol. 3, n° 5, décembre 1965, 3.

<sup>252</sup> Pierre MAHEU, « En guise d'introduction », *Parti pris*, vol. 2, n° 4, déc. 1964, 15.

ciaux <sup>253</sup>. Ce danger, *Parti pris* l'associe surtout à la néo-bourgeoisie nationale qui limite le nationalisme à ce seul aspect et veut s'en servir pour obtenir l'appui des travailleurs qui forment la presque totalité de la nation québécoise : « Ces faits politiques, économiques et sociologiques ont entraîné chez les Québécois une conscience très vive d'être autres que les « Canadiens ». Et cette conscience nationale a toujours surpassé la conscience de la stratification des Québécois eux-mêmes en couches sociales <sup>254</sup>. »

*Parti pris* mise sur le fait que la différence culturelle vécue par le travailleur québécois correspond à une différence de classe. Les Canadiens français formant la presque totalité de la nation sont des travailleurs exploités culturellement et socialement. Les Québécois forment presque une nation prolétaire.

*Parti pris* précise qu'il est encore plus difficile de conserver la culture nationale à cause de l'invasion de la « culture de masse » : « Cette » culture de masse », c'est plutôt une exclusion des masses de la culture (...) on assiste à un dédoublement de la culture : les masses sont endormies par les mass média, leurs exigences désamorçées par un flot d'images à tendance uniformisante, désindividualisante (...) D'autre part, la « culture », l'accès au savoir scientifique et à l'humanisme est réservé à une minorité qui forme une « élite » qui s'insère dans l'élite du pouvoir économique (...) La culture devient une affaire de classe <sup>255</sup>... » En pénétrant profondément toutes les couches de la population du Québec, la culture de masse a bouleversé les valeurs traditionnelles en les remplaçant par des modèles de comportement nord-américain.

[329]

Il se dégage, des principales observations de *Parti pris* sur la culture, la prépondérance du sentiment d'aliénation. La revue le fait ressortir en ces termes : « Le Canadien est un homme mal à l'aise, dans le monde, dans son idéologie et dans sa peau (...) nous vivons dans une culture affolée et en pleine désintégration <sup>256</sup>. »

En conclusion, l'aliénation culturelle découle de la domination coloniale et capitaliste. Pour *Parti pris*, l'homme ne peut s'épanouir que dans une société rendue à elle-même où ne subsistent plus d'entraves culturelles. La revue adopte l'humanisme socialiste. Comme André Potvin l'a décrit dans sa thèse sur le nationalisme de la revue <sup>257</sup>, cette idéologie signifie pour eux une révolution nationale, l'épanouissement

<sup>253</sup> IDEM, « Québec politique », *Parti pris*, vol. 5, n° 7, avril 1968, 11.

<sup>254</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Sens et limites du néo-capitalisme », *Parti pris*, vol. 4, nos 1-2, sept.-oct. 1966, 29.

<sup>255</sup> « Manifeste 65-66 », *Parti pris*, 17.

<sup>256</sup> Pierre MAHEU, « Le dieu canadien-français », loco cit., 48,

<sup>257</sup> André POTVIN, « L'alliée-nation de l'idéologie nationaliste de la revue *Parti pris* ou pour comprendre le nationalisme québécois », thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, Conclusion, 1970.

total de l'être dans le cadre de la nation. Cet humanisme, cette autre conception de la nation, les amène à lier nationalisme et socialisme. André Potvin écrit que, chez *Parti pris*, « La synthèse est que par une praxis qui se déploie au delà du pouvoir politique et des oppositions de classes, le nationalisme devient idéologie nationale mais il ne s'agit plus en somme d'une idéologie (politique) mais de la vie même de la nation ou de la participation à cette vie. On parle alors d'expression culturelle <sup>258</sup>. » Mais Potvin, malgré la mise en lumière de cet aspect, néglige de faire ressortir que le nationalisme est une idéologie de classe. Il soutient que ce nationalisme, compris comme idéologie nationale, renferme toutes les autres idéologies : socialisme, humanisme et internationalisme et qu'il se déploie « au delà des oppositions de classes ». Si le nationalisme du groupe revêt une signification différente de par son fondement humaniste, ce n'est pas parce que l'idéologie nationale constitue une entité métaphysique particulière. Au contraire, cette idéologie nationale humaniste recouvre des besoins très précis. *Parti pris* les fait pleinement ressortir d'ailleurs : il s'agit de permettre l'épanouissement individuel dans sa totalité en éliminant les contraintes familiales, religieuses, scolaires et culturelles. En fait, c'est également cette dimension qui l'éloigne du socialisme. La liberté va de pair, pour elle, avec le type de nationalisme qu'elle prône. *Parti pris* vise davantage à éliminer les effets de la domination bourgeoise que la structure de domination elle-même.

[330]

Ceci amène les rédacteurs de la revue à simplifier les rapports sociaux de production entre travailleurs, petite bourgeoisie et bourgeoisie nationale. Ainsi la nation québécoise devient une nation prolétaire, opposée directement à l'impérialisme américain et canadien-anglais. Elle subit des contraintes nationales qui englobent et minimisent les oppositions de classes et permettent une certaine unification ou stratégie commune entre classe ouvrière et petite bourgeoisie pour obtenir l'indépendance.

Selon la revue, la lutte doit continuer après cette première étape de stratégie commune, car un réaménagement du pouvoir doit se faire à l'intérieur de la structure politique nationale. Pour arriver à l'indépendance, *Parti pris* légitime l'appui de la classe ouvrière à la petite bourgeoisie, mais, à cause de cela, la revue craint que la prise de conscience de l'oppression chez les ouvriers soit limitée à la différence ethnique plutôt que sociale. La difficulté de produire une analyse rigoureuse de la situation apparaît avec beaucoup d'ampleur à ce niveau culturel. Nous verrons encore, avec l'étude des observations sur le mode de production capitaliste, une critique axée sur les inconvénients de ce stade de production plutôt que sur la contradiction fondamentale entre capital et travail.

---

<sup>258</sup> Ibidem.

### Le mode de production capitaliste

*Ses abus.* - L'économie revêt une signification particulière pour *Parti pris* parce que le groupe y trouve le fondement de son analyse des structures sociales. Dans l'optique marxiste-léniniste, les rapports sociaux sont déterminés par les rapports de production et donc par le mode de production lui-même. Le groupe nous décrit en ces termes l'état des ressources de l'économie québécoise : « Au niveau économique, la presque totalité de nos richesses naturelles et de notre industrie est dans les mains d'étrangers - canadiens (sic) ou américains, même nos possédants autochtones sont soumis au capital étranger <sup>259</sup>. » Comme le dénonce Jean-Marc Piotte, il s'agit « du libéralisme à l'état le plus pur. Le profit seul objectif à atteindre. Peu importe la population. Peu importe le gaspillage des ressources naturelles <sup>260</sup>. » Les secteurs économiques laissés aux Québécois sont en général déficitaires et peu rentables.

[331]

*Parti pris* situe le fondement de la politique gouvernementale québécoise dans le libéralisme démocratique qui s'imbrique et se soutient dans « la free enterprise capitaliste », les deux ne formant que des aspects différents du même système <sup>261</sup>. « Le Québec est un pays industrialisé à structures capitalistes <sup>262</sup>. » Avec la révolution industrielle, des transformations sont apparues, le régime néo-capitaliste de production et de consommation de masse est né. Au Québec, ce néo-capitalisme a transformé le gouvernement, le capitalisme de « broche à foin » en un gouvernement mécanographique, un capitalisme de cerveaux électroniques, et un patronage officialisé <sup>263</sup>. La néo-bourgeoisie technocratique qui fut l'instigatrice de cette formation se sert du « réformisme » pour sauvegarder ses intérêts et perpétuer son emprise sur le reste de la société <sup>264</sup>.

L'organisation du travail et la division des tâches dans l'entreprise perpétue l'individualisme nécessaire à la sauvegarde du système capitaliste. Les travailleurs sont exploités et aliénés dans la production. L'automation les transforme en esclaves des machines et de leur travail parcellaire ; ils ne savent même pas à quoi servent les

<sup>259</sup> « Manifeste 63-64 », *Parti pris*, 3.

<sup>260</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Notes sur le milieu rural », *Parti pris*, vol. 1, n° 8, mai 1964, 12.

<sup>261</sup> Pierre MAHEU, « Leur démocratie », loco cit., 44.

<sup>262</sup> IDEM, « Notes pour une politisation », loco cit., 46.

<sup>263</sup> Éditorial, « Les élections : naissance d'une alternative », *Parti pris*, vol. 3, n° 10, mai 1966, 2.

<sup>264</sup> Paul CHAMBERLAND, « Aliénation culturelle et révolution nationale », loco cit., 14.



gestes qu'ils posent <sup>265</sup>. Leur revendication est pourtant moins forte que chez les « collets blancs » ; ces derniers connaissent une mobilité plus grande, aussi leurs aspirations à monter dans l'échelle sociale est-elle plus forte et leur conscience de la barrière ethnique plus aiguë. Pour les petits commerçants, industriels et managers, c'est le même phénomène ; la concurrence étant très rude, leur conscience du clivage ethnique les pousse vers le nationalisme <sup>266</sup>.

*Parti pris* établit là le lien entre la revendication nationale et sociale. Pour eux, même si la plupart des Québécois jouissent d'un niveau de vie élevé, le Québec est défavorisé par rapport à l'ensemble des Canadiens <sup>267</sup>. « Cela s'explique dans une large mesure par un marché de type colonial où le Québec a été spécialisé dans la production de matières premières ou de produits de base (alimentation, cuir, textiles) alors qu'il doit importer une grande partie des produits manufacturés, qu'il utilise (automobiles, appareils électriques, machinerie lourde) <sup>268</sup>. »

[332]

Du côté de la consommation, la culture de masse a créée chez les Québécois des besoins qu'ils n'ont pas les moyens de satisfaire. Pour le faire, ils doivent recourir au crédit ; cela est d'autant plus grave que, entre le moment de la fabrication et de l'achat, le produit a passé par les mains de toute une série d'intermédiaires qui ont fait augmenter son prix pour y prendre leurs profits, sans y ajouter quoi que ce soit.

Si nous résumons la pensée de *Parti pris* en ce qui concerne la production capitaliste, nous voyons que le Québécois est défavorisé à tous les niveaux. Il est tout d'abord colonisé politiquement par Ottawa, puis exploité économiquement dans son travail par le système capitaliste et, enfin, abruti dans la société de consommation nord-américaine. La situation devient intolérable parce que c'est toutes à la fois qu'il subit ces atteintes à la liberté. En ce sens, l'exploitation sociale est liée à l'exploitation nationale dans la quotidienneté du travailleur. C'est la thèse que *Parti pris* essaie de démontrer. Son analyse du syndicalisme révèle le peu d'importance qu'elle accorde à la conscience de classe chez les travailleurs.

*L'ambiguïté du rôle des syndicats chez Parti pris*. - Les relations de travail constituent un aspect important du discours de *Parti pris* au niveau de la production. La revue étudie surtout le syndicalisme dans une optique politique. Plus précisément, on le décrit en tant que force, capable de faire des pressions gouvernementales ou encore comme centre éventuel d'un parti des travailleurs. En effet, une grande cir-

<sup>265</sup> « Manifeste 65-66 », *Parti pris*, 15.

<sup>266</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Sens et limites du néo-nationalisme », loco cit., 28.

<sup>267</sup> Pierre MAHEU, « Que faire ? » *Parti pris*, vol. 2, n° 7, mars 1965, 54.

<sup>268</sup> Ibidem.

conspicue caractérise les écrits du groupe portant sur le « syndicalisme d'affaires <sup>269</sup> ». « ... En Amérique du Nord (...) les syndicats sont un des rouages du système, participant à la fixation du prix d'achat du travail mais ne remettant jamais en question les structures de la production et de la propriété <sup>270</sup>... »

Le groupe identifie, derrière les organisateurs syndicaux, « une certaine influence petite-bourgeoise (...) entre autres au niveau des cadres [et] de certains « professionnels <sup>271</sup>... » Pourtant, les syndicats pourraient jouer dans l'avenir un rôle positif en menant les [333] travailleurs vers la formation d'un parti révolutionnaire. « Pour exister vraiment, un parti socialiste doit être appuyé par les syndicats. Même si ceux-ci couchent avec le pouvoir, les forces révolutionnaires ne doivent pas s'en désintéresser <sup>272</sup>... » L'ambiguïté de la position de *Parti pris* en ce qui concerne les syndicats transparait ici. D'une part, on les condamne comme un des rouages du système, mais, d'autre part, on ajoute des réserves à cette condamnation. Piotte nous dit qu'il faut profiter de toutes les grèves pour former les travailleurs <sup>273</sup>. Par contre, un éditorial subséquent souligne « qu'il ne s'agit pas pour les syndicats de se transformer en parti politique au détriment des intérêts économiques de leurs membres <sup>274</sup> ». *Parti pris* hésite à appuyer les syndicats à cause de leur rôle plus économique que politique. Leur attitude vis-à-vis de la question nationale laisse aussi le groupe perplexe. Quoi qu'il en soit, *Parti pris* se sent davantage impliquée dans l'évolution des partis politiques, R.I.N., P.S.Q. et M.S.A., que dans celle des syndicats. Ces partis concrétisent davantage les tendances idéologiques du groupe que l'action économique des syndicats. De plus, *Parti pris* révèle son impatience à agir en se définissant par rapport aux partis qui, eux, sont organisés comme force politique plutôt que par rapport aux syndicats.

*Parti pris* a sans doute failli à analyser rigoureusement la conjoncture québécoise. Les syndicats reflètent le degré de conscience que la classe ouvrière a de sa situation. Ainsi, le syndicalisme d'affaires révèle les préoccupations économiques quotidiennes des travailleurs. La conscience de classe et l'action politique ne sont que des aspects de l'organisation ouvrière. Ce qui ne veut pas dire que les autres

<sup>269</sup> Éditorial, « Le Bill 25 et l'action intersyndicale », *Parti pris*, vol. 4, nos 7-8, mars-avril 1967, 3.

<sup>270</sup> Pierre MAHEU, « La protection de l'État », loco cit., 10.

<sup>271</sup> « Manifeste 65-66 », *Parti pris*, 20.

<sup>272</sup> Éditorial, « Bilan syndical », *Parti pris*, vol. 2, n° 6, févr. 1965, 4.

<sup>273</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Que faire ? Le piquetage », *Parti pris*, vol. 2, n° 2, oct. 1964, 53.

<sup>274</sup> Éditorial, « Vraie ou fausse indépendance », *Parti pris*, vol. 4, nos 3-4, nov.-déc. 1966, 12.

formes de lutte sont inutiles ou statiques ; bien au contraire, elles permettent la structuration graduelle de cette classe.

La revue commet également une autre erreur d'analyse ; elle insiste surtout sur les effets du mode de production capitaliste à ce stade de développement plutôt que sur ses causes, soit la contradiction fondamentale entre capital et travail. Ainsi, elle dénonce la consommation de masse, ses effets sur la culture, et les inégalités dans la division du travail, mais non le système capitaliste lui-même. [334] D'ailleurs, lorsque *Parti pris* critique l'aliénation des ressources du Québec, elle le fait au nom du nationalisme et non du socialisme : elle dégage l'opposition entre étrangers « détenteurs du capital » et Québécois ou la « nation prolétaire ».

### L'État capitaliste

*Instrument privilégié de classe.* - Le groupe de *Parti pris* nous présente l'appareil étatique comme étant possédé ou contrôlé par les classes dominantes, la grande bourgeoisie étrangère et la bourgeoisie canadienne-française. L'État, par son institutionnalisation et par son rôle, concrétise et perpétue l'exploitation et la mystification des travailleurs ou encore l'existence des classes sociales.

Dans le « Manifeste 65-66 », nous pouvons lire que « le pouvoir de l'État (...) est confisqué (...) par les classes dominantes [à leur profit et qu'il] ne reste pas grand pouvoir dans les mains des travailleurs québécois [qui sont] exclus de la vie politique <sup>275</sup> ». L'État prévient les crises économiques et assure les intérêts à long terme des classes dominantes. La nationalisation de l'électricité en constitue un exemple : ce secteur économique peu rentable, en étant repris par l'État, supprime la concurrence et assure à l'entreprise privée un prix d'achat plus réduit <sup>276</sup>. La prise en charge de l'éducation signifie également un coût de moins pour les capitalistes : celui de la formation de la main-d'œuvre <sup>277</sup>. Enfin, presque tous les secteurs publics que l'État gère profitent à l'entreprise privée, entre autres, ceux des routes et de certaines assurances <sup>278</sup>.

Ainsi, non seulement l'État laisse-t-il le champ libre à l'entreprise privée, mais il la soutient de façon active. Avec ses immenses moyens de propagande et d'éducation, l'État s'ajoute aux moyens de mobilisation contrôlés par la classe dominante pour répandre les idées qui servent de justification au système <sup>279</sup>. De plus, il sert

<sup>275</sup> « Manifeste 65-66 », *Parti pris*, 16.

<sup>276</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Ou allons-nous ? » loco cit., 69.

<sup>277</sup> Idem, 68.

<sup>278</sup> Pierre MAHEU, « La protection de l'État », loco cit., 1011.

<sup>279</sup> Ibidem.

d'instrument de direction et de moyen de convaincre et, à défaut de cela, d'instrument de répression si le besoin se fait sentir <sup>280</sup>. Le rôle de l'État est de masquer les conflits de classes : « [De cette façon] L'État bourgeois finit par n'être qu'une abstraction, [335] qu'une façade devant les vrais pouvoirs ; non seulement ne les contrôle-t-il pas, mais ce sont eux au contraire qui l'influencent et l'utilisent <sup>281</sup>. »

*Parti pris* dévoile le rôle instrumental de l'État. Le groupe indique que le vrai pouvoir réside dans les mains de ceux qui contrôlent l'économie, c'est-à-dire, la grande bourgeoisie étrangère, mais il constate aussi que l'État apporte un certain pouvoir politique à la petite bourgeoisie canadienne-française. Le programme politique de la néo-bourgeoisie est réformiste. Il est possible, cependant, qu'en recourant à l'État, elle puisse « forger un instrument qui finisse par lui échapper des mains, autant à cause de son manque de cohésion interne, que la montée des classes inférieures qui ne manqueraient pas de découvrir à leur tour, dans l'État, l'instrument de leur propre libération <sup>282</sup>. »

Par ces mots, Chamberland établit la priorité stratégique de l'indépendance. Grâce à l'entremise du pouvoir étatique, il serait possible d'ériger une société nouvelle. *Parti pris* voit dans cette solution une voie plus rapide que celle du syndicalisme. Leur analyse de l'appareil étatique et de sa force potentielle les replace devant un choix de priorités (l'indépendance d'abord et le socialisme après) avec tous les risques consécutifs à une collaboration tactique avec la néo-bourgeoisie - risques qu'ils essaient de bien identifier. Il ne peut être question d'un parti des travailleurs, socialiste et indépendantiste, puisque les ouvriers ne sont pas politisés par leurs syndicats. Il ne reste que l'appui à un parti indépendantiste dans l'optique tracée par Paul Chamberland. Cependant, l'expérience britannique le démontre, la voie électorale ne permet pas plus d'espoir en l'avènement d'un régime socialiste que la collaboration avec les syndicats existants, bien au contraire. Ceci démontre bien que le socialisme de la revue est surtout théorique et accessoire.

*Gouvernement et Droit bourgeois*. - Parmi les composantes du système politique, *Parti pris* privilégie surtout les niveaux judiciaire et gouvernemental. Le groupe dénonce le Droit bourgeois [336] « aliénant et mystificateur » pour les travailleurs et l'appareil gouvernemental comme instrument des classes dominantes.

Le Droit accentue le rôle intégrateur de l'État en constituant « l'ensemble cohérent des normes émises [par lui] et qui reflète les relations sociales (...) C'est dire que le Droit vise toujours à conserver l'ordre social établi [et] à le justifier idéolo-

<sup>280</sup> Éditorial, « Une arme à deux tranchants », *Parti pris*, vol. 3, n° 7, févr. 1966, 3.

<sup>281</sup> Pierre MAHEU, « Les fidèles, les mécréants et les autres », loco cit., 28.

<sup>282</sup> Paul CHAMBERLAND, « Les contradictions de la révolution tranquille », *Parti pris*, vol. 1, n° 5, févr. 1964, 4.

giquement du même coup <sup>283</sup>. » Les classes dominantes utilisent le Droit comme un instrument de mystification leur permettant de conserver leur emprise sur les travailleurs.

Pierre Maheu indique que « c'est au niveau judiciaire dans l'application et l'organisation de la société que le pouvoir se démarque le plus <sup>284</sup> ». Le droit constitue une arme puissante. Ainsi, il a pu réussir à contenir le syndicalisme dans les limites du système en fixant des barrières à son action par la création du droit du travail <sup>285</sup>. Les travailleurs ne possèdent donc qu'une force peu dangereuse puisque contrôlée et limitée.

*Parti pris* dénonce aussi les méthodes policières. Pierre Maheu souligne que la police qui protège le bon citoyen est aussi celle qui défend le régime. La répression policière est une méthode couramment employée au Québec pour protéger la sérénité des milieux bourgeois <sup>286</sup>.

Quant aux gouvernements, ils conservent le statu quo social, Leurs représentants défendent les intérêts des classes dominantes à cause des privilèges sociaux et économiques rattachés à leur position.

En conclusion, l'État et ses composantes (le Droit et les gouvernements) sont des instruments utilisés par les classes dirigeantes. *Parti pris* démythifie le rôle de l'État « neutre ». Elle souligne aussi qu'il peut devenir l'instrument de libération des classes exploitées. À ce niveau, le groupe reste fidèle à Lénine qui a analysé le rôle de l'État bourgeois. Cependant, cet énoncé a peu de profondeur pour *Parti pris* qui se désintéresse de la classe ouvrière. La position avantageuse de la petite-bourgeoisie québécoise par rapport à l'État la préoccupe davantage. Cette classe s'organise de [337] plus en plus efficacement pour se servir de l'État. Ses intérêts nationalistes coïncident avec ceux de *Parti pris*. Aussi le groupe de la revue concentre-t-il sa recherche et son action sur l'évolution de cette classe. Ceci illustre bien l'ambivalence de *Parti pris* qui ne peut réussir à réconcilier un certain vocabulaire marxiste avec une action libérale.

---

<sup>283</sup> Pierre MAHEU, « Leur démocratie », loco cit., 7.

<sup>284</sup> Idem, 48.

<sup>285</sup> Pierre MAHEU, « La protection de l'État », loco cit., 10.

<sup>286</sup> Éditorial, « Le samedi de la matraque », *Parti pris*, vol. 2, n° 3, nov. 1964, 8.

### La démocratie libérale

*Le mythe électoral.* - La revue indique que la démocratie libérale qui accompagne le libéralisme est un leurre. C'est un concept bourgeois, abstrait, sans signification dans la vie quotidienne : « La démocratie quand elle est une idée est une mystification ; elle n'a de sens que si elle est une réalité quotidienne, incarnée et soutenue par toutes les structures d'une société. C'est dire qu'il n'y a pas de démocratie possible sans justice économique et sociale. Il faut d'abord réaliser l'égalité réelle, donner à tous les mêmes chances, c'est-à-dire donner à la collectivité le contrôle des moyens de production, et éliminer l'exploitation <sup>287</sup>. » Pour l'équipe de *Parti pris*, ce n'est pas une démocratie véritable, au sens marxiste, où les hommes auraient la possession officielle des biens collectifs et donc le contrôle de la société. C'est le socialisme qui instaurera des mécanismes d'autogestion et permettra à cette démocratie de prendre forme <sup>288</sup>.

*Parti pris* condamne le régime politique qui présente le parlementarisme comme la forme achevée de la marche vers la démocratie. Les arguments libéraux sont que ce système est l'achèvement de la démocratie puisque le droit de vote y est universel et que l'opinion publique n'est pas censurée par l'État. En fait, la revue indique qu'il s'agit là d'une illusion de la démocratie et que celle-ci ne sera véritable que lorsque les politiques apportées en solutions aux problèmes d'une société exprimeront la volonté populaire.

La revue ne cache pas sa méfiance vis-à-vis du mode électoral comme manifestation de la démocratie. Par les élections, la volonté populaire est censée s'exprimer ; en fait, elle est réduite à un [338] rituel électoral <sup>289</sup>. Pour elle, le sens de la participation constitue le point révélateur d'une démocratie : « Les élections sont le moment où les mécanismes de la pseudo-démocratie sont peut-être le plus sérieusement investis par le pouvoir de la classe dominante, et le moment où se manifeste le rôle mystificateur du système. Les citoyens (...) ont à se prononcer non pas sur les politiques qui seront appliquées, mais sur des candidats. La "démocratie" ne les fait pas participer au pouvoir mais simplement décider qu'il l'exercera "en leur nom" <sup>290</sup> ».

*Parti pris* rejette le système électoral à l'image de la fausse démocratie libérale. Cependant, sa position reste vague en ce qui concerne le choix des moyens d'action que la gauche pourrait utiliser. Jean-Marc Potte s'interroge sur l'efficacité de

---

<sup>287</sup> Éditorial, « Une arme à deux tranchants », *Parti pris*, vol. 3, n° 7, févr. 1966, 5.

<sup>288</sup> Ibidem.

<sup>289</sup> Idem, 4.

<sup>290</sup> Ibidem.

l'électoratisme dans une situation qui n'est pas révolutionnaire, mais révolutionnaire latente comme le groupe la perçoit au Québec. L'utilisation des droits politiques que confère l'État à la classe des travailleurs serait une étape intermédiaire entra la situation d'organisation et la lutte armée <sup>291</sup>. Ailleurs Pierre Maheu écrit : « Nous croyons qu'il faut conjuguer, à l'action électorale, l'action économique et sociale. Le parti des travailleurs devrait donc être polyvalent, et pouvoir choisir la forme d'action qui convient à chaque conjoncture. (...) Mais toujours doit demeurer clair le fait que le parti n'accepte pas pour autant les cadres de l'État bourgeois, qu'il vise à le renverser, qu'il ne se limite pas à cette forme d'action <sup>292</sup>. »

L'évidente ambiguïté de *Parti pris* au sujet des élections pourrait s'expliquer, partiellement, par les pressions conjoncturales qui poussent les auteurs de la revue à prendre position. En effet, on connaît bien leur désir de s'impliquer dans des actions concrètes. Leur attitude vis-à-vis du système électoral indique les positions qu'ils adopteront face aux partis politiques.

Ainsi, à cause de certaines ambiguïtés, on fait appel au socialisme comme but et moyen de transformation sociale mais par contre on s'engage dans la voie de l'action politique de parti ou du jeu électoral. Le socialisme de la revue est critique. D'ailleurs, sa critique de la démocratie libérale fait surtout appel à des réformes [339] du côté de la participation plutôt qu'à la destruction du système qui sous-tend cette forme de démocratie. C'est ce que prouve la séparation entre la théorie marxiste et la possibilité d'action qui s'offre à eux par l'entremise des partis bourgeois.

*Le rôle des partis politiques.* - Pour *Parti pris* la machine électorale est identifiée aux partis et ces derniers, tout comme elle, ne concrétisent pas la démocratie. Au contraire, les partis politiques sont globalement perçus comme « des agents de relations extérieures et des partis centralisés par le fric [qui] dépendent financièrement des grandes compagnies, des grands lobbys. Et ceux qui remplissent les caisses des partis s'arrangent pour en remplir aussi les cadres, pour y placer leurs hommes <sup>293</sup>. »

La revue critique le rôle des partis au Québec. Pierre Maheu nous dit qu'ils sont « des agents de relations extérieures » prenant tous les moyens pour vendre leur parti. Leur arme publique est la propagande qui utilise à fond les techniques de l'exté-ro-conditionnement ; affiches, slogans, assemblées tapageuses <sup>294</sup>... Il ajoute encore : « Les idées ne comptent pas ; ces partis sont avant tout des machines à

<sup>291</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Où allons-nous ? » loco cit., 73.

<sup>292</sup> Éditorial, « Une arme à deux tranchants », loco cit., 7.

<sup>293</sup> Pierre MAHEU, « Leur démocratie », loco cit., 46-47.

<sup>294</sup> Idem, 47.

prendre le pouvoir, des machines électorales (...) à chaque élection, ils prennent des positions variables et plus ou moins floues sur les « grands problèmes » que moussent leur publicité <sup>295</sup>. »

Les intérêts réels du peuple ne peuvent s'incarner que dans un Parti révolutionnaire. Il s'agit de construire un pouvoir authentiquement populaire, ancré dans les structures matérielles de la base, qui à un moment choisi pourra s'emparer de l'État <sup>296</sup>. « Le Parti révolutionnaire devrait s'assurer de plus en plus de soutiens concrets, conquérir des secteurs précis, des structures particulières de l'organisation sociale, de façon à avoir de plus en plus de force et d'influence réelle <sup>297</sup>. »

En mars 1964, Maheu indique que le parti révolutionnaire doit s'appuyer uniquement sur la solidarité confuse et tacite qui existe chez le peuple et l'orienter vers une praxis populaire authentique. Il ajoute qu' « un tel parti devrait se situer hors des cadres du système (...) Une « révolution » transformée en programme électoral [340] d'une élite n'en serait plus une : et personne ne voterait pour elle puisque c'est en tant qu'on est aliéné et mystifié qu'on vote <sup>298</sup>. »

Huit mois plus tard, en novembre 1964, sa pensée est un peu différente. Il explique que le parti doit diversifier ses méthodes pour parvenir au pouvoir : « si un jour il était possible de prendre le pouvoir par des élections, ou par une insurrection populaire, ou à la faveur d'une grève générale, etc... il faudrait bien entendu saisir l'occasion <sup>299</sup> ».

Enfin, en février 1964, un éditorial pose clairement la perspective du compromis ou de l'appui tactique : « Les élections - et les structures de la démocratie bourgeoise sont une arme à deux tranchants. La bourgeoisie en fait la mystification des exploités mais en les utilisant judicieusement, il est possible d'en faire un moyen de propagande et de politisation important <sup>300</sup>. » Dans ce même numéro, Jean-Marc Piotte tente de justifier l'appui tactique : « Un parti politique révolutionnaire ne doit jamais faire de compromis sur le plan de sa pensée politique, sur le plan de ses principes idéologiques (...) Mais sur le plan de l'action politique, l'efficacité exige de faire certains compromis. Ces compromis sont nécessaires pour que le Parti marque des points et progresse <sup>301</sup>. » Il n'y a qu'un pas de plus à faire pour que le groupe

---

<sup>295</sup> Idem, 46.

<sup>296</sup> IDEM, « La protection de l'État », loco cit., 8-10.

<sup>297</sup> IDEM, « Que faire ? » loco cit., nov. 1964, 14.

<sup>298</sup> IDEM, « Leur democracy », loco cit., 57.

<sup>299</sup> IDEM, « Que faire ? » loco cit., nov. 1964, 14.

<sup>300</sup> Éditorial, « Une arme à deux tranchants », loco cit., 7.

<sup>301</sup> Jean-Marc PIOTTE, « Un appui critique à la néo-bourgeoisie », *Parti pris*, vol. 2, n° 3, nov. 1964, 6.



accepte de militer au sein d'un parti déjà existant, cela dans une perspective tactique. Tel a été le cas en 1965-1965 pour le R.I.N.

Essayons de comprendre l'évolution de *Parti pris*. L'hypothèse du manque de base matérielle, ou d'assise populaire du parti révolutionnaire désiré, doit être retenue. Dans la réalité du moment, les partis progressistes (R.I.N., P.S.Q.) sont plus près des intérêts de la revue qu'un utopique parti des travailleurs.

Le changement que l'on voit se dessiner à la revue se résume en une tentative de radicalisation de ces partis ou d'un appui-tactique conditionnel. Ces partis sont déjà structurés et ont une base populaire valable, bien que restreinte. De plus, ils sont propagandistes des intérêts de *Parti pris*, ce qui explique l'action concrète envisagée par la revue à l'approche des élections provinciales de 1966. [341] Mais répétons-le, tout ceci repose le problème de leur « pseudo-socialisme ».

### La révolution

*L'exigence révolutionnaire.* - L'analyse de la revue en ce qui concerne la révolution est très révélatrice pour comprendre les prises de position du groupe et surtout certaines de ses actions. *Parti pris* décèle un mécontentement progressif au Québec. Le groupe parle à plusieurs reprises de la contestation étudiante et des jeunes qui forment un potentiel révolutionnaire dans la société ; il souligne la montée du phénomène créditiste qui exprime l'insatisfaction des ruraux. Ce mécontentement populaire <sup>302</sup> et ses réactions sociales représentent pour *Parti pris* sa base d'action, un genre d'assise populaire qui lui permet de prôner la transformation révolutionnaire du Québec.

La contestation étudiante n'était qu'à ses débuts en 1968, année où furent écrites ces paroles « ... l'agitation étudiante sur les campus universitaires est (...) une force de contestation globale d'un univers ou d'un système qui fondamentalement ne s'est guère modifié depuis quelques siècles. Si la démarcation entre la revendication et la contestation n'est pas toujours clairement formulée, ces deux expressions d'un même mouvement sont dialectiquement reliées et cette ambiguïté reflète la contradiction entre action réformiste et action révolutionnaire, entre exigences à court terme et remise en question du système <sup>303</sup>. » Elles dénotent la perspicacité du groupe qui a su déceler à ses débuts l'ampleur du mouvement étudiant que nous avons connu par la suite. Ceci provient sans doute du fait qu'ils connaissent parfaitement bien le milieu étudiant, étant presque tous à peine sortis des collèges et des universités.

<sup>302</sup> « Manifeste 65-66 », *Parti pris*, 41.

<sup>303</sup> Éditorial, « La contestation étudiante », *Parti pris*, vol. 5, nos 8-9, été 1968, 3.

Le mécontentement que *Parti pris* croit déceler dans la population est aussi, pour elle, potentiellement révolutionnaire. Ainsi la montée au Québec d'une force créditiste en 1966 <sup>304</sup> révèle des besoins nouveaux ; elle dérange les libéraux « et ce d'autant plus que [342] la voix qui s'exprimait était celle d'un intrus dans l'arène politique : le peuple <sup>305</sup> ».

Cette forme de revendication indique, selon *Parti pris*, un état de malaise qu'il faut canaliser « Il faut écouter, apprendre du peuple ; puis lui donner voix et incarner réellement ses besoins (...) Le peuple à travers ses revendications et son mécontentement demeure malgré tout mystifié sur le sens véritable de ses problèmes, et surtout sur sa puissance réelle mais cachée ; il demande, il exige, mais il le fait à l'intérieur d'un régime auquel il croit encore (...) Il ne sait pas que le système colonialiste et capitaliste qui est le nôtre est la cause réelle de ses problèmes <sup>306</sup>. » La revendication sociale du peuple se double d'une revendication nationale qui, selon le groupe, s'est révélée par le terrorisme du Front de libération de Québec (F.L.Q.).

Du côté syndical, *Parti Pris* constate que « les dires des dirigeants ne correspondent pas aux préoccupations de la base <sup>307</sup> » et, avec l'entrée massive des collets blancs et des fonctionnaires, il est possible « qu'ils deviennent plus conscients des structures de notre société et qu'ils se politisent plus rapidement <sup>308</sup> ».

L'analyse un peu euphorique de la conjoncture québécoise faite par le groupe les pousse fortement à l'action. Leur but avoué est la révolution. Nous avons vu qu'au cours de certaines périodes ils réagissent à des exigences qu'ils jugent plus intenses, ce qui amène une réévaluation de leur action, mais la transformation radicale du Québec demeure toujours leur raison d'être et cela du début à la fin de la revue. *Parti pris* vise à la création d'un Québec socialiste où le pouvoir serait aux mains des classes laborieuses et le seul chemin pour y arriver serait celui de la révolution nationale démocratique accomplie par ces classes <sup>309</sup>.

Nous pouvons constater que *Parti pris* fusionne par cet objectif la transformation sociale et nationale du Québec. Cependant, il apparaît encore une fois que la révolution prônée par *Parti pris* est davantage un concept emprunté au socialisme qu'une phase importante de sa lutte. La revue insiste sur la libération nationale et sur un type nouveau de démocratie, en tant que représentante [343] d'une classe exclue du pouvoir, mais non autant de la classe ouvrière que de la petite-bourgeoisie.

<sup>304</sup> Les créditistes avaient obtenu des représentants du Québec à Ottawa en 1962. Sur la scène provinciale, c'était leur début en 1966.

<sup>305</sup> Pierre MAHEU, « L'ambiguïté du peuple », *Parti pris*, vol. 3, n° 6, mars 1966, 6.

<sup>306</sup> Éditorial, « La révolution c'est le peuple », *Parti pris*, vol. 1, n° 1, mai 1964, 9.

<sup>307</sup> Éditorial, « Bilan syndical », loco cit., 4.

<sup>308</sup> Idem, 3.

<sup>309</sup> « Manifeste 65-66 », *Parti pris*, 23.

C'est une révolution démocratique bourgeoise qui est prônée dont le résultat dépend de l'appui que lui apporteront les travailleurs.

*Le rôle de la violence dans la révolution.* - La nécessité de la révolution ne légitime pas automatiquement l'usage de la violence. *Parti pris* nous dit quand il faut recourir à la violence : « Un parti révolutionnaire ne peut rayer du possible le recours éventuel à la violence. [C'est] l'acceptation ou le refus de la violence [qui distingue], en dernière analyse, les révolutionnaires des réformistes. L'usage de la violence reste déterminé par l'ensemble des conditions historiques et ne saurait être l'objet d'un culte mais d'un calcul dicté par le sens des réalités politiques. La révolution est autre chose que l'un de ses instruments <sup>310</sup>. »

Le groupe tente de se situer surtout par rapport à leurs camarades du F.L.Q. Bien qu'ils admettent et expliquent leur violence, ils se refusent, eux, à s'engager dans cette voie. Ils expliquent qu'il ne sert à rien d'être courageux si le courage est irresponsable. Paul Chamberland écrit : « L'idéal révolutionnaire est celui de l'aménagement d'une société et non le feu d'artifice de belles âmes désespérées <sup>311</sup>. » L'auteur qualifie de romantisme « la rhétorique de l'outrance, de la démesure, la fascination à l'égard de la violence (...) l'attrait pour la clandestinité ou l'illégalité <sup>312</sup> ».

En définitive, le groupe rejette la violence comme moyen d'action immédiat pour lui-même. Quelles sont les conséquences de ce choix ? Il signifie tout d'abord l'emploi de moyens acceptés par le système, de moyens légaux, et non pas l'abandon de la lutte. Il faut choisir « des objectifs réalistes et se souvenir qu'on n'est vraiment efficace que dans son milieu <sup>313</sup> ».

Il faut adopter la perspective tactique. Ici on retrouve toute la thèse développée par André Gorz dans *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*, où il soutient que chaque lutte contre le système, même si elle est menée avec des moyens intégratifs, mène à la révolution, selon le principe que l'ensemble des parties forme nécessairement un tout. En pratique, cela se traduit par la tactique à [344] adopter face à l'idée d'indépendance prônée par plusieurs groupes. *Parti pris* croit que l'indépendance est un prérequis à la révolution : « Nous voulons l'indépendance du Québec et dès lors nous voulons analyser la lutte pour l'indépendance, qui se poursuit depuis plusieurs années, dans l'optique du socialisme décolonisateur, et nous situer dans le débat sur la question coloniale qui couve toujours au sein de la gauche québécoise (...)

<sup>310</sup> Éditorial, « Exigences théoriques... », loco cit., 9.

<sup>311</sup> Paul CHAMBERLAND, « Aventuriers ou responsables », *Parti pris*, vol. 4, n° 2, oct. 1966, 87.

<sup>312</sup> IDEM, « L'individu révolutionnaire », *Parti pris*, vol. 3, n° 5, déc. 1965, 13.

<sup>313</sup> Pierre MAHEU, « Que faire ? » loco cit., 14.

Toute la gauche s'entend sur le but de la libération de Québec. Cependant, « libération » signifie pour nous indépendance et socialisme, alors que d'autres n'acceptent que la lutte pour le socialisme. Nous savons bien que l'indépendance n'est qu'une étape dans la libération du Québec, mais nous savons parfaitement bien aussi que le socialisme est impossible à réaliser ici sans l'indépendance. Nous croyons que les socialistes qui ne font pas la lutte pour l'indépendance immédiate du Québec font fausse route, que leur opposition est stérile et leur stratégie inappropriée à la situation <sup>314</sup>. »

Le groupe explique que l'indépendance constitue une étape décolonisatrice nécessaire à toute prise de conscience ultérieure de l'exploitation du travail et de l'aliénation culturelle. Les travailleurs ne peuvent avoir de conscience nette de l'opposition des classes tant que « la situation coloniale entretient la confusion entre l'exploitation du travail par le capital et la domination des canadiens-anglais sur les québécois <sup>315</sup> » (sic).

La question de l'indépendance pose plusieurs problèmes à *Parti pris*. En effet, dans le concret, la perspective de l'appui tactique à la néo-bourgeoisie (R.I.N. et M.S.A.), qui prône elle aussi l'indépendance, se révèle ambiguë. Agit-elle en réformiste en appuyant ces groupes ? Le problème se complique encore plus lorsque la conjoncture suscite des élections. Les groupes sympathiques à *Parti pris* sont des partis politiques. Le travail de critique et de radicalisation dont ils étaient l'objet de la part de *Parti pris* s'estompe au profit d'une action claire à poser dans ces circonstances. *Parti pris* va jusqu'à participer aux élections. « Si on appelle électoraliste la stratégie qui fait de la participation aux élections, à elle seule, le moyen suffisant de cette victoire, nous refusons l'électoralisme ; une telle stratégie, si elle exclut les autres moyens [345] d'action, nous semble conduire à l'acceptation implicite de l'ordre établi, à un opportunisme réformiste et timoré. Cependant les élections sont une occasion offerte aux révolutionnaires et nous disons que leur parti se doit d'y participer chaque fois que cette participation peut marquer, tactiquement, une victoire partielle ou un renforcement des classes dominées <sup>316</sup>. »

Nous le voyons, la révolution violente est maintenant loin. *Parti pris* pouvait envisager d'autres actions : agir au niveau syndical ; appuyer des partis politiques seulement socialistes. Périodiquement, le débat reprend au sein du groupe. *Parti pris* oscille d'une action à l'autre ; elle fonde un Mouvement de libération populaire (M.L.P.) qui travaille surtout auprès des grévistes en participant aux lignes de piquetage et en faisant de la politisation dans les usines. Mais la portée de ce mouvement est très

<sup>314</sup> Éditorial, « L'indépendance au plus vite », *Parti pris*, vol. 4, nos 5-6, janv. 1967, 2.

<sup>315</sup> Idem, 3.

<sup>316</sup> Éditorial, « Une arme à deux tranchants », loco cit., 2.

réduite et, de plus, les syndicats refusent de se prononcer sur la question de l'indépendance, chère au mouvement ; aussi son existence est-elle de courte durée.

En ce qui concerne l'appui aux partis socialistes, *Parti pris* l'envisage un certain temps mais en espérant qu'ils deviennent indépendantistes. Ce qui ne fut pas le cas. Aussi le choix de l'action et sa portée demeurent-ils extrêmement complexes. *Parti pris*, finalement très perplexe face à toutes ces options, cherche même à se dégager de toute action politique et à n'être qu'une revue d'information. Mais, là encore, des doutes surgissent : « ... l'attentisme (...) ne signifie rien, il n'est que le degré zéro de la vérité pratique (sociale et politique) : ceux qui s'y réfugient se situent en deçà de toute vérité et de toute erreur ; en réalité, la plupart des attentistes, qu'ils le veuillent ou non, sont du côté du plus fort, et composent sans douleur, avec les tenants de l'ordre établi <sup>317</sup> ».

Toutes ces interrogations et les attitudes qui en découlent engendrent des actions diverses et parfois contradictoires. La stratégie révolutionnaire constituait un dilemme pour *Parti pris*.

[346]

## CONCLUSION

Notre analyse de *Parti pris* visait à mettre en évidence un des aspects du conflit idéologique qui caractérise la gauche dans sa tentative de fusionner le nationalisme au socialisme. Ce conflit, loin d'être récent, a posé de nombreux problèmes aux socialistes de plusieurs pays. La cause première de ce dilemme doit être imputée à Marx et Engels eux-mêmes. En effet, les fondateurs du marxisme n'ont pas élaboré de théorie très rigoureuse au sujet du nationalisme. Pour eux, cette idéologie est avant tout une production de la classe bourgeoise qui mystifie le prolétariat en lui masquant ses intérêts de classe. Marx et Engels ont toutefois reconnu une certaine importance à la libération nationale dans les cas de la Pologne et de l'Irlande, à cause du rôle clé qu'ils lui attribuaient dans la stratégie révolutionnaire <sup>318</sup>. Mais toujours, dans leurs écrits, la lutte nationale reste subordonnée à la lutte des classes qui constitue le centre de toute praxis révolutionnaire.

L'ambivalence de leurs positions n'a pas facilité les conduites des socialistes qui ont dû affronter le problème du nationalisme. Leur principale difficulté consistait à adapter la pensée marxiste à la pratique révolutionnaire nationale. Il est important

<sup>317</sup> Paul CHAMBERLAND, « L'individu révolutionnaire », loco cit., 9.

<sup>318</sup> G. HAUPT, M. LOWY, C. WEILL, *les Marxistes et la question nationale*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1974, 65.

de retenir des révolutions prolétariennes récentes qu'elles ont toutes revêtu un aspect nationaliste. Ces révolutions ont toutes eu lieu dans le cadre national, que ce soit à Cuba, en Algérie, en Chine ou en Angola. Si, comme l'explique Gilles Bourque<sup>319</sup>, la nation est le cadre de développement nécessaire au mode de production capitaliste, nous pouvons comprendre le lieu d'origine des problèmes posés par la fusion de ces idéologies. La nation se présente au niveau structurel comme une réalité économique, politique et sociale. Bourque ajoute qu'elle est le lieu des rapports de production antagonistes dans une formation sociale capitaliste ou encore le cadre de la lutte des classes<sup>320</sup>. La nation est donc le support des rapports sociaux ; ceci ne peut que confirmer et expliquer la persistance des idéologies nationalistes et leur réalité si problématique. Ainsi, que ce soit pour les socialistes ou pour les idéologues libéraux, le nationalisme recouvre une des structures fondamentales de cette société.

[347]

Ceci transforme la nature du conflit que les socialistes ne parviennent pas à résoudre. Il ne s'agit pas tant de savoir si une idéologie nationale est inconciliable, par nature, avec l'idéologie socialiste, mais bien plutôt de savoir quelle classe s'en fait la propagandiste. La stratégie révolutionnaire socialiste ne peut plus s'opposer à la révolution nationale puisqu'elle devient la révolution sociale pour la classe ouvrière. Ainsi, socialisme et nationalisme sont-ils une même idéologie pour les travailleurs et pour eux seulement, car c'est en tant que véhicules des valeurs de transformation radicale qu'elles se fusionnent.

Chez les auteurs de la revue *Parti pris*, la difficulté d'arriver à solutionner ce problème théorique est considérable. Notre recherche voulait montrer la nature de cette difficulté, l'ampleur qu'elle a revêtue pour la revue et surtout la faille principale de leur théorie qui s'est révélée dans plusieurs contradictions.

Nous avons donc voulu mettre en lumière le conflit idéologique qui a décimé *Parti pris*. L'analyse de la situation effectuée par *Parti pris* comprend des éléments significatifs susceptibles de nous faire comprendre la plupart des contradictions qui se sont révélées au niveau de son action. Tout d'abord, la revue parvient mal à situer l'état des rapports sociaux au Québec. Ainsi, elle associe le nationalisme à la bourgeoisie nationale qui s'en sert pour renforcer sa base populaire. Cependant, elle perçoit mal la position d'une fraction de cette classe, soit la petite bourgeoisie progressiste, parce qu'elle prône, tout comme la revue, l'idée d'indépendance. Le conte-

<sup>319</sup> Gilles BOURQUE, Nicole FRENETTE, « La structure nationale québécoise », *Socialisme Québécois*, n° 21 et 22, avril 1971, 119. [Texte disponible en version intégrale dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.] Voir aussi le dernier volume de G. BOURQUE, *l'État capitaliste et la question nationale*, Montréal, P.U.M., 1977, 382 p. [Livre disponible en version intégrale dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>320</sup> G. BOURQUE et alii, loco cit., 116.

nu de l'indépendantisme de *Parti pris* diffère de celui de la petite bourgeoisie parce que la revue emprunte au socialisme beaucoup de thèmes. En fait, c'est cet aspect qui explique toutes les tensions avec le R.I.N. et le P.S.Q. ainsi que son partage entre l'appui tactique et la crainte du réformisme.

D'un autre côté, même si la revue se réclame du socialisme, elle se désintéresse de la classe ouvrière. *Parti pris* désire agir au niveau politique. Elle rattache l'efficacité des luttes ouvrières au niveau de conscience de cette classe. Ceci explique pourquoi elle condamne le syndicalisme d'affaires qui ne vise à satisfaire que [348] des intérêts économiques immédiats. *Parti pris* ignore de ce fait que les luttes ouvrières, même si elles ne visent pas directement la structure politique, la modifient malgré tout à cause de l'organisation graduelle de cette classe à laquelle l'État doit faire face. Son analyse axée sur la conscience de classe la fait dévier d'une action socialiste syndicale.

*Parti pris* explique toute l'évolution des rapports sociaux par la conscience de classe et non par la détermination structurelle due au mode de production. Cette approche a pour corollaire une présentation des classes sociales qui n'est pas basée sur les pratiques ou les luttes de classes. Les forces en présence ne semblent devoir être modifiées que subjectivement par la conscience de classe.

Cette approche se double d'une perception dominée par le culturel et l'humanisme. *Parti pris* met en cause la dominance politique au travers de certains signes : aliénation, dépossession, société déshumanisée. Que représente l'humanisme de *Parti pris* ? Une recherche de Jacques Rancière nous oriente vers une nouvelle interprétation : « ... la théorie de l'humanisme a toujours eu pour fin d'affirmer sous le masque de l'universalité les privilèges d'une catégorie d'hommes (...) L'humanisme fonctionne toujours comme le discours d'une classe en lutte <sup>321</sup>. » En effet, la position de classe de *Parti pris* nous aidera à mieux comprendre le conflit idéologique auquel elle a été confrontée. Le socialisme de *Parti pris* est théorique ; la revue lui emprunte le contenu social qui manquait à son idéologie nationaliste. Son analyse de la réalité québécoise cadre dans l'optique marxiste, à la limite, mais elle n'est pas très rigoureuse. En fait, *Parti pris* lutte dans le même sens que la petite bourgeoisie indépendantiste du R.I.N. et du M.S.A. Autrement dit, la position de classe de *Parti pris* est la même que celle de cette fraction de classe. Ceci nous explique la nature du conflit qui n'est pas dû à la nature des idéologies réunies mais plutôt à la fraction de classe à laquelle elles servent. Rappelons que les idéologies socialistes et le nationalisme ne pourraient se fusionner que s'ils étaient prônés par la classe ouvrière à laquelle ils sont totalement favorables.

[349]

---

<sup>321</sup> Jacques RANCIÈRE, « Sur la théorie de l'idéologie politique d'Althusser », *l'Homme et la Société*, no 27, janv.-févr.-mars 1973, 35.

*Parti pris* amorce un type de lutte différent. La revue s'engage dans la lutte idéologique alors que la lutte politique, à peine commencée pour la petite bourgeoisie indépendantiste, était dominante. C'est pourquoi *Parti pris* parvient difficilement à formuler une théorie basée sur ses deux idéologies. Elle réussit tout au plus à contourner certains problèmes en les simplifiant à l'extrême dans une perspective nationaliste. Rappelons la théorie de la nation prolétaire et celle de l'« étapisme » où l'indépendance est un prérequis à la révolution. Au niveau de l'action, l'effet des ambiguïtés de discours se compose de contradictions : ses appuis tactiques à la petite bourgeoisie malgré son appel à l'autogestion marxiste, et son choix de privilégier les partis politiques plutôt que les syndicats, laissent perplexes. L'action de *Parti pris* n'est pas socialiste <sup>322</sup>.

Comment expliquer, si la revue prône cette idéologie, qu'elle ait cessé sa parution avec la création du M.S.A. ? Il s'agit en fait d'un problème d'ajustement entre la lutte idéologique et la lutte politique de cette fraction de classe dans la conjoncture du moment. Ce problème fut d'ailleurs de courte durée, puisqu'aujourd'hui le Parti québécois a repris les éléments dominants du discours de l'un et de l'action de l'autre.

Ce qui différencie la position de *Parti pris* de celles des autres fractions petites-bourgeoises de l'époque réside donc dans le type de lutte qu'elle présente. La revue a connu réellement des difficultés d'ordre idéologique mais surtout parce que cette fraction de classe commençait à peine à s'organiser et ainsi à assurer une certaine coordination entre ses différents niveaux de lutte. De même ses emprunts à l'idéologie prolétarienne et à l'idéologie bourgeoise ne lui assuraient pas encore d'idéologie propre. C'est cette dualité qui marque la revue.

Cependant, *Parti pris* a joué un rôle de première importance au niveau des idées. Elle a permis de donner au nationalisme québécois un contenu de gauche tout à fait nouveau. Bien que, dans la pratique, il y eût confusion entre nationalisme et socialisme, elle a été précurseur d'un parti politique organisé et elle a permis une réflexion profonde sur des problèmes majeurs au Québec. Enfin, [350] *Parti pris* a tracé une ligne de combat qui est aujourd'hui reprise par les forces progressistes de la petite bourgeoisie. La revue marque donc un tournant idéologique important.

Pierrette BOUCHARD-SAINT-AMANT.

**Fin du texte**

---

<sup>322</sup> Nous renvoyons le lecteur à notre thèse de M.A. déposée à l'université Laval et dont un chapitre traite exclusivement de l'action politique de la revue *Parti pris*.